...sponsables politiqu...
...génocide arménien
...e 24 avril, de Lyon en direction du Sé...

Le Monde

LE MONDE TÉLÉVISION



■ Une semaine devant la télévision serbe : la guerre médiatique

55e ANNÉE – N° 16855 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE
DIMANCHE 4 - LUNDI 5 AVRIL 1999
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'OTAN frappe au cœur de Belgrade

● Huit missiles ont touché, dans la nuit de vendredi à samedi, la capitale yougoslave ● Les ministères de l'intérieur serbe et fédéral ont été détruits ● L'exode des Kosovars déstabilise les pays frontaliers ● En treize mois, 634 000 habitants ont été chassés de leurs foyers ● La création d'une « zone de sécurité » au Kosovo est envisagée

HUIT MISSILES de croisière, tirés à partir de navires américains et d'un sous-marin britannique, se sont abattus, le 3 avril peu avant 1 heure du matin, sur les deux immeubles des ministères de l'intérieur serbe et yougoslave, au centre de Belgrade. Les immeubles étaient apparemment vides, mais les déflagrations ont touché des bâtiments à 300 mètres à la ronde. Ce bombardement aurait, selon le vice-premier ministre yougoslave Vuk Draskovic, fait *« beaucoup de victimes »*. A Washington, un porte-parole du Pentagone a rappelé que l'opération *« Force alliée »* continuait et qu'*« il n'y a aucun sanctuaire »*. Ces frappes au cœur de Belgrade marquent un saut politique et symbolique dans la guerre engagée depuis le 25 mars. *Le Monde* a sollicité le témoignage d'une jeune universitaire serbe vivant à Novi Sad, ville située au nord de Belgrade et frappée par les bombes de l'OTAN. Son récit, qui mêle choses vues, doutes et colère, révèle une société soudée par l'épreuve et perméable à la propagande.



L'OTAN s'est déclarée vendredi *« très inquiète »* d'un possible putsch au Monténégro, l'autre république de la fédération yougoslave, dont le gouvernement, opposé au pouvoir de Belgrade, cherche à se tenir à l'écart du conflit. M. Milosevic a limogé jeudi huit généraux de la 2e armée couvrant le Monténégro, à l'insu du président monténégrin, Milo Djukanovic. Les transferts forcés de la population kosovare n'ont cessé de prendre de l'ampleur. Selon l'OTAN, depuis février 1998, 634 000 personnes ont été chassées de la province. Soit, en treize mois, plus du tiers des Kosovars. A Washington comme en Europe, l'idée de « sécuriser » des zones au Kosovo, pour protéger la population civile, commence à être évoquée. Elle supposerait un début de déploiement militaire sur le terrain. Selon le *New York Times*, la création de ce « protectorat » fait l'objet de discussions entre Alliés.

Dans le flot des réfugiés, les sergents recruteurs de l'UCK

MORINA
de notre envoyé spécial

« No comment ! » Rencontrés sur la route entre Morina, le poste-frontière qui sépare l'Albanie du Kosovo, et Kukes, la principale ville de la région, ces trois soldats de l'UCK, l'Armée de libération du Kosovo, ne veulent pas se faire remarquer. Pas question, pour l'instant, de parler aux journalistes. Il leur est pourtant difficile de passer inaperçus avec leurs bérets rouge vif et leurs uniformes rutilants, achetés le plus légalement du monde à l'armée suisse par de riches Kosovars vivant dans la Confédération helvétique.

Nous les observons de loin. Ils se sont placés en travers de la route et arrêtent les camions transportant les réfugiés, laissant passer les voitures particulières. Le « contrôle » dure quelques minutes par camion. Au bout d'une heure, ils lèveront leur barrage improvisé pour aller l'installer un peu plus loin. *« Nous avons décrété la mobilisation générale pour tous les Kosovars entre dix-sept et cinquante-cinq ans. Si, parmi les réfugiés, nous trouvons des personnes en âge de se battre, nous les recrutons pour les former dans des camps d'entraînement »*, nous expliquera plus tard un soldat de l'UCK. Svelte, les cheveux noirs coupés court, les yeux brillants de fatigue, de fièvre et de passion, il dit avoir appris le français en Suisse. Il refuse de dresser un bilan catastrophique de la situation. *« Les Serbes ne pourront jamais vider tout notre pays*, affirme-t-il, en montrant le flot des réfugiés qui passe devant lui. *Il reste encore beaucoup de gens qui combattent dans les montagnes. »* Autre point positif, selon lui : *« Nous avons toutes les armes que nous voulons. »* Ne trouve-t-il pas un peu dur de contrôler ainsi des réfugiés qui viennent de vivre des jours, sinon des semaines, hallucinantes ? *« C'est la guerre ! »*, dit-il en s'en allant.

Le soir, les agents recruteurs de l'UCK, dont quelques filles aux cheveux longs, discutent avec les jeunes réfugiés pour les convaincre de rejoindre l'armée de libération. Le travail n'est pas si difficile que cela : il n'y a pratiquement pas d'hommes en âge de se battre parmi les réfugiés. Déjà, plusieurs années de répression et un an de guerre civile ont poussé à l'exode de nombreux Kosovars adultes. Depuis le début de l'intervention de l'OTAN, ceux qui sont restés ont été, d'après de nombreux témoignages, séparés de leurs familles par les policiers ou les soldats serbes, et emmenés vers des destinations inconnues. D'autres se sont réfugiés dans les montagnes pour continuer le combat.

Le discours passe très bien chez les plus jeunes. *« Si j'avais l'âge, j'irai me battre avec l'UCK »*, dit fièrement Flamur, quinze ans, originaire de Prizenen. Il a marché 30 kilomètres pour arriver ici. *« Moi, s'ils m'acceptent maintenant, j'irai immédiatement me battre avec eux »*, renchérit Alban, originaire du même village. Pourront-ils avoir de nouveau des bonnes relations avec les Serbes ? *« Non, plus jamais ! Plus jamais ! Après ce qu'ils nous ont fait, nous n'avons plus qu'une solution : leur faire la guerre ! »*

Fadil, trente-cinq ans, professeur, a l'âge de combattre. Mais, pour le moment, il n'a qu'un seul objectif : mettre sa famille en sécurité. *« Une fois que les miens seront à l'abri, j'irai me battre »*, dit-il. Sans vraiment convaincre.

José-Alain Fralon

« Pensée unique » sur les retraites ?

LE COMMISSAIRE au Plan, Jean-Michel Charpin, remettra son rapport sur les retraites au premier ministre courant avril. A l'initiative de la Fondation Copernic, des militants et des économistes de la « gauche de la gauche » ont rédigé un « contre-rapport », intitulé *Les Retraites au péril du libéralisme*, qui sera publié aux éditions Syllepse. Ils critiquent l'allongement à quarante-deux années et demie de la durée de cotisations et les fonds de pension. Dans un entretien au *Monde*, Henri Guaino, commissaire au Plan de 1995 à 1998, conteste vigoureusement les hypothèses macroéconomiques de M. Charpin et ses suggestions, où il voit *« la rupture programmée du contrat social »*.

Lire page 7

■ Le SNES annonce une manifestation

A l'issue de son congrès, le Syndicat national des enseignements du second degré a adopté le principe d'une manifestation nationale contre les réformes de Claude Allègre pour la première quinzaine de mai. p. 8

■ Grave crise en Biélorussie

Alors que le pays s'enfonce dans une crise sans précédent, le chef de l'Etat, Alexandre Loukachenko, veut empêcher le scrutin présidentiel que l'opposition tente d'organiser. p. 6


CORBIS-BETTMANN/SIPA

■ 1979 : Zulficar Ali Bhutto est pendu

Il y a vingt ans, l'ancien premier ministre du Pakistan était pendu, condamné pour l'attentat contre un opposant. Robert Badinter, un de ses avocats, parla d'*« assassinat judiciaire »*. p. 12

■ La SNCF déménage

En quittant le quartier de Saint-Lazare pour Montparnasse, à Paris, la SNCF procède à une totale réorganisation du management et tire un trait sur soixante et une années d'histoire. p. 14



■ Relancer la Smart

La petite voiture commercialisée par Mercedes se vend mal. Pour rebondir, elle baisse ses prix et améliore son niveau d'équipement. p. 20

■ « Fonds de fonds »

Dans nos pages « Placements », les atouts de ces produits financiers qui élargissent les horizons des habituels sicav et fonds communs de placement, d'où leur succès croissant. p. 15 à 17

■ Les deux objectifs de l'OM

La victoire de l'OM (2-1) face à l'AS Monaco permet au club marseillais de rester dans la course pour le titre de champion de France quelques jours avant la demi-finale aller de Coupe de l'UEFA, face à Bologne. p. 19

■ Festival de Cahors

Durant une semaine, Cahors accueille plus de 250 artistes. Le Chaînon manquant est aussi une bourse aux spectacles. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 404 - 7,50 F

POINT DE VUE

Imposer la paix par les armes

par Mgr Jacques Delaporte

ON ne peut être qu'accablé par le retour de la guerre à nos portes. Depuis cinquante ans, l'Europe tente de construire une *« Union »* entre des pays qui se sont combattus pendant des siècles. Ils l'ont fait, malgré leurs divergences, sur une base commune : démocratie, droits de l'homme, volonté de ne pas régler les conflits d'intérêts par la force, mais par la négociation.

Et aujourd'hui ces pays, dont le nôtre, se voient amenés, au nom même de ces valeurs, à recourir à la force militaire, avec leur allié américain, pour tenter de mettre un terme à une forme particulièrement inacceptable de violence contre un peuple : la purification ethnique.

En être arrivé là, c'est le signe d'un échec, qu'il faut reconnaître. Echec qu'un chrétien ressent plus douloureusement encore en ces fêtes pascales.

La tragédie que vit la population civile du Kosovo est d'autant plus scandaleuse qu'elle était prévisible. Dès la fin des années 80, les connaisseurs de la région annonçaient que le Kosovo était une poudrière. En 1992, m'étant rendu à Pristina, j'avais souligné à mon retour qu'il importait de soutenir la résistance non violente du peuple kosovar, privé de son statut d'autonomie quelques années auparavant, si l'on voulait que cette région ne se déchire pas comme la Bosnie.

De fait, cette résistance, menée pendant neuf ans sous la conduite d'Ibrahim Rugova, a été exemplaire : si elle avait été fermement soutenue par la communauté internationale, elle aurait offert la chance d'un règlement pacifique, sur la base d'une restauration de l'autonomie.

Cette position modérée n'ayant pas reçu en temps voulu le soutien international nécessaire, des éléments radicaux, déçus par l'absence de résultat, ont fini par lancer une lutte armée et revendiqué l'indépendance au lieu de l'autonomie.

Lire la suite page 11

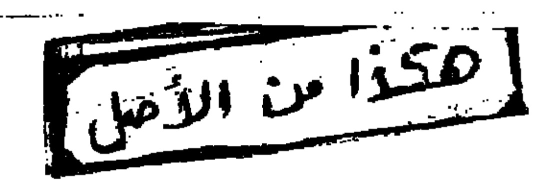
Mgr Jacques Delaporte est archevêque de Cambrai et président de la commission Justice et Paix de l'épiscopat français.

Le rap français chante l'Afrique


PASSI

LES RAPPEURS sarcellois d'origine congolaise réunis dans le collectif Bisso na Bisso, emmené par Passi, ont décidé de s'affranchir de la tutelle américaine pour un retour à leurs sources africaines. Ils viennent de publier *Racines*, un disque qui marque un tournant : loin des ghettos des cités occidentales, leur verve critique s'exerce désormais aux dépens des élites politiques qui, comme au Congo, usent de la guerre comme moyen d'oppression.

Lire page 22



BALKANS L'OTAN a envoyé, dans la nuit du vendredi 2 au samedi 3 avril, des missiles de croisière sur les batiments des ministères de l'intérieur serbe et yougoslave. C'est la première fois que le centre de Belgrade est bombardé. ● SELON le vice-premier ministre yougoslave Vuk Draskovic, il y a *« beaucoup de victimes »*. L'OTAN à l'inverse affirme avoir pris beaucoup de précautions et estime que les *« dégâts collatéraux »* sont *« minimes »*. ● LES RÉFUGIÉS continuent d'affluer aux frontières du Kosovo au fur et à mesure que les forces serbes appliquent une politique délibérée de *« nettoyage ethnique »*. Les secours se mettent en place lentement et les organisations humanitaires sont débordées. ● EMMA BONINO, commissaire européen à l'aide humanitaire, demande la création d'un sanctuaire au Kosovo protégé par des troupes au sol. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

L'OTAN a bombardé pour la première fois le centre de Belgrade

Huit missiles de croisière ont été tirés depuis des navires alliés dans l'Adriatique. Les réfugiés continuent d'affluer aux frontières du Kosovo, déstabilisant l'Albanie et la Macédoine. Les organisations humanitaires sont « débordées »

L'OTAN A BOMBARDÉ le centre de Belgrade pour la première fois depuis le déclenchement de l'opération « Force alliée » dans la nuit de vendredi 2 à samedi 3 avril, détruisant les ministères de l'intérieur serbe et yougoslave. Avec le déplacement forcé de centaines de milliers de personnes, la guerre du Kosovo risque de déstabiliser toute la région. L'OTAN craint en particulier un coup d'état au Monténégro.

● **Les ministères de l'intérieur serbe et yougoslave,** au cœur de Belgrade, ont été détruits dans la nuit de vendredi à samedi par des missiles de l'OTAN. Des flammes de dizaines de mètres de haut ont dévoré les deux bâtiments, situés rue Kneza Milosa, une des principales artères de la capitale. Les incendies ont été circonscrits samedi matin par une vingtaine d'équipes de pompiers.

De source proche de la police, on affirmait que les deux ministères étaient quasiment vides au moment du bombardement, mais le vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic a affirmé qu'il y avait « *beaucoup, beaucoup de victimes* ». Ces bombardements sont « *l'œuvre de monstres, de criminels* », a déclaré le ministre serbe de l'intérieur Vlajko Stojiljkovic. Le siège du ministère de la défense, situé sur la même avenue, a été épargné.

● **Ce sont huit missiles de croisière** qui, d'après la chaîne de télévision américaine CNN, ont été tirés sur les deux bâtiments. L'OTAN a confirmé les tirs. D'après la télévision serbe, l'aviation de l'OTAN a également bombardé trois localités sur les versants du mont Fruska Gora, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Belgrade. Peu après, la télévision serbe a montré plusieurs centaines de personnes formant une chaîne humaine sur un pont reliant Belgrade à Novi Beograd.

● **Les dirigeants réformateurs du Monténégro** soupçonnent le président yougoslave Slobodan Milosevic de vouloir profiter de l'état de guerre pour remettre au pas leur république avec l'aide de l'armée. M. Milosevic a limogé jeudi huit généraux de la 2[e] armée, couvrant le Monténégro, à l'insu du président monténégrin, Milo Djukanovic. L'OTAN s'est déclarée vendredi « *très inquiète* » en raison d'un possible putsch militaire au Monténégro. Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a affirmé que « *toute tentative par Belgrade de renverser le gouvernement démocratiquement élu du Monténégro ne ferait qu'étendre l'instabilité de la région, conduire à un plus grand isolement des autorités yougoslaves et aggraver le conflit avec l'OTAN* ». La Grande-Bretagne a elle aussi exprimé des craintes à ce sujet. Et le Pentagone a prévenu que si M. Milosevic transférait des forces de la serbie au Monténégro, l'OTAN lancerait « *des attaques encore plus intensives qui viseront tout particulièrement ces forces* ».

● **Les déplacements de population** ont pris une dimension tragique. Le porte-parole de l'OTAN Jamie Shea a indiqué vendredi que 634 000 personnes ont été déplacées depuis le « *début du conflit* » en février 1998, ce qui correspond à plus du tiers de la population de la province. M. Shea a accusé M. Milosevic de recourir à « *la stratégie des villes fantômes au Kosovo* », en les vidant systématiquement de leurs habitants. « *Nous sommes désormais confrontés à une crise dans toute la région et plus seulement interne à la Yougoslavie* », a-t-il affirmé. Les organisations humanitaires ont exprimé de sérieuses inquiétudes sur le sort des quelque 260 000 Kosovars déplacés de leurs foyers à l'intérieur même du Kosovo et qui sont totalement coupés du monde extérieur.

● **Les Etats-Unis** « ne laisseront pas vider le Kosovo impunément », a déclaré vendredi le président Bill Clinton. Le département d'Etat a rejeté de son côté l'idée d'une partition du Kosovo, mais n'a pas démenti que les alliés envisagent, parmi les scénarios possibles, une sorte de protectorat garanti internationalement.

● **Emma Bonino, commissaire européen en charge de l'aide humanitaire,** a réclamé vendredi à Bruxelles « *une protection armée au sol pour l'aide humanitaire que la communauté internationale doit apporter au Kosovo* ». Le Conseil de l'OTAN (ambassadeurs) a d'ores et déjà demandé à la force de 12 000 hommes de l'OTAN en Macédoine « *d'engager ces soldats pour venir en aide aux réfugiés* ». Il a précisé que des avions des pays de l'OTAN avaient déjà envoyé sur place des vivres, médicaments et matériels divers d'urgence et que des bateaux étaient en route. D'après des sources gouvernementales italiennes, Rome a été chargée « *de manière informelle* » par les pays du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie de « *jouer un rôle dirigeant* » dans l'aide aux réfugiés.

● **Le risque d'escalade dans la région a augmenté** avec la demande du président Milosevic, selon l'agence yougoslave Tanjug, d'une aide militaire à la Russie afin de « *défendre plus facilement* » la Yougoslavie contre les attaques de l'OTAN. Cette demande aurait été faite lors d'un entretien du président yougoslave avec une délégation de parlementaires russes, mais un membre de la délégation a démenti qu'une telle demande ait été formulée.

● **Le Pentagone a affirmé vendredi** ignorer la procédure en cours, visant les trois soldats américains faits prisonniers mercredi par les forces yougoslaves. « *Nous avons très peu d'informations* », a déclaré le porte-parole, Kenneth Bacon. Un membre du gouvernement provisoire serbe du Kosovo chargé de la justice, Jovica Jovanovic, a toutefois déclaré à l'AFP que l'instruction était en cours. A Belgrade, une source de l'état-major de l'armée yougoslave a indiqué que les trois soldats seraient jugés « *assez rapidement* » et qu'ils étaient passibles d'une peine de prison « *qui sera suspendue dès que la situation stratégique le permettra* ». Washington s'est plaint que la Suède, qui représente les intérêts américains à Belgrade, et le Comité international de la Croix-Rouge n'aient pas été autorisés à entrer en contact avec les trois militaires.

Dégâts « collatéraux minimes », selon l'OTAN

Les *« dégâts collatéraux ont été minimes »* autour des ministères de l'intérieur serbe et yougoslave à Belgrade, détruits dans la nuit de vendredi 2 à samedi 3 avril, par des bombes de l'OTAN, a affirmé Jamie Shea, le porte-parole de l'OTAN, à la BBC-radio. Il a toutefois reconnu *« ne pas pouvoir »* dire s'il y avait eu des victimes. *« Selon les informations que j'ai reçues, je peux affirmer que nous avons détruit les deux bâtiments et seulement ces deux bâtiments »*, a-t-il dit.

L'opération a été *« planifiée et exécutée aux missiles de croisière, avec de grandes précautions »*, a ajouté M. Shea. *« Nous avions toujours été très clairs sur le fait qu'aucune cible en Yougoslavie, directement associée aux activités militaires au Kosovo, ne serait considérée comme un sanctuaire »*. Mais, a-t-il insisté, *« nous avons prouvé en 10 jours d'opérations que nous prenions toutes les précautions pour épargner les civils, pour éviter de les faire souffrir inutilement »*.

A 1 heure, huit missiles s'abattent sur les bâtiments des ministères de l'intérieur

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis le début de l'opération « Force alliée », le 24 mars, des missiles, tirés dans la nuit de vendredi 2 à samedi 3 avril par l'OTAN – sept depuis des navires américains et un depuis un sous-marin britannique en Adriatique, selon la chaîne CNN –, ont atteint le centre de Belgrade. Ont été visés deux bâtiments, ceux des ministères serbe et fédéral yougoslave de l'intérieur, situés rue Kneza-Milosa, une des principales artères de la ville, à quelques centaines de mètres des ambassades de la Roumanie, du Canada et des Etats-Unis. Dans un rayon de 300 mètres, les vitres des immeubles ont été soufflées. Le siège du ministère de la défense, situé dans la même rue, a été épargné.

A la télévision officielle RTS, le ministre serbe de l'intérieur, Vlajko Stojiljkovic, a déclaré que ces frappes étaient l'œuvre « *de monstres, de criminels* », et que la Yougoslavie reconstruirait « *de meilleurs bâtiments que ceux que les nazis essaient de détruire* ». Il n'a pas précisé si ces nouveaux bombardements avaient fait des victimes. Le vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, a dit à la télévision britannique Sky News qu'il y avait « *beaucoup, beaucoup de victimes* ». Sur place, les incendies ont été déclarés circonscrits en début de matinée par la vingtaine d'équipes de pompiers dépêchés sur les lieux. La police a laissé entendre que les bâtiments étaient quasiment vides lors des tirs.

C'est peu avant 1 heure du matin sur place (23 heures à Paris) qu'a eu lieu le bombardement. La structure porteuse de l'immeuble du ministère serbe, qui comporte sept étages dévorés par l'incendie, a été fortement endommagée. Un pilier était brisé. Le bâtiment s'est incliné et il menace de s'effondrer. Au même moment, d'autres fortes explosions ont retenti aux niveaux supérieurs de l'immeuble, projetant des morceaux de béton, de bois et de gravats. En face, l'autre ministère, siège de la police fédérale, était lui aussi touché et a pris feu. Mais l'incendie a été plus rapidement circonscrit que celui du ministère serbe de l'intérieur.

CHAÎNE HUMAINE

Des soldats casqués, fusil d'assaut à la main, engoncés dans des gilets pare-balles, ainsi que des policiers tentaient d'écarter les curieux. « *Nous avons entendu trois explosions puissantes et nous sommes sortis voir ce qui s'était passé*, a rapporté un témoin à la télévision nationale yougoslave. *Ils avaient dit qu'ils bombarderaient le centre de Belgrade, mais je ne l'avais pas cru et je ne suis même pas allé dans l'abri.* »

A l'OTAN, où l'on a confirmé les bombardements, un responsable a estimé que de telles actions étaient « *prévisibles* ». Il a ajouté : « *Nous étendons progressivement la palette des cibles visées.* » Les attaques contre l'appareil répressif de Slobodan Milosevic seront « *de plus en plus dures* ». « *Nous choisissons les cibles les plus appropriées au moment le plus adéquat*, a-t-il déclaré, *pour casser l'ensemble des forces de répression de la Yougoslavie.* » A Washington, un porte-parole du Pentagone a rappelé que l'opération « Force alliée » continuait et qu'« *il n'y a aucun sanctuaire* ». Bill Clinton a expliqué qu'il « *croyait encore* » au succès de l'opération en cours, « *avec les moyens que nous avons déployés* » et sans avoir à engager des troupes au sol.

Selon la télévision serbe RTS, l'aviation alliée a, d'autre part, bombardé, samedi peu après minuit, trois autres localités sur les versants du mont Fruska Gora, situé à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Belgrade. On ne connaît pas le résultat de ces raids aériens, dont l'OTAN n'avait pas encore rendu compte samedi matin. Enfin, plusieurs centaines de personnes ont formé, au milieu de la nuit, une chaîne humaine sur un pont qui relie la capitale de la Serbie à Novi Beograd, une cité sur la rive gauche de la Sava, qui est un affluent du Danube. Des images de cette manifestation ont été retransmises par la télévision officielle. – *(AFP.)*

Dans la capitale serbe, « les gens tiennent les Albanais pour responsables des bombardements »

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

Chaque jour, quelques bus quittent Belgrade, avec à leur bord des femmes et des enfants, direction Budapest. Il n'y a pratiquement pas d'hommes parmi les passagers, car ils seraient bloqués à la frontière, en raison de l'« *état de guerre* » qui rend chacun mobilisable. Dans ces bus, les voyageurs affirment « *fuir les bombardements de l'OTAN* ». Ces départs, qui se font au compte-gouttes au regard de la population totale de Belgrade (plus de 2 millions d'habitants) n'ont évidemment rien en commun avec l'exode des Albanais du Kosovo : on quitte Belgrade par choix, parce qu'on en a les moyens financiers, et on voyage plutôt dans de bonnes conditions, hébergé chez des amis ou dans des petits hôtels de la capitale hongroise.

Dans un restaurant italien de Budapest, deux voyageuses confient leurs impressions. Elles ont fait neuf heures de bus pour passer d'un monde à l'autre : de Belgrade sous les bombes, à Budapest, capitale toute en lumières, première destination pour les nantis de la capitale serbe, car plus proche aéroport international. A Belgrade, les nerfs sont à vif, raconte Sasa, qui travaillait dans un

cemment publié la lettre d'une enseignante d'anglais proclamant sa « *honte* » d'exercer ce métier, et souhaitant « *qu'à l'avenir on cesse d'enseigner cette langue à nos enfants* ».

Sasa affirme qu'un thème revient fréquemment dans les conversations à Belgrade : « *Les gens font le rapprochement avec les bombardements de la deuxième guerre mondiale, qui s'étaient produits à Pâques également. En 1941, le bombardement par les nazis et en 1944, celui par les Alliés. Le journal le plus populaire de Belgrade,* Blic, *a écrit qu'en 1944, des hôpitaux, des écoles, avaient été touchés, et que sur certaines bombes, il y avait marqué* "Joyeuses Pâques". »

« PAS D'EXCUSES »

Cette femme éduquée, qui a beaucoup voyagé à l'Ouest et veut professer une ouverture d'esprit « *européenne* », précise que, depuis les frappes, elle se « *revendique comme Serbe, et non plus comme Yougoslave, le terme que je préférais avant* ». Elle décrit en ces mots l'état d'esprit à Belgrade : « *Les gens disent qu'il n'y a pas d'excuses pour les bombardements, que le Kosovo est une affaire intérieure du pays, que personne n'a bombardé Ankara pour avoir refusé*

milles arrivant à pied, poussant des charettes... Personne alors, dans le monde, n'a rien dit. »

Elle ajoute avec lassitude : « *Ce qui se produit là-bas au Kosovo est horrible, mais à Belgrade il est devenu difficile de raisonner, de parler vraiment. Les gens ont peur. Milosevic leur importe peu. Ils sont inquiets pour tout, les provisions de nourriture, les enfants qui passent la nuit dans des abris antiaériens, le mari qui risque d'être envoyé au front, la raffinerie qui pourrait être bombardée... Les gens se comportent aussi de façon infantile, tels des écoliers vexés de voir le professeur punir tout la classe pour la bêtise commise par un seul d'entre eux.* » L'OTAN, dans cette comparaison, serait le professeur, et Milosevic le gamin fautif...

Pense-t-elle que des bombardements prolongés pourraient provoquer un retournement de l'opinion publique contre Milosevic ? Elle en doute. « *La Serbie va être dévastée, et Milosevic restera. Peut-être que si les bombardements s'étaient limités au Kosovo, la réaction des gens aurait été différente. Ils auraient peut-être réfléchi aux raisons de l'opération. Mais dès que les première sirènes ont retenti à Belgrade, les gens se sont dit : l'OTAN, ce sont des imbéciles qui*

avec l'OTAN, avec le monde entier... » Elle a payé 80 deutschemarks pour son voyage. Ce prix, ainsi que les frais de séjour en Hongrie, rendent inaccessible un tel voyage pour de nombreux étudiants. En même temps, elle affirme que « *de nombreux jeunes veulent se porter volontaires pour aller combattre* ». « *Les gens parlent peu des Albanais, de leurs problèmes : ils les détestent, parce qu'ils les tiennent responsables des bombardements* », dit-elle.

peu, ceux qui nous bombardent, on veut voir leur visage". *Pendant les concerts organisés dans le centre-ville, on a pu voir des pancartes où il était marqué :* "Descendez de vos avions si vous avez des couilles, après on verra !" »

Parmi ses amis, intellectuels et universitaires, elle a assisté à des revirements subits. « *L'un d'eux, qui avait aidé des gens à Sarajevo, qui avait ressenti de la honte après tout ce que les Serbes ont commis en Croatie et en Bosnie, m'a dit qu'il était content de voir que le centre*

amis commencent leurs phrases par "Dieu sait que je n'aime pas Milosevic, mais..." *et ils se rangent derrière le régime au nom d'une unité nationale.* »

Aujourd'hui, lorsqu'on téléphone à Belgrade pour contacter des personnes qui, à peine un mois plus tôt, étaient des opposants farouches et déclarés au régime de Slobodan Milosevic, il n'est pas rare de s'entendre dire : « *Je ne souhaite pas faire de commentaire, même anonymement.* » Peur des écoutes téléphoniques, peur de représailles si l'on dit le fond de sa pensée. Il est devenu difficile de départager, dans les discours, la part de propagande simplement répétée, et la part de sincérité. Quelques jours avant les frappes aériennes, un sociologue évoquait déjà cette peur : « *Si les bombardements commencent, ils* [le régime] *vont lâcher les chiens, les paramilitaires, et un jour peut-être je serai retrouvé mort...* »

Rencontrée devant un consulat, Slavica, employée d'un grand hôtel de Belgrade, a elle aussi fait le voyage vers Budapest, où elle espère être recrutée par une chaîne hôtelière internationale, et pouvoir émigrer. « *Mon frère, qui a vingt-six ans, voudrait aussi partir, mais il n'a pas le droit de quitter le*

Menaces contre les déserteurs serbes

La justice militaire a engagé une procédure contre 93 civils soupçonnés d'avoir *« sapé la capacité de défense du pays »*, a annoncé vendredi soir le commandant de la 3[e] Armée yougoslave dont dépend le Kosovo, le général Nebojsa Pavkovic. *« Soixante-deux personnes font l'objet d'une plainte pénale et 31 autres d'une demande d'enquête »*, a déclaré le général Pavkovic à la télévision serbe. Le général Pavkovic avait été promu en grade mercredi par Slobodan Milosevic. D'autre part, selon des sources françaises de renseignement, des affichettes seraient apparues dans plusieurs villes de Serbie, pour rappeler les obligations des conscrits et des réservistes et les sanctions auxquelles ils s'exposent s'ils s'y soustraient. Les autorités craignent des désertions. A ce jour, les armées yougoslaves comptent un fort pourcentage de recrues dans l'armée de terre (45 %), dans l'armée de l'air (11 %) et dans la marine (40 %) pour un service de quinze mois. Le système militaire yougoslave est par ailleurs fondé sur une forte participation de rappelés ou de volontaires au sein des milices locales.

Frappes sur la capitale

Danube
DORCOL
250 m
STARI GRAD
Save
NOVI BEOGRAD
CENTRE-VILLE
Place de la République
Assemblée nationale
Gare centrale
MINISTÈRES DE L'INTÉRIEUR SERBE ET YOUGOSLAVE
Rue Kneza Milosa
RFY
BELGRADE
SERBIE
ROUMANIE
MONTÉN.
KOSOVO
BULG.
ALBANIE
MACÉDOINE

L'OTAN a mal évalué les réactions des généraux serbes

Les plans d'intervention au sol présentés par les militaires de l'Alliance ont été écartés

UN DOCUMENT de cent soixante pages, émanant de l'OTAN, fixe les conditions d'engagement des pays qui contribuent à l'opération « Force alliée » au-dessus de la Yougoslavie. C'est en quelque sorte un contrat opérationnel entre eux, rédigé sur la base de frappes aériennes dites « phasées » et excluant des actions d'envergure au sol.

A ce jour, il a été suivi à la lettre, dit-on dans les milieux militaires, même s'il a subi des aménagements en cours de route à cause du mauvais temps, qui a retardé l'exécution de raids nocturnes puis diurnes contre des objectifs mais qui n'interdit pas, pour autant, le tir de missiles de croisière.

Ce contrat opérationnel est différent de celui qui avait été établi, à l'été 1998, pour faire baisser d'intensité l'offensive serbe au Kosovo, dont la menace d'exécution avait conduit Slobodan Milosevic à faire mine d'obtempérer en retirant, en octobre, une infime partie des 40 000 hommes déployés dans la province pour y maintenir son ordre. Ce premier plan prévoyait des frappes aériennes *« limitées »* contre quelques cibles.

A la même date, le Conseil atlantique, qui rassemble les ambassadeurs des pays membres de l'Alliance, a réclamé, par l'intermédiaire du comité militaire – qui réunit les chefs d'état-major – et de son état-major international, un concept d'opérations aux planificateurs de l'OTAN, à la tête desquels le commandant suprême allié en Europe (Saceur), le général américain Wesley Clark. Ce concept, destiné à formuler des scénarios, est soumis à l'approbation des gouvernements par le biais de la procédure dite *« de silence »*. Ce qui signifie qu'il est considéré comme adopté si un ou plusieurs pays ne lui opposent pas des observations. Or aucun des destinataires de ce concept n'a accepté la perspective de la pénétration de vive force et de l'occupation du terrain par des troupes terrestres au Kosovo, qui y figurait selon plusieurs modalités – de 100 000 à 300 000 hommes –, de manière à prendre préventivement en compte des réactions hostiles et agressives des armées yougoslaves contre des civils.

Cette éventualité de mener des opérations terrestres a été écartée. Chacun des pays concernés a même soupçonné – à tort ou à raison – que les états-majors avaient volontairement majoré leurs estimations d'effectifs pour que de tels scénarios soient d'office rejetés par les dirigeants politiques, sachant, pour certains d'entre eux qui ont besoin d'un vote de leur Parlement, qu'elle ne serait jamais entérinée par des élus.

Les pays membres de l'OTAN ont privilégié des frappes aériennes dites *« phasées »*, sur la base d'un consensus qui ne laissait pas d'autres choix. Sur l'insistance de certains de ces Etats, comme la France, les plans d'opérations, puis la réquisition des forces, placées sous contrôle opérationnel du général Clark, ont abouti à se mettre d'accord sur un nombre de cibles, leur localisation par grandes zones géographiques, la nature même de chaque objectif, les règles d'engagement, un minimum de dommages dits *« collatéraux »* au voisinage des cibles, l'organisation du commandement, et sur les différentes phases qui doivent marquer les étapes de la campagne de tirs. Le franchissement de l'une à l'autre de ces phases reste soumis à l'approbation, politique, du Conseil atlantique.

« GESTICULATION »

C'est ce contrat opérationnel qui a été développé sur cent soixante pages et qui constitue, à ce jour, la bible de l'OTAN en quelque sorte.

Le document instaure cinq phases dans les frappes aériennes. La phase 0, que tout état-major conçoit, officialise la « gesticulation » sous la forme – classique – d'un entraînement des forces au vu et au su de tout le monde, à proximité du théâtre des opérations, pour intimider l'adversaire éventuel. Puis lui succèdent trois phases, qui instaurent des attaques graduées selon leur rythme, leur intensité, le nombre des raids (missiles et avions) et la nature de leur ciblage : depuis la mise hors d'état de servir de la majeure partie de la défense aérienne, qui est un préalable pour acquérir la maîtrise du ciel, jusqu'à la frappe des centres de décisions étatiques et de leurs relais, destinée à faire vaciller le régime en place, en passant par des raids contre les forces au sol et les infrastructures militaires ou civiles dont elles usent en opérations. Il existe, enfin, une phase 4, qui est toujours envisagée dès le départ et qui organise le retrait du dispositif une fois la mission jugée achevée.

L'exécution de ce plan ne comprend pas, à proprement parler, de calendrier, puisqu'il se réajuste au fur et à mesure de ses résultats sur le terrain. Mais il peut être de l'ordre de plusieurs semaines : c'est au bout de six semaines de frappes aériennes, en Irak, que Saddam Hussein a baissé les bras, constatant que sa Garde présidentielle, sa propre protection et le fer de lance de son régime irakien, était en voie d'être désorganisée, puis « consommée » par quatre jours d'actions au sol.

A Rambouillet, lors des premières négociations, fin janvier et début février, les services alliés de renseignement ont donné l'alerte. L'armée yougoslave revenait en force au Kosovo, avec 40 000 hommes appuyés par 300 chars. Elle procédait au camouflage de ses installations, dissimulait des capacités sol-air afin de ne pas les exposer à des frappes de l'OTAN, s'efforçait de rendre mobiles certains de ses armements – notamment ses batteries de défense anti-aérienne, ses blindés et son artillerie sol-sol – et elle renforçait son dispositif militaire devant la frontière macédonienne.

SPÉCULATIONS

Mais, surtout, selon les mêmes analystes, l'armée serbe, les forces spéciales de sécurité, la police et les formations miliciennes qui la complètent étaient en train, au terme d'une préparation de longue date, d'agir ouvertement au Kosovo : elles attaquaient les éléments de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et s'en prenaient aux civils albanais.

Dans l'esprit des planificateurs de l'OTAN, les frappes aériennes sur le système répressif de M. Milosevic, qu'elles ont l'ambition de casser, devraient pouvoir faire réfléchir les généraux serbes. La destruction, ou la neutralisation, des forces ne peut laisser insensible un état-major duquel on attend, à l'OTAN, qu'il fera prendre conscience à son président qu'il risque de perdre progressivement l'outil sur lequel il s'appuie.

Ces spéculations se basent sur le fait que deux des généraux au sommet de la hiérarchie alliée, le général Clark et le général Klaus Naumann, qui préside le comité militaire, ont cru comprendre de leur rencontre, fin octobre 1998, avec le chef d'état-major des armées yougoslaves, le général Momcilo Perisic, que les forces serbes savaient, elles, qu'elles ne sortiraient pas indemnes d'une confrontation avec l'OTAN. Quelques jours plus tard, le général Perisic était « démissionné », avec d'autres généraux de l'armée de l'air et de la sécurité, par M. Milosevic.

Jacques Isnard

Bill Clinton appelle à la « patience »

Slobodan Milosevic veut *« vider le Kosovo de sa population et garder le territoire. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire en toute impunité »*, a déclaré le président Bill Clinton, vendredi 2 avril. Selon lui, *« les réfugiés qui sortent du Kosovo soutiennent fortement l'action entreprise par l'OTAN »*. Il a invité cependant les pays de l'Alliance à être *« patients »* dans leur attente du succès de l'opération.

Selon un sondage CBS diffusé vendredi, l'opinion publique américaine se montre moins réticente à l'idée d'un déploiement de troupes américaines au sol au Kosovo même si la majorité s'y oppose toujours. 41 % des personnes interrogées se disent favorables à l'envoi de troupes sur le terrain, contre 33 % quelques jours plus tôt. Le même sondage indique que quelle que soit leur opinion, deux tiers des personnes interrogées sont persuadées que des troupes seront déployées au Kosovo.

Trois phases dans les bombardements

Après la phase 1, qui a consisté à rendre le moins efficace possible la défense aérienne (les avions), la défense anti-aérienne (les missiles) et les radars qui leur sont associés, l'opération « Force alliée » est entrée dans la phase 2 de la planification initiale de l'OTAN, même si la phase 1 continue. La phase 2 s'en prend aux forces de répression yougoslaves, toutes catégories d'unités confondues, sur le terrain, en Serbie et au Kosovo, et à ce qui peut contribuer à leur disponibilité : des centres de commandement et de contrôle, des quartiers généraux et leur administration, des casernements, des infrastructures et la logistique (usines d'armement, bases et garnisons, stocks de munitions ou de pièces de rechange et dépôts d'essence). La phase 3, qui requiert une nouvelle approbation du Conseil atlantique, vise des installations à caractère plus politique, comme les sièges gouvernementaux, des sources d'énergie essentielles à l'activité économique, des équipements de transmissions étatiques et des stations de radio et de télévision.

Les Européens vont solennellement rappeler les objectifs de l'opération

BRUXELLES
de notre correspondant

Joachim Bitterlich, ambassadeur d'Allemagne auprès de l'OTAN à Bruxelles, devait présenter, samedi 3 avril devant le Conseil atlantique, un projet de déclaration rappelant solennellement les objectifs des opérations menées contre la République fédérale de Yougoslavie. L'Allemagne exerçant actuellement la présidence de l'Union européenne, ceci lui confère en effet le rôle de porte-parole des membres de l'UE au sein de l'Alliance.

Le contenu de cette déclaration ne constitue pas, selon les diplomates qui ont pu y avoir accès, une modification de la définition des objectifs affichés lors du déclenchement des frappes, le 24 mars. Elle exige toujours que le président Milosevic retire ses forces militaires et policières hors du Kosovo et qu'il signe un accord dont le texte de Rambouillet constituerait le cadre.

Pourquoi alors une telle initiative, alors que ces éléments sont rappelés jour après jour dans les briefings des porte-parole Jamie Shea et David Wilby ? Il semble qu'elle veuille constituer une réponse aux interrogations qui se posent dans les opinions publiques des pays engagés, où l'on entend des critiques sur le flou des « buts de guerre » de l'Alliance et sur la mainmise américaine un peu trop visible sur la conduite des opérations. Elle constituerait aussi, dans l'esprit de ses auteurs, le document qui rendrait visible cette unité soudée des dix-neuf pays membres de l'OTAN dans cette période critique.

L'annonce de la destruction des sièges des ministères serbe et yougoslave de l'intérieur au centre de Belgrade n'a surpris personne au siège de l'Alliance. Ces frappes avaient été annoncées le plus explicitement possible, jeudi 1er avril, par Jamie Shea, qui avait déclaré que devaient être détruits les *« lieux où se conçoivent, se décident et se planifient les opérations d'épuration ethnique au Kosovo »*.

Ces frappes spectaculaires devraient être suivies, si la météorologie le permet – on annonce une amélioration du temps sur le secteur au cours du week-end pascal –, par des attaques massives contre les troupes yougoslaves engagées sur le terrain. Ces attaques nécessitent des vols à basse altitude. Pour l'instant, a reconnu le général David Wilby, quelques hélicoptères et avions légers de l'armée yougoslave participent aux actions de répression contre les derniers bastions encore tenus par l'UCK : *« Il nous est impossible d'intervenir contre des appareils effectuant des missions de très courte durée sur de petites distances »*, a-t-il indiqué. En revanche, le porte-parole s'est déclaré satisfait des dégâts causés par les frappes précédentes, qui ont entravé l'approvisionnement en munitions et en carburant des unités serbes au Kosovo.

Luc Rosenzweig

Moscou reste prudent quant à un éventuel soutien militaire à Belgrade

MOSCOU
de notre correspondant

Outre une escalade verbale soigneusement maîtrisée, Moscou multiplie les signaux pour obtenir l'arrêt des opérations militaires de l'OTAN et le *« retour à un processus politique »*. Vendredi, les autorités russes ont mis en avant plusieurs informations allant dans le même sens : la Russie ne peut exclure d'aller au-delà d'un simple *« soutien politique »* à Belgrade et de lui fournir une assistance militaire.

Ainsi, la frégate Liman, équipée de systèmes de renseignements, a quitté, vendredi, le port de Sébastopol pour l'Adriatique. Une demi-douzaine d'autres navires de guerre devraient dans les jours qui viennent *« se rendre sur la zone de conflit »*, a ajouté l'état-major. La flotte du Nord a également débuté des manœuvres dans la mer de Barents. Par ailleurs, des sources militaires russes ont affirmé que les débris de l'avion furtif F-117, perdu en Serbie par l'OTAN, étaient d'ores et déjà à Moscou. Enfin, le ministère des situations d'urgence a annoncé qu'un premier convoi d'aide humanitaire de 1 600 tonnes devrait arriver à Belgrade *« vers le 7 avril »*.

La Russie paraît pourtant décidée à poursuivre son rôle de médiateur, malgré l'échec du voyage à Belgrade du premier ministre Evguéni Primakov. Ainsi, la demande d'aide militaire formulée, vendredi, par Slobodan Milosevic, qui recevait une délégation de parlementaires russes, a été accueillie fraîchement. Une telle aide *« est possible »*, a noté le chef d'état-major, Anatoli Kvachnine, qui ajoutait aussitôt : *« Elle dépend de la situation »*, laquelle *« n'impose pas la nécessité d'octroyer à la Yougoslavie une aide militaire d'urgence »*. Le Kremlin se montrait encore plus prudent, notant que les parlementaires russes *« n'ont aucun mandat »*.

Lors d'une conférence de presse, Igor Ivanov, ministre des affaires étrangères, a démenti des informations publiées, le 2 avril, par le quotidien *Kommersant*, faisant état de la fourniture à Belgrade de renseignements militaires sur les opérations de l'OTAN. *« C'est absurde »*, a insisté M. Ivanov, qui a aussi précisé que le départ de navires russes pour l'Adriatique était conforme *« aux traités internationaux »*.

PEU DE MOYENS

Depuis le début des opérations de l'OTAN, le président Boris Eltsine a fait savoir que *« la Russie ne se laissera pas entraîner dans un conflit militaire »*. Le pays ne devrait pas briser l'embargo sur la livraison d'armes à la Yougoslavie instauré par les Nations unies pour une autre raison : il ne cesse de répéter que l'ONU est seule habilitée à résoudre la crise du Kosovo. Vendredi soir, M. Primakov s'entretenait par téléphone avec son secrétaire général, Kofi Annan.

Iouri Loujkov, maire de Moscou, et Alexandre Lebed, gouverneur de Krasnoïarsk, ont tous deux appelé à fournir *« une assistance militaire et technique »* à la Yougoslavie. Mais les partis représentés à la Douma se montrent plus évasifs. Le Parti communiste demeure désormais silencieux à ce sujet, après avoir prôné *« l'envoi de volontaires pour aider nos frères serbes »*.

Moscou préfère mettre en avant ses initiatives diplomatiques, même si sa demande d'une réunion des ministres des affaires étrangères des pays du G7 et de la Russie n'a suscité qu'un intérêt poli dans les capitales occidentales. *« La menace d'extension régionale et internationale de la crise a augmenté, la situation menace tout le monde »*, a déclaré, vendredi, Igor Ivanov. La Russie tient surtout à faire savoir qu'elle n'acceptera pas une intervention terrestre, dont M. Ivanov estime qu'elle *« est en préparation »*. *« L'OTAN crée une catastrophe humanitaire avec ses bombardements*, a-t-il ajouté, *puis elle lance une opération terrestre pour prévenir cette catastrophe... cherchez la logique. »*

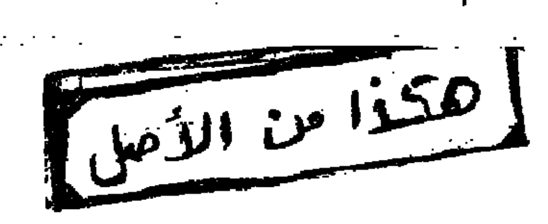
En-dehors de la voie diplomatique, la Russie dispose de peu de moyens de peser fortement dans ce conflit. Un ancien responsable des forces de défense anti-aérienne explique, dans le journal gouvernemental *Rossiskaïa gazeta* du 3 avril, qu'une aide militaire à Belgrade coûterait au bas mot *« cinq milliards de dollars »* (4,7 milliards d'euros). Et la crise diplomatique qui s'ensuivrait avec les Etats-Unis et l'Europe aurait des conséquences autrement plus lourdes.

L'opinion publique russe n'est d'ailleurs pas prête à ce que les autorités s'engagent dans cette voie. Les sondages publiés ces derniers jours montrent que 90 à 93 % des personnes interrogées sont opposées aux opérations militaires de l'OTAN, jugée responsable de la guerre et de la catastrophe humanitaire du Kosovo. Mais, dans le même temps, 9 % seulement, selon l'institut VTsiom – voire 3 % selon une étude publiée par *Kommersant* –, se disent favorables à une aide militaire directe à la Serbie. Dans ces deux sondages, près de 60 % des personnes interrogées estiment que la Russie doit *« jouer un rôle pacifique et de médiateur »* et faire pression sur l'ONU.

François Bonnet

Le « Liman », un navire espion russe

Le bâtiment hydrographique *Liman*, que la marine russe envoie en Adriatique et qui pourrait arriver sur zone dimanche 4 avril, déplace 1 540 tonnes à pleine charge, emporte un équipage de 56 hommes, et il a besoin d'être ravitaillé au bout de trente-cinq jours pendant lesquels il est autonome. Le *Liman* appartient, en réalité, à la catégorie des navires collecteurs de renseignements, fort actifs avant les années 90 pour la surveillance des bases d'accueil des sous-marins occidentaux. Il exécute des missions de détection et d'analyse des émissions radioélectriques (les transmissions) et électromagnétiques (les radars). Il pourrait donner l'alerte aux Serbes. Cependant, il devra casser – ce qui n'est pas un travail facile – le cryptage des communications alliées, qui permet à un avion-radar de guider les raids aériens sans que ses ordres puissent être décodés. D'autre part, le *Liman* n'a pas de radar de veille aérienne, qui lui aurait été indispensable pour détecter les vols de l'OTAN.



L'afflux des réfugiés kosovars prend des proportions dramatiques en Albanie et en Macédoine

L'OTAN ordonne à ses troupes d'aider les organisations humanitaires

Selon l'OTAN, 634 000 personnes, soit le tiers de la population kosovare, auraient été poussées à fuir leurs foyers depuis le début de l'offensive serbe au Kosovo. Gouvernements et organisations humanitaires affrontent de graves problèmes d'organisation pour accueillir ces réfugiés. Un conseil spécial des ministres européens des affaires étrangères se tiendra le 8 avril à Bruxelles pour examiner la situation.

CONFRONTÉES au *« plus grand exode de réfugiés en Europe depuis la guerre en Bosnie »*, selon le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Sadako Ogata, la communauté internationale et les organisations humanitaires ont paru débordées, vendredi 2 avril, par *« l'expulsion systématique des Albanais du Kosovo »* opérée par les forces serbes. *« Notre capacité de réponse est dépassée par l'ampleur des expulsions »*, a ajouté Mme Ogata. Selon le bilan diffusé par le HCR, vendredi en début d'après-midi, *« au moins 230 000 Albanais du Kosovo »* avaient été poussés hors de la province depuis dix jours.

Près d'un tiers de la population du Kosovo, soit 634 000 civils, ont été chassés au cours des douze derniers mois, a pour sa part annoncé le porte-parole de l'OTAN, James Shea, dont 350 000 restent bloquées au Kosovo. *« Nous sommes en train d'assister à un phénomène que nous n'avions pas vu en Europe depuis la seconde guerre mondiale »*, a renchéri le porte-parole de l'OSCE en Albanie, Andrea Angeli, en ajoutant qu'*« il sera vraiment difficile de faire face »*. A Genève, un porte-parole du HCR, Paul Stromberg, a expliqué que le problème était surtout logistique : *« Il y a une bousculade normale dans les premiers jours d'une urgence et dans quelques jours l'acheminement se fera mieux »*.

En Albanie, principal pays touché par l'exode, 120 000 personnes se sont réfugiées depuis dix jours, selon le recensement du HCR. Pour la seule journée de jeudi, 20 500 personnes ont pénétré dans le pays par le poste-frontière (nord) de Morina, a précisé l'OSCE. Tirana a lancé un véritable SOS en faveur d'une aide étrangère. *« Nous avons perdu le contrôle de la situation, c'est une catastrophe »*, a estimé le ministre albanais de l'information, Mussa Ulqini, en regrettant que le HCR *« ait prévu l'exode des Kosovars en Macédoine »* sans envisager, en dépit des mises en garde, le raz-de-marée humain qui touche son pays.

Sur place, les membres de plusieurs organisations d'aide humanitaire ont aussi critiqué le HCR, en lui reprochant de ne pas prendre la direction des opérations. La capitale albanaise est envahie par les réfugiés et le gouvernement a annoncé la fermeture de toutes les écoles du nord du pays afin de loger les nouveaux arrivants. De nouveaux camps ont été installés dans le sud de l'Albanie.

En Macédoine, dont les autorités ont estimé avoir atteint le seuil maximum d'accueil de réfugiés, 70 000 personnes sont arrivées en dix jours, toujours selon le HCR. Jeudi, 40 000 réfugiés, provenant essentiellement de Pristina, ont pénétré dans le pays ou sont restés bloqués aux postes-frontières. L'aide, *distribuée par des organisations locales* sous le contrôle de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, arrive au compte-goutte. Au Monténégro, qui forme, avec la Serbie, la République fédérale de Yougoslavie, le nombre des personnes déplacées s'élève à plus de 30 000. Quelque 7 500 personnes se sont réfugiées depuis dix jours en Bosnie.

Devant la gravité de la situation, l'OTAN a ordonné, vendredi, à ses forces présentes en Macédoine et en Albanie de se mettre à la disposition des organisations humanitaires pour venir en aide aux réfugiés. Les ambassadeurs de l'OTAN ont demandé au général britannique Michael Jackson, le commandant de la force d'avant-garde dans la république de Macédoine, *« de faire ce qu'il peut, dans la limite de ses moyens et de ses capacités, pour utiliser les soldats de l'OTAN afin de venir en aide aux réfugiés »*, a indiqué le porte-parole de l'Alliance, Jamie Shea, au cours de son point de presse quotidien à Bruxelles.

L'OTAN dispose en Macédoine de 12 000 hommes qui avaient été envoyés l'an dernier aux fins de protection des observateurs de l'OSCE (Organisation de sécurité et *de coopération en Europe*) chargés de vérifier l'application des premiers accords de cessez-le-feu. Une équipe du quartier général du flanc Sud de l'OTAN en Europe est également sur place en Albanie pour évaluer les moyens à mettre en place. En outre, plusieurs armées occidentales participent déjà aux secours.

Les Français viennent d'envoyer quatre Transall dans la région pour assurer des transports. Les Américains apportent des vivres. L'Italie dispose d'un bataillon en Albanie pour aider les réfugiés.

A l'initiative de l'Allemagne, les ministres des affaires étrangères des Quinze tiendront, le 8 avril à Bruxelles, un conseil spécial consacré à la situation. Emma Bonino, la Commissaire européenne chargée de l'action humanitaire, qui revient d'une visite en Albanie et en Macédoine, a appelé l'Union européenne à mobiliser ses moyens. « ECHO », l'organe d'action humanitaire de la Commission, a dégagé 12 millions d'euros. Mme Bonino va demander que des réserves budgétaires soient rendues disponibles. Elle réclame également davantage de personnels.

Pour ne pas prêter la main, même indirectement, au « nettoyage ethnique » voulu par les autorités serbes, la Commissaire européenne insiste sur la nécessité d'œuvrer pour que les réfugiés puissent rentrer le plus vite possible chez eux. A ses yeux, un tel retour n'est possible que si une présence militaire occidentale donne des garanties suffisantes contre les exactions des milices serbes. De manière implicite, mais néanmoins parfaitement claire, elle s'est prononcée en faveur d'une intervention militaire terrestre de l'OTAN au Kosovo afin d'y créer des « zones de sécurité » où il serait possible d'assister les Kosovars qui n'ont pas encore fui ou été expulsés *(lire ci-contre)*. *« Si nous voulons ouvrir un espace humanitaire, conformément à ce que prévoient les conventions de Genève, il nous faut une protection armée,* a-t-elle dit, *afin que ne se répètent pas les événements de Srebenica ou de Gorazde »* (enclaves de Bosnie vidées de leur population, où plusieurs milliers d'hommes furent assassinés par les Serbes en juillet 1995).

Ph. L.

La ville de Pristina systématiquement vidée de sa population

Envoyé spécial du *Los Angeles Times*, Paul Watson est l'un des très rares correspondants de presse occidentaux encore présents à Pristina. *« A l'heure même* [jeudi 1er avril] *où, à Belgrade,* [Ibrahim] *Rugova apparaissait, souriant, aux côtés de M. Milosevic*, écrit-il dans l'édition de vendredi, *le leader yougoslave intensifiait son règne de terreur brutale à Pristina. La police serbe, les soldats et les groupes paramilitaires continuent d'opérer en équipes, allant de porte de porte et chassant les Albanais du Kosovo de leurs maisons, afin de les embarquer dans des trains en direction de la frontière macédonienne. Mercredi, après la marche de 7 000 Albanais forcés de traverser la ville en direction de la gare, les habitants avaient fui le quartier presque vide de Vranjevac en petits groupes de vingt à trente. A la gare, des centaines d'Albanais ont passé la nuit à camper sur la pelouse, effrayés par les explosions des bombes de l'OTAN et le bruit de véhicules transportant les paramilitaires serbes dans les rues sombres. »*

L'exode pousse les alliés à réviser leur stratégie

La création de « zones de sécurité » au Kosovo pourrait déboucher sur l'instauration d'un véritable « protectorat » international

***TOUTES** les questions tournent* autour du même thème : faut-il envoyer des troupes au sol au Kosovo ou s'en tenir aux frappes aériennes sur la province et l'ensemble de la Serbie, y compris la capitale Belgrade, commencées depuis le 25 mars ? A l'OTAN comme à Washington, la réponse officielle n'a pas varié : on continue. *« Il existe une bonne chance de remplir notre mission avec les moyens que nous avons déployés »*, a déclaré, vendredi 2 avril, Bill Clinton devant les journalistes. Le président américain a répété qu'il n'était pas question d'envoyer des forces terrestres *« dans un environnement non permissif »*.

La Maison Blanche et le département d'Etat se sont efforcés ensuite de faire l'exégèse de ses propos et de dissiper l'impression qu'il y ait eu un *« glissement »* dans la position américaine. L'*« environnement permissif »*, a expliqué le porte-parole du département d'Etat, est décrit dans le projet de Rambouillet, avec d'une part un accord politique et d'autre part le retrait partiel des forces serbes du Kosovo. Ces conditions sont toujours valables. Comme l'a répété le porte-parole de la Maison Blanche, nous en sommes *« seulement »* à une semaine de bombardements : il faut laisser le temps de mener la campagne jusqu'au bout.

MENACES SUR LE MONTÉNÉGRO

Au-delà de cette position officielle, cependant, deux considérations amènent les responsables alliés à s'interroger de plus en plus ouvertement sur la pertinence de la stratégie suivie jusqu'à *maintenant par l'OTAN. Il* s'agit de l'exode massif des réfugiés kosovars, à quoi s'ajoutent les risques de déstabilisation du Monténégro, la petite République qui, avec la Serbie, constitue ce qu'il reste de la Yougoslavie fédérale. Les alliés craignent que les changements opérés par Slobodan Milosevic dans la hiérarchie militaire au Monténégro soient le prélude à un coup d'Etat pour renverser le président Djukanovic, qui a pris ses distances avec l'homme fort de Belgrade. L'OTAN a assuré qu'elle ne laissera pas M. Milosevic chasser un président démocratiquement élu sans préciser les moyens qui seraient éventuellement employés. Sans doute ne s'en tiendrait-elle pas à une condamnation verbale.

Mais la stabilité de toute la région est surtout menacée par l'exode massif des réfugiés kosovars qui affluent en Albanie, en Macédoine et au Monténégro. Bien que des chiffres exacts soient difficiles à établir, ils seraient près de 300 000 à avoir quitté la province dans les dernières semaines.

Les responsables alliés insistent sur le fait que l'exode avait commencé bien avant les frappes de l'OTAN. Avec les personnes déplacées qui errent encore à l'intérieur du Kosovo, quelques 600 000 personnes auraient ainsi perdu leur foyer.

Avec des économies faibles et des gouvernements fragiles, l'Albanie et la Macédoine ont du mal à faire face à ces vagues migratoires. Le secrétaire d'Etat-adjoint, Strobe Talbott, a entrepris une tournée dans la région pour inciter d'autres pays comme la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie à accueillir des Kosovars, sans grandes chances d'être entendu.

La réponse à l'exode est pour l'instant humanitaire. Les institutions internationales et les ONG cherchent à parer au plus pressé. L'OTAN met une partie de ses moyens à leur service pour transporter *les vivres, les médicaments* et les abris de fortune. Des éléments de la force d'extraction de l'OTAN, qui sont l'arme au pied en Macédoine depuis le mois de décembre, participent à l'opération.

A l'origine, cette force, commandée par le général français Marcel Valentin, devait extraire, en cas de besoin, les vérificateurs non armés envoyés par l'OSCE au Kosovo. Ceux-ci ont quitté la province sans encombre après la rupture des négociations entre les Serbes et la communauté internationale. Entre-temps la force d'extraction s'était transformée pour constituer les premiers éléments de la KFOR, qui aurait été chargée de surveiller l'application des accords de Rambouillet. Elle compte actuellement quelque 11 000 hommes, dont 2 400 Français.

LA PARTITION REJETÉE

Si l'exode doit être arrêté, si l'objectif est, comme l'a déclaré vendredi Bill Clinton, de permettre aux Kosovars de retourner chez eux, l'humanitaire ne suffit pas. Que faire alors ? Une idée, soutenue par Emma Bonino, la commissaire européenne chargée des affaires humanitaires, serait de créer un corridor ou des zones de sécurité dans le sud du Kosovo protégés par des soldats de l'OTAN. Un tel plan nécessiterait un déploiement de forces relativement modeste (environ 20 000 hommes) et pourrait être réalisé par les Européens, avec un appui logistique américain, après deux semaines de préparatifs, à partir de la force de l'OTAN en Macédoine.

Selon le *New York Times*, la création d'un véritable « protectorat » ferait l'objet de discussions entre Occidentaux, mais elle supposerait que les frappes aériennes aient auparavant réduit le potentiel de résistance des forces serbes au Kosovo. Les réfugiés pourraient alors être réinstallés dans cette partie « libérée » de la province. La formule du « protectorat » a l'avantage d'écarter pour un temps l'hypothèse de l'indépendance du Kosovo ; elle a l'inconvénient d'entériner de fait la partition de la province, que le porte-parole du département d'Etat a, vendredi encore, catégoriquement rejetée.

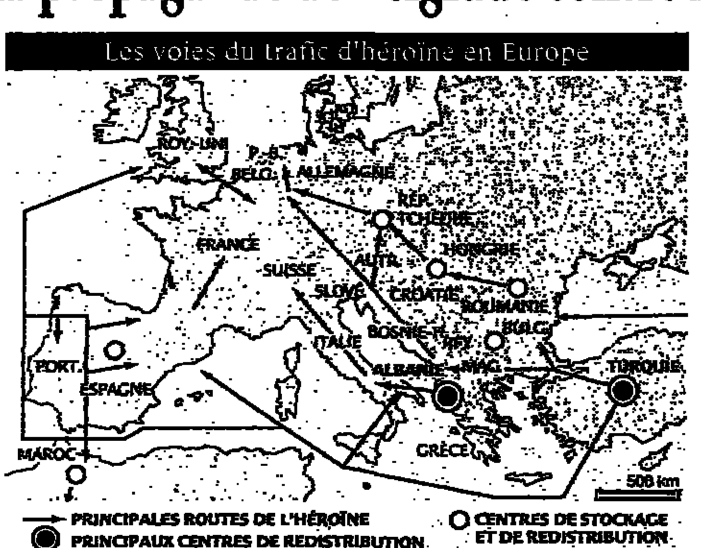
Daniel Vernet

Les réseaux albanais de l'héroïne, la propagande de Belgrade contre l UCK et la réalité

LA PROPAGANDE du régime de Belgrade affirme, avec une rare constance, que l'Armée de libération du Kosovo (UCK) est financée par le trafic d'héroïne. *« Une partie de l'argent de la drogue sert à financer la création d'une République du Kosovo, à l'achat d'armes et à l'armement de divers groupes terroristes »*, écrivait le quotidien *Politika*, proche de Slobodan Milosevic, dans son édition du 20 juillet 1997. Bien moins catégorique, en raison du manque de preuves, la communauté des services de sécurité et de renseignement en Europe occidentale a cependant de sérieuses raisons de s'interroger.

Il est incontestable que les groupes criminels albanophones – du Kosovo, de Macédoine et d'Albanie – sont devenus des acteurs importants du marché européen de l'héroïne. Leur montée en puissance, depuis le début de la décennie, les place juste derrière les traditionnelles *mafyas* turques. Le 25 mars, au lendemain du déclenchement de la guerre, les experts de l'Office européen de police (Europol) ont ainsi participé à une réunion, programmée de longue date, sur les *« réseaux kosovars de trafics de stupéfiants »*. Dans un rapport de novembre 1997, Interpol soulignait que *« les Albanais du Kosovo détiennent une part majeure du marché de l'héroïne en Suisse, en Autriche, en Allemagne, en Hongrie, en République tchèque, en Norvège, en Pologne et en Belgique »*. Quatorze pour cent des revendeurs interpellés sur le continent en 1997 ont été des albanophones (contre 30 % de ressortissants turcs).

Tout au long des années 1990, les démantèlements de réseaux albanais se sont multipliés, principalement en Suisse et en Allemagne, où vivent la majorité des Albanais installés en Europe. L'Office fédéral de la police helvétique estime que 80 % du marché local de l'héroïne est contrôlé par des Albanais. En 1997, la police de Zurich a interpellé une trentaine d'Albanais du Kosovo et de Macédoine, saisissant 137 kilos d'héroïne et 754 000 francs suisses. Les profits étaient recyclés en Macédoine, dans l'achat de restaurants, d'entreprises et d'immeubles, selon les enquêteurs.



Citant les investigations de la cellule anti-mafia du parquet de Milan, une récente enquête du journal italien *MicroMega* (reproduite dans *Courrier international* du 11 mars) a souligné, de son côté, l'existence d'alliances entre les réseaux albanais et les mafias du sud de la péninsule italienne. Le trafiquant kosovar Agim Gashi avait ainsi participé, la veille de son arrestation, en mars 1998, à une manifestation albanaise devant l'ambassade américaine à Rome.

COMPTES SOUS SÉQUESTRE

Cependant, aucune affaire d'envergure n'a pour autant démontré que le mouvement indépendantiste albanais aurait organisé son financement par le trafic, assure-t-on aujourd'hui dans les milieux européens du renseignement. Comme l'écrit le journaliste Nicolas Miletitch, dans son livre *Trafics et crimes dans les Balkans* (PUF, octobre 1998), *« il n'existe guère de preuves convaincantes que les indépendantistes albanais du Kosovo soient financés par l'argent de la drogue »*. Même si l'agence américaine de lutte contre la drogue (DEA) avait, dès 1995, estimé, en termes prudents, *« possible que certains membres de la communauté albanaise de souche dans la région serbe du Kosovo se livrent au trafic de drogue afin de financer leurs activités séparatistes »*.

Au début de la décennie, a encore nuancé en octobre 1998 le rapport annuel de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD, une ONG basée à Paris), *« les trafics des "patriotes" portaient généralement sur des quantités réduites de drogue (quelques kilos) destinées à acheter des armes acheminées au Kosovo »*. Or le pillage généralisé des casernes et des entrepôts militaires en Albanie, lors des insurrections de 1997, a depuis largement permis aux divers groupes militaires des Balkans de s'équiper à bon prix dans la région. *« Au point que, désormais, tout en réclamant des armes pour leur cause, les Kosovars en sont devenus également exportateurs »*, relève l'OGD.

L'ampleur des collectes de fonds organisées ces derniers temps par des associations liées au Kosovo n'en intrigue pas moins les polices européennes. Ces collectes, réalisées auprès des diasporas albanaises en Amérique du Nord, en Australie et en Europe, ne dissimulent-elles pas des sommes d'origine douteuse ? En août 1998, la justice suisse a ainsi saisi deux comptes bancaires gérés par des Kosovars, pour s'assurer que leurs fonds ne provenaient pas d'un trafic d'armes, animé par des Albanais, qui venait d'être démantelé. Le premier compte, celui de l'association Fonds pour le Kosovo, était crédité de 8 millions de francs suisses (5 millions d'euros) ; il se situait *« plutôt »* du côté de la Ligue démocratique du Kosovo du dirigeant modéré Ibrahim Rugova, selon les enquêteurs. Crédité de 600 000 francs suisses (380 000 euros), le second appartenait à l'organisation Appel de la patrie, réputée plus proche de l'UCK. Il est toujours placé sous séquestre.

Erich Inciyan

exode pousse les alliés
réviser leur stratégie

En Allemagne, la coalition de gauche fait bloc malgré les états d'âme des Verts

Seuls les ex-communistes de l'Est expriment leur refus des bombardements de l'OTAN

Dans un pays où toute intervention de l'OTAN soulevait, il y a quelques mois encore, des débats passionnés, le gouvernement de coalition de gauche a su gérer jusqu'ici un remarquable consensus en faveur des opérations alliées au Kosovo et de la participation des forces allemandes. Mais un réflexe anti-OTAN subsiste dans les Länder de l'ex-RDA, où les communistes représentent un cinquième de l'électorat.

BONN
de notre correspondant

Fait exceptionnel à Bonn, le chancelier Gerhard Schröder (social-démocrate, SPD) devait tenir samedi 3 avril en début d'après midi, en plein week-end pascal, une conférence de presse, sur la situation au Kosovo, entouré de son ministre des affaires étrangères, le Vert Joschka Fischer et son ministre de la défense, Rudolf Scharping (SPD). Alors que des soldats allemands sont au combat pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, le chancelier veut montrer à la population combien la guerre au Kosovo est grave, et qu'il n'est pas parti, comme prévu, en vacances.

Vendredi 2 avril, l'Allemagne a pris une initiative politique à l'OTAN, qui devait conduire, samedi, l'Alliance atlantique à faire une déclaration politique, réaffirmant le bien-fondé de son action en Yougoslavie, rappelant la gravité de la situation des réfugiés et ses conditions pour un cessez-le-feu *(lire page 3)*. Le gouvernement social-démocrate et Vert s'efforce de légitimer politiquement son action contre Belgrade, avec succès semble-t-il, puisque selon l'institut Forsa, 62 % des Allemands sont favorables aux frappes de l'OTAN.

Depuis plusieurs jours, M. Fischer rappelle que l'expulsion des Albanais du Kosovo fait partie d'un plan programmé depuis longtemps par M. Milosevic, alors que l'opinion publique peut avoir le sentiment que ce sont les bombardements de l'OTAN qui ont déclenché la catastrophe.

RISQUE DE DÉSAVEU

L'intervention devant la presse de M. Schröder a lieu alors que le week-end de Pâques est dans toutes les villes d'Allemagne l'occasion des marches pacifistes dites « de la paix ». Tombées en désuétude depuis la fin de la guerre froide, celles-ci devraient connaître un regain d'intérêt, dix jours après le début des bombardements en Yougoslavie. La base du parti Vert, partenaire de coalition de M. Schröder, est en proie à de nombreux doutes. Devant la pression des militants, sa direction a décidé vendredi de convoquer pour le 13 mai un congrès exceptionnel.

Cette date lointaine permet d'éviter un débat houleux immédiat, à l'issue duquel la direction du parti risquerait d'être désavouée par la base, comme ce fut le cas au congrès de Magdebourg en mars 1998... à propos de l'envoi d'unités de la Bundeswehr en Bosnie. La situation en Allemagne n'a toutefois rien à voir avec celle de la France, où plusieurs ministres de Lionel Jospin multiplient les déclarations hostiles à l'intervention de l'OTAN. La solidarité des ministres Verts avec le gouvernement Schröder est sans faille ; des pacifistes « purs et durs », comme le député Angelika Beer, ont approuvé l'intervention contre Belgrade. Parmi les personnalités connues, seul le député Vert de Berlin Hans-Christian Ströbele a pris la tête de la contestation ; il a apporté une pétition de 500 personnes, la plupart inconnues selon le *Berliner Zeitung*, demandant l'arrêt du soutien à la *« politique aventureuse de l'OTAN »*.

En réalité, le débat de fond chez les Verts a déjà été tranché lors des massacres de Bosnie, quand les pacifistes se sont aperçus, selon l'expression du député cofondateur des Verts, Helmut Lippelt, que *« la morale n'était pas du côté de la non-intervention »*. L'ancien secrétaire du parti chrétien-démocrate (CDU), Heiner Geissler, a récemment décrété que le pacifisme était mort. Déchirés entre leur combat pour les droits de l'homme – l'aide aux Albanais – et leur antimilitarisme hérité de la guerre froide, les dirigeants Verts choisissent, avec Joschka Fischer, les droits de l'homme. L'aile gauche du parti, qui constate que la situation au Kosovo a empiré depuis le début des bombardements, a cependant appelé, vendredi, le gouvernement à tout faire pour trouver une solution politique au conflit.

Le cheval de bataille pacifiste a été repris en partie par les ex-communistes du PDS. La population de l'ancienne RDA, moins dévouée aux Américains et où le PDS recueille plus d'une voix sur cinq, est, selon Forsa, favorable à 50 % seulement aux bombardements, contre 75 % à l'ouest du pays.

Avec le SPD, les Verts découvrent que les bombardements sur la Yougoslavie, en faveur desquels ils avaient voté en octobre 1998 sans trop d'états d'âme, ne sont pas une simple formalité permettant de mettre au pas M. Milosevic. Car au sein du gouvernement Schröder, la déception est immense de voir comment les choses tournent. Un ministre social-démocrate reproche à l'OTAN de ne pas avoir prévu les conséquences de ses bombardements. *« Quand on joue aux échecs, on pense plusieurs coups à l'avance »*, déplore-t-il. Mais chacun juge qu'au regard de la situation humanitaire, il fallait intervenir, même si les conséquences n'étaient pas toutes prévisibles.

DIABOLISATION NÉCESSAIRE

Face à la riposte inattendue de M. Milosevic, le gouvernement s'efforce de justifier son action. Le ministre de la défense Rudolf Scharping s'est livré à des surenchères verbales employant à dessein le vocabulaire du IIIe Reich, parlant de *« génocide »* *(Völkermord)*, puis de *« camp de concentration »*. Son collègue Joschka Fischer a parlé de *« guerre ethnique »*, comparé la politique de Milosevic à celle *« des années 30 et 40 »*, et a fait des allusions directes à Munich pour justifier l'intervention de l'Allemagne.

Ces propos font certes partie de la diabolisation nécessaire de Milosevic. Mais au fond, ils ne visent pas à comparer le dirigeant serbe à Hitler. Leur objectif est de justifier moralement le devoir impérieux des Allemands d'intervenir, alors que les démocraties européennes n'ont pas su, en leur temps, empêcher les nazis de commettre leurs crimes. Le grimage du chancelier Schröder en Hitler par des manifestants serbes en Allemagne a été jugé particulièrement blessant, les Balkans ayant, il est vrai, été le lieu d'exactions particulièrement horribles des nazis pendant la deuxième guerre mondiale.

Pendant la durée du conflit, le gouvernement a absolument besoin de conserver l'appui de la population et de la classe politique, d'autant qu'un vote du Bundestag est indispensable si le gouvernement veut aller plus loin que des bombardements aériens. Cet appui ne fait, pour l'heure, pas défaut, mais Belgrade n'a guère eu l'occasion de présenter aux médias les victimes civiles des bombardements de l'OTAN, tandis qu'aucun soldat allemand n'est mort au combat ou n'a été fait prisonnier. L'opposition de droite a apporté son soutien sans faille au gouvernement, mais l'ancien ministre de la défense Volker Rühe (CDU) a déjà rappelé son opposition à l'envoi de troupes au sol.

L'ancien maire (SPD) de Hambourg Hans-Henning Voscherau craint aussi que l'OTAN ne soit *in fine* obligée d'envoyer des troupes au sol. *« Ce serait la guerre. Je considère totalement inacceptable, au regard des expériences de la deuxième guerre mondiale, d'envoyer là bas des troupes au sol allemandes »*, a déclaré fin mars M. Voscherau au quotidien *Die Welt*. *« Et le gouvernement pense de même »*, affirmait-il. Les hésitations de l'OTAN sur ce sujet et les délais nécessaires à une telle intervention devraient permettre aux Allemands de rester le plus longtemps possible solidaires de leurs alliés.

Arnaud Leparmentier

DÉPÊCHES

AVION FURTIF

■ Des éléments du bombardier furtif F-117 abattu en territoire serbe ont déjà été cédés à la Russie, selon l'agence Interfax. Ces pièces auraient été acheminées par avion vers la Russie, précise-t-on de sources proches du ministère de la défense et de l'état-major russes. Le ministre yougoslave de la défense, Pavle Bulatovic, avait fait savoir, vendredi 2 avril, que son pays était disposé à donner une partie de l'épave du F-117 *« à l'armée et aux institutions scientifiques russes »*. Toutefois, selon un spécialiste militaire, la boîte noire de l'appareil est conçue pour s'autodétruire en cas de crash. – *(Reuters.)*

GOUVERNEMENT

■ Un responsable politique de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), Hashim Thaqi, a annoncé, vendredi 2 avril, la composition d'un nouveau *« gouvernement »* kosovar dont les principaux postes ont été attribués à des membres de l'UCK, selon la télévision albanaise. Dans ce gouvernement, il y a deux postes de *« vice-premiers ministres »*, dont l'un revient au Mouvement démocratique unifié (LBD) et l'autre au parti du chef modéré Ibrahim Rugova (LDK) et dont le titulaire n'a pas été encore désigné. Hashim Thaqi était le coordonnateur de la délégation des Albanais du Kosovo aux négociations de Rambouillet. – *(AFP.)*

RUGOVA

■ Bairam Gecaj, le porte-parole à Londres de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), dont Ibrahim Rugova est le président, a affirmé, vendredi 2 avril à la BBC, que le dirigeant albanais devait avoir agi *« sous la contrainte ou il était drogué »*, lorsqu'il est allé rencontrer Slobodan Milosevic à Belgrade jeudi. *« Nous pensons que ces images de télévision peuvent avoir été trafiquées et si elles ne l'ont pas été, nous ne pouvons pas oublier que Rugova est un prisonnier, un otage, comme beaucoup d'Albanais, comme les soldats américains »*, a dit Bajram Gecaj. Les Serbes *« utilisent toutes les méthodes possibles pour arriver à leurs fins. Sa famille est avec lui. Ils ont pris en otage sa famille. Nous le considérons comme notre dirigeant, mais tant qu'il est entre les mains des Serbes, ce qu'il dit n'a pas de valeur pour nous »*, a dit M. Gecaj.

KOSOVARS TRAQUÉS

■ Selon des photographies de reconnaissance aux mains d'officiels de l'OTAN, 70 000 Albanais de souche sont actuellement encerclés et harcelés par les tirs d'artillerie de trois brigades de l'armée yougoslave dans la vallée de Pagarusa à 50 kilomètres au sud-ouest de Pristina, le chef-lieu du Kosovo.

ENNEMIS

■ Le vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, a appelé, vendredi 2 avril, les Yougoslaves à ne pas s'en prendre aux étrangers et à leurs représentations, dans une déclaration citée par l'agence officielle Tanjug. *« Aucune institution étrangère à Belgrade, en particulier celles représentant les pays dont les gouvernements ont décidé d'agresser la Yougoslavie, ne doit être l'objet de notre colère, même si celle-ci est justifiée »*, a-t-il déclaré. *« Les journalistes étrangers, les diplomates, les hommes d'affaires (...) ne sont pas nos ennemis »*, a poursuivi M. Draskovic, en désignant comme *« ennemis »* ceux *« qui ont donné l'ordre de commettre une agression brutale contre notre pays »*. Les centres cuturels américain, français, britannique et allemand, ainsi que les bureaux de la compagnie Air France, ont été complètement saccagés. Les ambassades du Canada, d'Italie et d'Albanie, ainsi que deux restaurants américains McDonald ont été endommagés depuis le début des frappes, le 24 mars.

la réalité

Les communistes italiens en « dissidence responsable »

ROME
correspondance

Personne n'emploie le mot crise ici. Mais les ministres communistes devaient passer à une *« dissidence responsable »*, nouveau terme d'un jargon politique qui n'a jamais été avare de fantaisie. Il s'agit pour les communistes italiens de se démarquer dans une coalition de centre-gauche qui, malgré ses états d'âme, soutient l'action de l'OTAN. Quitter le gouvernement mais pas la majorité. Se mettre en quelque sorte « en veilleuse » en attendant que passent les vents de guerre. La décision devait être prise samedi 3 avril, au cours de la réunion des instances dirigeantes du Parti des communistes italiens (PdcI), scission de Rifondazione, mais elle pourrait ne devenir effective qu'après Pâques pour donner encore quelques jours au président du conseil, Massimo D'Alema.

Les communistes attendent un geste, une disponibilité au dialogue. Le chef du gouvernement a fait le premier pas en se déclarant intéressé par la demande de la Russie d'une réunion du G8 et est convaincu de la nécessité de soutenir les initiatives de paix du Vatican. Un signal qui pourrait suffire pour l'instant aux communistes pour rester, même si c'est d'une façon critique.

L'action armée contre la République fédérale de Yougoslavie ne pouvait pas ne pas faire éclater les contradictions à l'intérieur de la coalition de centre-gauche, mais c'est naturellement le parti d'Armando Cossutta qui se trouve dans la position la plus délicate. Concilier le pacifisme à tout crin qui l'anime avec la solidarité à un gouvernement qui est engagé en première ligne dans une guerre menée par l'OTAN – cette alliance que tout communiste qui se respecte a toujours combattue – n'est pas facile : même pour Armando Cossutta, homme du sérail rompu à toutes les astuces de la politique.

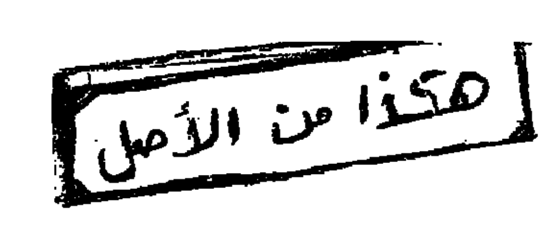
DÉMISSION SYMBOLIQUE

Tout au long de la journée de vendredi, de part et d'autre, on a cherché la solution pour éviter que la coordination du Parti, convoquée pour samedi, n'entérine une décision déjà prise. Les deux ministres, Oliviero Diliberto, garde des sceaux, et Katia Belillo, aux affaires régionales, devraient rendre leur mandat, mais la parade serait déjà trouvée : le président du conseil garderait l'intérim de la justice et un de ses ministres assurerait celui de l'autre démissionnaire en attendant que la situation évolue. Une démission symbolique donc.

De leur côté, les Verts ont décidé de *« rester pour pousser vers une solution diplomatique du conflit »*. Mais, c'est à l'intérieur même du parti du président du Conseil, chez les Démocrates de gauche (DS), que l'on retrouve ce que les Italiens appellent le *« Mal di pancia »*, ce mal au ventre politique qui prend la gauche dès qu'il s'agit de faire des choix qui l'éloignent de ses idéaux. Alors que le secrétaire Walter Veltroni parlait du *« devoir de la gauche de faire la guerre à un dictateur »*, l'un des plus anciens dirigeants du PCI d'abord puis du PDS, Aldo Tortorella, a quitté les instances dirigeantes du Parti. Le président des sénateurs (DS), Cesare Salvi, quant à lui, déclare que *« l'Italie ne peut pas suivre partout l'OTAN »*.

Massimo D'Alema semble avoir bien compris ce climat. Il s'apprête à se rendre à bord d'un navire italien face au large de l'Albanie, face au drame des réfugiés, sur lequel il pourrait faire ses déclarations qui remettront les choses en place à Rome.

Salvatore Aloïse



Washington et Londres ont lancé un raid aérien contre l'Irak

BAGDAD. L'Irak a affirmé, vendredi 2 avril, que des avions britanniques et américains avaient bombardé dans l'après-midi un site civil dans la zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak, faisant deux blessés. C'est le premier raid du genre depuis le 19 mars. Selon Bagdad, la principale station contrôlant le pompage du brut irakien vers le terminal de Mina El Bakr, sur le Golfe, a été détruite. Les Etats-Unis ont confirmé que des avions ont bombardé deux sites dans le sud de l'Irak après la violation de la zone d'exclusion par trois appareils irakiens. D'après Washington, c'est un *« site de contrôle des communications et une station-radio »*, qui ont été pilonnés. Les Etats-Unis ont, en revanche, démenti des informations de Bagdad selon lesquelles un premier raid américano-britannique aurait eu lieu dans la matinée dans la même région. – *(AFP, Reuters.)*

Lockerbie : la remise des suspects libyens à la justice néerlandaise serait imminente

NEW YORK. Le conseiller juridique des Nations unies Hans Corell, chargé de recueillir les deux Libyens soupçonnés de l'attentat de Lockerbie, est parti vendredi pour l'Italie d'où il se rendra en Libye, pour organiser le transfert des deux hommes aux Pays-Bas, où ils seront jugés, ont indiqué, vendredi 2 avril, des sources à l'ONU. Selon les engagements pris par Tripoli, la remise des deux hommes, Abdel Basset Ali Mohamad El Megrahi et Lamen Khalifa Fhimah, doit avoir lieu avant mardi. L'avion qui transportera les deux Libyens devrait aussi prendre à son bord quelques membres de leurs familles, leurs avocats, un médecin et des infirmières. Ils seront jugés aux Pays-Bas par un tribunal écossais pour l'explosion criminelle, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, du Boeing du vol 103 de la PanAm, le 21 décembre 1988. L'attentat avait fait 270 morts. – *(Reuters.)*

Le pape invite les chrétiens à « l'audace de l'espérance »

ROME. Jean Paul II a invité, vendredi 2 avril, tous ceux qui étaient concernés par le conflit au Kosovo à avoir *« l'audace de l'espérance devant les drames de l'humanité »*. Le pape s'adressait aux dizaines de milliers de pèlerins rassemblés autour du Colisée, lors du chemin de croix nocturne qu'il a présidé à Rome, ainsi qu'aux dizaines de millions de personnes qui ont pu y assister en direct à la télévision depuis 34 pays et en particulier dans les Balkans, en Bosnie, Croatie et Slovénie, mais pas en Yougoslavie. Le pape a prié pour que les chrétiens ne perdent pas *« le courage et l'audace de l'espérance devant les drames de l'humanité et devant chaque situation injuste qui humilie la créature humaine »*. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS - RUSSIE - SYRIE : des sanctions seront imposées à** trois firmes russes pour fourniture d'armements à la Syrie – pays que Washington accuse de soutien au terrorisme –, a annoncé, vendredi 2 avril, le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. Les trois firmes russes incriminées sont le Bureau de Design de Toula, les Constructions mécaniques de Volsk et Tzniitochmash. Outre la suppression de l'assistance américaine à ces entreprises, le département d'Etat a interdit l'achat ou la fourniture d'articles militaires aux trois firmes. – *(Reuters.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le chômage aux Etats-Unis est tombé** au plus bas depuis vingt-neuf ans en mars avec un taux de 4,2 %. Le taux de chômage a diminué de 0,2 point et l'économie n'a engendré que 46 000 nouveaux emplois nets après un gain de 297 000 en février, selon les chiffres publiés vendredi 2 avril par le département du travail. Pour 1999, les conjoncturistes parient sur la poursuite d'une croissance de plus de 3 %. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : une plainte contre les dirigeants khmers rouges a été déposée**, vendredi 2 avril, à Paris, par deux Français d'origine cambodgienne, pour *« crimes contre l'humanité, séquestrations arbitraires et tortures »* de membres de leur famille sous le régime de Pol Pot, au Cambodge. La plainte avec constitution de partie civile a été déposée auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de la capitale. Elle vise Khieu Sampan, Nuon Chea, Ieng Sary et Ta Mok, quatre dirigeants khmers rouges résidant au Cambodge. – *(Reuters.)*

■ **CORÉE DU NORD : plus de 750 exécutions publiques ont eu lieu** entre 1995 et 1998 au cours d'une campagne contre la montée de la criminalité qui a suivi l'effondrement économique du pays, ont affirmé les responsables de l'agence de renseignement sud-coréenne cités samedi 3 avril par la presse de Séoul. Le National Intelligence Service (NIS) a précisé que les autorités nord-coréennes avaient décidé de réactiver un plan mis au point en 1992 consistant à dépeupler les villes, mal ou non approvisionnées, en faveur des campagnes. Selon ces services, un million d'habitants de Pyongyang, qui en compte 3,61 millions, doivent avoir rejoint la campagne d'ici 2003. – *(AFP.)*

■ **BÉNIN : l'opposition au général Mathieu Kérékou a emporté la** majorité des sièges à l'Assemblée nationale du Bénin lors des législatives du 30 mars, selon les résultats presque complets du scrutin publiés vendredi 2 avril par la Commission électorale nationale autonome à Cotonou. Ces résulats doivent être confirmés par la Cour constitutionnelle. – *(AFP.)*

Alexandre Loukachenko réprime les partis d'opposition en Biélorussie

Le chef de l'Etat veut empêcher le scrutin présidentiel que ses adversaires politiques tentent d'organiser

Dirigée d'une main de fer depuis 1994 par Alexandre Loukachenko, la Biélorussie s'enfonce dans une crise politique et économique sans précédent. Restée fidèle à l'ancienne Constitution, l'opposition a annoncé la tenue, le 16 mai, d'un scrutin en vue de l'élection présidentielle tandis que le président biélorusse considère que son mandat a été prolongé de deux ans par le référendum de novembre 1996.

MINSK
de notre envoyé spécial

Alexandre Loukachenko l'a dit et répété : il ne laissera pas faire ceux qui *« veulent déstabiliser »* son pouvoir. Président depuis 1994 de la petite République de Biélorussie (dix millions d'habitants), cet ancien directeur de kolkhoze a mobilisé les *« organes de sécurité »* du pays contre les principaux partis d'opposition. Alors que la Biélorussie, dont l'économie dépend totalement de la Russie, s'enfonce dans une crise économique sans précédent, M. Loukachenko a lancé une vaste *« campagne anticorruption »* dont les objectifs apparaissent essentiellement politiques.

C'est à ce titre qu'a été arrêté, le 30 mars, et aussitôt emprisonné l'ancien premier ministre Mikhaïl Tchiguir, l'une des figures de l'opposition. M. Tchiguir, qui dirigea avant 1994 la banque Belagroprombank, est officiellement accusé d'avoir détourné un prêt d'Etat de 1 million de dollars (928 505 euros). *« C'est grotesque,* dit un responsable actuel de l'établissement, *mais le pouvoir peut arrêter qui il veut, quand il veut. »* Mikhaïl Tchiguir peut demeurer en détention provisoire durant un an et demi.

Vendredi 2 avril, le président de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), Knut Vollebaek, s'est inquiété de cette arrestation, y voyant *« une manœuvre politique injustifée contre l'opposition »*. Au début du mois de mars, l'OSCE, le département d'Etat américain et le Parlement européen avaient protesté contre d'autres arrestations de militants d'opposition. Ancien ministre et ancien président de la commission électorale, Viktor Gontchar avait été emprisonné pendant dix jours et contraint, par la force, d'interrompre une grève de la faim.

JURIDISME SOURCILLEUX

Jusqu'alors profondément divisés et n'étant guère entendus en dehors de la capitale biélorusse, les partis d'opposition ont lancé une initiative qui rencontre un écho inédit dans le pays : l'organisation d'une élection présidentielle le 16 mai.

Le 26 novembre 1996, M. Loukachenko procédait à ce que beaucoup d'observateurs ont qualifié de *« coup d'Etat constitutionnel »*. Par référendum, il dissolvait de fait le Parlement, modifiait la Constitution de 1994 et prolongeait son mandat présidentiel de deux ans. Ce scrutin, au cours duquel des fraudes innombrables ont été répertoriées, n'a pas été reconnu par l'OSCE et par la plupart des pays européens. *« Au terme de la Constitution de 1994, la seule valable, le mandat de M. Loukachenko expire en juillet. C'est pour cela que nous organisons l'élection présidentielle de mai »*, dit Viktor Gontchar.

Mikhaïl Tchiguir a été arrêté la veille de son enregistrement *« officiel »* comme candidat à ces élections. Ses proches affirment que *« cent trente mille signatures de soutien »* ont été rassemblées, plus que les cent mille prévues par la Constitution de 1994 pour être candidat. Simon Pazniak, leader du Font populaire biélorusse, premier parti d'opposition du pays, a également rassemblé les soutiens nécessaires. M. Pazniak, qui dit craindre *« pour son intégrité physique »*, vit en Pologne et aux Etats-Unis, laissant ses collaborateurs mener sa campagne.

Dans son appartement de Minsk, Viktor Gontchar montre ses volumineux *« dossiers électoraux »*. Campant dans un juridisme sourcilleux, M. Gontchar a conservé sa fonction de président de la commission électorale et prépare minutieusement le scrutin du 16 mai. *« Cent quatre-vingts commissions locales ont été installées, comme la Constitution le prévoit,* dit-il. *Elles rassemblent près de deux mille cinq cents personnes qui organiseront les bureaux de vote. Ces gens ont pris beaucoup de risques en acceptant de figurer sur des listes qui, comme la loi le prévoit, ont été adressées à toutes les administrations. »*

A l'autre bout de la ville, Guennadi Vorontsov, dont le bureau est orné d'un portrait du président Loukachenko, juge la situation *« extrêmement simple »*. Ministre de la justice, M. Vorontsov explique qu'il *« n'y a qu'une Constitution, celle issue du référendum de 1996 »*. *« Nous avons expliqué aux partis d'opposition qu'ils devaient respecter la Constitution. Leurs activités sont illégales, nous les avons prévenus à plusieurs reprises. C'est pour cela qu'il a été décidé d'arrêter M. Gontchar. »*

MISES EN GARDE À LA PRESSE

Au passage, le régime de M. Loukachenko a *« mis en garde »* six journaux, les menaçant d'interdiction s'ils venaient à prendre position pour les élections du 16 mai. *« Là aussi, il y a une condition obligatoire*, dit le ministre Guennadi Vorontsov, *les informations doivent être vraies. Quand on parle de partis qui ne respectent pas la loi ou d'activités illégales, il faut être objectif. »*

Alexandre Loukachenko, qui aime parler de lui à la troisième personne, note simplement que *« le peuple soutient la politique du président »* et qu'il n'est donc pas question de laisser se dérouler un tel scrutin. Interpellé à ce sujet par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Minsk, M. Loukachenko avait d'ailleurs répondu le 10 février : *« Est-ce que cela vous regarde ? Nous ne disons pas aux Britanniques quand ils doivent élire la reine d'Angleterre, pas plus que nous ne vérifions les vêtements de Bill Clinton. »*

Numéro deux du Front populaire biélorusse, Leonid Barchtchevski s'attend à une répression massive : *« Loukachenko arrêtera ce processus électoral en usant de la force et en faisant arrêter tous les membre des commissions électorales s'il le faut. Le KGB local a déjà les listes. »* Oleg Manaïev, directeur d'un centre indépendant d'études politiques, note que *« l'opposition, totalement marginalisée depuis 1996, gêne désormais le pouvoir »*. *« Ce régime est dans une impasse, beaucoup de hauts fonctionnaires commencent à le comprendre,* ajoute-t-il. *Et la crise économique a sérieusement entamé la popularité de M. Loukachenko. »*

Joint par téléphone vendredi 2 avril, Viktor Gontchar, qui affirme *« être régulièrement menacé »*, explique être prévenu d'une *« dizaine de cas de répression chaque jour »*. D'autres témoignages recueillis à Minsk font état de pressions, menaces et licenciements de membres de commissions électorales locales. La Biélorussie, qui a officiellement adhéré à l'OSCE, s'enfonce ainsi un peu plus dans la dictature.

F. Bt

TROIS QUESTIONS À...

MIKHAÏL TCHIGUIR

1 Vous êtes l'un des deux candidats à l'élection présidentielle organisée par l'opposition. Pensez-vous que ce scrutin pourra véritablement se dérouler le 16 mai ?

Je le souhaite, car c'est tout simplement le délai légal prévu par la Constitution. En novembre 1996, à l'issue d'un référendum truqué, M. Loukachenko a autoritairement prolongé son mandat présidentiel de deux ans. La seule chose qui peut empêcher la tenue de cette élection, c'est une vague massive d'arrestations. Je reçois des menaces chaque jour, comme beaucoup d'autres qui participent aux commissions électorales locales chargées d'organiser le scrutin. Mais, malgré les pressions, les gens participent : j'ai déjà réuni plus que les cent mille signatures nécessaires pour pouvoir être candidat. M. Loukachenko veut interdire ce vote parce qu'il sait qu'il serait battu aujourd'hui. L'Occident n'a pas compris que les choses ont changé et que sa popularité est en chute libre. Depuis 1996, les salaires ont été divisés par quatre et le pays s'enfonce dans la crise et la dictature.

2 Le pouvoir vous accuse, depuis un mois, de détournement de fonds et de corruption...

On a également dit que j'étais financé par l'Occident, puis que j'étais une fabrication des services russes. M. Loukachenko vient de lancer une grande campagne « anticorruption » : elle lui permet d'arrêter et de jeter en prison tous ses opposants politiques, de renvoyer des hauts fonctionnaires jugés peu sûrs. Mais je crois que, au sommet de l'appareil d'Etat, des gens commencent à comprendre que ce régime ne peut pas continuer. Nous n'aurions pas pu aller aussi loin dans la préparation de ces élections si, dans certains ministères de force (intérieur, justice, armée), on ne nous avait pas laissés faire, voire discrètement encouragés. Dans ce pays, tout tient sur la peur : si nous la surmontons, M. Loukachenko sera balayé.

3 Vous avez été son premier ministre de 1994 à 1996. Comment l'expliquez-vous ?

Oui, je lui ai malheureusement fait confiance. J'ai cru qu'il romprait avec les traditions communistes et s'inspirerait de la voie suivie par les pays d'Europe centrale. En 1995, j'ai pu faire quelques réformes vers l'économie de marché, puis M. Loukachenko s'est mêlé de tout et a court-circuité le gouvernement avec son administration présidentielle. Opposé au référendum de novembre 1996, j'ai démissionné. Quasiment interdit de travail en Biélorussie, j'ai dû partir à Moscou diriger la filiale d'un groupe international.

Propos recueillis par François Bonnet

★ **Cet entretien a été réalisé le 16 mars, à Minsk, deux semaines avant l'arrestation et l'emprisonnement de Mikhaïl Tchigir.**

Le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie cite le général Morillon à comparaître au procès Blaskic

LA HAYE
de notre correspondant

Le général Philippe Morillon, ancien commandant de la Forpronu en Bosnie-Herzégovine, et au moins six autres militaires de haut rang, sont cités à comparaître en tant que témoins par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), a-t-on appris à La Haye de bonne source. Les officiers sont appelés à la barre par la chambre de première instance, présidée par le juge français Claude Jorda, dans le cadre de l'affaire Blaskic. C'est la deuxième fois que les juges utilisent leur prérogative, inscrite dans l'article 98 du règlement de preuves et procédures, leur permettant de citer des témoins à comparaître. En revanche, la comparution de militaires français au cours d'un procès est une première pour la juridiction.

Outre le général Morillon, sont cités à comparaître, dans une ordonnance transmise le 25 mars aux ambassades des pays concernés : Jean-Pierre Thébault, français, chef de la mission de vérification de la Communauté européenne ; le colonel Robert Stewart, commandant du bataillon britannique de la Forpronu, et donc sous les ordres du général Morillon ; le général Miljov Petkovic, croate, commandant de l'Etat major du HVO (forces croates en Bosnie) ; le colonel Serif Patkovic, et ses successeurs, de la septième brigade musulmane de l'armée bosniaque ; le général Enver Hadzihasanovic, commandant du troisième corps de l'armée de Bosnie-Herzégovine.

Commencé en 1997 (*Le Monde* du 26 juin 1997), le procès du général Thiomir Blaskic a vu défiler plus d'une centaine de témoins. L'officier croate est accusé de crimes contre l'humanité pour sa participation, en tant que supérieur hiérarchique, à la purification ethnique de la vallée de Lasva, en Bosnie. Outre l'utilisation de civils musulmans bosniaques en tant que boucliers humains, l'accusation concerne diverses exactions, dont le massacre de 96 civils du village d'Ahmici.

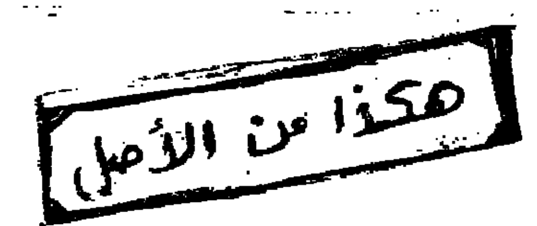
VERSIONS CONTRADICTOIRES

Dans ce procès, deux versions totalement contradictoires s'affrontent. Le bureau du procureur affirme que Blaskic avait l'initiative et le contrôle des actes commis par ses troupes. Il serait donc coupable d'avoir ordonné, ou laissé faire, les crimes qui lui sont reprochés. La défense rejette en bloc cette version, indiquant que les forces du Conseil de défense croate (HVO) dirigées par Blaskic, n'étaient pas une armée à proprement parler, mais plutôt une bande inorganisée, sans communications ni matériel, opérant dans un chaos complet.

Alors que le général Blaskic est sur le point de clore sa déposition, et tandis qu'ils sont confrontés à des thèses diamétralement opposées, les juges estiment nécessaire d'entendre d'autres protagonistes militaires, dont des observateurs neutres, afin de tirer au clair le rôle de l'accusé. Les témoins pourront déposer, munis de notes personnelles, mais les juges ne veulent pas entendre de déclarations écrites préparées à l'avance.

En théorie, les témoins cités à comparaître n'ont pas le droit de se soustraire à la volonté des juges. En décembre 1997, le général Morillon avait lui-même indiqué à la télévision qu'il se rendrait à toute convocation du TPIY. A l'époque, la France et le bureau du procureur s'opposaient fermement à la comparution en témoins de militaires français. Les frictions concernaient l'accusation, et non les juges. Le différend a finalement été réglé, Paris donnant en 1998 son feu vert pour de tels témoignages, tout en se réservant le droit de demander des mesures spéciales, comme le huis clos. Cette possibilité est prévue dans le cas présent. Reste à savoir si les témoins en feront usage.

Alain Franco



henko réprime
en Biélorussie

pour l'ex-Yougoslavie cite
paraitre au procès Blask

SOCIAL **Le rapport sur l'avenir du système de retraites, préparé par le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, à la demande du premier ministre, et dont une première version a été remise aux partenaires sociaux (*Le Monde* daté 21-22 mars), est contesté par les adversaires de la « pensée unique ». ● À GAUCHE, la Fondation Copernic, appuyée par plusieurs syndicats et associations, a réuni des experts, qui dénoncent le caractère « idéologique » du constat établi par M. Charpin, refusent l'idée d'allonger la durée de cotisation, rejettent les fonds de pension et défendent les régime spéclaux. ● PROCHE DE CHARLES PASQUA, Henri Guaino, prédécesseur de M. Charpin au Plan et un des inspirateurs de la campagne de Jacques Chirac en 1995, estime que les conclusions de son successeur sont une remise en cause du « contrat social » et s'appuient sur des hypothèses économiques fausses.**

Les anti-« pensée unique » dénoncent le rapport Charpin sur les retraites

Réunis par la Fondation Copernic, avec l'appui de SUD-PTT, de la fédération CFDT des transports et de la CGT-finances, des « militants experts » prennent le contre-pied des conclusions du commissaire au Plan, dont le prédécesseur, Henri Guaino, conteste l'analyse économique

LA MISSION Charpin, sans le savoir, avait un double. Tandis que, d'octobre 1998 à mars 1999, le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, a réuni les partenaires sociaux pour préparer, à la demande de Lionel Jospin, une réforme des retraites, d'autres rencontres parallèles ont eu lieu. A l'initiative de la Fondation Copernic, qui rassemble des militants et des économistes de la « gauche de la gauche », un groupe de travail s'est retrouvé périodiquement pour plancher sur le même sujet à partir des documents... du Plan.

Ce « contre-rapport » de 190 pages, baptisé *Les Retraites au péril du libéralisme*, devrait être publié, d'ici une dizaine de jours, aux éditions Syllepse. *« On aurait pu l'intituler "L'Autre Diagnostic" »*, estime Pierre Khalfa, un des signataires, responsable de SUD-PTT, syndicat engagé dans cette contre-expertise avec la fédération CFDT des transports et la CGT-finances. Autre pourfendeur de la « pensée unique », l'ancien commissaire au Plan, de 1995 à 1998, Henri Guaino, critique lui aussi les hypothèses et les recommandations de son successeur *(lire ci-dessous)*.

Les « coperniciens » argumentent sur tous les points, leurs principales cibles étant l'allongement de la durée de cotisation, les fonds de pension et la mise en cause des régimes spéciaux des fonctionnaires et services publics. Le « choc démographique » aurait ainsi été présenté de façon *« tronquée »* par la mission Charpin ; la capitalisation risquerait de provoquer les *« krachs boursiers de demain »* ; l'allongement de la durée de cotisation serait *« un coup porté à la solidarité intergénérationnelle »* ; la durée de cotisation des fonctionnaires ne devrait pas être augmentée, mais celle des salariés du privé réduite.

QUEL TAUX DE CHÔMAGE ?

« Il n'y a pas de fatalité. Il y a une réalité du vieillissement, à laquelle la société française est parfaitement capable de faire face », estiment ces militants-experts, pour qui l'augmentation du nombre de personnes âgées devrait être *« en grande partie »* compensée par la baisse du nombre de jeunes. La charge économique qui pèsera sur les actifs devrait donc augmenter assez peu, *« en tout cas dans des proportions beaucoup moins importantes que ce qui est habituellement mis en avant »*. Les hypothèses Charpin sont biaisées, ajoutent-ils. De 1995 à 2040, selon le Plan, le ratio des soixante ans et plus, rapporté aux vingt à cinquante-neuf ans, devait s'accroître de 88,6 %. En prenant en compte les occupés/inoccupés, qui incluent les chômeurs, il n'augmenterait que de 10,5 %.

Pour les détracteurs du Plan, le taux de croissance stabilisé à 1,5 %,



à partir de 2015, est un calcul *« particulièrement scandaleux »* au regard de celui des années de crise 1973-1997, qui s'est élevé, en moyenne, à 2,1 %. Surtout, le chômage est une *« question-clé »*, bien plus déterminante que les évolutions démographiques. Dans ce domaine, le Plan *« fait très fort »*, estiment-ils, en projetant un taux de chômage compris entre 9 % et 6 % d'ici à l'an 2040. Cette hypothèse est qualifiée de *« bourde »* à valeur tactique.

« Le Plan considère que 6 % à 9 % de la population active est définitivement inemployable ! Quel aveu sur le type de société que l'on envisage », raillent les auteurs. *« Une remontée progressive de l'âge de la retraite de cinq ans entre 2000 et 2020 entraînerait une croissance de la population active de 2,7 millions en 2040. A quoi pourrait bien servir un tel déplacement si le chômage de longue durée conserve l'ampleur qu'il a aujourd'hui pour les personnes âgées ? »*, interrogent-ils.

De même fustigent-ils l'*« hypocrisie »* qui consiste *« à vouloir promouvoir une telle mesure sans garantir l'accès à l'emploi après soixante ans »*. Ils soulignent, aussi, la contradiction qui existe avec les départs anticipés organisés dans les entreprises.

Mais il y a pire, pour Copernic : la capitalisation, à commencer par la constitution d'un fonds de réserve. *« Il est assez amusant de voir que les réserves prévues doivent être immédiatement de 3 à 10 points de PIB, sans que cela ait l'air d'affoler les mêmes qui poussent des cris d'orfraie à l'idée que le montant des retraites par répartition représenterait au mieux 4 points de PIB supplémentaires dans quarante ans »*, peut-on lire. Les fonds de pension, eux, fourniraient *« le prétexte au nom duquel il sera possible de geler la progression de la répartition et de peser sur ses modalités »*. Bref, la capitalisation serait là pour *« cannibaliser »* la répartition, et rien d'autre.

« CALMER LE VENT DE PANIQUE »

Les auteurs s'appuient sur une institution, l'OCDE, peu suspecte d'hétérodoxie : *« A mesure que les membres des générations du* baby-boom *partiront à la retraite dans dix ou vingt ans, ils auront probablement un comportement de vendeurs nets (...). La génération suivante est de moindre taille et il existe donc une possibilité de baisse du prix des titres. »* La « dose » de capitalisation envisagée par le gouvernement en prend pour son grade : *« Il y a une contradiction à ne proposer qu'une dose »* quand *« les menaces qui pèsent sur nos retraites atteignent la gravité qu'on nous décrit »*.

Repoussant toutes ces solutions, les auteurs laissent entendre qu'une hausse des cotisations, en revanche, ne les rebuterait pas : *« Il faut calmer le véritable vent de panique qui se met à souffler dès que l'on évoque l'alourdissement des charges sociales et ramener toute l'affaire des cotisations à de plus justes proportions. »* Puisque, en trente ans, le taux de cotisation a doublé, alors que la dépense nationale a crû de 7,5 % de PIB en quarante ans, la diminution du chômage, alliée à une politique favorable aux salaires – et donc aux cotisation sociales –, voire à une réduction du temps de travail jusqu'à 30 heures par semaine, permettrait de « lisser » les problèmes sur la durée.

« Une cotisation plus élevée s'appliquera à un revenu dont le pouvoir d'achat aura considérablement augmenté », affirme le « contre-rapport ». Les experts de la Fondation Copernic empruntent alors sa conclusion à un éditorialiste de l'hebdomadaire américain *Business Week* : *« Let it be »*, laissez courir...

I. M.

Dans le sillage du « mouvement social »

DEPUIS plus d'une décennie, trois grandes étapes ont façonné les rapports de forces. En 1993, la réforme Balladur, qui a séparé les salariés du privé des agents du secteur public, en portant à quarante ans la durée de cotisations des premiers, au lieu de trente-sept années et demie, est passée sans provoquer de réactions. Un leurre dangereux pour Alain Juppé, qui avait tenté brutalement, deux ans plus tard, d'accélérer et d'élargir au public la réforme des retraites. Nul besoin de contre-expertise à cette époque : la rue s'en était chargée.

ANALYSE

Pour les anti-Charpin, les retraites « sont au cœur de la bataille idéologique »

Le mouvement social de 1995 avait coûté cher à l'ancien premier ministre, mais il a instruit son successeur. Lionel Jospin a lancé une longue phase de concertation sur les retraites, avant de s'engager dans des décisions. La tâche, à fort contenu pédagogique pour l'opinion publique, a été confiée à Jean-Michel Charpin, commissaire au Plan. Si elles n'ont pas toutes partagé le diagnostic, les organisations syndicales y ont, en tout cas, participé de bonne grâce. Exclus de ce tour de table, le « groupe des dix » (syndicats non confédérés) et la fédération transports de la CFDT avaient été reçus par le commissaire au Plan, lequel avait alors courtoisement demandé à quels compromis ses interlocuteurs étaient prêts...

La troisième étape a, dans les faits, commencé dès le lendemain du mouvement de 1995. Chacun ayant conscience qu'une mobilisation de cette ampleur est difficile à reproduire, les stratégies des uns et des autres se sont réorientées. A la faveur des 35 heures, la CGT, par exemple, a opéré un prudent virage vers « un syndicalisme de propositions ». D'autres, militants associatifs et politiques, économistes anti-pensée unique, syndicalistes de SUD, cédétistes opposés à la ligne de la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, ou même de la CGT, ont choisi la voie de la « contre-expertise ». A la recherche d'un débouché politique au mouvement de 1995, ils ont fondé des cercles de « militants-experts » (*Le Monde* du 13 octobre 1998).

Après l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac), après la Coordination contre l'accord multilatéral sur l'investissement, la Fondation Copernic, qui regoupe environ six cents adhérents, est la dernière-née de cet univers (*Le Monde* du 13 octobre 1998). Son objectif : répondre avec les mêmes armes aux réformateurs de tout poil : *« Si les libéraux de gauche nous influencent, c'est qu'ils ont beaucoup écrit et produit, quand, en face, il n'y avait rien du tout »*, expliquait alors l'historien Jacques Kergoat, à l'origine de Copernic.

« PILONNAGE MÉDIATIQUE »

Le contre-rapport sur les retraites est le premier à voir le jour, *« par besoin d'avoir un discours alternatif par rapport à ce que l'on sentait venir »*, explique Pierre Khalfa, responsable de SUD-PTT et un des premiers signataires. Le document est explicite. *« Les organisations syndicales ont été conviées à des réunions de propagande alimentées par quelques mètres cubes de documents technocratiques, tandis qu'un pilonnage médiatique prépare les esprits »*; peut-on lire. *« Nos gouvernants*, exposent encore les auteurs, *ont utilisé les séances de la commission Charpin comme une préparation d'artillerie. »*

Pour ces derniers, *« les retraites sont au cœur de la bataille idéologique »*, selon les termes du « contre-rapport ». Il faut donc, avant tout, ramener à des débats et à des choix ce que les politiques tentent de *« justifier par des causes naturelles »*, comme la démographie. De l'autre côté de l'échiquier, mais tout aussi pourfendeur de la pensée unique, l'ancien commissaire au Plan Henri Guaino, proche de Charles Pasqua, partage cet avis.

A défaut de défilés, la mobilisation passerait donc, aujourd'hui, par des arguments savamment retournés, et non par de simples slogans. C'est une façon de combattre l'image d'« archaïsme » qui est souvent accolée à ces militants. Dans une deuxième phase, à la mi-mai, une journée de débats sur les retraites devrait être organisée par la Fondation Copernic, avec le renfort d'Attac et du Réseau d'alerte contre les inégalités (RAI).

Le contre-rapport Charpin est un début. Il devrait bientôt être suivi par d'autres, sur la fiscalité, sur la propriété publique et les privatisations, sur l'eau ou sur l'immigration.

Isabelle Mandraud

Les grands axes du rapport du Plan

Le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, remettra son rapport à Lionel Jospin dans la semaine du 19 avril, après y avoir intégré, en annexe, les positions des partenaires sociaux.

● **Il évalue** qu'il y aura sept retraités pour dix actifs en 2040, et que le choc financier, notamment lié à l'allongement de la durée de vie, est *« inévitable »*. Dans quarante ans, le poids des retraites dans la richesse nationale serait de 16 % (contre 12 % en 1998).

● **Il remarque** que tous les grands pays ont engagé des réformes, et que la plupart ont reculé à au moins 65 ans l'âge légal de départ à la retraite.

● **Il estime** que les économies envisageables, à partir de 2005, sur les dépenses pour l'emploi et la politique familiale ne compensent pas la hausse des dépenses de retraite.

● **Il rejette** l'idée de supprimer toutes les spécificités des régimes, mais il juge nécessaire de réduire les écarts sans justification, comme la durée de cotisations. Il préconise de la remonter, d'ici à 2019, à quarante-deux ans et demi dans le privé et le public pour ceux qui veulent bénéficier d'une retraite à taux plein.

● **Il souhaite** réduire les pénalités financières pour départ en retraite avant l'âge légal, afin de favoriser les choix individuels.

● **Il suggère** de mieux valider les périodes de formation et de chômage.

● **Il préconise** la constitution de réserves, notamment placées en actions, afin de limiter les inévitables hausses de cotisations.

Henri Guaino, ancien commissaire au Plan

« Le rapport Charpin, c'est la rupture programmée du contrat social »

« Le rapport sur les retraites de votre successeur au Plan, Jean-Michel Charpin, s'appuie-t-il sur des hypothèses économiques fiables ?

– Ce rapport est extravagant. La conclusion est dans l'hypothèse de départ : la richesse nationale va doubler d'ici à 2040, alors que les dépenses de retraite vont tripler. Si c'est le cas, on aura effectivement un problème. Mais ce postulat n'est jamais discuté. L'hypothèse implicite de M. Charpin, c'est que nous allons faire, en moyenne, 1,7 % de croissance par an pendant quarante-deux ans ! A ce rythme, toutes les institutions construites depuis cinquante ans sont vouées à la faillite. On renonce au progrès social, à la hausse du niveau de vie, à la solidarité...

– Sur très longue période, la croissance n'a jamais été de 2,7 % à 3 % en moyenne annuelle...

– Contrairement à ce que pensent certains statisticiens, la croissance, c'est aussi le résultat d'une volonté et d'une politique ; 1,7 % cela veut dire qu'on ferait beaucoup moins que ce que la France a réalisé sur les trente dernières années (2,4 %), malgré deux chocs pétroliers et la désinflation. On est même en dessous de ce qu'ont donné, ces quinze dernières années, les politiques les plus durablement et les plus sottement restrictives menées depuis le début du siècle dans notre pays. C'est une quasi-stagnation de l'économie. Au contraire, avec 2,7 % de croissance pas an, ce qui n'est pas aberrant, le PIB triple en quarante-deux ans, et le poids de dépenses de retraite reste constant.

– Les hypothèses de croissance modérées du Plan s'expliquent aussi par le vieillissement de la population...

– C'est vrai que le vieillissement de la population n'améliore jamais le dynamisme d'une société. Ce n'est d'ailleurs pas l'allongement de la durée de vie qui est un facteur de ralentissement de la croissance, mais la diminution de l'arrivée de jeunes dans la vie active qui risque de conduire à une économie de rente. Il faut donc que cet allongement de la vie ne se traduise pas par un affaiblissement de la croissance. Plus nos problèmes démographiques sont importants, plus nous devons mener une politique de croissance soutenue.

– M. Charpin juge qu'un taux de chômage de 3 % ne change pas fondamentalement la situation financière des régimes de retraite...

– C'est incompréhensible ! Si on part de l'hypothèse d'une forte baisse du chômage, on est obligé de l'accompagner d'une hypothèse de croissance forte, ce qui change évidemment les données sur l'équilibre des régimes de retraite sur longue période. Il faut 4 % à 5 % de croissance pendant cinq ans, puis 2,4 % les trente-sept ans suivants pour réduire le chômage de moitié. A moins que l'on ne se résigne à le faire reculer par le partage du travail et des salaires plutôt que par la création de richesses et d'emplois. Il me semble que c'est l'hypothèse implicite du rapport Charpin et, malheureusement, on est déjà engagé dans ce processus.

– Vous contestez donc sa suggestion de porter progressivement à quarante-deux ans et demi la durée de cotisations ?

– C'est le résultat mécanique de la faiblesse de la croissance, mais cela ne sert à rien de faire travailler les gens plus longtemps si on n'est pas capable d'en faire travailler plus. Cela ne sert à rien d'en faire travailler plus et plus longtemps si, globalement, on ne produit pas plus. L'équilibre des régimes de retraite est, partout et toujours, dépendant de la création de richesses et d'emplois. C'est la clé de tout. Le message du rapport Charpin est clair : les générations sacrifiées sur l'autel de la monnaie et des grands équilibres vont devoir payer une deuxième fois pour des erreurs qu'elles n'ont pas commises.

– Etes-vous, au moins, d'accord avec M. Charpin sur la nécessité de traiter à égalité les salariés du privé et ceux du public ?

– Je ne suis pas convaincu que les inégalités soient énormes et globales. Est-ce qu'un salarié du public a, à qualification égale, une espérance de niveau de vie supérieure à celle d'un salarié du privé sur sa durée d'existence ? C'est loin d'être évident. Le principal problème des régimes spéciaux réside dans leur pyramide des âges et le rétrécissement de certains secteurs...

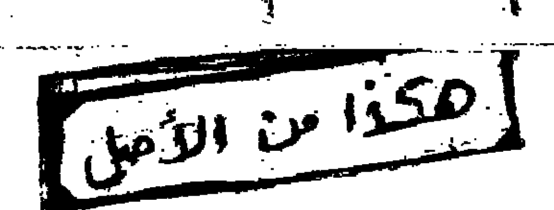
– Vous ne niez donc pas qu'ils ont un problème de financement...

– Non, mais on peut trouver la solution dans une mutualisation sur une base plus large et la suppression d'un cloisonnement professionnel incompatible avec l'évolution du marché du travail. Aujourd'hui, on a le choix entre deux solutions. La privatisation partielle des retraites, l'individualisation et la capitalisation. Or il n'y a aucune corrélation avérée entre la part de capitalisation dans une économie et son taux de croissance. Que l'on soit en répartition ou en capitalisation, ce sont toujours les actifs qui paient la pension des inactifs. La seconde solution consiste à bâtir progressivement un régime unique, mais pas uniforme, avec une retraite par points. On n'échappera pas, non plus, à une réforme du mode de financement : il faut déconnecter le coût du travail du financement de la protection sociale, et taxer la consommation plutôt que les salaires.

– N'y a-t-il rien de vraiment bon dans le rapport Charpin ?

– La pensée unique des rapports officiels débouche sur l'économie sacrificielle. Ce rapport n'est pas un " diagnostic partagé " ; il s'inscrit dans la ligne du rapport Minc [La France de l'an 2000, *remis en 1994 au premier ministre, Edouard Balladur*]. Au bout, il y a les fonds de pension, la rupture programmée du contrat social et la fin du pacte républicain. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat



Les enseignants du SNES se posent en fer de lance d'un « mouvement social en faveur de l'éducation »

Le congrès a adopté le principe d'une manifestation nationale pour la première quinzaine de mai

Le congrès du Syndicat national des enseignements du second degré s'est achevé, vendredi 2 avril, à Lille. Lors de la journée de clôture, le SNES a décidé de relancer ses actions contre la politique du gouvernement en adoptant le principe d'une manifestation nationale, en mai, des personnels de l'éducation, de la recherche et de la culture, ainsi qu'une campagne de signatures de parents d'élèves.

LILLE
de notre envoyé spécial

A l'issue de son congrès qui s'est achevé vendredi 2 avril à Lille, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) est sorti renforcé dans sa volonté d'être le fer de lance de la critique et de la contestation contre la politique du gouvernement et en particulier du ministre de l'éducation, Claude Allègre. A la quasi-unanimité, les quelque 500 délégués ont adopté le principe d'une manifestation nationale des personnels de l'éducation, de la recherche et de la culture durant la première quinzaine de mai, à laquelle ils espèrent associer *« toutes les forces syndicales, associatives, les universitaires, les parents d'élèves, les jeunes... »*.

Lors de son discours de clôture, Monique Vuaillat, la secrétaire générale, a indiqué que cette initiative, lancée par le SNES, devait être reprise par les syndicats de la Fédération syndicale unitaire (FSU) qui se réunissent, mercredi 7 avril, pour assurer le remplacement de Michel Deschamps, secrétaire général démissionnaire. A l'issue de leur conseil national, jeudi 1er avril, les responsables du Syndicat des enseignants du premier degré (SNUipp-FSU) ont, en particulier, confirmé le principe de leur participation, en affichant toutefois leur préférence pour des rassemblements régionaux en lieu et place d'un défilé dans la capitale.

Pour le SNES, cet accord est *« une étape franchie dans la mise en échec de la division des personnels »*, a estimé Mme Vuaillat. Dans son esprit, il devrait contribuer à susciter un *« mouvement social en faveur de l'éducation »*, assimilé à la protestation de décembre 1995 contre le plan Juppé sur les retraites et la Sécurité sociale. Tout au long des travaux du congrès, les militants ont multiplié les références à cette période pour espérer fléchir *« l'intransigeance gouvernementale »*.

La secrétaire générale du SNES a d'ailleurs conclu son propos par un appel *« pour que* [le gouvernement] *renonce à cette attitude méprisante et autoritaire à l'égard des personnels. Il faut*, a-t-elle ajouté, *qu'il accepte enfin d'ouvrir une vraie négociation, seul moyen de faire une politique en prise avec les besoins sociaux et seule façon de recréer un climat de confiance. »* L'offensive du SNES devrait s'accompagner d'une campagne de signatures d'un manifeste auprès des parents d'élèves *« pour faire la vérité sur les réformes et expliquer les enjeux du conflit »*. En revanche, le congrès a, dans l'immédiat, repoussé le principe d'une nouvelle journée de grève comme celle du 15 mars, aussi bien pour le troisième trimestre qu'à la rentrée. Il est vrai, les enseignants du premier degré ne souhaitaient pas s'associer à cette éventualité.

SIGNE DE DÉTERMINATION

Après les doutes qui s'étaient exprimés sur la stratégie adoptée au cours des derniers mois (*Le Monde* du 2 avril), le congrès a retrouvé une certaine unité dans les modalités d'actions. La cohésion qui s'est manifestée autour de la direction sortante, avant son renouvellement au mois de juin, est certes un signe de la détermination des militants dans le conflit qui les oppose à Claude Allègre. Elle vaut aussi et surtout à la veille de la mise en place de la nouvelle structure de la Fédération syndicale unitaire (FSU) dans laquelle le SNES entend peser de tout son poids.

Lors du congrès, ses dirigeants ne se sont pas privés de critiquer le fonctionnement de la première fédération de la fonction publique, en estimant notamment *« que les ambiguïtés de départ* [après la scission de la FEN en 1992] *se sont accentuées et sont devenues objet de conflit »*. Déplorant *« les divisions internes »*, *« un positionnement difficile dans le rapport du syndicalisme au politique »*, des *« hésitations et l'absence de plate-forme fédérale »*, le SNES s'est prononcé en faveur d'un fonctionnement plus *« collégial »*, plus proche également des positions des syndicats nationaux. Favorable à la mise en place d'une direction collective de 6 ou 7 secrétaires nationaux, parmi lesquels elle devrait figurer, Mme Vuaillat n'exclut pas pour autant d'autres formes d'organisation actuellement en discussions avec les autres composantes. Autant que le fonctionnement de la future équipe, c'est évidemment la stratégie et la ligne politique de la FSU que le SNES espère infléchir. Notamment dans la période actuelle où le syndicat du second degré compte sur d'autres relais pour renforcer sa mobilisation.

Michel Delberghe

M. Séguin et M. Tiberi veulent éviter une bataille anticipée pour l'Hôtel de Ville

Le président du RPR écrit au maire de Paris

CHACUN a de bonnes raisons de prendre en compte les intérêts de l'autre : Philippe Séguin, président du RPR, et Jean Tiberi, maire de Paris, ont décidé, vendredi 2 avril, de s'adresser aux militants du RPR parisien, auxquels ils envoient chacun une lettre de *« mobilisation »* pour les élections européennes. L'initiative vient de M. Séguin, tête de liste RPR – DL qui, le 26 mars, a rédigé son appel aux *« compagnons »* parisiens : *« Il est essentiel de ne pas se tromper de combat (...), je compte sur chaque militante et chaque militant de Paris pour s'engager dans la campagne (...), les municipales ne sont évidemment pas à l'ordre du jour (...), j'ai déjà eu l'occasion d'intervenir à Paris pour rappeler aux règles les plus élémentaires du compagnonnage, je suis prêt à le faire de nouveau. »*

Transmis à M. Tiberi-secrétaire départemental du RPR, ce texte vient à point nommé pour M. Tiberi-maire de Paris : que le chef du RPR s'inquiète d'une municipalisation de la campagne est un argument face aux manœuvres des prétendants à la succession, qu'il s'agisse d'Edouard Balladur, de Françoise de Panafieu ou encore d'Alain Madelin, en deuxième place sur la liste conduite par M. Séguin. M. Tiberi, secrétaire de la fédération, a donc écrit son propre message aux militants : *« Philippe Séguin vient de m'adresser une lettre qu'il souhaite que je fasse tenir à chacune et chacun d'entre vous (...), c'est tout naturellement que j'accède à sa demande... »*.

Après l'incontournable *« soutien à la politique définie par Jacques Chirac »*, M. Tiberi s'engage *« personnellement »* à permettre à la listes RPR-DL *« de réaliser le meilleur score dans notre pays, et notamment à Paris »*. Et le maire de Paris de conclure *« ainsi que l'exprime notre président, tout autre débat n'est pas d'actualité »*. S'il veut être, ce qu'il n'exclut pas, le recours du RPR à Paris en 2001, M. Séguin se doit d'y faire un bon score aux européennes, donc de composer, jusqu'au 13 juin, avec M. Tiberi, autorisé en échange à invoquer l'autorité du président du parti pour impressionner ses rivaux.

Pascale Sauvage

L'accord entre José Rossi et les nationalistes crée un malaise au sein de la droite corse

AJACCIO
de notre correspondant

L'accord des élus RPR, DL et divers droite, sortis vainqueurs des élections territoriales des 7 et 14 mars, avec les indépendantistes (*Le Monde* du 30 mars), suscite un malaise au sein de l'opinion de droite. José Rossi, président de l'Assemblée de Corse et président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, s'est efforcé d'en minimiser la portée. Elu, à son initiative, président de la commission spéciale des affaires européennes, créée à la demande de Corsica Nazione – qui en avait fait un thème de campagne –, par 7 voix (5 de la droite, 2 indépendantistes) contre 6 à Nicolas Alfonsi, ancien député PRG (gauche et « corsistes »), Jean-Guy Talamoni *« n'aura pas l'exclusivité de la tribune à Bruxelles, même si, avec l'ensemble de la commission, les nationalistes auront à faire œuvre originale pour faire connaître, dans beaucoup de domaines, les réalisations insulaires »*, a déclaré M. Rossi.

Il a ajouté que *« le seul représentant officiel de la collectivité territoriale de la Corse auprès de l'Union européenne demeure, quand même, le conseil exécutif »*, que préside Jean Baggioni (RPR).

Corsica Nazione, avait rassemblé les voix nationalistes et autonomistes au second tour des élections territoriales, le 14 mars, et approché, ainsi, 17 % des suffrages exprimés. Jean-François Stéfani, président du conseil de l'Union du peuple corse (UPC, autonomiste), écrit dans l'hebdomadaire *Arriti* : *« Jean-Guy Talamoni s'est retrouvé président de la commission avec les voix de la majorité de droite, les voix des élus "collaborateurs", ceux-là mêmes qui, du matin au soir, à Ajaccio ou à Paris, "trahissent" le peuple corse. Quant à ces mêmes élus de droite, républicains et légalistes, ils ont sans hésitation apporté leurs suffrages à un partisan de l'indépendance et de la rébellion armée (...). Signe de rapprochement politique vers une réconciliation nationale, un accord de paix ? Ou, tout simplement, d'une complicité tacite pour faire un pied de nez commun à la gauche corse, au gouvernement français, au préfet Bonnet et à leurs électeurs respectifs ? »*

Chef de file de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni a démenti dans *« Corse-Matin »* du 3 avril toute *« collusion »* avec M. Rossi.

« TRIBUNE LOCALE ET INTERNATIONALE »

Député de Corse-du-Sud, Roland Francisci, secrétaire départemental du RPR, s'est exprimé, le 1er avril, avec, croit-on savoir, l'accord du président de son parti, Philippe Séguin. Après avoir fait observer que M. Talamoni se voit offrir *« une tribune officielle, à la fois locale et internationale »*, M. Francisci se demande si, *« avec les autres, nous aurions été trompés »*, en mettant en regard la profession de foi de la liste Baggioni-Rossi et le comportement des élus qui s'en réclament. Pour M. Francisci, il faut *« une réponse claire à cette question : ou bien la violence est condamnée sans le moindre bémol, et la discussion peut être largement ouverte ; ou bien elle ne l'est pas et, alors, toute participation aux responsabilités implique forcément une certaine complicité de la part de ceux qui l'acceptent »*.

Philippe Ceccaldi, au nom de Corse nouvelle (droite), estime que *« les comportements récents ont montré la limite des intentions affichées par le groupe de la majorité dirigée par José Rossi, qui prétendait agir dans la transparence »*. M. Alfonsi affirme que *« José Rossi court en permanence derrière la famille nationaliste »*, mais qu'il n'a *« recueilli jusque-là que les fruits amers de ce type d'attitude »*. Enfin, Emile Zucarelli (PRG), ministre de la fonction publique et de la décentralisation, qui avait conduit la liste de la gauche « plurielle », déclare : *« La droite insulaire n'a pas hésité à s'allier avec le groupe nationaliste, qui cautionne la violence et le terrorisme. De ce fait, elle est dans la ligne droite de la campagne ambiguë conduite ces derniers mois par Jean Baggioni et José Rossi sur l'application de la loi républicaine dans l'île. Avec le vote des élus de droite pour M. Talamoni, les choses sont maintenant claires, et la droite assumera devant la population. »*

Le groupe radical de gauche a d'ailleurs déposé une motion condamnant *« avec la plus grande vigueur les derniers attentats contre les services de l'Etat chargés du respect de la loi, du développement économique et des intérêts légitimes de la population »* et demandant au gouvernement *« dans le cadre du respect des lois d'utiliser tous les moyens dont il dispose pour mettre hors d'état de nuire les auteurs de ces actes terroristes »*. Une dizaine d'attentats à connotation politique, non encore revendiqués, dont le mitraillage en plein jour de la gendarmerie de Ghisonaccia, ont en effet visé des services de l'Etat depuis l'installation de la nouvelle assemblée, le 18 mars.

Paul Silvani

Un suspect libéré dans l'affaire des fiancés de Fontainebleau

L'UN DES TROIS HOMMES suspectés d'avoir tué un couple de jeunes promeneurs, en octobre 1988, en forêt de Fontainebleau, a été remis en liberté, vendredi 2 avril, sur décision du juge d'instruction du tribunal d'Evry, Françoise Mery-Dujardin. Le parquet avait pourtant demandé le maintien en détention de Marcel Blondeau, incarcéré depuis le 13 février (*Le Monde* du 16 février). Selon son avocat, Me Jean-Michel [illegible]lié, M. Blondeau a toujours clamé son innocence, niant avoir été en contact avant septembre 1989 avec les deux autres suspects, un père et son fils.

Cette affaire dite des « fiancés de Fontainebleau » avait été relancée, après dix ans d'enquête, par les aveux du jeune Cédric, accusant son père et M. Blondeau. Le jeune homme, connu pour sa passion des armes et du braconnage, était ensuite revenu sur ses aveux.

Des artistes offrent un concert au Groupe de soutien aux immigrés

UNE TRENTAINE d'artistes et de groupes musicaux de toutes origines, parmi les plus en vue, ont accepté d'offrir un concert au profit du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti), mercredi 7 avril à l'Elysée-Montmartre à Paris. Ce concert, qui aura lieu à guichets fermés, est une première dans l'histoire de cette association plutôt discrète, créée en 1972 et qui reste l'une des principales sources d'information juridique pour les personnes issues de l'immigration.

Noir Désir, Louise Attaque, Rachid Taha, l'Orchestre national de Barbès, Catherine Ringer et Little Rabbits figurent notamment à l'affiche du concert organisé pour renflouer les caisses du Gisti et assurer son indépendance. L'association, présidée par Danièle Lochak, professeur de droit public à l'université Paris-X, se partage entre les tâches d'information (permanences juridiques, brochures, sessions de formation) et la défense militante des droits des étrangers.

La droite en Essonne ne se relève pas de sa défaite aux cantonales

EVRY
de notre correspondante

Il y a un an, les électeurs de l'Essonne sanctionnaient sévèrement la majorité du conseil général conduite par Xavier Dugoin (RPR). La droite, à la tête du département depuis 1982, s'est retrouvée laminée, passant de trente à dix-huit élus. Elle ne s'est toujours pas relevée. M. Dugoin, ravalé au rang de conseiller de l'opposition, assiste régulièrement aux séances publiques sans mot dire. Le 25 mars, il manquait à l'appel : suivi depuis près d'un mois dans une maison de repos de l'Ouest parisien, l'ancien président du conseil général souffrirait, selon son fils, d'*« une grosse fatigue »*.

Premier signe de défaillance d'une personnalité qui, jusqu'à présent, s'était montrée particulièrement résistante face au déferlement d'affaires politico-judiciaires la mettant en cause ? Ou bien prétexte pour demander le renvoi de l'audience de la cour d'appel de Paris – finalement reportée au mois de juin –, qui devait réexaminer l'affaire de la rémunération, sur les deniers du département, de sa femme et de sa femme de ménage : M. Dugoin avait été condamné, le 12 mai 1998, par le tribunal d'Evry, à 300 000 francs d'amende, dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité. De nombreuses autres enquêtes, dont celles concernant l'emploi de Xavière Tiberi, relancée par la plainte d'un conseiller général de gauche, sont en cours.

Tant que ce volet judiciaire n'aura pas été refermé, le RPR de l'Essonne aura du mal à repartir. Franck Marlin, député et maire d'Etampes, directeur de cabinet de M. Dugoin jusqu'en 1994, l'a bien compris : entendu le 11 mars par un juge d'instruction d'Evry, il tente de se racheter une virginité politique en accusant, notamment dans *L'Express* (daté 1er-7 avril), son ancien patron d'être à la tête de tout un système d'emplois fictifs. *« M. Marlin décline une stratégie consistant à amalgamer le financement des partis politiques, qui est un problème national, et l'enrichissement personnel, problème auquel il est confronté »*, répond, au nom de son père, Jean-Philippe Dugoin.

Dans ce contexte, la nomination d'un nouveau secrétaire fédéral, en remplacement du député Pierre Lasbordes, mis en examen en début d'année, a été conflictuelle : Michèle Adam, suppléante du député Jean Marsaudon, peu connue dans le département, a finalement été désignée. Jean de Boishue (RPR), à l'origine d'une fronde politique contre M. Dugoin sous la précédente mandature, estime qu'il est temps de tourner la page. *« La fusion entre les deux clans est souhaitée par la majorité de nos militants. Elle n'est pas facile, car nous avons derrière nous une longue histoire de déchirements »*, déclare-t-il, sans être en mesure de jouer le premier rôle. Serge Dassault, élu président du comité départemental en juillet 1998, en remplacement de M. Marsaudon, s'emploie plus à renouer les liens entre les deux clans qu'à s'ériger en nouveau chef de file. *« Ils sont devenus orphelins »*, observe Thierry Mandon (PS), premier vice-président du conseil général.

« LA GRANDE LESSIVE »

L'UDF n'est guère en meilleur état. *« La grande lessive des cantonales a été tragique, un énorme travail de reconquête du terrain nous attend »*, reconnaît le député André Wiltzer, secrétaire général de l'UDF. Michel Pelchat, sénateur (RI) et bras droit de M. Dugoin, a déserté la scène politique départementale depuis sa défaite dans un canton réputé facile. Démocratie libérale n'a pas réussi à se structurer depuis la désertion de Marie-Hélène Aubry, conseillère régionale et maire d'Orsay, qui, en dépit de ses engagements libéraux, a préféré rester dans les rangs de l'UDF.

La gauche, surprise par sa victoire, s'emploie à masquer de profondes dissensions. *« La majorité n'avait rien préparé »*, soutient François Pelletant (div. droite), qui accuse le président Michel Berson de reproduire les méthodes de M. Dugoin dans l'embauche du personnel de cabinet. *« Cela n'a rien à voir avec des emplois fictifs »*, répond Jean-Luc Mélenchon, animateur de la Gauche socialiste, président du groupe PS du conseil général. *« Qu'on ait choisi des collaborateurs de notre sensibilité politique, personne ne le niera, mais eux travaillent et ont des compétences »*, poursuit-il. Malgré de réelles tensions, communistes et socialistes affichent une unité de façade.

La droite semble condamnée à attendre les cantonales et municipales de 2001, qui, espère-t-elle, feront émerger de nouvelles personnalités susceptibles de ramener vers elle un électorat FN désemparé par la guerre Le Pen-Mégret.

Anne Rohou

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le philosophe Alain Finkielkraut a été condamné,** vendredi 2 avril, par le tribunal correctionnel de Paris à 10 000 francs (1 524 euros) d'amende pour avoir diffamé dans l'émission « Répliques », sur France-Culture, le 11 avril 1998, le journaliste Didier Eribon. M. Finkielkraut avait raconté comme vraie une anecdote selon laquelle M. Eribon aurait injurié une tierce personne (*Le Monde* du 1er mars). En revanche, le tribunal n'a pas estimé que le fait pour M. Finkielkraut d'avoir traité M. Eribon de *« pitbull »* était constitutif d'une infraction. Selon les juges, l'affaire s'inscrivait *« dans la chronologie d'une dispute intellectuelle ancienne »* et ne dépassait pas les limites admissibles du débat.

■ **CONTRACEPTION : la pilule est nettement supplantée par le préservatif chez les jeunes,** selon une enquête menée par les laboratoires Wyeth-Lederlé auprès de 400 médecins et de 1 500 adolescents. La grande majorité (94 %) des jeunes de moins de dix-huit ans déclarent avoir recours au préservatif comme seul moyen de contraception.

■ **MÉDECINE : près de 30 % des mammographes, utilisés pour dépister le cancer du sein, étaient « hors normes » en 1997,** selon une étude présentée fin mars lors d'un séminaire de l'Institut national de veille sanitaire. Mais, ajoute-t-on au secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale, *« "appareils hors normes" ne veut pas dire systématiquement défectueux et diagnostics systématiquement erronés »*. *« La généralisation des contrôles de tous les mammographes (...) est prévue par la loi sur la sécurité sanitaire de juillet 1998 »*.

■ **ASSURANCE-MALADIE : la « rupture » des négociations entre l'Etat, l'assurance-maladie et les cliniques privées** pour la fixation d'un objectif de dépenses pour les cliniques en 1999 *« met gravement en danger »* l'accord tripartite de maîtrise signé en 1991, estime Louis Serfaty, président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (Fiehp), dans un entretien publié, vendredi 2 avril, par le *Quotidien du médecin*. Il affirme que la Fiehp devra *« peut-être dénoncer »* l'accord de 1991, qui est *« bridé de tous les côtés »*.

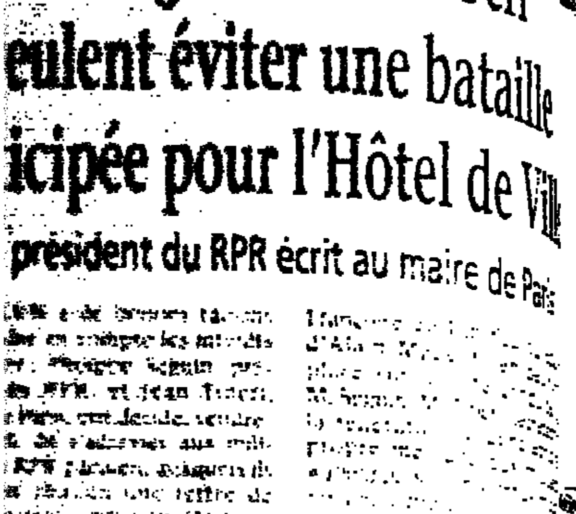
■ **SYNDICATS : la CFE-CGC menace de quitter les organismes paritaires de Sécurité sociale si le gouvernement** *« n'accepte pas au moins une part importante du plan stratégique d'économies de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) »*, a déclaré, mercredi 31 mars, Jean-Luc Cazettes, le responsable des questions de protection sociale à la CFE-CGC.



هكذا من الأصل

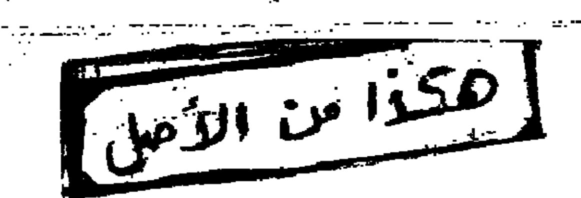
M. Séguin et M. Tiberi
eulent éviter une bataille
icipée pour l'Hôtel de Vil

président du RPR écrit au maire de Paris



suspect libéré dans l'affaire
fiancés de Fontainebleau

artistes offrent un concert
Groupe de soutien aux immigr



A notre demande, une jeune universitaire serbe de vingt-huit ans vivant à Novi Sad, au nord-ouest de Belgrade, témoigne de la vie quotidienne depuis le début des bombardements de l'OTAN. Son propos, recueilli au téléphone et complété par un message Internet, est révélateur du climat d'une société soudée par l'épreuve et perméable à la propagande. La destruction des usines est perçue comme « une catastrophe humanitaire ». Les informations diffusées par CNN sont qualifiées d'« escroquerie ». « Le Monde » a choisi de publier ce récit en l'état, qui mêle choses vues, doutes, angoisse, colère et prises de position. La jeune femme évoque la solidarité des Serbes, leur patriotisme renforcé par l'« agression de l'OTAN ». Elle raconte comment l'humour tient lieu de défense. « Les bâtiments peuvent être détruits, pas l'esprit serbe », dit-elle, affirmant que la population a déserté les abris pour vivre au grand jour et se montrer au monde entier.



Une femme serbe sous les bombes de l'OTAN

PENDANT des jours, on a suivi les informations des chaînes par satellite, et écouté les menaces de l'OTAN. Tout le monde était inquiet, sidéré que l'OTAN, les Nations unies et d'autres organisations de maintien de la paix se révèlent incapables de résoudre le problème du Kosovo de façon pacifique. Personne n'imaginait alors que les attaques aériennes deviendraient notre quotidien.

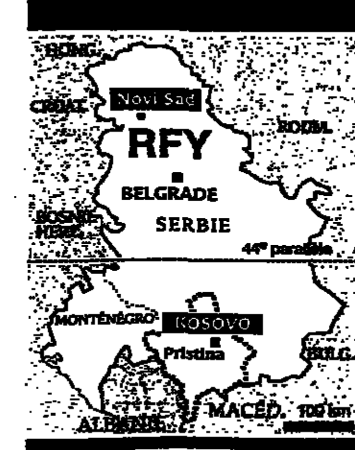
Le 24 mars, à 20 heures, la ville de Novi Sad et les villages voisins ont commencé à être secoués. On est sortis et l'on a vu tomber de grosses boules de feu. La ville entière semblait illuminée. Les vitres volaient en éclats et les maisons tremblaient. Le lendemain matin, on pouvait voir le résultat affligeant tout autour de Novi Sad : les fenêtres des immeubles saccagées, une usine détruite, une école primaire extrêmement endommagée, trois membres d'une même famille tués (c'est une information qu'on a entendue mais qui n'a pas été confirmée). Combien de blessés ? Personne ne pouvait le savoir. Je vous raconte simplement ce que j'ai vu ou ce que mes voisins m'ont dit alors qu'ils nettoyaient les vitres et les débris répandus dans leur appartement par le souffle des bombes.

Personne ne pouvait croire que le monde démocratique et civilisé nous envoyait réellement des bombes. Tout le monde était en état de choc. D'ailleurs, pour preuve de l'incrédulité des gens et de leur confiance dans le bon sens du monde démocratique, imaginez-vous que personne n'a cru l'acteur Branislav Lecic quand, le 24 mars au soir, il est descendu de la scène du Théâtre national de Belgrade, juste avant la représentation, afin d'avertir le public que les sirènes venaient tout juste d'annoncer les raids de l'OTAN. Un tonnerre d'applaudissements s'en est suivi. Tout le monde était persuadé qu'il s'agissait d'un effet théâtral voulu par la pièce !

Les deux premiers jours, les magasins ont été assaillis de gens courant faire leurs provisions en nourriture. Chacun se préparait pour une situation de guerre. Des particuliers achetaient tout ce qu'ils pouvaient, dix miches de pain, cent kilos de farine, dix litres d'huile. On constituait des abris où chacun accourait pendant les alertes, qui avaient lieu plusieurs fois par nuit. (Aujourd'hui, c'est même plusieurs fois au cours de la journée.) Mais le choc des premiers temps s'est rapidement estompé. Chacun a essayé de s'adapter à cette nouvelle situation, insupportable pourtant. Les abris sont même devenus des lieux de réunion, dans lesquels les voisins prennent ensemble le café, se partagent des gâteaux et discutent des événements, sans trop s'angoisser, en tout cas à Novi Sad.

Deux jours seulement après le début de cette folie, la vie a donc paru reprendre un cours presque normal. Les magasins ont retrouvé leur rythme habituel, et continuent d'être convenablement approvisionnés, les gens ne paniquent plus. Ils ne constituent plus de stocks. Ce dont on a le plus besoin, c'est de cigarettes ! Les bus urbains et interurbains circulent normalement, mais avec des horaires de week-end, y compris pendant les alertes. Chacun doit bien se rendre à son travail en étant assuré de pouvoir rentrer chez lui. Et puis les gens ont commencé à sortir des abris, sans faire trop attention aux bombes, conscients que, si l'on réfléchissait bien, chaque minute de la journée constituait un danger potentiel, que rester sous terre, c'était s'asphyxier. Mieux valait faire quelque chose pour que la vie continue. Nous devions nous unir (tous pour un, un pour tous) afin de préserver notre esprit. Les bombes peuvent détruire les bâtiments, mais pas l'esprit serbe.

Les autorités ont organisé des concerts de rock, d'abord à Belgrade, puis à Novi Sad, et maintenant dans les plus grandes villes du pays, Nis, Smederevo, Valjevo, Kragujevac... Tous les jours, à midi. Et c'est un triomphe. De quinze mille à vingt mille personnes se réunissent au centre des villes, des jeunes, des vieux, tous sortis des abris pour protester contre les raids de l'OTAN, en chantant d'une même voix du folk, du rock, pour maintenir l'esprit.



Il y a des banderoles fustigeant l'OTAN et Clinton, et tout le monde porte un badge représentant une petite cible, avec un point d'interrogation du style : *« Serai-je la prochaine cible ? »* Les slogans ? A la fois drôles et sérieux : *« Adolph Clinton ! C'est la faute à Monica ! Clinton, fous-nous la paix ! Clinton, saute plutôt Monica, mais pas nous ! »*

L'humour est ce qui nous maintient en vie. J'aimerais que, un jour, quelqu'un ait l'idée de reprendre dans un livre ces slogans et ce délire créatif que nous vivons ensemble. Il y a aussi des slogans faisant référence à l'ancienne fierté américaine et à la toute nouvelle fierté des Serbes. Ils concernent l'avion F-117-A. Par exemple : *« Désolé, mais nous n'avons pas vu qu'il était invisible ! »*, ou bien sous forme de petite annonce : *« Recherche pièces détachées pour F-117 »*, signé *« Bill »*. Ou encore : *« C'est pas son avion mais c'est sa cervelle qui est invisible ! »* Ou bien : *« Comment dit-on F-117 en serbe ? Epave ! »*

LES théâtres et cinémas ont ouvert grandes leurs portes et offrent chaque jour, dès midi, des représentations et spectacles gratuits, sans se soucier du nombre de gens présents. Afin de répandre la vérité et de briser le blocus de l'information par les médias occidentaux, l'usage d'Internet est encouragé et réputé gratuit le temps du conflit. Tous les Serbes, sans exception, aimeraient changer l'image de propagande que les médias de l'Ouest répandent contre nous, toujours contre nous.

Chaque jour, grâce à notre antenne satellite, nous regardons CNN. Et c'est ahurissant d'entendre les journalistes parler de catastrophe humanitaire en montrant à tout moment des réfugiés. C'est vrai qu'il y a des réfugiés et une catastrophe humanitaire, mais quelle escroquerie quand CNN ose affirmer que l'objectif des bombardements est de stopper cette catastrophe alors même qu'ils la provoquent ! Pourquoi les habitants quittent-ils en masse Pristina ? C'est pour fuir les bombes de Clinton qui pleuvent sur la ville ! C'est pour cela que les Albanais s'en vont vers l'Albanie et la Macédoine. Et c'est pour cela que des centaines de Serbes du Kosovo se réfugient vers Belgrade.

Mais les informations de CNN relèvent tellement de la propagande ! Il y a deux jours, leurs images montraient des réfugiés albanais dans la campagne et dans les forêts. C'était un paysage de neige. Or c'est le printemps par ici. Il n'y a plus de neige, plus du tout, même dans les montagnes ! Autre chose : ils ont affirmé qu'un stade de Pristina avait été transformé en camp de concentration. C'est une absurdité ! Des reporters serbes s'y sont rendus et ont découvert le stade parfaitement vide. J'ai vu leurs images, et il n'y avait pas de trucage, puisqu'on reconnaissait en arrière-plan du stade un bâtiment officiel – celui de la police ou d'un ministère quelconque – complètement démoli par les bombardements. Pas de camp de concentration, donc.

Quant aux témoignages de réfugiés recueillis par CNN, ils m'intriguent au plus haut point. Bizarrement, tous les interviewés pris soi-disant au hasard, dans la rue ou dans les voitures, parlent parfaitement anglais. Or je peux vous affirmer que dans ce pays ceux qui parlent anglais ne sont pas si nombreux. Surtout au Kosovo, où peu de gens sont éduqués !

On ne peut pas nier qu'il y ait des témoignages, je n'ai pas les moyens de juger. Je ne sais pas où se situe la vérité. Car la télévision serbe montre aussi les témoignages des mêmes gens, ou de gens similaires, recueillis à la frontière macédonienne. Pourquoi partez-vous, leur demande-t-on ? *« Parce que la vie à Pristina est devenue insupportable sous le feu ! »* Quel feu ? *« Le feu des bombes ! »*... C'est tout noir ou tout blanc, selon qui on écoute. La vérité doit se situer au milieu.

Mais tout le monde fuit les bombes. Les Serbes mettent le cap sur le Nord. Ceux du Kosovo se sont naturellement dirigés vers Belgrade. Des habitants de Belgrade ont fui ici, à Novi Sad. Et des gens de Novi Sad sont allés à Subotica, près de la frontière hongroise, tandis que ceux de Subotica ont rejoint la Hongrie, à la recherche d'un endroit sauf pour leur famille.

Existe-t-il un seul endroit de ce type actuellement en Yougoslavie ? Pas ici, en tout cas, où les bombardements ne s'arrêtent pas. Aucun abri n'offre la sécurité. C'est comme la roulette russe. Même le grand pont, symbole de Novi Sad, a été complètement détruit. Les gens se pressaient, hier, pour le voir, certains pleuraient en se rappelant son histoire. Un des slogans lancés pendant le concert proclame : *« Novi Sad est mon abri. »* L'idée, c'est de ne pas se cacher, de faire en sorte que le monde nous voie afin qu'il commence à réfléchir à ce qui se passe réellement ici, qu'il s'interroge sur la pertinence des justifications avancées par l'OTAN pour nous attaquer.

En tout cas, si l'OTAN espérait diviser les Serbes, voire susciter une opposition au gouvernement de Belgrade, c'est complètement raté : les Serbes n'ont jamais été plus unis qu'aujourd'hui. C'est quelque chose qui dépasse les individus, transcende leurs divisions : un formidable sentiment de patriotisme, un élan de défense du pays et de combat contre l'ennemi commun, l'OTAN ; une pulsion de solidarité et une détermination à survivre, tous ensemble, coûte que coûte. Car nous l'avons tous compris : l'offensive de l'OTAN est directement une attaque contre le monde orthodoxe.

Pour illustrer l'élan qui unit la population, je mentionnerai l'usine de voitures Zastava à Kragujevac, vous savez, les célèbres voitures Yugo, un temps exportées aux Etats-Unis. TOUS les employés de l'usine, dont le père d'une de mes amies, ont décidé d'occuper les bâtiments jour et nuit, jusqu'à la fin de l'agression de l'OTAN. Ils tremblent, mais ils défendront l'usine avec leurs corps pour préserver leur avenir, espérant échapper au destin des employés de Sloboda à Cacak. Cette usine, qui fabriquait des appareils ménagers, a été complètement détruite. Cinq mille personnes se sont retrouvées sans moyens de vivre. N'est-ce pas aussi ce qu'on pourrait appeler une catastrophe humanitaire ?

Tout le monde porte un badge représentant une petite cible, avec un point d'interrogation du style : « Serai-je la prochaine cible ? »

Les résultats actuels des attaques dites *« raisonnées et justifiées »* de l'OTAN sont les suivants : cent vingt écoles abîmées (dont trois écoles de Novi Sad), des facultés endommagées (celle de philosophie très sévèrement, des fenêtres brisées à l'école d'ingénieurs). Des *usines détruites dans toute* la Yougoslavie, des maisons de civils touchées, des hôpitaux remplis de blessés. Je le sais parce que les ambulances sillonnent la ville toute la journée. Deux amis de mon mari ont d'ailleurs été si sévèrement atteints qu'on a dû les transporter à l'hôpital principal de Belgrade. Il est bien difficile d'avoir une idée précise du nombre de morts et de blessés car on ne veut pas provoquer de panique dans la population. Mais il y tant de dégâts matériels qu'il est impossible d'imaginer qu'il n'y ait pas de dégâts humains. La liste n'est pas close, puisque, au moment où j'écris, les sirènes hurlent à nouveau, et personne ne sait combien de « phases » l'OTAN nous réserve.

BIEN sûr, il y a les enfants. Et, bien sûr, ils sont traumatisés, comme d'ailleurs beaucoup d'adultes. Pour moi qui ai déjà vécu sous les bombes en Croatie, c'est différent. J'en ai presque pris l'habitude. Mais les gens d'ici ont peur, malgré leurs bravades. Et pour les enfants c'est terrible. Il fait froid, la nuit, dans les abris où se réfugient les familles. Les enfants ne peuvent pas dormir. Certains sont silencieux, d'autres ont le regard fixe, d'autres essaient de jouer, d'autres pleurent constamment. En fait, cela dépend beaucoup des parents. Mais la plupart de ceux-ci se plaignent de ce que leurs gamins ne mangent pas. Il y a tant de stress sur leurs épaules !

Chaque jour, la radio prodigue des conseils pour inciter les parents à ne pas paniquer, et à jouer avec leurs enfants. D'ailleurs, des garderies vont être ouvertes jour et nuit aux enfants de moins de dix ans, et cela gratuitement. Une façon de soulager les parents en permettant aux enfants d'être ensemble et de jouer avec plus d'insouciance. Une des chaînes indépendantes a entrepris également de diffuser des dessins animés (genre Walt Disney) tout au long de la journée.

Car l'école est arrêtée. Pour des raisons de sécurité comme pour des raisons matérielles, beaucoup de bâtiments devant être réparés. Les enfants vont enchaîner les vacances de Pâques sur les vacances de printemps, c'est du moins ce qu'on leur dit plutôt que d'évoquer l'alerte générale. *L'école* ne reprendra que lorsque la situation sera stabilisée, et l'on avisera alors pour savoir s'il faut prolonger l'année scolaire ou écourter le programme afin de ne pénaliser personne. Espérons que l'OTAN ne prévoit pas d'étendre ses phases indéfiniment...

(Traduit de l'anglais par Annick Cojean et Emilie Georges)

هكذا من الأصل

Régis Debray, ou les aveuglements de l'intelligence *par Alain Finkielkraut*

QUAND le sage montre la lune, le médiologue faux naïf regarde le doigt. Fort de ce principe révolutionnaire, Régis Debray vient d'accomplir (*Le Monde* du 1er avril) une étourdissante prouesse : dénoncer l'emprise imaginaire du western sur la guerre qui a lieu depuis dix ans dans l'ancienne Yougoslavie sans dire un mot de l'événement lui-même. Spécialiste des moyens de communication et de transmission symboliques, il n'a d'yeux que pour les supports, les circuits, les réseaux et les médias. Anti-américain, il ne voit que l'Amérique triomphante hors de nous mais aussi en nous, dans le petit Bruce Willis intime qui programme à notre insu nos pensées les plus personnelles et nos réactions les plus spontanées.

Européen nostalgique, il est trop occupé à rédiger l'oraison funèbre du Vieux Continent pour s'intéresser concrètement à ce qui s'y passe. Pamphlétaire impitoyable et surdoué, il reproche à tous la méconnaissance d'une réalité dont il ne veut lui-même rien savoir.

Bref, son entreprise de démystification accapare à ce point Régis Debray qu'il perd de vue le monde au nom duquel il est pourtant censé la conduire.

Les non-dupes errent, disait Lacan. S'il voulait bien concéder au présent un peu de l'attention qu'il consacre à sa présentation sur CNN, le médiologue saurait que la Serbie a pris toutes les autres Républiques et provinces de l'ancienne Yougoslavie en tenaille entre ces deux variantes de l'impérialisme : l'hégémonie de Belgrade ou la grande Serbie ethniquement pure, l'assujettissement national ou l'expulsion et les massacres des populations rebelles.

Les noms de Vukovar, Sarajevo, Pristina scandent le déroulement de ce scénario monotone. Srebrenica est le nom de notre trop réelle défaite. Loin de prendre des poses avantageuses en puisant leur compréhension de l'événement dans l'arsenal épique ou tragique des grandes batailles du siècle, ceux qui, en Europe, se sont élevés contre l'inexorable agression défendaient à la fois les principes du droit (où est le mal ? où est le simplisme ? où est Bruce Willis ?) et les fragiles vérités factuelles. Ils ont été, année après année, des militants acharnés de l'exactitude. Car l'indifférence au droit s'est appuyée, dès le début du conflit, sur une manipulation des faits qui ne devait rien à Hollywood, *mais tout à l'alliance si conforme à* notre génie de la mémoire historique et du refus de s'en laisser accroire.

Bonne nouvelle pour la médiologie : les téléspectateurs ne sont plus des gogos, ils portent sur les journaux télévisés un regard scrutateur et citoyen. Echaudés par les cuisants mensonges de la guerre du Golfe et de Timisoara, ils savent mettre

> Européen nostalgique, il est trop occupé à rédiger l'oraison funèbre du Vieux Continent pour s'intéresser concrètement à ce qui s'y passe

maintenant tous les massacres entre guillemets. Raçak ? Un montage. Le bombardement du marché de Sarajevo ? Une boucherie certes, mais à qui profite le crime ? Et puisqu'on sait aujourd'hui que la soldatesque de Saddam Hussein n'a jamais débranché les couveuses des nourrissons de Koweit City, il suffit d'invoquer cet épisode pour se mettre, une bonne fois, à l'abri du vent et des mauvaises nouvelles.

La vigilance inflige ainsi aux évènements qui dérangent et qui obligent un « *do not disturb* » beaucoup plus efficace que la foi candide ou le fanatisme aveugle. L'inquiétude devant les leurres, les simulacres, les mises en scène, vire au droit peinard à la négation. L'état d'alerte permanent devient l'alibi d'un confort inébranlable. Cette déconstruction à la carte menace bien davantage le sens commun que les films bêtes. Au nom de la résistance à la désinformation, on peut désormais composer son menu informatif, écarter les dépêches indigestes et ne garder que celles qui ne remettent pas en cause les préjugés historiques. Car Régis Debray a bien tort de s'affliger : les automatismes de la mémoire ont, dans cette affaire, parfaitement fonctionné. Ce ne sont pas les récits édifiants et inconsistants de l'oncle Sam qui ont hypnotisé nos élites, ce sont leurs fantômes et leurs fantasmes. Ils ont succombé non sous les flots des images américaines mais sous le poids du passé français.

A peine le mot de Balkans a-t-il été prononcé que l'actualité a disparu de la scène. Saisis de circonstances pressantes, les responsables, les experts et nombre d'éditorialistes ont malheureusement sollicité des précédents. Au lieu de répondre par l'invention à l'originalité de la situation, ils ont choisi de se souvenir d'abord, selon la loi de moindre action formulée et déplorée par Paul Valéry dans *Regards sur le monde actuel*.

De quoi se sont-ils souvenus ? De l'alliance franco-serbe et du Reich allemand. Aujourd'hui encore, après toutes ces années de crime, les farouches adversaires de l'OTAN disent que l'Allemagne a délibérément fait éclater la Yougoslavie pour rapatrier la Croatie et la Slovénie dans sa zone d'influence, comme si rien n'avait eu lieu sur place qui justifiât le désir de sécession et comme si les Slovènes n'avaient pas vu, dans la mise sous tutelle du Kosovo, la préfiguration du destin qui les attendait s'ils choisissaient de rester dans la Fédération yougoslave.

Bref, il est exclu, malgré les référendums, que la Slovénie et la Croatie aient choisi l'indépendance. Car, pour l'esprit historique qui façonne encore tant de comportements, ces peuples balkaniques ne sont pas des sujets de plein droit, ce sont des pions, des pantins, des marionnettes aux mains des puissances. Ils existent certes, et en même temps ils n'existent pas. Après la chute du mur, comme avant, ils restent des objets de l'Histoire et, quand ils s'expriment, c'est toujours la voix de son maître que décèle l'oreille exercée par la connaissance du temps.

L'Histoire dont se réclame Régis Debray est une instance effrayante de déréalisation. C'est bien pourquoi ceux qui parlent en son nom peuvent dire que les Allemands ont détruit la Yougoslavie en reconnaissant la Croatie après la destruction de Vukovar : rien ne se produit d'irréparable là où s'affrontent des gens qui n'existent pas. Si un tel racisme tranquille n'avait pas infecté les chancelleries, nous n'en serions pas réduits, aujourd'hui, à cette opération « *force tétanisée* » qui neutralise l'une par l'autre l'obsession du « *zéro mort* », et la volonté de mettre le régime de Belgrade à genoux. Comment faire face ? Comment, pour tenir nos nécessaires engagements, sortir de cette contradiction ? Voilà la question qui se pose maintenant. Elle demandera autre chose pour être résolue que le vieil enseignement du mépris et l'art tout neuf de ne regarder que la télévision.

Alain Finkielkraut *est philosophe.*

A quoi servent les leçons de la Bosnie et du Rwanda ? *par Faik Dizdarevic et Francis Jeanson*

LES frappes aériennes de l'OTAN contre le dispositif militaire serbe ont déclenché une vague d'indignation dans des milieux intellectuellement et politiquement très divers, qui se trouvent néanmoins souvent réunis dans des refus communs. L'hostilité élémentaire à des actes de guerre qui entraînent inévitablement des pertes en vies humaines est légitime et compréhensible, mais il est remarquable que la plupart des personnes, des partis et des groupes qui condamnent ces frappes ne se sont guère émus lors des guerres successives qui, du fait de Milosevic et de son régime, ont causé les destructions sans nom que l'on sait. Les missiles et les bombes américaines seraient sans doute par nature plus horribles que les balles, les obus et les couteaux tchetniks, quel que soit le nombre des victimes des uns et des autres.

Cette remarque préliminaire faite, nous voudrions répondre à certaines critiques du principe même de l'intervention militaire, la question de la stratégie adoptée par l'OTAN étant différente.

La critique la plus vive de l'opération en cours soutient que la conséquence évidente des frappes a été le déclenchement de la vague de nettoyage ethnique et de répression qui se poursuit. C'est tout simplement oublier la chronologie récente de la crise et ses antécédents.

Après la conclusion de l'accord Holbrooke-Milosevic et l'installation des vérificateurs de l'OSCE, qui ont effectivement permis une relative pause des violences et des expulsions, tous les observateurs s'attendaient à une reprise de la terreur au printemps si un règlement n'intervenait pas. C'est pourquoi il était si urgent de rechercher la signature immédiate d'un accord.

La responsabilité des Occidentaux ne découle pas de leur intervention contre les Serbes mais de son insuffisance. Milosevic n'a pas mis en marche sa machine de terreur en réponse aux frappes ; il a seulement saisi un prétexte pour appliquer un plan préétabli, qui remonte, y compris dans ses détails, à des projets anciens du nationalisme grand-serbe (voir l'opuscule de Vasa Cubrilovic, *L'Expulsion des Albanais*, 1937).

Faire de l'intervention militaire de l'OTAN la cause du nettoyage ethnique au Kosovo, c'est raisonner *comme si le génocide des juifs* par les nazis avait été provoqué par la déclaration de guerre alliée à l'Allemagne ou le génocide des Tutsis du Rwanda par l'attentat contre l'avion du président Habyarimana. Les auteurs de tous ces crimes contre l'humanité auraient pu se présenter comme les victimes innocentes de complots ourdis de l'étranger, ce que ne cessent de clamer les Serbes qui ne comprennent pas ce que le monde leur veut.

Un autre cheval de bataille des opposants à l'intervention militaire est qu'elle anéantit l'opposition démocratique en Serbie et qu'elle renforce l'autorité de Milosevic. Cet argument repose sur une totale méconnaissance de la réalité politique de la Serbie. Il a bien existé dans ce pays une opposition ou plutôt des oppositions à l'appropriation du pouvoir par Milosevic et son clan, mais leurs dirigeants ont été incapables de s'unir et, surtout, de faire la critique radicale du nationalisme grand-serbe, les uns par conviction, les autres par opportunisme.

Les grandes manifestations qui avaient suscité les espoirs des amis de la tant attendue Serbie démocratique n'ont jamais posé les problèmes soulevés par les guerres d'agression menées par Milosevic avec l'accord ouvert ou résigné, au mieux l'indifférence, de la plupart des Serbes. La seule opposition qui *mérite ce nom est celle de la poignée* de personnes qui, avec un courage admirable, osent dire que c'est la politique de « *défense de l'intérêt national serbe* » incarnée par Milosevic, inspirée à l'origine par la grande majorité des « *élites* » serbes, qui est responsable de tout ce qui est arrivé, de ce qui se produit en ce moment et des catastrophes qui s'annoncent.

Cette vérité n'est pas, pour l'instant, audible par les Serbes. Il faudra sans doute attendre, pour qu'elle se fasse jour, que soit tombé le régime – et avec lui toutes les illusions qu'il a entretenues.

L'évidence que le régime de Milosevic constitue, par sa nature

> Le plus néfaste des compromis serait d'entériner, après l'exemple de la Bosnie, le nettoyage ethnique auquel se livrent les Serbes, avant de proposer la partition du Kosovo

même, l'obstacle majeur à un règlement durable des conflits de l'ex-Yougoslave commence à être exprimée dans des propos de responsables politiques mais il semble qu'il leur soit difficile d'en tirer toutes les conséquences, tant elles exigeraient d'eux qu'ils *prennent des décisions tranchantes*.

Parmi les incertitudes qu'ils invoquent figure celle qui plane sur la solidité et les capacités de résistance du régime et de son appareil répressif : forces de sécurité et armée. S'il est interdit à des non-spécialistes de la question de formuler un jugement quelconque, il est au moins nécessaire de rejeter la comparaison, souvent faite, y compris par des « experts », entre les qualités de l'armée des partisans de Tito et celles des forces armées serbes actuelles : police spéciale, milices et armée.

Faut-il rappeler que l'armée des partisans était d'une composition multinationale, que son idéologie était à l'opposé de celle de l'armée serbe d'aujourd'hui, qu'il lui était imposé une discipline rigoureuse, etc.

Faire de l'armée de Milosevic l'héritière de l'armée de Tito est un non-sens d'autant plus flagrant *que les valeurs et les méthodes en* honneur – si on peut dire – dans la Serbie actuelle sont celles des tchetniks et non des partisans, ce qui ne plaide pas en faveur de la pugnacité et, encore moins, de l'invincibilité serbes que l'on n'a pas remarquées en Croatie et en Bosnie. Il est plus facile de mener une guerre contre des civils que contre des militaires, comme l'ont montré les atrocités de Bosnie qui se renouvellent au Kosovo.

Il revient aux politiques, sous le contrôle théorique des citoyens, de fixer les objectifs de leur action. S'ils estiment que la paix vaut un compromis, ils doivent évaluer les risques de celui auquel la diplomatie française risque de succomber. Le plus néfaste serait d'entériner, après l'exemple de la Bosnie, le nettoyage ethnique auquel se livrent les Serbes, avant de proposer la partition du Kosovo. On n'ose penser qu'il existerait des dirigeants, conscients de leurs responsabilités, pour accepter un tel marché qui livrerait les Balkans des prochaines décennies à des déchirements ininterrompus. Dans l'immédiat, les puissances de l'OTAN ont le devoir de protéger de toute urgence les populations du Kosovo de massacres qui tournent au génocide. A quoi serviraient donc les leçons de la Bosnie et du Rwanda ? A former dans deux ans une commission d'enquête parlementaire sur le Kosovo ?

La seule manière de mettre un terme à cette barbarie est de contraindre toutes les forces armées serbes à se retirer du Kosovo et d'y implanter des troupes internationales assez nombreuses et sûres pour faire respecter l'intégrité territoriale du pays et l'autogouvernement des Kosovars. Cet objectif doit être atteint à tout prix, avec tous les moyens militaires appropriés.

Faik Dizdarevic *est ancien ambassadeur de Yougoslavie.*
Francis Jeanson *est écrivain et philosophe.*
Ils sont respectivement secrétaire général et président de l'Association Sarajevo.

Kosovo : imposer la paix

Suite de la première page

Sans doute est-il vain, pour le moment, de s'attarder sur ce qu'il aurait fallu faire hier. Mais il faudra y revenir pour en tirer des leçons : comme souvent, le recours aux armes ne devient nécessaire à un moment donné que faute d'avoir pris au moment opportun les mesures non militaires nécessaires. Il faut aujourd'hui des Canadair pour tenter d'éteindre l'incendie, alors qu'un seau d'eau aurait suffi hier... Quand saura-t-on enfin prévenir plutôt qu'intervenir ?

Les Balkans sont dans notre espace européen ; leurs nations sont promises à se joindre, un jour, au projet de paix qu'est l'Europe. C'est donc d'abord pour des questions de principes éthiques et politiques que l'indifférence et l'attentisme nous sont interdits. Ne rien faire, ce serait prendre le risque de voir conforter le cynisme qui se nourrit au spectacle du triomphe de la force brute et de la politique du fait accompli. Même ceux qui se demandent où est notre « *intérêt* » à nous mêler des déchirements de cette région doivent convenir qu'il est impossible d'éviter les conséquences de ces déchirements sur nos propres pays. L'afflux des réfugiés, le développement des trafics criminels, les coûts financiers croissants des aides à la « *reconstruction* » après chaque conflit, la contagion des nationalismes identitaires sur les groupes qui, dans nos propres sociétés, sont vulnérables à cette rhétorique : autant de raisons d'intervenir pour éteindre les incendies qui, à nos portes, menacent, à terme, notre « *maison commune* ». La proximité des risques, à défaut de la solidarité humaine, interdit l'attentisme.

Il va de soi que la négociation doit toujours être préférée à l'usage des armes. Tant qu'il reste un espoir d'obtenir par des moyens politiques un règlement du conflit, le recours aux armes n'est pas légitime. Les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté ont espéré que Rambouillet déboucherait sur une solution pacifique ; ils ont continué à espérer, même après le début des hostilités, dans les efforts de M. Prima*kov, puis de Mgr Tauran. Malheu*reusement, en raison du refus obstiné de M. Milosevic de signer l'accord de Rambouillet, il me semble difficile de contester que l'on se trouve aujourd'hui dans un de ces cas où, selon la doctrine la plus constante de l'Eglise, l'usage des armes est légitime, en « *ultime recours* », pour éviter un mal plus grand encore.

Certes les armes n'apportent jamais, par elles-mêmes, une « *solution* », laquelle passera forcément, tôt ou tard (et le plus tôt possible), par un retour à la table des négociations. Mais, pour l'heure, il s'agit, dans l'urgence, de « *désarmer l'agresseur* », pour reprendre une expression de Jean Paul II à propos du conflit bosniaque.

Il est certain que ce devoir de désarmer l'agresseur, normalement, incombe à l'ONU. Il est dangereux, quand la construction juridico-politique de la communauté internationale est fragile, de la fragiliser davantage. On peut donc regretter que les modes de décision du Conseil de sécurité soient tels qu'aucune décision efficace ne puisse être prise de manière impartiale dès lors que les *intérêts ou les solidarités de* l'un des cinq membres permanents sont en jeu. Mais, dans le cas présent, le choix n'était qu'entre une inaction juridiquement correcte et une action éthiquement nécessaire.

> Dans le cas présent, le choix n'était qu'entre une inaction juridiquement correcte et une action éthiquement nécessaire

Toutefois, un débat s'impose sur le type de réponse militaire qui a été choisi par l'OTAN, car il semble évident que les frappes aériennes ne permettent pas d'obtenir le résultat visé : elles affaiblissent militairement l'agresseur, mais le renforcent politiquement, du moins à court terme. Surtout, elles lui ont donné un prétexte pour intensifier le plan, prémédité, semble-t-il, d'expulsion d'une large partie des Albanais du Kosovo. Est-ce à partir du ciel que l'on peut « *désarmer l'agresseur* » et mettre un terme aux expulsions et massacres ? La question se pose très sérieusement.

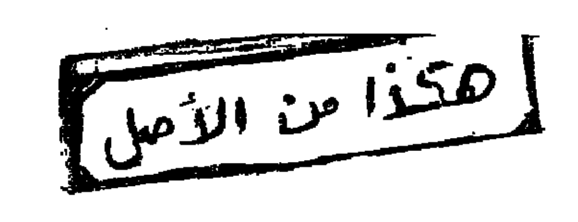
Européens, pouvons-nous demander toujours aux Etats-Unis, qui ont leurs propres intérêts et leurs propres exigences politiques et stratégiques (ne pas risquer la vie de leurs soldats), de ramener la paix à nos portes ? Ce drame se déroule sur notre espace. Il relève *de notre responsabilité*. Il devrait être, pour l'Union européenne, l'occasion d'affirmer davantage sa volonté de se doter d'une « *politique étrangère et de sécurité commune* » par une proposition et une action propres.

L'embrasement du Kosovo contraint à dépasser des conceptions intransigeantes de la souveraineté. Quand un Etat n'est pas capable d'assurer la sécurité de ses ressortissants sans massacrer ceux parmi lesquels ils vivent, quand sa politique contraint ses voisins à accueillir des réfugiés en masse, il faut bien que ceux qui en ont la possibilité prennent en charge la tâche de permettre aux citoyens de vivre chez eux en paix, ou de revenir y vivre s'ils ont été chassés. Cela, historiquement, porte un nom : protectorat. Quiconque redoute sous ce mot une tentation néo-coloniale doit savoir que personne, en Europe, n'a d'intérêt direct à défendre au Kosovo. Aussi la proposition d'un protectorat temporaire (auquel pourraient d'ailleurs être associés d'autres pays que ceux de l'Union, comme la Russie) vise à défendre un « *intérêt* » d'un autre ordre, celui de la cohérence même du projet de paix européen : ne pas laisser ébranler ses fondements éthiques et politiques.

Mais un protectorat, cela exige le contrôle du territoire, pas seulement de l'espace aérien. Il commence par l'interposition – aujourd'hui seule tâche urgente –, se poursuit par les négociations et la mise en place de structures d'accompagnement politique, l'organisation d'élections libres, etc.

Les peuples de la région, en ce moment, paient le prix de la guerre. Pour nous, il faut savoir si nous voulons payer le prix nécessaire pour imposer la paix. Afin qu'un jour, proche ou lointain, la réconciliation redevienne possible entre les peuples des Balkans, dans la paix et la justice.

Mgr Jacques Delaporte

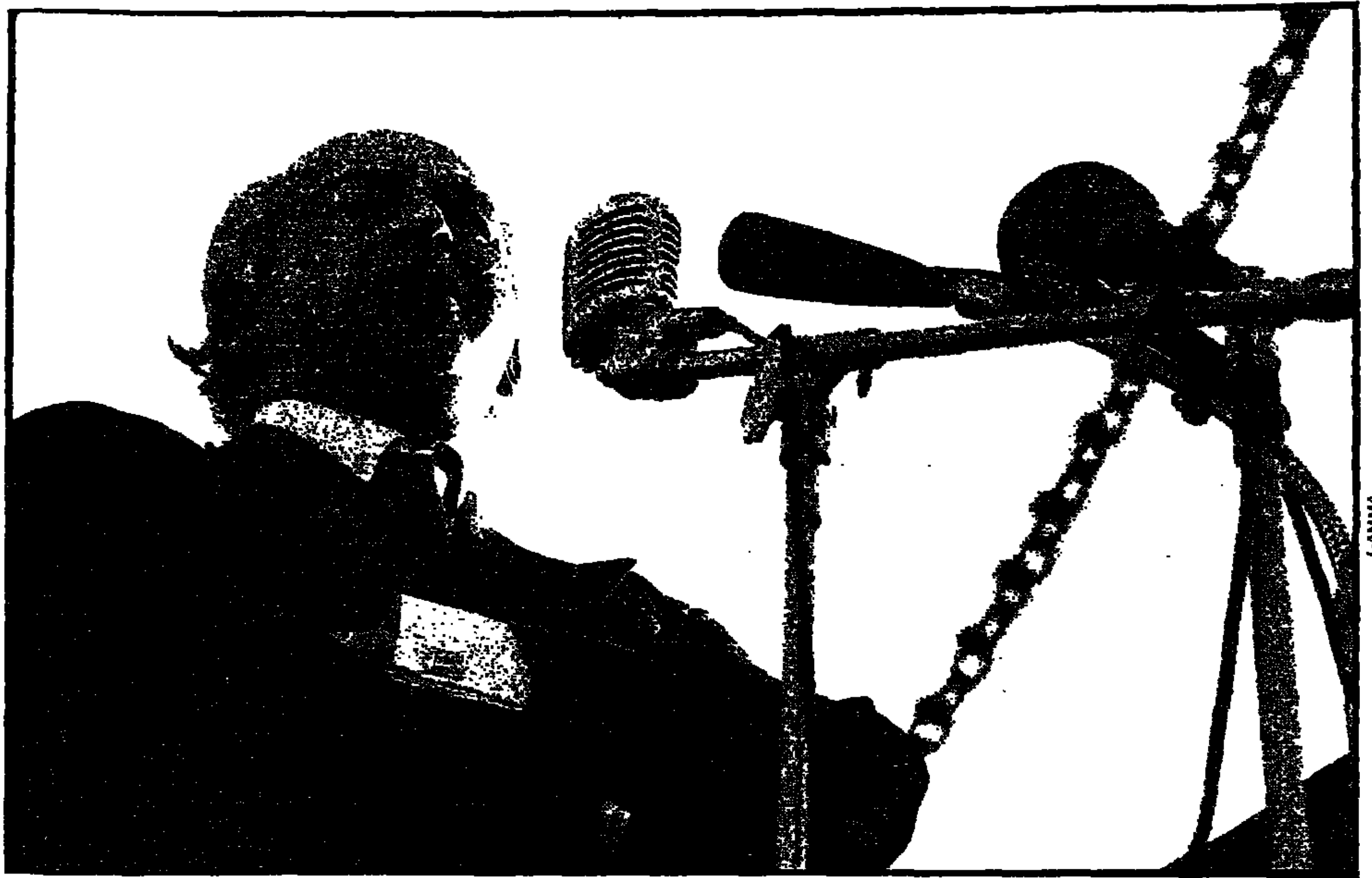


La potence pour Zulficar Ali Bhutto

Il y a vingt ans, l'ancien premier ministre du Pakistan était pendu dans la cour de sa prison après avoir été accusé, au cours d'un simulacre de procès, d'un attentat contre un opposant. Autocrate et arrogant, il avait échoué à imposer à son pays sa vision d'un « socialisme islamique »

MERCREDI 4 AVRIL 1979. L'aube se lève sur Rawalpindi, près d'Islamabad, la capitale du Pakistan. L'ancien premier ministre Zulficar Ali Bhutto, cinquante-trois ans, est poussé, mains attachées derrière le dos et le visage recouvert d'une cagoule, vers la potence de la prison. Condamné à mort en mars 1978, il a vu son appel rejeté par la Cour suprême deux mois auparavant. En dépit du concert de protestations qui s'est élevé, de Pékin à Ryad, en passant par Paris, Londres et Washington, celui qui se croyait *« né pour créer une nation et servir un peuple »* ne peut plus échapper à la mort.

S'est-il écrié, avant de mourir, *« Mon Dieu, sauve moi ! je suis innocent ! »*, comme l'affirmeront deux journalistes britanniques ? Est-il resté silencieux, acceptant sans mot dire son destin, comme en témoignera plus tard son bourreau ? L'anecdote reste encore aujourd'hui sujet à polémique... Sa veuve, la bégum Bhutto, déclarera par la suite que son mari n'était pas mort par pendaison, son corps ne portant pas les marques consécutives à une strangulation. D'autres témoins assureront également que M. Bhutto aurait été *« torturé et battu »* dans sa cellule avant d'être mis à mort.


ABBAS/MAGNUM

L'exécution, qualifiée à l'époque d'*« assassinat judiciaire »* par Robert Badinter, l'un des avocats de l'accusé, est en fait la résultante d'un règlement de comptes politique voulu par le *« général-président »* Zia Ul Haq, qui s'est appuyé sur une vieille histoire de meurtre auquel M. Bhutto aurait été mêlé en 1974. Le dictateur Zia, militaire de carrière que le premier ministre Bhutto avait naguère promu au rang de chef d'état-major des armées, avait renversé son mentor en juillet 1977. Depuis le coup d'Etat militaire, le nouvel homme fort pakistanais est donc bien décidé à se débarrasser de cet encombrant rival. Il lui faut éliminer un symbole.

L'affaire judiciaire proprement dite est obscure. En novembre 1974, par un soir d'hiver à Lahore, capitale de la province du Pendjab, Ahmed Reza Kasuri, vieil adversaire politique de Zulficar Ali Bhutto, alors premier ministre, revient d'une réception de mariage au volant de sa voiture. Son père, le *nawab* Mohammed Ahmed Khan, est assis à ses côtés. A un carrefour, la voiture est criblée de balles. Le conducteur n'est pas atteint mais le *nawab* est touché. Il meurt à l'hôpital. Dès le premier procès-verbal, Ahmed Kasuri accuse le premier ministre, alors au faîte de sa puissance. Une enquête est ouverte mais n'aboutira pas. Il est vrai que, à l'époque, personne n'oserait s'opposer à M. Bhutto, qui dirige le Pakistan d'une main de fer...

Il faudra attendre le coup d'Etat de 1977 pour que le général Zia diligente une nouvelle enquête sur l'attentat contre M. Kasuri. Sept membres des Forces fédérales de sécurité (FSF) – dont le directeur général et trois sous-fifres – reconnaissent être les auteurs de l'attentat. Mais tous plaident non coupables, affirmant avoir reçu l'ordre, par la voie hiérarchique, de préparer cette attaque. Massoud Mahmomud, le directeur des FSF, accuse même directement Zulficar Ali Bhutto, qui lui aurait donné l'ordre d'éliminer M. Kasuri.

Le 18 mars 1978, à la suite d'un procès qualifié de *« mascarade »* par l'intéressé, M. Bhutto est condamné à mort pour un *« crime »* qualifié de *« droit commun »*. L'ex-premier ministre vit alors dans un cachot, enchaîné à son lit la nuit, et porte la bure des condamnés à la peine capitale. *« D'un putsch à l'autre, mon pays s'est trouvé toujours plus affaibli, plus tourmenté*, écrira le condamné à Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, depuis sa cellule de Rawalpindi, en juillet 1978. *Je suis le légataire d'un grand héritage. Le sang des guerriers coule dans mes veines. J'ai fait face, avec succès, à deux dictatures militaires. C'est pourquoi la troisième a ordonné ma mort. Mais, si je suis assassiné, mon sang fortifiera les jeunes hommes, les jeunes femmes de ce sous-continent, comme l'engrais fertilise une rose de France au printemps de sa beauté incomparable »*...

Zulficar Ali Bhutto était persuadé que son destin personnel s'identifiait à celui du « pays des purs », ce Pakistan créé en 1947 après le démantèlement de l'empire des Indes britanniques. M. Bhutto se comparait d'ailleurs volontiers à Mohammed Ali Jinnah, le père de l'indépendance.

Le futur *« leader du peuple »* pakistanais était né dans une vieille famille de la province méridionale du Sind, en 1928. Dans sa ville de Larkana, les Bhutto possédaient plusieurs milliers d'hectares. Son père avait joué un rôle important, dans les années 30, lors des toutes premières tentatives pour soustraire la province à l'administration de Bombay. Issu de cette aristocratie foncière qui caractérise encore aujourd'hui le Pakistan des campagnes, le jeune Zulficar partira aux Etats-Unis puis en Angleterre pour y faire ses études : il obtient le diplôme de sciences politiques de l'université Berkeley puis termine son droit à Oxford.

Paradoxalement, ce seront les militaires qui lui faciliteront son entrée en politique : dans les années 60, il est avocat quand on lui propose de devenir le ministre du commerce du « général-président » Ayoub Khan. Il va se faire rapidement un nom sur la scène internationale et deviendra ministre des affaires étrangères. Mais les honneurs d'un portefeuille au gouvernement ne lui suffisent bientôt plus : en 1969, il défie ouvertement les généraux en créant son parti, le Parti du peuple pakistanais (PPP).

Ses adversaires n'ont beau voir qu'une série de *« slogans creux »* dans une campagne politique où Ali Bhutto promet de *« réaliser le socialisme et défendre l'indépendance nationale »*, sa formation gagne les élections législatives de 1970. Mais numériquement plus importants, ce sont les Bengalis, dans ce qui est encore le Pakistan oriental, qui remportent le scrutin. Provoquant ainsi, plus tard, la sécession du futur Bangladesh, avec l'appui de l'Inde.

En tant que ministre, il continue, parfois avec outrance, à imposer son personnage. En 1971, durant une mémorable intervention à l'ONU, il donnera, devant des délégués médusés, un exemple de son style, mélange de brio et de mégalomanie triomphante : le Conseil de sécurité est alors en train de débattre d'un compromis indo-pakistanais, quelques jours avant la naissance du Bangladesh. Déçu de la teneur des discussions, M. Bhutto déchire théâtralement une liasse de documents en s'écriant, furieux : *« Je quitte votre Conseil de sécurité. J'aurais honte, pour moi, d'y rester plus longtemps. Les Nations unies sont un lieu où prévalent les farces et les fraudes. Elles me font penser à une maison de haute couture : on y va pour couvrir des réalités sordides... »*

GAMMA

Zulficar Ali Bhutto, en 1974, au sommet de Lahore. Cette année-là, le père d'un de ses principaux opposants est tué dans un attentat. Trois ans plus tard, le général Zia Ul Haq (à droite) prend le pouvoir et le fait condamner pour avoir commandité ce crime.

M. Bhutto s'était farouchement opposé à la scission de son étrange pays dont les deux morceaux, l'un occidental, l'autre oriental, étaient, depuis 1947, séparés par 2 000 kilomètres de territoire indien. Quand les militaires seront contraints de tirer les conséquences de leur défaite, c'est donc tout naturellement au chef du PPP qu'ils remettront les pleins pouvoirs, en 1971. Ce dernier réussira à convaincre ses compatriotes que le Pakistan pouvait survivre à l'amputation de la partie orientale de son territoire. Tout en leur proposant des réformes sociales et en leur promettant la démocratie.

Beaucoup de Pakistanais s'accordent aujourd'hui à penser que Zulficar Ali Bhutto fut, en fin de compte, victime de son propre personnage et de sa conception toute particulière de la politique : voilà un homme qui promettait la démocratie mais transforma le Parlement en chambre d'enregistrement, tout en n'hésitant pas à faire truquer, en sa faveur, des élections. Il parlait de liberté mais sa police politique multipliait abus et arrestations arbitraires : pour lui, tout opposant était un ennemi menaçant l'unité du pays. Il portait le costume Mao, prônait un *« socialisme islamique »*, assurait à ses concitoyens *« du pain, un vêtement et une maison »*, mais se conduisait comme un aristocrate féodal.

Cet autocrate, dont l'arrogance n'avait d'égal que son pouvoir de séduction, entendait cependant conduire son pays sur les chemins d'une modernité de gauche : il nationalisa les grands secteurs industriels et bancaires et s'attaqua aux *« vingt-deux familles »* et à leur contrôle sur l'administration et l'armée. Mais au bout de six ans de « règne », Ali Bhutto aura réussi l'exploit de s'aliéner non seulement l'armée, les religieux, les grands entrepreneurs, mais aussi une bonne partie de la classe moyenne. Le général Zia Ul Haq n'aura ainsi aucun mal à détrôner un premier ministre discrédité et souvent haï après avoir été adulé.

Une question reste malgré tout en suspens : Zulficar Ali Bhutto était sans aucun doute un autocrate, mais aurait-il pu aller jusqu'à commanditer un assassinat politique ? Rien ne permet de le prouver de manière définitive : son procès fut bien la *« mascarade »* qu'il dénonçait, et les affirmations des témoins à charge restent sujets à caution. Certains observateurs estimaient même, au lendemain de sa condamnation à mort, que le seul crime du premier ministre a peut-être été de « couvrir » le zèle de l'un de ses partisans qui aurait commandité, sans en avoir informé M. Bhutto, l'attentat contre M. Kasuri...

Bruno Philip

Benazir, sur les traces de son père

ZULFICAR ALI BHUTTO a été pendu mais son mythe a survécu. Un temps adulé pour son charisme, cet orateur au verbe emphatique qui sut galvaniser les foules avait certes fini par faire l'unanimité – ou presque – contre lui. Mais son arrestation, après le coup d'Etat militaire de 1977, puis les années de loi martiale et de régime d'exception imposées par le général Zia Ul Haq (mort dans un mystérieux accident d'avion en août 1988) ont contribué, par la suite, à redonner de la vigueur au « mythe Bhutto ».

Benazir, sa fille, est l'héritière de cette aventure politique. Emprisonnée ou placée en résidence surveillée pendant de longues années durant la dictature, elle est, tout comme son père, persuadée que son destin se confond avec celui du Pakistan. Quand elle revient chez elle en avril 1986, après deux années d'exil à Londres, un million de personnes viennent l'accueillir à Lahore, au Pendjab. Dans les villes de province, juchée sur des podiums de fortune, elle lance une virulente campagne contre Zia, l'*« exécuteur »* de son père.

Benazir est l'une de ces héritières politiques d'Asie du Sud au complexe d'Œdipe hypertrophié. Comme Indira Gandhi l'Indienne, Chandrika Kumaratunga la Sri Lankaise ou encore Cheikh Hassina la Bengladaise, Benazir appartient à cette lignée de filles à papa qui exaltent en permanence le souvenir du père. Quand elle parle de lui, sa voix tremble ou un sourire adoucit son masque de madone.

Sa lutte a été payante. Après la disparition de Zia Ul Haq, le Parti du peuple pakistanais (PPP), dont elle a pris la tête, remporte les élections législatives de novembre 1988. Elle devient premier ministre. L'événement dépasse les frontières du Pakistan : c'est la première fois qu'une représentante du beau sexe prend les commandes d'une république islamique. Mais en août 1990, alors que Saddam Hussein envahit le Koweït, le président de la République du Pakistan, un partisan de feu le général Zia, en profite pour la destituer.

La *« fille de l'Est »*, comme elle s'est elle-même surnommée dans son autobiographie, ne s'avoue pas vaincue pour autant. Trois ans plus tard, en octobre 1993, le PPP est vainqueur à nouveau. Benazir redevient premier ministre. Une évidence qui s'impose d'elle-même puisque Mme Bhutto tient fermement les commandes de sa formation où personne n'irait remettre en question un pouvoir qu'elle ne partage pas. Il faudra attendre le retour surprise au Pakistan de son frère Murtaza, exilé depuis des années en Syrie, pour que le torchon brûle chez les Bhutto : Murtaza, appuyé par sa mère, estime que c'est à lui de reprendre l'héritage du père disparu.

L'affaire s'envenime, Murtaza finit par créer son propre parti mais est tué en 1996 par la police, en plein Karachi, dans des circonstances restées obscures. « Bavure » des forces de l'ordre qui affirment avoir répliqué à la menace de ses gardes du corps ou règlement de comptes ? *« On a voulu tuer mon frère dans le but de diviser mon parti et me faire porter le chapeau »*, accuse Mme Bhutto. Après cette tragédie, cette dernière commence alors une traversée du désert qui se prolonge aujourd'hui : en septembre de la même année, elle est à nouveau destituée pour *« corruption et mauvaise gestion »*.

Benazir n'est pas au bout de ses peines : son mari, Asif Zardari, est arrêté peu après. Celui que tout le monde avait fini par surnommer « M. 90 % » pour sa propension à toucher de juteux dessous-de-table a largement contribué à la chute de popularité de l'ancien premier ministre. Benazir semble aujourd'hui de plus en plus isolée alors que son pays, sous la férule de son vieux rival Nawaz Sharif, l'actuel chef du gouvernement, s'enfonce de plus en plus dans une crise sociale, religieuse et économique.

Adulée par beaucoup avant d'être rejetée par l'opinion, Benazir Bhutto a donc suivi les traces de son *« martyr »* de père. A-t-elle sa carrière derrière elle, celle qui nous affirmait un jour avec toute la modestie qui la caractérise : *« S'il n'y avait pas eu de Benazir Bhutto, le Pakistan serait ruiné »* ? Il serait sans doute hasardeux de l'affirmer, même si l'image de Mme Bhutto est écornée, peut-être de manière irréversible. Mais une surprise est toujours possible dans ce Pakistan prompt à brûler un jour ce qu'il a adoré la veille. Et vice versa.

B. P.


SIPA PRESS

Pendant la campagne pour les élections législatives de 1988, qui l'amèneront pour la première fois au pouvoir. Comme son « martyr » de père, Benazir Bhutto a connu l'ascension et la chute.

هكذا من الأصل

Ali Bhutto.

Accusé, au cours d'un simulacre de proc...

...sion d'un « socialisme islamique »...

Dessiner la guerre

par Robert Solé

CE JOUR-LÀ, *Le Monde* titrait sur cinq colonnes *« L'OTAN déclare la guerre à la Serbie »*, et l'encre de Plantu n'était pas de l'eau de rose : un missile arrachait le bras à un Slobodan Milosevic au museau de porc, sabre au clair, dont les soldats mettaient en joue une femme du Kosovo. Un lecteur parisien, Denis Monod-Broca, a vu dans ce dessin *« des relents nauséabonds »*. Il commente : *« Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage… Quand on veut justifier le bombardement de la Serbie, on donne à son président une tête de cochon. »* Etonnement de Plantu : *« Mais ça fait des années que je dessine Milosevic de cette façon ! Devrais-je brusquement cesser de le faire ? »*



LE MÉDIATEUR

Dessiner la guerre n'est pas une entreprise aisée, et Plantu est le premier à le savoir. *« C'est difficile,* remarque-t-il, *précisément parce que ça pourrait être trop facile. »* D'une part, le sujet porte une charge émotive très forte, avec une exceptionnelle richesse thématique et visuelle ; d'autre part, on peut être tenté de jouer les bons contre les méchants et de tomber dans le manichéisme.

« Dessiner la souffrance est particulièrement difficile, ajoute pour sa part Pancho. *Il ne suffit pas de se mettre du côté des victimes : il faut frapper juste. Le plus juste possible. »* Autant dire que, là aussi, la « frappe chirurgicale » n'est jamais garantie…

« Il y a toujours une indécence à dessiner la mort, dit Plantu. *Parce qu'on ne sait pas et qu'on est loin. Le photographe, lui, s'est déplacé, il ne travaille pas de son bureau. »* Le photographe de guerre s'appuie sur la réalité et, en même temps, dépend d'elle. Alors que le dessinateur peut montrer ce qui ne se voit pas… ou même n'existe pas : par exemple, M. Milosevic en tenue militaire dirigeant un peloton d'exécution. Tricherie ? Le lecteur sait que c'est parfaitement subjectif. Il a l'habitude d'interpréter le trait et l'humour de Plantu, comme de Serguei, de Pessin ou de Pancho.

Un dessin d'actualité est toujours un peu simplificateur. Où passe la frontière entre le trait forcé et l'excès, entre l'excès et l'outrance ? Retrouvé quelques années plus tard, tel dessin représentant Slobodan Milosevic en fou sanguinaire ne risquerait-il pas d'apparaître comme de la propagande ?

Un dessin trop fort devient caricature. Or la caricature ne passe que si elle est drôle. Peut-on faire drôle quand on dessine les bombes et la souffrance ? Doit-on nécessairement faire drôle quand on est dessinateur de presse ? *« Nous ne sommes pas les Guignols,* dit Plantu. *Nous ne sommes pas prisonniers du rire. Notre rôle est aussi de faire partager une émotion et de faire réfléchir. Je revendique le droit au recueillement et à la gravité. »*

Depuis le début des opérations militaires en Serbie, *Le Monde* n'est pas neutre. Mais il a pris mille précautions pour informer complètement, donner tous les points de vue et chasser les adjectifs inutiles. Bref, garder une certaine distance, tout en se méfiant des campagnes d'intoxication, d'où qu'elles viennent. Cet équilibre délicat ne risque-t-il pas, à tout moment, d'être démoli par un dessin trop engagé ?

La question peut être retournée : appartient-il à des dessins, destinés à frapper l'attention, de viser l'équilibre et la nuance ? Est-il permis à un dessinateur de ne pas être percutant lorsqu'un pays est bombardé et que des milliers de personnes, chassées de chez elles, errent sur les routes ? *« J'ai voulu frapper fort, marquer le coup »*, explique Serguei, auteur, dans *Le Monde* du 1er avril, en première page, d'un dessin aux couleurs violentes où l'on voyait un Milosevic se bouchant les oreilles avec des missiles de l'OTAN et tenant entre les dents une victime sanguinolente.

Au *Monde*, les dessins ne sont pas de petites vignettes destinées à aérer des bas de page. Ils sautent aux yeux, précèdent la lecture des textes et restent en mémoire. La part de création qu'ils comportent interdit de leur appliquer les mêmes règles qu'aux articles. Faut-il pour autant opposer ces deux formes d'écriture ? *« Le dessinateur est un passeur,* dit Plantu. *Il permet d'entrer dans les textes. »*

!

Dans *Le Monde* du 25 mars, qui annonçait la guerre à la Serbie, un autre dessin, sans rapport avec l'actualité, a fait des vagues. Intitulé « Le couple » et signé Gérard Marty, il était accompagné de la légende suivante : *« … "Et alors ! Le plaisir d'appartenir à différents hommes avec de belles fesses rondes et fermes, sous le regard complice et excité de mon mari, au lit aussi la générosité vaut mieux que l'égoïsme !…" Brigitte et Jean-Nicolas. »*

Par courrier électronique, une lectrice, Fabienne Jonieaux, fulmine : *« C'est sans doute à cause de la déclaration de guerre à l'ex-Yougoslavie que vous vous êtes crus autorisés à publier un dessin dont le titre et la légende sont surprenants, pour ne pas dire plus. Est-ce la dérive normale d'un petit monde parisien blasé et coupé du réel qui autorise à donner cette définition du couple ? Que "Brigitte et Nicolas" aillent donc exercer ailleurs leurs talents d'exhibitionnistes ! »*

Le dessin quotidien de la page « Horizons-Analyses » est apparu en janvier 1995, en même temps que la nouvelle formule du journal. Il ne s'agit pas ici d'illustrer des articles ou de commenter des faits d'actualité, mais de saisir l'air du temps. Ces œuvres n'ont aucun rapport avec les textes qu'elles côtoient. Ce sont des îlots dans la page, signés d'ailleurs comme des points de vue. Parfois accompagnés de quelques lignes, ils portent un titre, proposé à l'auteur, qui n'appartient pas au journal.

La série de Gérard Marty sur le couple était une commande de la direction artistique du *Monde*. Selon son habitude, elle en a d'abord discuté avec l'intéressé, puis lui a laissé carte blanche. Six tableaux ont été choisis parmi la dizaine proposée.

Brigitte et Nicolas ? *« Ce texte reflétait une réalité,* affirme la directrice artistique, Dominique Roynette. *Et, bien entendu, il avait une dimension ironique. »* Quant à l'auteur, il précise sa méthode de travail : *« J'essaie de faire des instantanés de vie. Je m'inspire d'attitudes observées sur des photos ou de phrases glanées ici ou là. »*

Le médiateur étant invité à donner son avis, je le donne : ce dessin plein de sensibilité est devenu affligeant à cause d'une légende inutilement provocante et, pour tout dire, un peu lourde. Presque tout peut s'écrire dans *Le Monde*, à condition de trouver la manière. Mais, finalement, dessiner l'amour est sans doute aussi difficile que dessiner la guerre…

AU COURRIER DU « MONDE »



Face à la guerre dans l'ex-Yougoslavie, à sa cohorte de misères et de discours, plus de trois cents lecteurs ont tenu à faire connaître leur point de vue. Certains s'interrogent : en quoi les bombardements favorisent-ils l'émergence de solutions pacifiques pour l'avenir des populations des Balkans ? N'y a-t-il pas une seule voix serbe pour s'élever contre le chauvinisme éradicateur ? La France est-elle dans son rôle ? D'autres prennent position. Un lecteur de Belgrade dénonce le président Milosevic et les bombardements ; tandis qu'un autre de Thessalonique propose d'engager l'OTAN pour aider les Kurdes de Turquie.

TUER ET MOURIR

Sur la tourelle d'un char serbe quelqu'un a écrit : *« la mort est indolore. »* Les jeunes soldats serbes qui sont partis défendre l'intégrité de leur pays le savent. Ils savent aussi que la cruelle vérité de la guerre n'est pas contenue dans le mot « mourir » mais dans le mot « tuer ». Ils se battront férocement et ils tueront comme l'ont fait leurs ancêtres dans le passé. Et cela, quelles que soient les perspectives de l'issue de leur combat.

Leurs adversaires : les soldats américains, allemands, français, italiens… (…). Ils exécutent les ordres et mourront pour leur solde, tout simplement, sans gloire ni panache.

Nénad Hrisafovic
Antony (Hauts-de-Seine)

CONVULSIONS MYSTIQUES

Le Kosovo est la racine de l'imaginaire nationaliste, dont l'exaltation a porté Milosevic au sommet de l'Etat. Toute concession concernant cette province remettrait en question à la fois le manipulateur de l'opinion publique et le peuple qui l'a acclamé. L'attaque de la mère patrie transporte trop facilement les Serbes, même modérés, au ciel sanglant d'une histoire érigée en monument aux morts. Dès lors, l'objet du conflit n'est plus la signature d'un accord de paix, mais l'intégrité de la nation serbe vouée aux convulsions de l'histoire. Les frappes de l'OTAN peuvent bien ne viser que des objectifs militaires, ce sont six siècles de guerre qui déferlent dans les esprits, les préparent d'emblée au pire et lèvent les dernières inhibitions. (…)

Ce qui compte aujourd'hui pour les Serbes, c'est de déterminer comment cette dernière agression viendra enrichir leur capital multiséculaire de meurtrissures nationales. (…) Depuis quatre-vingts ans, ils déshonorent leur terre, leur histoire et leurs morts en les brandissant pêle-mêle en réponse à ceux qui osent prétendre traiter sur un pied d'égalité avec eux.

Sacha Nguyen
Vélizy (Yvelines)

AUTODÉTERMINATION

Vous défendez le principe de l'autodétermination. Le peuple serbe a-t-il aussi le droit à l'autodétermination ? Si oui, pourquoi la France n'a-t-elle pas défendu ce droit en Croatie ou en Bosnie ? Vous voulez envoyer vos soldats sur le terrain pour protéger un peuple martyrisé, les Albanais. Mais qu'est-ce qui se passe avec les Serbes martyrisés en Croatie ? (…)

Ceci dit, il ne fait aucun doute que Milosevic est un dictateur, et il a une grande (peut-être la plus grande) responsabilité dans le cauchemar balkanique. Mais, si le monde veut résoudre le cauchemar, il est difficile de croire que les bombes sont la meilleure façon d'y arriver. En bombardant la Serbie, l'OTAN a fixé le pouvoir de Milosevic pour toujours.

Ivan Milenkovic
Belgrade (République fédérale de Yougoslavie)

ET LES KURDES ?

Si vous avez besoin de vider quelque part votre surplus de bombes, il y a actuellement d'autres nations oppressées : les Kurdes par exemple. Mais, là-bas, il y a un problème : l'enjeu économique est énorme. Les entreprises étrangères sont nombreuses en Turquie et font obstacle. Par contre, en Serbie, il n'y a aucun intérêt économique, ils ne sont même pas vos *« frères »*, ni même vos *« cousins »*, même s'ils se sont battus avec vous. (…)

Je ne vous déteste pas et je ne suis pas un fanatique. J'ai fait mon doctorat d'Etat en France, je suis marié depuis seize ans avec une Française que j'aime. Simplement, je suis déçu.

Alexandros Clouvas
Thessalonique (Grèce)

DANS LE FRACAS DES MOTS

Que les Serbes de la diaspora protestent contre les bombardements de l'OTAN, on veut bien le comprendre. Mais ils font semblant d'oublier les raisons de l'intervention de l'OTAN. Que le monde n'ait pas entendu une seule fois une voix serbe s'élever, en Serbie, ou mieux encore à l'extérieur, pour dénoncer les crimes commis au Kosovo par le gouvernement et les forces armées serbes au nom du peuple serbe tout entier, voilà qui passe l'entendement. Les gens qui manifestaient au Trocadéro approuveraient-ils l'entreprise criminelle de « nettoyage ethnique » ? (…)

Pour compatir aux malheurs de la Serbie, le monde a besoin d'entendre, venant du côté serbe, une parole de compassion et de repentir pour le malheur du Kosovo et des Kosovars.

Pierre Tissier
Reims (Marne)

ET SI ON ESSAYAIT AUTRE CHOSE ?

Une fois de plus, les Balkans sont en flammes. (…) Et, lorsque les combattants seront fatigués de faire la guerre, on se mettra autour d'une table pour discuter et trouver un arrangement, le plus souvent bancal. Chacun repartira dans son coin pour panser ses plaies. (…) Les dernières guerres n'auraient jamais eu lieu si à la tête de l'Etat yougoslave s'étaient hissés des hommes neufs capables de faire une politique différente. Si, au lieu des anciens apparatchiks, cet Etat avait choisi des hommes politiques courageux et raisonnables, prêts à préparer à l'amiable les divorces inévitables. (…) Nous l'avons vu en Tchécoslovaquie, où Tchèques et Slovaques se sont quittés peut-être pas dans la joie, en tout cas sans haine ni mépris. (…)

La politique est l'art d'inventer. Le plus souvent en marchant et dans la douleur. C'est ici que l'Europe peut manifester son génie et prévenir l'éclatement d'autres conflits. (…)

Il faut organiser dans ces pays, et au plus vite, des référendums sur l'Europe. Que ceux parmi eux qui acceptent d'en faire partie en acceptent également la règle. Qu'ils soient intégrés politiquement en attendant d'être intégrés économiquement. Que l'Europe invente un statut spécial pour eux, une étape sur la voie de l'intégration complète. Cette dernière peut prendre cinq ans, dix ans, peu importe. Mais ce sera déjà un début, un espoir, et, pour eux, une ouverture sur l'avenir. Alors seulement, ils oublieront que leur voisin est différent et qu'il ne parle pas la même langue et n'a pas la même religion.

Tontcho Karaboulkov
Colombes (Hauts-de-Seine)

NOS ALLIÉS D'HIER

Il semble que beaucoup de Français ressentent un fort sentiment de culpabilité à *« trahir nos alliés Serbes »*. Il faudrait un peu remettre les pendules à l'heure, et préciser qui trahit l'autre en 1999.

Pour les écoliers français, fils et petit-fils de « poilus » dont je fus, les Serbes de 1914 étaient un vaillant peuple opprimé, qui luttaient pour libérer tous leurs frères yougoslaves des diverses occupations étrangères dont ils souffraient. (…)

Cinq ans – et quelques millions de morts – plus tard, c'est essentiellement la France qui a œuvré pour créer, après le traité de Versailles, une Yougoslavie où tous les peuples slaves du sud pourraient ensemble accéder à la liberté et faire un grand peuple uni.

Depuis 1990, nous avons pu découvrir avec consternation que ces nationalistes n'étaient pas exactement mus par un sentiment d'affection dévorante pour leurs frères slaves de Vukovar, de Sarajevo, de Srebenica ou du Kosovo. Les nationalistes serbes d'aujourd'hui affectent de considérer qu'en 1919 la France leur avait livré, comme des sortes de colonisés, leurs divers « frères » slaves, et qu'en conséquence, au nom de notre vieille et exclusive amitié, nous devions leur laisser faire leurs petites exterminations.

Eh bien il y a maldonne : l'amitié franco-serbe n'était pas une amitié de mafiosi servant à couvrir n'importe quoi. Et cette amitié, ce sont les nationalistes serbes qui l'ont trahie.

Raphael Visocckas
Paris

LA FIN DU GAULLISME

(…) Pour ce qui concerne la France, c'est probablement la fin de sa crédibilité en tant que puissance diplomatique indépendante. Avec cette guerre, où nous nous sommes engagés de manière doublement illégale (pas de vote du Parlement, pas de mandat de l'ONU), il est clair que la France n'a plus les moyens d'une politique diplomatique indépendante. Aucun pays, en Europe comme en Afrique et en Asie, ne comptera plus sur nous.

La France et son personnel gouvernant sont désormais à la botte des Etats-Unis, au même titre que la Grande-Bretagne.

Sur le plan de la politique intérieure, nous y gagnerons au moins un peu de clarté : plus personne, je pense, n'osera plus se dire gaulliste sans déclencher un fou rire ! (…)

Marc Vodovar
par courrier électronique

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Silence, on bombarde

DANS la nuit du vendredi 2 au samedi 3 avril, Belgrade a été bombardée en plein centre-ville. Huit missiles de croisière se sont abattus sur le quartier des ministères. C'est la première fois depuis 1945 qu'une grande capitale européenne est ainsi frappée. C'est un acte grave, d'immense portée politique, symbolique et, assurément, médiatique. C'est un acte qui peut marquer un tournant dans la crise ouverte depuis le début de l'opération « Force alliée », mercredi 24 mars.

La veille, comme chaque jour ou presque, Bill Clinton avait, à l'avance, tenté d'expliquer la détermination des Occidentaux à poursuivre leur campagne de bombardements sur la République fédérale de Yougoslavie. Slobodan Milosevic *« veut garder le Kosovo et le vider de sa population (…), nous ne pouvons pas laisser faire cela impunément »*, a dit le président américain. L'explication vaut ce qu'elle vaut, mais elle a le mérite d'exister. A Londres, le premier ministre, Tony Blair, et le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, se relaient pour s'adresser quasi quotidiennement aux Britanniques. A Bonn, le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, parle régulièrement à ses compatriotes.

Rien de tel à Paris. Avec plus de quarante appareils et un porte-avions engagés contre la RFY, sans compter des troupes au sol en Macédoine, les militaires français sont plus massivement présents dans les Balkans qu'ils ne le furent dans le Golfe. Pourtant, sur le « front intérieur », celui des explications politiques que les Français sont en droit d'attendre quand leur pays est en guerre, la carence est patente. Depuis le début des raids aériens, Jacques Chirac s'est exprimé deux fois, le 25 puis le 29 mars ; le premier ministre, Lionel Jospin, est intervenu à l'Assemblée nationale le 26, puis le 30 mars.

Prenant prétexte de leur présence au sommet européen de Berlin – occupé, il est vrai, à dénouer une sérieuse crise au sein de l'Union –, M. Chirac et M. Jospin n'ont informé officiellement les parlementaires que deux jours après le début de l'offensive. Cette semaine, au Palais-Bourbon, on a davantage entendu les états d'âme de certains éléments de la majorité « plurielle » que des explications sur la stratégie de l'OTAN. S'agit-il, maintenant, de « punir » M. Milosevic pour ces transferts de population que les alliés sont incapables d'empêcher ? Ou bien s'agit-il d'essayer de prendre de vitesse le président de la RFY et de l'empêcher de vider le Kosovo ? S'agit-il, enfin, de préparer une opération terrestre ?

On ne fait pas la guerre sans rendre compte à l'opinion. La trop rare parole de l'exécutif contribue à laisser croire que cette guerre-là serait uniquement américaine, et non pas européenne, donc, aussi, française. Le 29 mars, M. Chirac avait conclu son allocution en se proposant de revenir faire le point avec les Français *« si vous le voulez bien »*. Il serait temps que M. Chirac – ou M. Jospin – le « veuille bien ».

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les agapes des vieux Parisiens

ILS ETAIENT trois mille bien sagement assis, hier matin, dans les jardins couverts d'un élégant pied-à-terre parisien, devant de longues tables fleuries, face aux nappes empesées, aux assiettes blanches et à de grands menus pliés en deux – trois mille qui avaient eu vingt-cinq ans en 1900 ! Vieux Parisiens de tous les quartiers, de tous les milieux, mais choisis de préférence parmi ces « économiquement faibles » qui semblent porter sur leurs épaules l'écrasant fardeau d'un siècle sans pitié, ils étaient les hôtes du Secours catholique, qui vient de mener pour eux, dans toutes les boutiques de quartier, sa fructueuse campagne des vieillards. La maison-tirelire de carton que tout le monde a vue entrebaillant son toit pour quêter l'obole a rapporté quelque 150 millions.

Mais ce déjeuner coïncidait en outre avec le jubilé sacerdotal du pape Pie XII, et il avait été convenu que les invités de dimanche appartiendraient à la même génération que le Saint-Père. Pas un, on s'en doute, ne s'était mis en retard, et bien avant l'heure ils dévoraient des yeux les promesses appétissantes du menu. Vieilles gens qui ne mangent pas tous les jours à leur faim : rentiers – trop confiants – de l'Etat, pour qui les fins de mois se font sentir avec des semaines d'avance ; pensionnaires d'Ivry, de Lariboisière, de Pont-aux-Dames ; artistes qui eurent leur heure, fardant parfois coquettement, sous un châle, deux doigts de poudre, un âge qui ne se laisse pas avouer, ils étaient entourés, servis, choyés par de juvéniles équipes d'éclaireurs et de guides.

Jean Couvreur
(5 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

RÉORGANISATION Au lendemain du week-end pascal, le siège de la SNCF aura changé d'adresse à Paris. Après soixante et un ans passés dans le quartier Saint-Lazare, l'entreprise ferroviaire s'installe près de la gare Montparnasse, rue du Commandant-Mouchotte. ● AU-DELÀ D'UN DÉPLACEMENT géographique, c'est l'occasion d'une véritable « révolution culturelle » et d'une réorganisation en profondeur du management. ● CE PROJET datait de l'ancien président Loïk Le Floch-Prigent, qui y voyait surtout le moyen de réaliser des gains de productivité en divisant par trois les effectifs (12 000 personnes). ● LOUIS GALLOIS, l'actuel président, a fait de cette réorganisation une de ses trois priorités avec la régionalisation et la reconquête du client. ● LE SIÈGE CENTRAL de la SNCF ne comptera plus que 730 personnes. Les autres rejoindront des directions délocalisées à Paris ou en province.

Avec son déménagement, la SNCF mène en douceur une révolution managériale

L'entreprise ferroviaire quitte le quartier Saint-Lazare pour Montparnasse. Ce changement d'adresse de la direction est surtout l'occasion d'une modernisation des structures de direction et du cadre de travail. Le siège parisien compte désormais 730 personnes

AU LENDEMAIN du long week-end pascal, la direction de la SNCF aura tiré un trait sur soixante et une années d'histoire. En quittant le 88, rue Saint-Lazare pour installer son siège au 34, rue du Commandant-Mouchotte, près de la gare Montparnasse, dans le 14e arrondissement, la SNCF fait davantage que de changer d'adresse. Elle procède à une véritable réorganisation managériale. *« L'immobilier est un outil au service de la réorganisation et de la refonte du management »*, explique Jean-Didier Bodin, directeur de l'organisation et cheville ouvrière du projet. Ce déménagement était l'une des trois priorités de Louis Gallois, président depuis l'été 1996, au même titre que la régionalisation des services ferroviaires de proximité et la reconquête des parts de marché.

L'opération avait été décidée, en mars 1996, par Loïc Le Floch-Prigent, éphémère président de l'entreprise ferroviaire. Celui-ci avait publiquement affirmé son intention de lier ce déménagement à des gains de productivité en divisant par trois les effectifs du siège, dispersés dans le quartier Saint-Lazare : ils devaient être ramenés de 12 000 à 4 000. M. Gallois, tout en reprenant le projet de son prédécesseur, a explicitement dissocié les deux sujets. *« Le projet de M. Le Floch-Prigent avait une forte dimension de productivité au niveau des effectifs. Même si ce souci existe toujours – la SNCF essaie de maîtriser le coût de ses services centraux –, il est déconnecté du projet de déménagement. M. Gallois pense que la productivité est à rechercher dans le cadre d'efforts généraux dans l'entreprise, et il n'a pas voulu lier cela au déménagement lui-même, pour ne pas brouiller le message »*, explique un collaborateur.

LIMITES FLOUES

Le résultat n'en est pas moins spectaculaire : seules 730 personnes élisent domicile près de la gare Montparnasse, dans d'anciens locaux de La Poste réhabilités et pris en crédit-bail. Le choix du site, à proximité d'une gare, est presque le fruit du hasard. La direction voulait rester dans Paris et être à proximité d'un endroit bien desservi par les transports en commun. Ce qui excluait la ZAC rive gauche, où voulait l'envoyer la mairie de Paris.

Ce n'est pas en partant des besoins des directions mais en se comparant à d'autres entreprises que la direction générale a évalué le nombre de salariés nécessaires dans son futur siège. *« Les comparaisons et les études des consultants indiquent qu'un groupe de 175 000 personnes* [c'est l'effectif de la SNCF] *a généralement un siège qui emploie 700 à 800 personnes »*, explique M. Bodin.

Au fil des années, le siège de la SNCF avait regroupé de nombreux services centraux qui n'avaient rien de stratégique. Le « siège » était devenu un ensemble aux limites floues qui regroupait tous les services travaillant à l'échelon national. *« Le travail qui a été fait a consisté à mettre de l'ordre et à redéfinir les vraies missions de la direction : définir la stratégie de la SNCF et procéder aux analyses de rentabilité et de satisfaction des besoins. Seules ces équipes sont regroupées au siège autour du président et du comité exécutif »*, détaille M. Bodin.

Sous ce niveau stratégique, on distingue des directions centrales, qui mettent en œuvre les politiques définies. Ce sont les directions d'activités, qui fonctionnent par marchés : régions, grandes lignes, Ile-de-France, fret, Sernam... Elles doivent rester en région parisienne, car elles travaillent souvent avec le siège. C'est le cas de l'ensemble des directions voyageurs, regroupées autour de la gare de Lyon, et des directions d'activités (comme la maintenance) installées autour de Saint-Lazare. Enfin, il y a des directions techniques d'appui chargées de la gestion du matériel roulant, par exemple. Elles commencent à être, pour partie, implantées en province (Nantes, Lyon, Lille, Strasbourg et Marseille) et, pour partie, à Paris. Environ 3 800 personnes partiront en province. Au total, plus de 10 000 personnes seront concernées par des mouvements de déconcentration ou de décentralisation. L'opération ne s'est pas faite sans heurts. Les directions centrales ne pouvaient pas voir d'un bon œil ces mouvements : certaines eurent le sentiment d'y perdre un peu de leur lustre. *« La direction grandes lignes y était particulièrement hostile »*, se souvient un intervenant. La majorité des délocalisations s'est faite sur la base du volontariat. Les agents avaient le choix : suivre leur service en province et conserver leur activité ou préférer un reclassement à Paris impliquant un changement de service et de métier.

Interrogé sur la perte nette de postes, M. Bodin précise que, *« tous les ans, la SNCF fait un gros effort de productivité dans ses services centraux. Les gains de productivité sont de l'ordre de 5 % par an. Avec une priorité : mettre plus de moyens au contact du client que dans le fonctionnement interne des services, ce qui est une évolution générale des entreprises »*.

Concrètement, l'immeuble de la rue Saint-Lazare comptera 730 personnes de moins mardi 6 avril. Sept mille cartons – soit dix cartons par personne ! – ont fait le chemin entre le 9e et 14e arrondissement... puisque le mobilier flambant neuf est déjà installé à Montparnasse. Les bureaux libérés rue Saint-Lazare, en partie rénovés, seront utilisés provisoirement pour y installer d'autres collaborateurs venus d'immeubles situés dans les rues adjacentes et que la SNCF peut vendre rapidement.

Les 6 000 mètres carrés où était logée la direction juridique ont déjà été vendus pour 60 millions de francs, et 60 000 mètres carrés sont mis sur le marché en quatre lots dans le cadre d'un appel d'offre privé. Quelques locaux seront conservés rue de Budapest, d'autres biens immobiliers situés entre la rue de Londres, la rue de Clichy et la rue d'Athènes seront vendus. Les bureaux de la rue Saint-Lazare seront définitivement abandonnés et vendus à la fin de l'an 2000.

François Bostnavaron et Frédéric Lemaître

De la porte capitonnée à la transparence

« *Pour le siège, c'est une opération de clarification des rôles, de réorganisation et une volonté très forte et symbolique de modernisation du management de l'entreprise* », remarque Jean-Didier Bodin, directeur de l'organisation à la SNCF. *Les choix réalisés dans cet esprit ont fait* l'effet d'une véritable *« révolution culturelle »*. Tout le mobilier de cet immeuble de 18 000 mètres carrés dont 10 000 de bureaux est identique... à l'exception de celui du président, qui est un peu plus luxueux parce qu'il *« symbolise l'entreprise »*.

Un tiers des surfaces est de type *open space*, c'est-à-dire en plateau paysagé : un changement culturel de taille ! Même les traditionnelles doubles portes capitonnées ont laissé la place à des portes à hublot et les parois font la part belle à la clarté et à la transparence. *« Tous ces éléments ne sont pas des gadgets, mais des symboles très forts »*, conclut M. Bodin.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN WIELAND

1 Vous présidez le Syndicat national des cadres supérieurs des chemins de fer (SNCS), qui regroupe la moitié des cadres supérieurs de la SNCF. Comment vos adhérents, majoritairement concernés par le déménagement du siège, vivent-ils ce changement ?

Je n'ai pas le sentiment que le déménagement à Montparnasse crée beaucoup d'états d'âme. Nous sommes, pour la plupart d'entre nous, habitués au changement – en moyenne, je change de poste environ tous les trois ans – et il me semble logique que, dans le cas d'une entreprise intégrée, toute l'équipe dirigeante soit regroupée dans un même endroit. En revanche, le problème reste posé pour ceux que leur fonction ne permet pas *a priori* de rester à Paris.

2 Quelles sont, dans ces conditions, les possibilités offertes ?

Il n'y a pas beaucoup de solutions : soit on abandonne son service, soit on abandonne son métier. La seconde solution est à mon sens la plus préjudiciable pour l'entreprise. L'abandon d'un métier est aussi l'abandon d'une expertise, et donc la perte de compétence.

Cela étant, il y a des destinations de province parfaitement consensuelles, comme Nantes, où s'est installée la délégation au service information voyageurs, qui emploie cinq cents agents. Mais c'est comme partout, il faut que les choses aient du sens pour être bien acceptées.

3 Pensez-vous que certaines décisions puissent-être mal acceptées ?

Repartir en province n'est pas chose facile pour certains d'entre nous. Beaucoup de cheminots s'interrogent quand même sur les raisons qui ont poussé à faire venir autant de gens à Paris pour les redistribuer sur le terrain par la suite. Même si l'on est conscient que c'est pour se rapprocher du client. En revanche, comme dans chaque délocalisation, le problème reste celui des conjoints. De nombreuses épouses travaillent, et pas forcément à la SNCF. D'où une perte souvent importante du pouvoir d'achat.

Propos recueillis par François Bostnavaron

Du baume du Tigre au « Hongkong Standard », l'histoire d'une dynastie qui s'éteint

HONGKONG
correspondance

L'empire de la famille Aw n'aura pas survécu aux enfants du fondateur. Prise à la gorge, Sally Aw Sian, la fille de l'inventeur génial du baume du Tigre, se retire des affaires sous l'assaut de ses créanciers. Poursuivie en justice, elle risquait la mise en faillite personnelle. Elle vient de céder, à contre cœur, la totalité de son groupe, Sing Tao Holding, au fonds d'investissement Lazard Asia Investment Management, créé récemment par la banque d'affaires française Lazard pour investir dans des actifs à bas prix. Depuis quarante-cinq ans, Sally Aw a eu un parcours étonnant dans un monde particulièrement machiste.

Aw Boon Haw, Chinois né en Birmanie en 1882, hérite, en 1907, avec son frère cadet, Aw Boon Par, de la petite officine pharmaceutique familiale à Rangoon. Cinq ans plus tard, les deux frères lancent une pommade fortement mentholée, qu'ils baptisent baume du Tigre. Migraines, états grippaux, douleurs d'estomac..., le baume est censé tout soigner. Aw Boon Haw distribue son produit miracle dans la péninsule de Malaisie, puis à Singapour et à Djakarta, à un prix accessible à tous. Il produit son onguent toujours moins cher dans des usines toujours plus grandes, d'abord à Rangoon, puis à Singapour, enfin en Chine et à Hongkong.

Tout est bon pour faire la publicité de la pommade miraculeuse. Aw Boon Haw crée, à Singapour puis à Hongkong, des jardins publics gratuits ouverts aux Chinois, garnis de nombreux tigres, dragons et autres figures mythologiques. Cette audace, à une époque où, sous la tutelle des autorités coloniales britanniques, les jardins affichent « Ni chiens ni Chinois », lui vaut une immense popularité. Il finance nombre d'écoles en Chine, se fait le généreux mécène des cercles littéraires et lance des journaux. D'abord à Singapour (*Singapore Daily* dès 1928), puis à Hongkong (*Sing Tao*, 1939 ; *Hongkong Standard*, de langue anglaise, 1949) : douze journaux seront créés pour promouvoir d'abord le baume du Tigre, ensuite les idées du Kuomingtang, le parti nationaliste chinois.

Joueur impénitent, au goût pour l'art chargé et l'opulence clinquante, « le Tigre », qui eut quatre femmes simultanément, laisse à sa mort en 1954 un empire à six enfants vivants (sur les huit reconnus) et à ses neveux. Sa fortune est éclatée entre ses descendants et quatre femmes qui se haïssent. Les uns vivent à Singapour, les autres à Hongkong. Le baume du Tigre revient à un neveu d'Aw Boon Haw et sort de la famille en 1971, lorsque le britannique Slater & Walker Securities en prend le contrôle. Les autres affaires sont rapidement dilapidées. La seule qui reprenne le flambeau paternel est Sally Aw, fille aînée du deuxième lit. A vingt-trois ans, elle hérite du groupe de presse, dont personne ne veut.

DIASPORA

Bien qu'étrangère au métier, Sally Aw apprend vite. A Hongkong, les nombreuses éditions du *Sing Tao News* ainsi que le *Hongkong Standard* incarnent l'opinion chinoise hors de l'establishment et plus proche de Taïwan que du continent. Sally Aw fait de son entreprise un groupe international. Elle saisit la soif d'informations sur Hongkong et la Chine de la diaspora installée à San Francisco, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, à Londres ou à Paris. Le *Sing Tao News* est alors imprimé sur place, avec un contenu réalisé à 60 % à Hongkong, le reste étant un mélange d'informations locales et internationales. Les coûts rédactionnels sont faibles ; la publicité, destinée à un lectorat au fort pouvoir d'achat, est abondante. Cette relation privilégiée avec la diaspora amènera les dirigeants de Pékin à mener une opération de réconciliation, en restituant en 1983 les biens immobiliers familiaux confisqués dans les années 50.

Jusqu'au milieu des années 90, entre les revenus tirés de la presse, de l'immobilier et de ses activités d'imprimerie, le groupe Sing Tao est très rentable. Mais les titres du groupe souffrent de la guerre des prix que se livre la presse de Hongkong en 1996, et ne parviennent pas à défendre la place qu'ils occupaient dans les petites annonces immobilières.

Depuis deux ans, Sally Aw, soixante-sept ans, célibataire et sans enfant, cherchait à faire entrer un partenaire, pour s'assurer une sortie en douceur. Sans succès.

Elle doit alors effectuer un nettoyage à grande échelle, vendant son groupe par morceaux : elle supprime ses éditions non rentables sur Hongkong, vend ses 51 % du quotidien chinois *Shenxing Times*, cède le contrôle de ses activités au Canada au *Toronto Star*, ses biens immobiliers en Australie, et se retire partiellement du quotidien chinois *Tin Tin Daily News*. Fin décembre, elle se résigne à vendre au milliardaire Li Ka Shing le Tiger Balm Garden de Hongkong, dernier souvenir de la gloire familiale.

Le groupe Sing Tao ne vaut plus aujourd'hui qu'un cinquième de sa valeur d'il y a dix-huit mois. Il a perdu, en 1998, 116 millions de dollars de Hongkong, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards. Une aubaine pour le chasseur de plus-values qu'est Lazard, mais une sortie ratée, dans une sombre odeur de prétoire, pour celle qui fut une grande figure de la colonie britannique.

Valérie Brunschwig

Paribas achète le pôle médical des « Echos »

PARIBAS Affaires industrielles, filiale de la banque, a signé, vendredi 2 avril, un accord d'acquisition du pôle santé des *Echos*, qui comprend *Panorama du médecin, Le Concours médical, La Revue du praticien, Les Archives des maladies du cœur et des vaisseaux*, etc. Les dirigeants sont associés à la reprise sous la forme d'un LBO. Le pôle santé représente un chiffre d'affaires de 170 millions de francs (25,9 millions d'euros) et dégage 16 % de rentabilité. Cette cession s'inscrit dans le cadre du désengagement de la presse médicale du groupe Pearson, propriétaire des *Echos*. La direction veut renforcer *« une position de premier groupe de presse de formation continue »* et s'imposer comme un *« groupe indépendant face au pôle industriel que représentent Vivendi et Havas »*.

DÉPÊCHES

■ **SEITA : la direction a confirmé,** vendredi 2 avril, au comité central d'entreprise la fermeture du site de Tonneins, dans le Lot-et-Garonne (282 salariés), et des centres de distribution de Tonneins et de Nantes. L'usine de Morlaix, dans le Finistère, (172 salariés) ne garde qu'un *« atelier relais »* de 40 personnes.

■ **BP-AMOCO Chimie : la direction du site de Lavéra (Bouches-du-Rhône)** a annoncé, vendredi, la suppression, d'ici à 2001, de 99 postes sur les 350 salariés. Ce plan prévoit environ 120 départs et une vingtaine d'embauches.

■ **RENAULT : cinq syndicats (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, CSL-SIR)** ont signé, vendredi, l'accord sur les 35 heures. Le texte est rejeté par la CGT et divise la CFDT, plusieurs sections locales contestant la signature de leur syndicat.

■ **BNP : la banque compte mettre en œuvre un programme de rachat d'actions** portant sur 10 % maximum de son capital avec, pour objectif principal, la régularisation des cours, a indiqué, vendredi, la Commission des opérations de Bourse (COB).

■ **BANCA INTESA : le groupe bancaire italien est entré récemment dans le** capital de la compagnie d'assurance Ina en prenant 2,258 %, selon la Commission nationale pour les sociétés et la Bourse (Consob), l'autorité de régulation de la Bourse italienne.

■ **MULTIMÉDIA : une offre d'accès gratuite à Internet,** pendant un an, a été lancée, vendredi, par le fournisseur d'accès World Online, une société détenue par Bouygues Telecom, TF 1 et World Online International. Cette offre, disponible dès le 1er mai, est destinée aux 200 000 premiers internautes qui en feront la demande.

■ **EDF-GDF : le groupe lance un nouveau service,** permettant à chaque client d'obtenir une réponse 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

Les atouts des fonds de fonds séduisent un nombre croissant d'épargnants

Ces produits financiers, qui regroupent en leur sein plusieurs sicav, permettent, en théorie, d'obtenir une gestion plus équilibrée. De plus en plus d'établissements financiers les proposent à leur clientèle

« NE PAS METTRE tous ses œufs dans la même... sicav ! » C'est le schéma séduisant auquel obéissent les « fonds de fonds ». Ils fonctionnent suivant le principe des poupées russes. Ce ne sont rien d'autre que des sicav ou des fonds communs de placement dont le portefeuille est composé... d'actions de sicav ou de parts de fonds communs de placement (FCP). D'invention relativement récente sous sa forme actuelle, la formule plaît. Les « boutiques » financières qui ont fait des fonds de fonds leur... fonds de commerce proposent des gammes fournies. Les grands réseaux bancaires, qui avaient abandonné le segment de marché aux mono-producteurs, tentent de marcher sur leurs plates-bandes. Si les fonds de fonds rencontrent dans la clientèle institutionnelle (compagnies d'assurances, caisses de retraite, mutuelles d'assurances) et particulière un succès croissant, c'est parce que le concept a beaucoup d'atouts.

Les sicav ou les FCP procurent un premier niveau de diversification, puisque leurs portefeuilles se répartissent sur un certain nombre d'actions ou d'obligations. Les fonds de fonds assurent un niveau supplémentaire de diversification. *« Ils permettent de réduire les risques en combinant des styles de gestion différents »*, souligne Philippe Nahum, directeur Europe chez Cortal, qui gère une gamme complète de fonds de fonds (quatre fonds diversifiés, MultiSIcav Revenus, la Sicav des sicav, MultiSicav Active et Capital Dynamique, ainsi que deux fonds « régionaux », MultiSicav PEA et l'EuroSicav, distribuée par American Express Bank). Toute l'astuce consiste à empiler des fonds d'investissement dont les évolutions récentes montrent qu'elles sont « décorrélées », c'est-à-dire qu'elles suivent des trajectoires différentes. Si un « sous-fonds » (une des sicav ou une des FCP qui entrent dans la composition du portefeuille du fonds de fonds) accuse une faiblesse passagère, un autre apportera un utile contrepoint.

Autre qualité, les fonds de fonds *« permettent d'avoir accès aux grands gérants internationaux »*, explique Pierre Philippi, membre du directoire de Palmarès Gestion, une société de conseil en sélection de gérants d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et de gestion de fonds de fonds (six figurent à son catalogue) qui évolue dans l'orbite des mutuelles d'assurances. *« Leurs portefeuilles peuvent être composés d'« unit trusts »* (l'équivalent de nos sicav) *britanniques, de fonds luxembourgeois, de fonds de droit irlandais ou de fonds allemands. »*

DES PRODUITS SOPHISTIQUÉS

Les fonds de fonds élargissent les horizons habituels des sicav et des FCP. *« La population des gérants de qualité est vaste »*, souligne Pierre Philippi. La formule met à la portée des investisseurs institutionnels et des particuliers des produits sophistiqués auxquels ils n'auraient pas accès autrement. Une petite caisse de retraite française n'a pas à sa disposition un gérant spécialisé dans les valeurs du Nasdaq (le marché des actions où se traitent bon nombre de valeurs technologiques et de l'Internet) ou dans les valeurs de biotechnologies.

Il est très risqué, pour un investisseur particulier, de miser uniquement sur un fonds investi sur les junk bonds, des obligations procurant un haut rendement, mais très risquées. *« A un moment donné, il y en a eu dans la Sicav des sicav, notre fonds de fonds destiné à un large public et qui a été créé en juillet 1996 »*, reconnaît Philippe Nahum. *« Ce sont des fonds qu'on ne proposerait pas isolément à un client. Mais il est tout à fait concevable d'en "loger" dans le portefeuille d'un fonds de fonds, à condition que cela soit à petite dose et à condition de bien surveiller son investissement »*, explique-t-il.

Les fonds de fonds fournissent surtout les moyens d'élaborer des cocktails savants des meilleurs gérants. *« Aucun gestionnaire n'a le monopole de la perfection »*, constate Gilles du Fretay, président de HDF Finance, une société de gestion qui commercialise des fonds de fonds. *« Les fonds de fonds permettent d'améliorer la performance en allant chercher les meilleurs gestionnaires du marché »*, assure-t-il. Aucune société de gestion – aussi puissante soit-elle – ne peut bénéficier du talent des meilleurs gestionnaires dans chaque secteur et dans chaque style de gestion.

Pour composer leurs panachages « maison », les sociétés de gestion ou les banques qui commercialisent des fonds de fonds exploitent des bases de données dans lesquelles entre un nombre plus ou moins important de fonds d'investissement. C'est à partir de ce vivier qu'elles opèrent des tris quantitatifs et qualitatifs successifs pour sélectionner les fonds retenus. Cortal travaille sur un stock de 8 000 fonds.

MISE MINIMUM

Après une série de filtres (au nombre desquels figure la taille des fonds), la sélection finale se limite à 300 fonds. Marc Landeau, président d'Olympia Capital Management, qui gère une douzaine de fonds de fonds, attache une grande importance aux « visites aux gestionnaires ». Le contact humain fait partie intégrante du processus de sélection.

Le portefeuille des fonds de fonds est plus ou moins garni. Il y a encore quelques mois, ils étaient tenus de ne pas placer plus de 10 % de leurs actifs dans le même OPCVM. Tout gestionnaire était donc contraint de miser au minimum sur une dizaine de sicav ou de FCP. Mais la réglementation a changé à la fin de l'année dernière. La barre a été remontée à 35 %. L'ancienne règle était un encouragement à la médiocrité. Dès qu'un « sous-fonds » réalisait de bonnes performances et des plus-values, le gérant était obligé de vendre une partie de sa position pour se conformer à la règle des 10 %. En revanche, les « sous-fonds » dont les résultats étaient moyens échappaient au couperet des 10 %, puisqu'ils restaient au-dessous de la barre fatidique.

Dans la pratique, les fonds de fonds comportent un nombre plus élevé de sicav ou de FCP. Chez Olympia Capital Management, les portefeuilles sont composés de dix à quinze « sous-fonds ». Chez HDF Finance, l'assemblage réunit de quinze à vingt fonds. Chez Vega Finance, une société du groupe de la Caisse des dépôts et consignations, l'éventail, qui est de vingt à vingt-cinq lignes, est plus large. Mais c'est la sicav des sicav qui réunit la collection la plus imposante de « sous-fonds », puisqu'elle héberge une quarantaine de fonds d'investissement.

S'ils possèdent beaucoup d'attraits, les fonds de fonds paient le prix de leur architecture à deux étages. Les frais sont plus élevés que sur les sicav gérées classiquement. *« Les frais de gestion sont de 1,5 %, alors qu'ils sont de 1 % sur une « grande » sicav »*, indique Robert Marjolin, directeur du marketing à BNP Gestions.

Le prix du ticket d'entrée réserve les fonds de fonds à un public averti. L'investissement de départ peut tourner autour de 50 000 francs.

Michel Turin

Les grandes banques sont également tentées

Les réseaux bancaires ont laissé le champ libre aux sociétés de gestion indépendantes sur le marché des fonds de fonds, n'y effectuant que de timides incursions. La plupart du temps, les banques ont développé des produits investis sur des sicav ou des FCP qu'elles géraient déjà. C'est le cas des deux fonds de fonds Master d'Indocam, la société de gestion du Crédit agricole, sortis en novembre 1998. La BNP s'est lancée, il y a un an, sur ce terrain en proposant Conquête Monde et Conquête Europe, surtout investis en actions. *« Actuellement, les fonds de gérants extérieurs ne représentent que 15 % du portefeuille de ces produits. Nous allons passer progressivement à 50 % »*, affirme Robert Marjolin, directeur du marketing chez BNP Gestions. Le poids des produits « maison » est dénoncé par les sociétés de gestion indépendantes, qui y voient la déviation « incestueuse » d'une formule qui repose avant tout sur le mélange des genres. Philippe Nahum, directeur chez Cortal, assure : *« Nous n'investissons pas dans des fonds Cortal, mais dans les meilleurs fonds du marché. »*

Désigner le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie est délicat

S'IL EST une zone frontalière complexe entre le droit civil et celui de l'assurance-vie, c'est bien celle du bénéficiaire. En effet, le souscripteur d'un contrat n'est pas tenu de respecter les règles traditionnelles de la dévolution successorale, qui protège notamment chacun des enfants. Ainsi, à condition que le caractère manifestement exagéré des cotisations au regard de ses revenus ou de son patrimoine n'ait pas été établi, tout souscripteur peut parfaitement choisir d'avantager délibérément l'un de ses enfants, voire une personne totalement étrangère à sa famille.

Seuls les juges, en première instance ou en appel, décideront du caractère acceptable ou excessif des cotisations, la Cour de cassation refusant systématiquement d'entrer dans ces considérations, pour s'en tenir à l'appréciation des points de droit.

● **Les effets pervers de la désignation.** Dans une affaire plaidée récemment devant un tribunal d'instance de province, une épargnante avait investi d'importantes économies sur un contrat d'assurance-vie et s'était remariée peu de temps après. Puis elle avait souhaité puiser dans son épargne sans pouvoir le faire. En réalité, ayant naturellement mentionné son héritier comme bénéficiaire, afin qu'il bénéficie à son décès de l'exonération des droits de succession, elle l'en avait informé pour qu'il puisse alors faire valoir ses droits auprès de l'assureur. Mais, s'étant remariée avec une personne déplaisant fortement audit héritier, ce dernier s'était hâté d'accepter le bénéfice du contrat, lui interdisant de ce fait de prélever la moindre somme d'argent sans son accord. Dans ces circonstances, cette dame estime avoir été mal conseillée, et que son conseil aurait dû lui recommander de ne désigner aucun bénéficiaire. Ses assureurs soutiennent, au contraire, qu'ils ont fait le maximum pour protéger les intérêts du bénéficiaire qu'elle avait personnellement choisi.

Une solution existe pour éviter de tels désagréments : indiquer le nom du bénéficiaire dans un testament, et ne pas le lui révéler. Elle présente un double avantage : en cas de décès de l'assuré, l'assureur ou le banquier sera tenu de verser le capital ou la rente souscrit(e) aux personnes désignées ; et, entre-temps, le souscripteur pourra librement disposer de son argent et au besoin changer le nom du bénéficiaire jusqu'à son dernier jour, en modifiant simplement ce testament.

● **Le bénéficiaire, son décès et l'acception tacite.** Lorsque le bénéficiaire d'un contrat l'accepte, il doit le faire de façon expresse, ou tacite mais non ambiguë. Ainsi une épouse souscrit-elle un contrat d'assurance-vie dans lequel sont désignés comme bénéficiaires son mari, à défaut ses enfants ou ascendants, et à défaut ses héritiers. Elle décède ensuite dans un accident de la circulation, et son conjoint quelques heures après. Un conflit naît alors sur les bénéficiaires de ce contrat, qui n'a pas été accepté explicitement par le conjoint avant son décès : sont-ce les parents de ce dernier ou les enfants de la souscriptrice, mentionnés en sous-ordre, qui doivent recevoir le capital garanti ?

La cour d'appel reconnaît l'argument des parents selon lequel le fait pour le mari d'avoir fourni à son épouse des fonds, notamment destinés à payer les cotisations à ce contrat, constitue une acceptation tacite, non équivoque, du bénéfice du contrat. Elle condamne donc la compagnie à leur verser le capital prévu. Mais les enfants de la souscriptrice intentent un pourvoi contre l'arrêt d'appel. La Cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel. Elle a jugé que l'acceptation du mari était équivoque, ne pouvant résulter du simple fait que le mari fournissait des ressources à sa femme. En revanche, si le conjoint avait directement payé la cotisation à la compagnie, ce geste aurait eu la valeur d'une acceptation tacite, et ses parents en auraient bénéficié.

● **Entre conjoints, une clause bénéficiaire réciproque est jugée irrévocable.** Jusqu'à présent, et conformément au droit civil, la Cour de cassation avait toujours considéré que les clauses d'un contrat d'assurance-vie ou décès au profit d'un conjoint équivalaient à une donation entre époux, et pouvaient être révoquées. Or les magistrats de la cour viennent d'en décider autrement, dans des circonstances particulières.

Un souscripteur adhère à un contrat en désignant ses parents comme bénéficiaires, puis se marie et les remplace par son épouse. Celle-là adhère alors au même contrat, le désigne comme premier bénéficiaire, les époux payant les deux cotisations sur le compte joint du ménage. Mais, quelque temps plus tard, le mari adresse une lettre recommandée à la compagnie désignant à nouveau ses parents comme bénéficiaires, et décède accidentellement le jour même. Selon la Cour de cassation, ces contrats ont été souscrits dans l'intérêt de la famille, et la désignation de chaque conjoint comme bénéficiaire du capital a pour stricte contrepartie celle de l'autre, de sorte qu'il n'y a plus d'acte de donation.

La volonté commune que traduit la concordance des engagements équivaut à une acceptation tacite les rendant irrévocables ; et, partant, la lettre de l'époux *« répudiant »* son engagement à l'égard de sa conjointe, pour remettre ses parents comme bénéficiaires, est de nul effet.

Didier Verneuil

La Bourse de Paris se redresse

DANS UN CONTEXTE toujours marqué par la plus grande incertitude, le marché des actions françaises est parvenu cette semaine à se hisser au-delà de la barre des 4 200 points, à 4 229,85 points. Le gain réalisé par l'indice CAC 40 n'est pas négligeable puisque l'indicateur vedette de la place parisienne a progressé de 2,77 % en quatre séances – le marché était fermé vendredi 2 avril en raison des fêtes de Pâques.

VALEURS

Ce ne sont pourtant pas les dernières nouvelles macro-économiques qui ont eu de quoi rassurer le marché et expliquer la progression des actions françaises. En effet, le gouvernement a reconnu que ses objectifs de croissance en 1999 étaient finalement trop ambitieux. Les investisseurs n'ont pas sanctionné cette révison pourtant de nature à susciter des interrogations sur les perspectives de bénéfices des entreprises. En fait, l'idée d'une croissance moindre était déjà signalée depuis plusieurs mois par les économistes du monde entier et donc déjà intégrée dans les cours de Bourse. Aujourd'hui, aux yeux des opérateurs, la contrepartie positive de ce ralentissement de la croissance pourrait être une baisse des taux d'intérêt de la banque centrale européenne dès jeudi 8 avril. Alors que la nette progression de la Bourse de Paris tendrait à démontrer que les opérateurs sont indifférents à la situation dans les Balkans, la faible activité enregistrée démontre toutefois une certaine inquiétude. Au cours des quatres séances de Bourse, les volumes n'ont pas été aussi étoffés que la semaine précédente : 15,37 millions de titres ont ainsi été échangés en moyenne par jour contre 18,16 millions du 22 au 26 avril. Les gestionnaires adoptent une attitude prudente et hésitent à prendre position, faute de pouvoir cerner précisément les conséquences économiques et financières de la guerre dans la République fédérale de Yougoslavie.

Conséquence de cette dernière, les investisseurs se sont portés massivement en début de semaine vers les valeurs du secteur de la défense, estimant qu'elles pourraient bénéficier d'une augmentation des ventes d'armes. L'action de Dassault Aviation, constructeur des avions Mirage utilisés par les troupes françaises, a ainsi gagné 7,3 % sur la seule journée du lundi 29 mars, tandis que Thomson-CSF grimpait de 5,4 %. Le marché boursier français a également concentré son attention sur la situation individuelle de certaines valeurs, en l'absence de nouvelles batailles boursières dans le domaine des fusions et acquisitions en France. Bénéficiant des retombées positives de la poursuite de la lutte entre Olivetti et Telecom Italia, la valeur France Télécom, qui constitue la plus forte capitalisation de l'indice CAC 40, a été responsable d'une bonne partie de la hausse du marché parisien. Le titre s'est adjugé 5,42 % mercredi 31 mars, suivi le lendemain par un gain de 3,2 %.

Les valeurs pétrolières ont en revanche atténué la progression des actions françaises sur la semaine. Jeudi 1er avril, les investisseurs ont pris quelques bénéfices sur les actions de Total et d'Elf au vu de leur récent parcours boursier, mais également de l'évolution de la situation du secteur. La confirmation du rachat de l'américain Atlantic Richfield Co (Arco) par BP Amoco, qui créent un géant du pétrole, ainsi que la chute des cours du baril ont pesé sur les valeurs françaises. Elf Aquitaine a cédé ce jour-là 3,4 % à 121,5 euros, et Total a perdu 2,9 % à 111,2 euros. La veille déjà, ces deux titres s'affichaient en nette baisse, de 3,5 % pour Elf et de 1,6 % pour Total.

Enfin, les transactions sur les titres BNP, Société générale et Paribas ont été soutenues, les actions progressant respectivement de 3,89 %, 6,19 % et 3,9 % sur la semaine. L'opération de la BNP a obtenu l'aval de la COB, dernière autorisation qui lui manquait avant le démarrage véritable de son offre.

Cécile Prudhomme

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

01-04-99	en Euros	Diff.
Coflexip	67	+8,23
Elf Aquitaine	121,50	+0,33
Esso	73,70	+4,68
Geophysique	34,30	–2
Total	111,20	+3,44

PRODUITS DE BASE

01-04-99	en Euros	Diff.
Air Liquide	140,90	+5,22
CFF.(Ferrailles)	31,58	+0,92
Eramet	34,10	+3,02
Gascogne	79,80	+6,82
Metaleurop	4,42	–2,64
Pechiney Act Ord A	33,20	+6,88
Rhodia	14,15	+5,68
Rochette (La)	2,38	–4,80
Usinor	12,60	+5,88
Vallourec	27,88	+3,64
Grande Paroisse	20	+0,04
Oxyg.Ext-Orient	380	+18,63

CONSTRUCTION

01-04-99	en Euros	Diff.
Bouygues	251,30	+8,55
Bouygues Offs.	27,30	+4,19
Ciments Francais	49,45	–2,07
Colas	177	+6,94
Eiffage	61,45	+5,22
Groupe GTM	88	+6,28
Imetal	106,50	+2,20
Lafarge	84,50	+1,80
Lapeyre	60	–0,82
Saint-Gobain	144,50	–1,02
SGE	43,30	+6,91
Vicat	88	+12,96

BIENS D'ÉQUIPEMENT

01-04-99	en Euros	Diff.
Alcatel	109	+0,46
Alstom	27,62	+1,24
Bull#	5,45	–0,54
Carbone Lorraine	45,60	+3,63
CS Signaux(CSEE)	57	–16,57
Dassault-Aviation	146	+5,87
De Dietrich	44,90	+1,05
Fives-Lille	65,50	–3,39
France Telecom	77,30	+2,38
Intertechnique	280	+7,41
Legrand	192	–1,33
Legris indust.	40	+3,89
Sagem SA	502,50	–1,17
Schneider SA	50,25	+1,51
SFIM	36,90	+0,54
Sidel	72,50	–1,22
Thomson-CSF	27,80	+1,09
Zodiac ex.dt divid	183	–2,13
Algeco #	63,50	–5,22
CNIM CA#	38	[illegible]
Cofidur #	11,04	–3,15
Entrelec CB #	34,90	–0,28
GFI Industries #	30	–8,06
Latecoere #	85	–2,63
Lectra Syst.(B) #	7,25	+4,26
Manitou #	129	+1,58
Mecatherm #	27,60	–1,42
Radiall #	70,50	+0,71
Montupet SA	30,95	–1,74
Peugeot	137	+9,78
Plastic Omn.(Ly)	67,70	+0,44
Renault	33,30	–1,74
Sommer-Allibert	26,30	+2,57
Valeo	73,70	+5,73
Sylea	46,96	+6,79

AUTOMOBILE

01-04-99	en Euros	Diff.
Ecia	95	–0,21
Labinal	189,70	+13,45
Michelin	41,50	–3,26

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

01-04-99	en Euros	Diff.
BIC	48,05	–0,20
Chargeurs	49,40	–1,20
Christian Dalloz	39,50	+12,05
Clarins	78,85	+5,33
Deveaux(Ly)#	76,70	+12,38
DMC (Dollfus Mi)	6	–1,67
Essilor Intl	314,50	+4,50
Hachette Fili.Med.	218	+4,30
L'Oreal	605	+3,77
Moulinex	11,05	+4,73
Rhone Poulenc A	42	–1,22
Sanofi	156,20	+5,92
S.E.B.	66,50	–5,67
Skis Rossignol	11,68	–2,43
Strafor Facom	—	[illegible]
Synthelabo	200	+9,28
L.B.D. Dupont #	—	[illegible]
Arkopharma #	64,40	+2,22
Beneteau CB#	150,50	–1,56
Boiron (Ly)#	58,50	+0,86
CDA-Cie des Alpes	28,55	–1,55
Europ.Extinc.(Ly)	44	—
EXEL Industries	48	–2,04
Cautier France	46,90	+0,86
Guerbet S.A	17,90	+5,91
Guy Degrenne #	33,90	–5,41
Hermes intl	74,90	+4,23
Info Realite #	37,55	+1,48
Phyto-Lierac #	21,61	–1,77
Pochet	69	–3,49
Reynolds	32	–8,57
Robertet #	114	+2,24
Smoby (Ly) #	53,20	–0,27
S.T. Dupont #	7,36	–8
Virbac	50	+0,20
Walter #	94	–3,09

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

01-04-99	en Euros	Diff.
Bongrain	348	+0,86
Danone	234,90	+2,80
Eridania Beghin	134	–2,82
Fromageries Bel	656	+0,84
LVMH Moet Hen.	229,50	–4,85
Pernod-Ricard	58,50	+4,27
Remy Cointreau	14,99	+20,88
Royal Canin	52	+8,97
SEITA	60,35	+2,02
Taittinger	585	–1,34
Brioche Pasq.(Ns)#	96,60	+2,98
L.D.C.	103,50	+6,37
louis Dreyfus Cit#	18,79	–4,61

DISTRIBUTION

01-04-99	en Euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	96,20	[illegible]
Carrefour	716	[illegible]
Casino Guichard	81,20	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	191,50	[illegible]
Damart	66,70	[illegible]
Galeries Lafayette	996	[illegible]
GrandVision	24,71	[illegible]
Groupe Andre S.A.	122	[illegible]
Guilbert	138	[illegible]
Guyenne Gascogne	405	[illegible]
Pinault-Print.Red.	151,90	[illegible]
Primagaz	71,15	[illegible]
Promodes	576,50	[illegible]
Rexel	72,10	[illegible]
Comptoirs Mod.	—	[illegible]
Monoprix	79,25	[illegible]
Bricorama #	39,90	[illegible]
But S.A.	—	[illegible]
Etam Developpement	34	[illegible]
Hyparlo #(Ly)	102	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	9,55	[illegible]
Manutan	49	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	52,10	[illegible]
Rubis #	22,90	[illegible]

AUTRES SERVICES

01-04-99	en Euros	Diff.
Accor	229,40	[illegible]
Altran Techno. #	248,40	[illegible]
Atos CA	85	[illegible]
BIS	—	[illegible]
Canal +	273	[illegible]
Cap Gemini	152,50	[illegible]
Cegid (Ly)	142,50	[illegible]
Club Mediterranee	82,45	[illegible]
Dassault Systemes	35	[illegible]
Euro Disney	1,25	[illegible]
Europe 1	230,50	[illegible]
Eurotunnel	1,33	[illegible]
Gaumont #	60	[illegible]
Groupe Partouche #	65,90	[illegible]
Havas Advertising	176,70	[illegible]
Infogrames Enter.	64,10	[illegible]
Ingenico	22,40	[illegible]
Norbert Dentres.#	27,20	[illegible]
NRJ #	185,90	[illegible]
Pathe	235	[illegible]
Publicis #	154	[illegible]
Rochefortaise Com.	91,40	[illegible]
S.I.T.A	209,10	[illegible]
Sodexho Alliance	151,40	[illegible]
Sogeparc (Fin)	72	[illegible]
Spir Communic. #	53,90	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	173,90	[illegible]
Technip	98	[illegible]
Vivendi	231,50	[illegible]
Louvre #	69	[illegible]
Assystem #	18	[illegible]
CEGEDIM #	38,50	[illegible]
Dauphin OTA	73,20	[illegible]
Fininfo	153,90	[illegible]
Fraikin 2#	53	[illegible]
GEODIS #	69,20	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	60,90	[illegible]
Leon Bruxelles	39,17	[illegible]
LVL Medical Gpe	15,50	[illegible]
M6-Metropole TV	158,50	[illegible]
Penauille Poly.CB#	247	[illegible]
Seche Environnem.#	26,10	[illegible]
Sopra #	57,40	[illegible]
TF1	177,90	[illegible]
UBI Soft Entertain	108,60	[illegible]
Unilog	451	[illegible]

IMMOBILIER

01-04-99	en Euros	Diff.
Bail Investis.	122,50	[illegible]
Finextel	19,50	[illegible]
Gecina	104,10	[illegible]
Klepierre	87,80	[illegible]
Rue Imperiale (Ly)	966	[illegible]
Sefimeg CA	60,20	[illegible]
Silic CA	160	[illegible]
Simco	81	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	123,80	[illegible]
Unibail	115,90	[illegible]
Fonciere Euris	85,10	[illegible]
Im.Marseillaise	1742,50	[illegible]
Immob.Batibail Ny#	51,40	[illegible]
Immob.Hotel. #	1,67	[illegible]

SERVICES FINANCIERS

01-04-99	en Euros	Diff.
AGF	50,40	[illegible]
Axa	125,30	[illegible]
B.N.P.	80	[illegible]
C.C.F.	85,60	[illegible]
CPR	38,94	[illegible]
Credit Lyonnais CI	37	[illegible]
Dexia France	127,20	[illegible]
Interbail	22,05	[illegible]
Locindus	129	[illegible]
Natexis	50	[illegible]
Paribas	103,90	[illegible]
SCOR	47	[illegible]
Selectibanque	10,66	[illegible]
Societe Generale	178,40	[illegible]
Sophia	34,90	[illegible]
Union Assur.Fdal	112,10	[illegible]
Via Banque	29	[illegible]
Worms (ex.Someal)	13,14	[illegible]
Immobanque	114,50	[illegible]
April S.A.#(LY)	72	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	96,95	[illegible]
C.A. Paris IDF	154,40	[illegible]
Factorem	145	[illegible]
Union Fin.France	106	[illegible]

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

01-04-99	en Euros	Diff.
Bollore	164,60	[illegible]
Cerus	6,70	[illegible]
CGIP	46,60	[illegible]
Christian Dior	115,50	[illegible]
Dynaction	25,82	[illegible]
Eurafrance	449	[illegible]
Fimalac SA	97,50	[illegible]
Gaz et Eaux	40,50	[illegible]
ISIS	61,05	[illegible]
Lagardere	30	[illegible]
Lebon (Cie)	42	[illegible]
Marine Wendel	158,50	[illegible]
Nord-Est	26,17	[illegible]
Salvepar (Ny)	74,50	[illegible]
Albatros Invest	38,21	[illegible]
Burelle (Ly)	35,20	[illegible]
Carbonique	—	[illegible]
Contin.Entrepr.	32,80	[illegible]
F.F.P. (Ny)	54	[illegible]
Finaxa	98	[illegible]
Francarep	44	[illegible]
Cie Fin.St-Honore	63,50	[illegible]
Finatis(ex.Locain)	62	[illegible]
Siparex (Ly) #	24	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 26 mars

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,70 %, sur 1 an : 2,96 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
CIC Trésorerie Plus (C)	CIC PARI	1	1,74	1	4,56	223,56
CIC Trésorerie Plus (D)	CIC PARI	2	1,74	2	4,55	211,13
DB Court Terme	DEUTSCHB	3	1,16	3	4,29	2632,41
Acti Trésorerie	BBL FRAN	4	0,86	5	3,53	308,02
Natexis Pibor Gestion	B NATEXI	5	0,85	8	3,49	29010,90
Sanpaolo Institutions	SANPAOLO	6	0,83	11	3,45	1754,13
Haussmann Jour	B WORMS	7	0,83	9	3,48	25544,34
Acti Jour	BBL FRAN	8	0,82	10	3,46	286,08
Azur-GMF Sécurité (C)	GROUPAZU	9	0,81	—		158,07
Azur-GMF Sécurité (C)	GROUPAZU	9	0,81	14	3,45	158,07
Orsay Sécurité	ORSAY	11	0,81	15	3,45	1697,05
Placements Monétaire	NSM	12	0,81	16	3,44	180905
Absolu Véga	VEGA FIN	13	0,81	13	3,45	1932,44
Alfi Money Tiop	DEXIA MN	14	0,81	17	3,44	14876,61
BFT Sécurité 2	BFT	15	0,81	12	3,45	305,77
Partnet Prolea CT	BFSC	16	0,81	6	3,53	1205,10
Ecureuil Expansion	ECUREUIL	17	0,81	4	3,55	13413,16
Boréal	CDC ASSE	18	0,81	23	3,40	1359,81
Union Plus	CIC BUE	19	0,81	24	3,40	29395,64
GP Cash	SMC	20	0,81	19	3,41	23984,01
Real Monétaire	SOFIDEP	21	0,81	18	3,43	170,12
Fimasécurite (C)	FIMAGEST	22	0,80	46	3,35	204,17
Fimasécurite (D)	FIMAGEST	23	0,80	47	3,34	169,61
CMN Trésorerie (C)	CFCM NOR	24	0,80	43	3,36	3270,61
CMN Trésorerie (D)	CFCM NOR	25	0,80	44	3,36	2996,51
SNVB Cash	SNVB	26	0,80	—		156327,54
léna Performance 3	BFT	27	0,80	22	3,40	2008,27
DB Cash	DEUTSCHE	28	0,80	21	3,40	16250,83
Fimatrésorerie	FIMAGEST	29	0,80	29	3,38	2983,91
BFT Sécurité Première	BFT	30	0,80	38	3,36	287,68
Invesco Trésorerie	INVESCO	31	0,80	42	3,36	163,82
Indocam Arbitrages 3 mois	GROUP CA	32	0,80	27	3,38	15802,16
Atlas Court Terme	ATLAS	33	0,80	51	3,31	252,98
Primacic	CIC PARI	34	0,80	41	3,36	204107,40
CPR Cash	CPRGESTI	35	0,80	28	3,38	15848,14
Etoile Euro Jour	CDT NORD	36	0,80	37	3,37	151220,34
Monéplus	SG	37	0,80	39	3,36	16834,38
Diadème Jour	L.B.	38	0,79	31	3,38	526325,61
CDC Monétaire	CDC ASSE	39	0,79	30	3,38	3070,18
Arcade	BIMP	40	0,79	53	3,31	249902,29
Partner Régularité	BFSC	41	0,79	45	3,36	147,59
BTP Trésorerie	B BTP	42	0,79	26	3,39	7536,71
Natexis Sécurité Jour	B NATEXI	43	0,79	36	3,37	10121,26
Centrale Monétaire	CCR	44	0,79	32	3,38	4004,76
Véga Sécurité	VEGA FIN	45	0,79	35	3,38	2928,85
Dresdner RCM Court Terme	KLEIN BE	46	0,79	33	3,38	19068,28
Ecofi-Cash	ECOFI FI	47	0,79	40	3,36	44773,21
Citi-Monétaire Plus	CITIBANK	48	0,79	34	3,38	17748,70
JJ Centre	CFCM CEN	49	0,79	55	3,29	56318,29
AXA Court Terme (C)	AXA	50	0,79	48	3,35	1757,47
AXA Court Terme (D)	AXA	51	0,79	49	3,33	1652,27
Statère	BFT	52	0,78	67	3,24	3460,71
AGF Sécurité	AGF	53	0,78	69	3,24	1732,15
EFI-Performance	CRED COOP	54	0,78	71	3,23	330,48
Haussmann Euro Liquidité (C)	B WORMS	55	0,78	87	3,18	2050,37
Haussmann Euro Liquidité (D)	B WORMS	56	0,78	88	3,18	1412,07
ABF-MJ	ABF	57	0,78	20	3,41	297,07
Option Sécurité	BRED	58	0,78	59	3,27	31123,06
Barclays Institutions	BARCLAYS	59	0,78	60	3,26	122621,33
CNP Assur-Monét	CDC ASSE	60	0,78	50	3,33	271,59
AGF Monétaire	AGF	61	0,77	101	3,15	159,11
Ofima Trésor	OFIVALMO	62	0,77	62	3,26	3103
RG Monétaire France	ROBECO	63	0,77	65	3,25	3028,95
SBS France Trésorerie	SBC BRIN	64	0,77	79	3,21	56,19
Phénix Sécurité (D)	AGF	65	0,77	61	3,26	1146,78
Trésorys	LA POSTE	66	0,77	57	3,27	43002,69
Eparcic	CIC PARI	67	0,77	130	3,09	783,83
Saint-Honore Sécurité	CF ROTHS	68	0,77	73	3,23	31619,70
SCAM EONIA Plus	SG	69	0,77	—	—	15483,90
Valunion	CIC BUE	70	0,77	58	3,27	8032,13
Placements Trésorerie	NSM	71	0,76	68	3,24	220043,15
BTP Monécourt	B BTP	72	0,76	76	3,22	3141,36
Soprane J	BACOT	73	0,76	75	3,22	7638,93
Midland Protection	MIDLAND	74	0,76	52	3,31	2998,20
Gestion Pibor	GROUP CA	75	0,76	72	3,23	3213,59
Morgan Court Terme	JP MORGA	76	0,76	90	3,17	4114,07
CPR Mobiterme	CPRGESTI	77	0,76	70	3,24	3154,12
Demachy +	DEMACHY	78	0,76	156	[illegible]	322,48
Cyril Plus	CYRIL FI	79	0,76	7	3,52	147,57
Dresdner RCM Entreval	KLEIN BE	80	0,76	84	3,19	312,95
Entreprise Court Terme	B PARIBA	81	0,76	78	[illegible]	51886,69
Fimagarantie	FIMAGEST	82	0,76	85	[illegible]	3067,13
Phénix Sécurité (C)	AGF	83	0,76	64	3,25	1304,17
Sequin	BFT	84	0,76	80	3,20	7405,14
Trésoricic	CIC PARI	85	0,76	86	[illegible]	28598,47
CPR Monétaire	CPRGESTI	86	0,76	136	3,08	2695,10
Pension TMP -3/32	GERER CO	87	0,76	63	3,26	141483,98
Midland Trésorerie	MIDLAND	88	0,76	25	3,39	14853,63
Indocam Investicourt	GROUP CA	89	0,76	74	3,22	3039,57
Ouestar Trésorerie	CFCM LOI	90	0,75	97	3,16	21529,33
Mone-Bor	PARIBAS	91	0,75	83	3,20	88439,18
Valeurs Monétaires	DEMACHY	92	0,75	77	3,21	36908,19
Fructi-J	BQUE POP	93	0,75	105	3,14	100552,23
Crédit Mutuel Cash	CDT MUTU	94	0,75	119	3,10	20843,66
Fonsicav	CDC TRES	95	0,75	95	3,16	3160,91
Generali Trésorerie	GENERALI	96	0,75	115	3,12	2485,76
VIA Court Terme (C)	VIA BANQ	97	0,75	96	3,16	760,84
Barclays Mone-court terme (C)	BARCLAYS	98	0,74	106	3,14	39430,13
Barclays Mone-court terme (D)	BARCLAYS	99	0,74	107	3,13	33645,95
BRED Institutions (C)	BRED	100	0,74	98	[illegible]	14462,95
Eficoop Sicav (D)	CRED COOP	245	0,61	252	2,57	284,85
Eficoop Sicav (C)	CRED COOP	246	0,61	253	2,57	301,79
Monedyn	GROUP CA	247	0,61	286	2,46	1556,83
Latitude (D)	LA POSTE	248	0,61	240	[illegible]	21,02
Sanpaolo-Cash	SANPAOLO	249	0,60	195	2,82	47,74
Natio Sécurité	BNP	250	0,60	251	2,58	1765,36
Rhone +X Court Terme (C)	BP LYON	251	0,60	243	2,61	307,41
Cardif Monétaire (C)	CARDIF	252	0,60	275	2,50	32,09
Hervet Plus (C)	HERVET	253	0,60	249	2,58	1438,18
Hervet Plus (D)	HERVET	254	0,60	250	2,58	1300,82
Ouestar Court Terme (C)	CFCM LOI	255	0,60	265	2,53	2788,92
Ouestar Court Terme (D)	CFCM LOI	256	0,60	266	2,53	2469,30
Sécuri-Taux	LEGAL FR	257	0,60	276	2,48	291,19
Placements Sécurité (D)	NSM	258	0,60	255	2,56	12920,87
Placements Sécurité (C)	NSM	259	0,60	256	2,56	14552,50
Citi-Valor (C)	CITIBANK	260	0,59	244	2,60	2994,29
Citi-Valor (D)	CITIBANK	261	0,59	245	2,60	2820,98
SNVB Monétaire (D)	SNVB	262	0,58	264	2,54	1255,84
SNVB Monétaire (C)	SNVB	263	0,59	263	2,54	1460,67
Investsécurité Court Terme D	CFCM MED	264	0,59	261	2,55	472,19
Investsécurité Court Terme C	CFCM MED	265	0,59	262	2,55	545,05
Topcash (D)	CPRGESTI	266	0,59	271	2,51	252,42
Topcash (C)	CPRGESTI	267	0,58	272	2,50	268,29
Leumi Court Terme (C)	B LEUMI	268	0,58	274	2,50	2600,27
Pyramides Court (D)	VERNES	269	0,58	268	2,52	656,10
BICS Monétaire (C)	ECOFI FI	270	0,58	267	2,52	292,10
BICS Monétaire (D)	ECOFI FI	271	0,58	269	2,52	242,32
Provence Court Terme	CS AST F	272	0,58	279	2,49	8312,58
Leumi Court Terme (D)	B LEUMI	273	0,58	270	2,51	2362,56
Placement J (C)	SMC	274	0,58	231	2,64	1521,31
Placement J (D)	SMC	275	0,58	232	2,64	1397,90
Cardif Monétaire (D)	CARDIF	276	0,58	280	2,48	29,75
Ecureuil Trésorerie (D)	ECUREUIL	277	0,57	287	2,45	46,49
Finord Sécurité (C)	CDT NORD	278	0,57	289	2,43	3400,92
Finord Sécurité (D)	CDT NORD	279	0,57	291	2,43	3083,24
Opéra Trésorerie	DIDIERPH	280	0,57	290	2,43	2983,14
Ofima Court Terme	OFIVALMO	281	0,57	205	2,78	1724,63
Pyramides Court (C)	VERNES	282	0,57	273	2,50	778,57
Sicaixa	CAIXA DE	283	0,57	288	2,43	3832,79
Ecureuil Monétaire (D)	ECUREUIL	284	0,57	283	2,46	187,01
Sécurita (C)	BDEMACHY	285	0,57	292	2,42	31,97
Ecureuil Monétaire (C)	ECUREUIL	286	0,57	284	2,46	207,29
Dresdner RCM Sécurité (D)	KLEIN BE	287	0,57	281	2,47	302,58
Dresdner RCM Sécurité (C)	KLEIN BE	288	0,56	282	2,47	337,08
Monésud (C)	L.B.	289	0,56	257	2,56	63,35
Lion 20000 (D)	CL	290	0,56	294	2,40	2487,41
BRO-Sécurité (D)	BRO	291	0,56	259	2,55	2499,55
Lion 20000 (C)	CL	292	0,56	295	2,40	2727,09
BRO-Sécurité (C)	BRO	293	0,56	260	2,55	2776,39
Sicav Associations	CDC	294	0,56	258	2,56	384,52
Sécuricic (C)	CIC PARI	295	0,56	247	2,58	362,62
Sécuricic (D)	CIC PARI	296	0,56	248	2,58	327,71
Monésud (D)	L.B.	297	0,55	258	2,55	52,97
Crédit Maritime Sécurité (D)	CDT MARI	298	0,55	299	2,34	258,53
Crédit Maritime Sécurité (C)	CDT MARI	299	0,55	300	2,34	273,20
JPM Court Terme	B HARWAN	300	0,55	297	2,39	2246,41
Ecureuil Trésorerie (C)	ECUREUIL	301	0,55	285	2,45	50,86
Acti Régulière	GERER CO	302	0,54	296	2,40	314,18
SB Sécurité (D)	CIC SB	303	0,53	303	2,29	244,40
SB Sécurité (C)	CIC SB	304	0,53	304	2,29	257,04
Natio Monétaire (C)	BNP	305	0,51	305	2,22	866,75
Natio Monétaire (D)	BNP	306	0,51	306	2,22	797,81
Capimonétaire (D)	SG	307	0,50	308	2,18	57,29
Capimonétaire (C)	SG	308	0,50	307	2,18	65,07
Moné.J (C)	GROUP CA	309	0,49	301	2,33	1898,95
Moné.J (D)	GROUP CA	310	0,49	302	2,33	1757,58
Moné Associations	GROUP CA	311	0,45	309	2,15	183,35
UBS Brinson Euribor Plus	SBC BRIN	312	0,26	293	2,42	158,25

Rendement en berne pour les sicav monétaires

IMPERCEPTIBLEMENT, mais sûrement, le rendement des sicav monétaires continue à se réduire comme peau de chagrin. Par rapport à notre dernier classement, il y a cinq semaines, la rémunération moyenne sur un an de ces produits s'établit encore en recul de quelques points pour se situer à 2,96 %. Même déduite de l'inflation (0,2 % sur ces douze derniers mois), la performance des sicav de trésorerie ne supporte pas la comparaison avec d'autres formes d'épargne.

Avant de souscrire à ce type de placement, beaucoup de particuliers ont intérêt à profiter des produits d'épargne réglementés dont ils sous-estiment les performances et dont ils n'exploitent pas suffisament les possibilités. Le Livret A (Caisse d'épargne et La Poste) ou le Livret bleu (Crédit mutuel) peuvent permettre d'économiser jusqu'à 100 000 francs, rémunérés pour encore quelques semaines à 3 % et en franchise fiscale, ce qui n'est pas le cas pour une sicav monétaire dont les plus-values sont taxées à hauteur de 25 %. Dans le futur, même avec un taux ramené à 2,25 %, comme l'a récemment demandé le comité consultatif des taux réglementés, le taux de rémunération du livret serait supérieur à celui de la plupart des sicav monétaires distribuées par les grands réseaux bancaires.

Au-delà de 100 000 francs de trésorerie, d'autres possibilités existent. Le Codevi permet de placer 30 000 francs supplémentaires au même taux que le Livret A, sans parler du Livret d'épargne populaire destiné aux épargnants modestes et le Livret jeune qui peut être ouvert par les moins de 25 ans. Même le compte épargne-logement avec une rémunération fixée pour le moment à 2 % peut s'avérer bien utile pour placer les liquidités dont on n'a pas besoin : on peut y loger jusqu'à 100 000 francs.

Pour ceux qui veulent placer une somme plus importante pour quelques mois, les sicav de trésorerie retrouvent une utilité. A condition de ne pas tomber dans certains pièges. La plupart des sicav monétaires largement diffusées dans les grands réseaux bancaires comme Natio Monétaire de la BNP, Capimonétaire de la Société générale ou Moné J du Crédit agricole sont à éviter. Leurs gérants ne déméritent pas, mais elles sont pénalisées par des frais de gestion qui mangent près d'un tiers de leur performance.

Quant aux produits qui offrent des rémunérations proches de 3,5 % l'an, ils peuvent se révéler moins intéressants qu'il n'y paraît. Certains d'entre eux affichent des valeurs liquidatives très élevées (plus de 1,1 million de francs pour Placement monétaire de la Banque NSM). D'autres emploient des méthodes de gestion originales qui peuvent s'avérer payantes mais qui présentent certains risques. CIC Trésorerie Plus, une sicav du CIC, se place ainsi première de notre classement avec une performance supérieure à 4,56 %, un rendement très supérieur à celui que l'on peut espérer obtenir en investissant sur le marché monétaire qui est le terrain labouré en priorité par les gestionnaires de sicav monétaires.

Le secret de ces produits est d'instiller une dose d'obligations, voire même d'actions, ou d'utiliser les marchés dérivés pour doper les performances. Mais cette stratégie comporte des risques. Si CIC Trésorerie Plus parvient pour le deuxième mois consécutif à se placer en haut de notre palmarès, d'autres produits connaissent des évolutions beaucoup plus heurtées. Pour le deuxième mois consécutif, UBS Pibor Plus se situe à la dernière place de notre classement après avoir occupé, il n'y a pas si longtemps, les premières marches du podium. Cette mauvaise passe, qui s'explique par les turbulences enregistrées il y a quelques semaines sur les marchés obligataires et par l'absence de tendance claire sur les marchés d'actions, ne devrait pas inquiéter les souscripteurs de ce produit qui a la particularité d'être assorti d'une garantie. Elle montre toutefois que la recherche de la performance comporte des risques, au moins à court terme. Pour les épargnants qui disposent d'un peu de temps devant eux et qui recherchent une rémunération nettement supérieure à celles que peuvent offrir les sicav monétaires, mieux vaut privilégier d'autres types de placement comme les sicav obligataires.

Joël Morio

Les opérateurs anticipent une baisse des taux de la BCE

Ils espèrent un assouplissement de la politique monétaire, jeudi 8 avril, en raison du ralentissement économique dans l'Euroland. Mais la faiblesse de l'euro pourrait inciter la banque centrale à opter pour le statu quo

Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne se réunira jeudi 8 avril à Francfort. De nombreux investisseurs espèrent à cette occasion une baisse de son principal taux directeur (Refi), actuellement fixé à 3 %. Cet assouplissement serait selon eux justifié par le ralentissement économique dans la zone euro. La Commission européenne a ramené à 2,2 % ses prévisions de croissance en 1999 dans l'Euroland contre 2,6 % à l'automne. En France, le taux de chômage a remonté en février tandis que le moral des industriels a continué à se dégrader. La guerre en République fédérale de Yougoslavie risque d'exercer un frein supplémentaire en entamant le moral des ménages. A l'inverse, la faiblesse actuelle de l'euro, la remontée des prix du pétrole et le manque de rigueur budgétaire pourraient inciter les membres de la BCE à opter pour le statu quo.

LE DÉBAT promet d'être animé, jeudi 8 avril, à l'occasion de la réunion du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE). Convient-il ou non d'abaisser le taux directeur (Refi), actuellement fixé à 3 % ?

Le ralentissement de l'économie européenne figure au premier rang des arguments en faveur d'un assouplissement monétaire. La Commission européenne a révisé en nette baisse ses perspectives de croissance pour l'Euroland. Elle mise désormais sur une progression de 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) en 1999 alors qu'elle prévoyait une hausse de 2,6 % à l'automne. La situation est particulièrement sombre pour deux des poids lourds de la zone euro, l'Allemagne et l'Italie, avec des croissances limitées respectivement à 1,7 % et 1,6 %.

Même le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a fini par abandonner officiellement son objectif de croissance de 2,7 % : il n'anticipe plus qu'une hausse du PIB comprise entre 2,2 % et 2,5 %. L'hypothèse de 2,7 % paraissait de plus en plus fantaisiste, au risque d'entamer la crédibilité de la politique économique gouvernementale. Bercy a été contraint de renoncer à son discours selon lequel l'économie française, grâce à l'excellence des mesures prises pour lutter contre le chômage et soutenir la demande (35 heures, emplois jeunes...), se trouvait à l'abri de la crise financière et économique internationale. La remontée du chômage (+ 0,3 %) observée en février a reflété les premières conséquences du « *trou d'air* », selon la formule de M. Strauss-Kahn, trou d'air dont la nouvelle baisse de moral des industriels laisse à penser qu'elle constitue plutôt une vaste zone de turbulences. D'autant que la guerre en Yougoslavie, en affectant le moral des ménages, risque d'exercer un frein supplémentaire sur l'activité en Europe. « *L'économie fonctionne lorsqu'il y a la paix. L'économie de guerre n'est pas l'économie du développement* », a jugé mardi le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio.

Optimisme des marchés

CONTRAT À TERME DU MATIF

Euribor 3 mois

97,21 le 2 avril

97,30 · 97,20 · 97,10 · 97,00 · 96,90 · 96,80 · 96,70 · 96,60 · 96,50

O N D J F M

1998 · 99

La hausse des cours du contrat sur Euribor 3 mois reflète les anticipations de baisse des taux en Europe.

Plusieurs membres de la BCE – Christian Noyer, son vice-président, et Otmar Issing, son chef économiste – ont insisté, au cours des derniers jours, sur les risques de ralentissement « *prononcé* » de la croissance européenne. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a pour sa part souligné que la stratégie de continuité et de confiance menée par la BCE n'était pas synonyme d'« *immobilité* ». Cette ouverture d'esprit et ce souci à l'égard de la croissance, peu dans les habitudes des banquiers centraux, ont contribué à alimenter, sur les marchés, les fantasmes d'une baisse des taux.

INQUIÉTUDES BUDGÉTAIRES

A ces considérations économiques viennent s'ajouter l'apaisement des relations entre pouvoir politique et pouvoir monétaire depuis la démission du ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine. Celle-ci n'a pas seulement porté un rude coup aux thèses néo-keynésiennes qui inquiétaient tant la BCE. Elle a aussi mis fin au harcèlement monétaire, aux demandes répétées de baisse des taux, créant une atmosphère plus propice à une action de la banque centrale. Mais les partisans d'un statu quo ne manqueront pas, eux non plus, d'arguments, jeudi, pour justifier leur stratégie. D'abord, malgré le départ de M. Lafontaine, les inquiétudes budgétaires demeurent : selon la Commission, le déficit public ne devrait que faiblement se réduire dans la zone (à 1,9 % en 1999 contre 2,1 % en 1998). De son côté, la récente remontée des cours du pétrole, la hausse des taxes sur l'énergie décrétée en Allemagne dans le cadre de la « *réforme fiscale écologique* » et l'impact des hausses de salaires généreuses décidées outre-Rhin éloignent les craintes de déflation dans l'Euroland. Tous ces éléments devraient mécaniquement éloigner l'inflation de la zone dangereuse des 0 % dans laquelle elle évolue (0,2 % en France en glissement annuel).

La faiblesse de l'euro constitue un autre obstacle. La monnaie européenne est tombée, mardi, jusqu'à 1,068 dollar, son plus bas niveau depuis son lancement (1,077 dollar vendredi soir). Même si cette baisse est liée au conflit dans les Balkans – les investisseurs préfèrent aller chercher refuge aux Etats-Unis, loin des combats –, même si le taux de change n'est pas un objectif de la politique monétaire de la BCE, il n'en reste pas moins que diminuer la rémunération de l'euro n'est pas sans présenter quelque danger. Certains membres de la BCE pourront d'ailleurs faire valoir que la baisse de l'euro observée depuis son lancement constitue en soi un assouplissement monétaire qui rend inutile une baisse des taux.

Plus fondamentalement, la BCE estime que la réponse actuelle aux difficultés économiques n'est pas d'ordre monétaire. En quoi, par exemple, une baisse d'un quart de point du Refi permettrait-elle de remettre sur les rails une économie allemande affectée par son manque de compétitivité et par une crise générale de confiance ? Enfin, comme le soulignait récemment le président de la BCE Wim Duisenberg, la disparité des taux de chômage à l'intérieur de la zone euro démontre que les moyens de lutter contre ce fléau doivent être trouvés au niveau national (en réorganisant le marché du travail) et non pas fédéral (en usant de l'arme monétaire).

La réunion de jeudi permettra au moins de savoir quel est le rapport de forces, au sein du conseil de la BCE, entre le camp des colombes et celui des faucons. Les marchés semblent aujourd'hui persuadés que le premier est majoritaire : selon eux, les taux à trois mois se situeront à 2,80 % à la fin du mois de juin dans l'Euroland, contre 3 % actuellement. Mais gare aux désillusions !

P.-A. D.

Statu quo monétaire aux Etats-Unis

Les marchés obligataires américains se sont nettement repliés, cette semaine, le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans remontant – les taux sont orientés à la hausse quand le cours des titres baisse – de 5,58 % à 5,68 %. Ce recul est intervenu malgré la décision du conseil de la Réserve fédérale, réuni mardi 30 mars, de ne pas modifier sa politique monétaire. Ce statu quo a pris en compte la poursuite d'une croissance économique soutenue sans tensions inflationnistes. Après 6 % au dernier trimestre 1998, le produit intérieur brut américain devrait avoir progressé d'environ 4 %, en rythme annuel, au cours des trois premiers mois de l'année, tandis que l'inflation s'établit, sur un an, à 1,6 %. Les économistes sont pourtant de plus en plus nombreux à prédire un net ralentissement de la croissance aux Etats-Unis en deuxième partie d'année, conséquence de la crise dans les pays émergents, du repli de la consommation et des investissements des entreprises.

Marché international des capitaux : la crédibilité de l'euro

LE PREMIER TRIMESTRE a montré quelle place pouvait prendre l'euro sur le marché international des capitaux. Tant du point de vue du volume des nouvelles émissions que de la variété des emprunteurs et de la diversité des structures financières, il semble bien que le dollar ait trouvé un rival digne de lui. Toutefois, pour donner toute sa mesure, notre monnaie commune a besoin de s'appuyer sur de nouveaux progrès de la construction européenne. A cet égard, il est beaucoup question d'harmonisation fiscale. C'est un point souvent considéré comme décisif pour asseoir la crédibilité de l'Europe monétaire.

On sait l'opposition de Londres et de Luxembourg aux projets communautaires de prélèvements à la source sur le revenu des placements de capitaux. Cela fait des années que le sujet est à l'étude et qu'un argument difficile à réfuter lui est opposé. Que vaudrait un impôt qui ne s'appliquerait qu'à l'intérieur de l'Europe des quinze, alors que des paradis fiscaux tout proches permettent d'y échapper ? Les instances de Bruxelles ont fini par s'occuper de ces voisins jugés trop accueillants. Il s'agit de leur faire comprendre qu'il serait souhaitable d'éviter un afflux de fonds chez eux si une mesure fiscale communautaire avait pour conséquence de diminuer l'intérêt net que rapportent les valeurs mobilières dans l'Europe des quinze.

La Suisse est visée au premier chef. Un commissaire européen, Mario Monti, s'est rendu à Berne cet hiver pour présenter le point de vue de Bruxelles. La question se pose toujours, comme on a pu le voir à l'occasion du lancement d'un des emprunts internationaux les plus remarquables de la fin du mois de mars. Son débiteur est l'Autriche, un membre de l'Union européenne. L'affaire, placée sous la direction d'une banque proche du Crédit Suisse (CSFB), porte sur 500 millions de francs suisses pour une durée de dix ans. Les obligations autrichiennes sont munies de coupons et d'intérêt de 3 % l'an et leur prix de vente initial a été arrêté de façon à rapporter aux investisseurs 0,54 point de pourcentage de plus que les fonds d'Etat de la Confédération helvétique.

DOMICILE FISCAL

L'Autriche a l'habitude de lever des fonds en Suisse, où elle s'endette de façon très économique. Lors de ses précédents appels au marché suisse, le Trésor public autrichien avait précisé que l'intérêt ne serait grevé d'aucun impôt anticipé, et que si d'aventure un prélèvement à la source devait être décidé, le pays, soit compenserait les porteurs d'obligations, soit rembourserait immédiatement l'emprunt. Sa dernière transaction ne prévoit aucune de ces deux possibilités. En fait, les contrats relatifs à l'emprunt énoncent clairement les intentions de Bruxelles. Pour échapper à un éventuel précompte mobilier communautaire, un souscripteur devrait faire la preuve que son domicile fiscal se situe en dehors de l'Union européenne. Dans la pratique, cela reviendrait à dévoiler son identité. Tout ceci ne concerne que les personnes physiques. Les investisseurs institutionnels n'attachent pas la même importance à la discrétion.

Touchant la monnaie commune et son rôle dans les réserves de change, on espère beaucoup d'un emprunt de 2 milliards d'euros que la Belgique est sur le point de lancer. Les titres, d'une durée de trois ans, rapporteront un intérêt dont le taux changera tous les trois mois, reflétant le niveau du loyer de l'argent à court terme. Il y a de quoi attirer les banques centrales asiatiques, qui ont d'importantes liquidités à placer. La transaction est attendue comme un grand test. C'est la première du genre en Europe.

Quant aux Etats qui cherchent à alimenter leurs réserves de devises en levant des euros, les indications sont encourageantes. Le Canada a fait savoir qu'il utilisera à cette fin le produit d'un récent emprunt obligataire de l'ordre de 500 millions d'euros et d'une durée de dix ans. A l'intérieur de l'Union européenne, mais en dehors de la zone euro, le Danemark vient de dire qu'il libérera en euros l'essentiel de la dette étrangère qu'il contractera à l'avenir. Dans le domaine des échéances moyennes et longues, le montant de cette dette pourrait atteindre l'équivalent de 19 milliards de couronnes danoises cette année. Elle servirait à remplacer d'anciens emprunts qui n'ont plus que quelques mois à courir.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Coup d'arrêt à la hausse du pétrole

Cours du baril de brent en dollars

14,72 le 1er avril

16 · 15 · 14 · 13 · 12 · 11 · 10

O N D J F M

1998 · 99

APRÈS L'EUPHORIE, le doute. Les marchés pétroliers, qui avaient salué l'accord de réduction de production ratifié le 23 mars, à Vienne en Autriche, par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et soutenu par d'autres producteurs, s'interrogent sur sa mise en place. La réduction de débit de plus de 2,1 millions de barils/jour, dont 1,7 million pour le cartel, devait débuter le 1er avril.

Les cours du pétrole brent (qualité de référence de la mer du Nord) sont repassés ce jour-là sous la barre des 15 dollars, qu'ils avaient franchie la veille, atteignant leur plus haut niveau depuis dix mois. Tendance analogue à New York, où le brut (light sweet crude), pour livraison la plus proche en mai, terminait à 16,64 dollars. Les marchés étaient fermés le 2 avril pour la célébration du vendredi saint. La perspective d'un week-end de quatre jours a également incité les investisseurs à la prudence.

La réaction a cependant été forte, puisqu'en l'espace d'une séance le brent s'est déprécié de 4 %, passant de 15,24 dollars à 14,72 dollars. Ce recul n'a pas inquiété les analystes, qui le voient à la mesure de la forte hausse des cours depuis le début du mois de mars. Les semaines à venir seront déterminantes, et l'évolution des cours dépendra avant tout du respect ou non des engagements des nouveaux quotas des producteurs.

Selon les estimations de l'agence Bloomberg, la production quotidienne des onze membres du cartel aurait atteint 27,67 millions de barils en mars en baisse de 80 000 par rapport à février, légèrement supérieure au quota décidé voici un an. Sans compter l'Irak, en raison de son accord « *pétrole contre nourriture* » avec l'ONU, lié à l'embargo imposé depuis 1990, l'OPEP aurait extrait 24,97 millions de barils en mars, soit une baisse de 2 millions de barils, pour un engagement de 2,6 millions. La remontée du brut a entraîné celle des carburants aux Etats-Unis. Pour la cinquième semaine consécutive, leurs prix, qui étaient tombés au plus bas depuis un quart de siècle en décembre, ont grimpé.

Dominique Gallois

Les Bourses mondiales ignorent la situation dans les Balkans

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
+ 1,71%	+ 0,10%	+ 2,77%	+ 3,11%	+ 2,13%
16 290,19 points	9 832,51 points	4 229,85 points	6 330,00 points	4 901,81 points

L'AGGRAVATION de la situation dans la République fédérale de Yougoslavie n'émeut guère les opérateurs boursiers. Les grandes places ont toutes terminé sur une note positive une semaine écourtée en raison des fêtes pascales. Londres a progressé de 3,11 %, Paris de 2,77 %, Milan de 2,7 %, Francfort de 2,13 %, Zurich de 1,77 % et Tokyo de 1,71 %. Si la performance la plus médiocre a été enregistrée à Wall Street (+ 0,10 % pour le Dow Jones), c'est pourtant à New York que s'est produit l'événement boursier de la semaine.

Lundi 29 mars, le Dow Jones a, pour la première fois, clôturé au-dessus de la barre des 10 000 points (à 10 006,78 points), un niveau qu'il avait brièvement franchi en séance quelques jours plus tôt. Victime de prises de bénéfices, il s'est toutefois replié en fin de semaine pour finir, jeudi soir, à 9 832,51 points.

Les opérateurs semblent convaincus que rien ne peut mettre un terme au miracle économique américain (croissance forte, plein-emploi, absence de tensions inflationnistes), miracle qui explique pour une large part cette performance boursière exceptionnelle : depuis la récession de 1991, la valeur du Dow Jones a été multipliée par plus de trois.

Les quelques signes de ralentissement apparus au cours des derniers jours – baisse de 2 % des ventes de logements neufs en février après un recul de 6,7 % le mois précédent, recul de 5 % des commandes de biens durables en février, 46 000 créations d'emplois « *seulement* » au mois de mars – ne sont pas suffisants pour ébranler la confiance des gestionnaires.

Si quelques experts peuvent se glorifier – et ils ne manquent pas de le faire – d'avoir prédit de longue date un Dow Jones au-dessus des 10 000 points, la plupart des analystes ont été moins heureux dans leurs prévisions : le krach qu'ils annonçaient n'est – pour l'instant – pas survenu.

Loin de se laisser impressionner par le franchissement de ce seuil mythique, ils restent fidèles à leurs convictions et continuent d'annoncer une correction brutale à Wall Street. Selon eux, cette inflation boursière risque de mal finir. Ils soulignent notamment la fragilité financière des ménages – les taux d'endettement sont très élevés, les taux de défaut des particuliers atteignent des records historiques – mais aussi le lien étroit entre les prouesses économiques des Etats-Unis et la bonne santé de Wall Street. Comme le signale une étude de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), « *la croissance de la consommation a pu être plus rapide que celle des revenus aux Etats-Unis en partie grâce à l'utilisation des plus-values réalisées sur les ventes d'actions par les ménages américains* ». Le danger, conclut la CDC, serait que « *la machine à fabriquer des plus-values* » cesse de fonctionner.

Si Wall Street inquiète, Tokyo rassure. De toutes les grandes places, elle est celle qui a, et de loin, enregistré la meilleure performance depuis le début de l'année (+ 17,69 %). Une belle revanche pour cette Bourse qui, depuis plusieurs années, faisait le désespoir des investisseurs internationaux.

DE L'INTÉRÊT POUR TOKYO

Au-delà des signes de reprise économique, qui restent aussi minces que fragiles, c'est la mutation du capitalisme nippon qui semble à l'origine du rebond de cette place boursière. Trois semaines après Sony, Mitsubishi Electric a annoncé à son tour, mercredi 31 mars, son intention de réduire de 10 % ses effectifs. La réaction des opérateurs a été enthousiaste, le titre s'adjugeant 10,3 % dans la séance. Le lendemain, Hitachi a rendu public un plan de redressement prévoyant 6 500 suppressions de postes en 1999. Et les experts s'attendent à la multiplication de ce type d'annonces au cours des prochaines semaines.

Ce changement de cap dans la gestion financière des grands groupes nippons, sur le modèle anglo-saxon de la défense des intérêts des actionnaires, pourrait inciter les investisseurs étrangers à s'intéresser à nouveau à la Bourse de Tokyo. « *Les sociétés japonaises ont commencé de sérieux efforts de restructuration* », estime ainsi Shigeo Mori, responsable du département actions d'Universal Securities, interrogé par l'AFP qui voit l'indice Nikkei progresser de 40 % au cours des douze prochains mois.

Sur les places européennes, la semaine a été favorable, malgré la guerre toute proche. La place de Londres a été la plus performante (+ 3,11 %), dopée par les opérations de fusions engagées ou annoncées. En rachetant le groupe pétrolier américain Arco pour 26,8 milliards de dollars, le nouveau géant BP Amoco a relancé les spéculations dans le secteur. Dans la pharmacie, l'action Glaxo-Wellcome a gagné 13,8 % sur la semaine après la rupture des négociations avec l'américain Bristol Myers Squibb. Les cours des actions concurrentes SmithKline et Zeneca (qui vient d'achever sa fusion avec Astra) ont également progressé. A Paris, ni le conflit dans les Blakans ni la légère remontée du chômage en février n'ont freiné la tendance haussière. Le CAC 40 a gagné 2,77 % en s'installant au-dessus de la barre des 4 200 points. A Francfort, la morosité politique et économique a été supplantée par l'espoir d'une nouvelle baisse des taux de la Banque centrale européenne et par les bons résultats de DaimlerChrysler.

Pierre-Antoine Delhommais et Enguérand Renault

DISPARITIONS

Andreas Feininger

Un photographe de la ville et de son architecture

ANDREAS FEININGER, photographe américain, acteur du mouvement moderniste des années 30 et grand photographe de *Life* des années 40-50, est mort le *18 février* à New York. Il avait quatre-vingt-douze ans.

Andreas Feininger, c'est d'abord une image célèbre et archi-publiée comme l'emblème du photographe. Elle a pour titre *Le Photojournaliste* (1955) et montre un visage (un homme ? une femme ?) dont l'ovale baigné de lumière jaillit de l'ombre noire constituée par les cheveux et le haut du corps, et dont le regard est barré par un appareil photo à la géométrie pure, avec le viseur et le flash à la place des yeux.

Plus qu'une professsion ici désignée, plus qu'un portrait mutant, c'est une photographie précise, bijou de technicité, de pureté, et symbole de progrès, que crée Feininger.

PLAIDOYER POUR SON ART

C'est aussi un plaidoyer pour son art, partagé entre deux inspirations qui suivent sa biographie : un apprentissage nourri de préoccupations formelles modernistes, puis une application de son savoir-faire en multipliant les reportages pour la presse, dominés par une précision qui vise à « objectiviser » le monde. Un parcours somme toute classique, exemplaire de cette période-clé de l'histoire de la photographie, avec la deuxième guerre mondiale pour césure et révélateur.

Andreas Feininger naît à Paris le 27 décembre 1906 et tombe dans le bain de l'art puisque son père, l'Américain Lyonel Feininger, est peintre et enseignant à l'école du Bauhaus, auteur par la suite de toiles cubistes. Et son frère, Lux Feininger, sera également élève du Bauhaus et photographe réputé.

Dans le giron de son père, Andreas Feininger grandit en Allemagne et suit les cours du Bauhaus de Weimar, entre 1922 et 1925. Il y étudie l'ébénisterie, avec Walter Gropius pour professeur, mais s'essaie également à la photographie – des vues en plongée et contre-plongée dans la tradition de Moholy-Nagy –, *comme tous les élèves*, puisque l'image fixe, sans être une discipline à part entière, était le procédé emblématique d'une école au carrefour de l'art et de l'industrie, de l'art et de la vie.

Il étudie ensuite l'architecture à l'école de Zerbst et devient architecte pendant dix ans, sans grande réussite, travaillant notamment, en 1931, dans l'atelier parisien de Le Corbusier, puis à Stockolm où il est dessinateur-céramiste.

En *1928*, cet expérimentateur dans l'âme fabrique une chambre noire et prend plus volontiers des images, notamment toutes sortes d'objets manufacturés, comme des voitures dont il magnifie le design et la *rapidité. Il publie ses premières images dans* la presse allemande par le biais de l'agence Dephot.

Andreas Feininger s'installe aux Etats-Unis en 1939, où il devient photo-reporter, d'abord pour l'agence Black Star, puis, à partir de 1943, comme membre du magazine *Life*, principal hebdomadaire illustré au monde. Entre 1943 et 1962, Andreas Feininger vivra au rythme des commandes pour *Life* – 343 exactement. Il n'était pas de ces photographes de guerre, comme Robert Capa, ni un portraitiste, mais plutôt un photographe documentaire qui explorait les villes et leur architecture, et qui a trouvé, dans le paysage urbain américain, des formes à sa mesure, qui renvoient à ses expériences du Bauhaus. Il laissera ainsi un travail sur les gratte-ciel de New York et sur le célèbre pont de Brooklyn dans la brume *(1946)*. Son essai sur Chicago, qui a donné lieu à un livre, est de la même eau, multipliant les vues dynamiques, les effets d'échelle et les collages de perspectives.

GROS PLAN

A ces reportages pour la presse, Feininger ajoutait un travail plus personnel, plus abstrait, pointant l'objectif moins sur des ensembles urbains que sur des détails d'objets industriels, d'architecture et de végétaux, parfois en très gros plan.

« Tout ce qui est fait par les mains de l'homme et la plus grande part de ce qui est conçu par l'esprit humain a son prototype dans la nature », écrivait Feininger dans son recueil de photographies *Roots of Arts* (1975), qui, avec cette profession de foi, s'inscrit dans une tradition photographique américaine de l'après-guerre, non dénuée de lyrisme.

Feininger a laissé plus de trente livres, et une autobiographie illustrée (*Andreas Feininger photographe*, 1986), convaincu que le support livre lui permettait au mieux de développer ses formes et d'établir des correspondances. Depuis *Anatomy of nature*, montré au Musée d'histoire naturelle, en 1957, Andreas Feininger a été exposé dans plusieurs musées internationaux et a bénéficié d'une rétrospective à l'International Center of Photography de New York, en 1976. Ses œuvres figurent dans les grands musées comme le Musée national d'art moderne et le Metropolitan de New York.

Michel Guerrin

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, **Jean-Louis Blanchou**, secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles, a été nommé préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris, par le conseil des ministres de mercredi 31 mars.

[*Né le 26 novembre 1948 à Paris*, Jean-Louis Blanchou commence sa carrière comme ingénieur d'agronomie au ministère de l'agriculture. A sa sortie de l'ENA (promotion « Henri-François d'Aguesseau », 1980-1982), il devient directeur du cabinet du préfet de l'Oise, puis de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de février 1984 à juillet 1986, sous-préfet de Châtellerault de juillet 1986 à septembre 1988. Il est chef de cabinet de François Doubin, ministre délégué au commerce et à l'artisanat, de février 1989 à octobre 1990, d'Henri Nallet, garde des sceaux, d'octobre 1990 à avril 1992, et de Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, d'avril 1992 à mars 1993, avant de devenir sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne). Depuis janvier 1996, Jean-Louis Blanchou était secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles.]

SANTÉ ET ACTION SOCIALE

Anne Dux a été nommée directrice du cabinet de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, en remplacement de Martin Hirsch, nommé directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

[Née le 27 mars 1957 à Paris, Anne Dux a été élève de l'Ecole normale supérieure de 1976 à 1981 et interne des hôpitaux de Grenoble, avant d'être nommée attachée de consultation à l'hôpital Necker Enfants-Malades (Paris). Elle entre ensuite, en 1987, au sein de la firme pharmaceutique Pharmuka où, en temps que médecin-chef de projet, elle est en charge du développement de l'ensemble de la gamme des médicaments anti-infectieux et anti-sida. En 1991, elle est nommée directrice médicale du centre de pharmacologie de l'hôpital Necker, puis, en 1993, entre à la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes au ministère de l'économie et des finances, où elle est notamment en charge du développement des médicaments génériques et de la protection du consommateur dans le domaine de la santé. Depuis 1997, Anne Dux était conseillère technique, chargée du secteur libéral de la santé, au sein du cabinet de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale.]

AGRICULTURE ET PÊCHE

Bernard Chevassus-au-Louis a été nommé président du conseil d'administration, et **Martin Hirsch** directeur général, de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, par décrets publiés au *Journal officiel* du 1er avril.

[Né le 24 janvier 1949 à Paris, normalien, docteur ès sciences de l'université Paris-II, Bernard Chevassus-au-Louis est directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Il présidait, depuis octobre 1997, le conseil d'administration du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires (Cneva). L'essentiel de ses travaux scientifiques, conduits au centre INRA de Jouy-en-Josas, ont porté sur les méthodes d'amélioration génétique des poissons d'aquaculture. Il a publié sur ce thème une cinquantaine d'articles originaux ou de synthèse ainsi qu'une trentaine de publications de vulgarisation. Il a été chef du département d'hydrobiologie et faune sauvage de l'INRA entre 1984 et 1989 avant d'être nommé directeur général de cet organisme entre 1992 et 1996. Bernard Chevassus-au-Louis a d'autre part participé à de nombreuses évaluations de laboratoire et de programmes nationaux (au CNRS, à l'Orstom et à l'Ifremer notamment). En juillet 1998, il avait été nommé vice-président de la commission du génie biomoléculaire.]

[Né le 6 décembre 1963 à Suresnes (Hauts-de-Seine), Martin Hirsch est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration (promotion Jean Monnet, 1990), titulaire d'une maîtrise de biochimie et d'un DEA de neurobiologie. Auditeur au Conseil d'Etat (1990-1993), il devient conseiller juridique à la CNAM (1990-1992), puis occupe les mêmes fonctions au ministère de la santé et de l'action humanitaire (1993-1995). Il est ensuite nommé directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris puis, en juin 1997, retrouve Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, dont il est depuis le directeur du cabinet. Martin Hirsch est d'autre part, depuis 1995, président de l'union centrale des communautés Emmaüs.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 29-mardi 30 mars sont publiés :

● **Aviation** : une loi relative aux enquêtes techniques sur les accidents et les incidents dans l'aviation civile.

● **Enseignement** : un arrêté relatif à l'organisation et aux horaires de la classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées d'enseignement général et technologique agricole ; un arrêté relatif à l'organisation et aux horaires des enseignements des classes de première et de terminale des lycées sanctionnés par le baccalauréat général.

● **Logement** : un décret relatif aux logements intermédiaires.

● **Air France** : un arrêté fixant les conditions de réduction des demandes d'actions présentées par les personnels et anciens personnels de la société Air France.

Au *Journal officiel* du mercredi 31 mars sont publiés :

● **Mines** : une loi relative à la responsabilité en matière de dommages consécutifs à l'exploitation minière et à la prévention des risques miniers après la fin de l'exploitation.

● **Amiante** : un décret autorisant les victimes de l'amiante à prendre une retraite anticipée à cinquante ans (*Le Monde* du 21 novembre 1998) ; un arrêté fixant la liste des établissements ayant fabriqué des matériaux contenant de l'amiante susceptibles d'ouvrir droit à cette allocation ; un arrêté fixant la liste des maladies professionnelles liées à l'amiante susceptibles d'ouvrir droit à cette allocation.

● **Environnement** : un arrêté créant, auprès du directeur de la recherche, un Comité de coordination des sciences de la planète et de l'environnement.

● **France Télécom** : un arrêté fixant les modalités de remboursement aux retraités de la direction générale des télécommunications des 20 % du montant des titres acquis lors de l'offre à prix ouvert par l'Etat d'actions France Télécom.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Raoul et Françoise PONTECAILLE
sont très heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Teha,

née le 28 mars 1999,

petite sœur de Solal
et cousine de Pierre.

Anniversaires de naissance

– 4 avril, vingt ans. Deviens toi-même.

J.-P.

L'avenir est à toi. Nous t'aimons.

Mariages

Passerose MANTOY
et Gerald MEAD
sont très heureux de faire part de leur mariage, à Dublin, le 25 mars 1999.

1, Drumcondra Park, Dublin 3 Irlande.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre ANDRÉ-MAY,

survenu le 1er avril 1999, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité, le 8 avril, à 15 heures, en l'église de la Madeleine (Paris-8e).

– Mme Marie-Joseph Bélorgey,
née Delton,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe BÉLORGEY,
vétérinaire, inspecteur général,

survenu à Paris, le 2 avril 1999.

Ses obsèques seront célébrées le 7 avril, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 70, rue Falguière, Paris-15e.

11, rue Brown-Séquard,
75015 Paris.

– Le directeur,
Les membres de l'UFR de mathématiques et informatique de l'université René-Descartes
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul BLANCHARD,
maître de conférences
en informatique,

survenu le 25 mars 1999.

L'incinération a eu lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le 2 avril.

– Jacques Chastand et Jacqueline Roque,
Marc et Christine Chastand,
Antoine Chastand et Anne-Marie Vespa,
Cécile et Jacques Le Minier,
Elisabeth et Eric Roche,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Suzanne et Paul Monnier,
sa sœur et son beau-frère,
Marie-Rose Fournier,
Ainsi que toute sa famille et ses amis,
font part avec tristesse du décès de

Pierre CHASTAND,

le 31 mars 1999, à Alès.

Une cérémonie nous réunira, après son incinération, au temple de Mialet (Gard), le samedi 3 avril, à 16 heures.

« L'Eternel est mon berger :
je ne manquerai de rien.
Il me dirige près des eaux paisibles. »
Psaume XXIII, 1.

La Siguenie,
24230 *Saint-Seurin-de-Prats.*
Villa Joséphine,
161, rue Pioch-de-Boutonnet,
34000 Montpellier.

– Alençon. *Issy-les-Moulineaux. Paris.* Les Sables-d'Olonne. Le Cap-Ferret. Orléans.

Mme Gaston Dupont,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Gaston DUPONT,
professeur honoraire de mathématiques,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite social,

survenu le jeudi 1er avril 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 6 avril, à 17 heures, au cimetière de Carteret, à Barneville-Carteret (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, boulevard de Strasbourg,
61000 Alençon.

– Suzanne Grauloup,
son épouse,
Geneviève et Serge Granier de Cassagnac,
sa fille et son gendre,
Raphaël Granier de Cassagnac,
son petit-fils,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves GRAULOUP,
censeur honoraire,

survenu le 2 avril 1999, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Limoges.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Nieul, le mardi 6 avril, à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nieul.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ferme de Peyjeard,
1, route de Megeas,
87510 Nieul.
36, rue des Lilas,
75019 Paris.

Claude HAMY

a rejoint sa fille

Anne-Catherine

dans la Paix et la Lumière du Seigneur, le 1er avril 1999, à l'âge de soixante-seize ans.

De la part de
Mme Claude Hamy, née Anne-Marie Martini,
son épouse,
Jean-Claude et Yveline Hamy,
Olivier, Caroline, Anne-Sophie, Bruno, Bernard et Christine Hamy,
Claire et Pierre,
Marie-France et Lucien Jean Labousse,
Mathieu, Julien, Vincent, Hélène,
Chantal et Gérard Puissant,
Elodie,
Hervé et Catherine Hamy,
Guillaume, Anne-Lise, Aliénor,
ses enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 avril, à 14 h 30, en l'église de Fondettes.

8, rue Jean-Mermoz,
37230 Fondettes.

Jean-Baptiste PAMBO

a disparu tragiquement lors des événements de Brazzaville, en mars 1999.

Annie Pambo-Dubois,
Philippe Pambo,
Jean-François Pambo,
Jean-Claude Pambo,
sont dans la peine.

44, rue de Fretin,
59155 Faches-Thumesnil.
5, rue Marc-Bernard,
93420 Villepinte.

– Chantal Perrin,
son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques PERRIN,

survenu à Bordeaux, le 30 mars 1999.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

23, allée des Pignons,
85160 Saint-Jean-de-Monts.

– Les familles Sacuto, Cazale, Bessis ont la douleur de faire part du décès survenu le 30 mars 1999, à la suite d'une longue maladie, de leur père, grand-père, beau-père et frère,

Elio SACUTO,

à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les funérailles auront lieu le mardi 6 avril, à 15 heures, au cimetière nouveau de Montreuil.

La famille ne reçoit pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les anciens élèves de l'Institut d'urbanisme de Paris,
Ses enseignants,
Et la responsable des stages,
souhaitent exprimer aux parents de

Wilma MORMINO

leur tristesse pour la perte de leur chère fille.

Wilma, tu resteras toujours dans notre cœur.

Remerciements

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de santé,
très émus, remercient tous ceux qui ont manifesté leur estime et leur sympathie après le décès de

François TISSEYRE,
ancien directeur
de la Mutuelle nationale des hospitaliers.

MNH,
331, avenue d'Antibes,
45213 Montargis Cedex.

Anniversaires de décès

Pierre de COSSÉ,
douzième duc de BRISSAC,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (1918),

nous a quittés le 4 avril 1993.

Son souvenir demeure.

– Le 6 avril 1998, à Lille,

Catherine
BROCHARD-LHEUREUX

nous quittait.

Nous l'aimions tous et le lui disons encore par-delà la mort.

Sa famille.

– Le 4 avril 1994,

Chaim KERBER

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en y associant le souvenir de son épouse,

Sarah KERBER,

décédée le 24 juin 1980.

– En souvenir de

François PATRIMONIO,

une messe sera célébrée en la basilique Sainte-Clotilde, rue *Las-Cases*, Paris-7e, *jeudi 8 avril 1999, à 18 h 30.*

Avis de messe

– In memoriam.

Une messe sera célébrée le mercredi 7 avril 1999, à 11 heures, en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e, à la mémoire de

Mathias POLAKOVITS,
dit Paul MATHIAS,

décédé le 9 avril 1987.

Commémorations

– Le 16 mars 1978, disparaissait tragiquement

André BOULLOCHE,
compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien ministre du général de Gaulle,
député et maire socialiste
de Montbéliard.

A l'occasion du vingt et unième anniversaire de son décès, un buste à son effigie sera inauguré, le vendredi 9 avril 1999, au centre hospitalier de Montbéliard qui porte son nom.

Association Les amis d'André *Boulloche*,
Tél. : 03-81-96-62-51.

Souvenir

– Il y a un an disparaissait

Maria BLUNDEN,

qui écrivait sous le nom de

Maria CRAIPEAU.

Que ceux qui l'ont aimée aient une pensée pour elle.

Débats

Les débats du club
Entreprise & philosophie

Mercredi 31 mars : Temps de travail, temps libre : une fausse alternative et ses enjeux. Penser la réduction du temps de travail... Critique d'une économie de la *répétition par François Rémi Legrand*, philosophe et consultant.

Mardi 6 avril : La négociation : entre conflit et dialogue ? Entre violence et éthique ? par *Pascal Billecocq*, philosophe et consultant.

Jeudi 15 avril : Virtuel et multimédia : quel sens pour la liberté et la connaissance ? par *Christian Godin*, philosophe et consultant.

Mardi 4 mai : Raison et déraison dans les ratios. Pour une philosophie de la comptabilité, par *Michel Bensimon*, philosophe et consultant.

De 18 heures à 20 heures à l'ISEG,
28, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris. Participation aux frais :
190 F par conférence.
Inscriptions/Informations :
01-44-87-05-05

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil,
75007 Paris

Cycle : Paysage avec textes.
Mardi 6 avril, 19 heures.

En collaboration avec Abidoc, la Maison des écrivains organise une rencontre sur la création littéraire de la région Bourgogne.
Avec **Claude Lougnot**, éditions de l'Armançon.
Valérie Rouzeau, revue *Décharge*,
Eric Holder, éditions de la Goulotte,
Cathy Bernheim, Le Patio éditeur,
Josée Lapeyrère, éditions Ulysse fin de siècle.
Modérateur : **Emmanuel Souchier.**

Renseignements au 01-49-54-68-87/83.

Participation aux frais : 20 francs. Entrée libre pour les membres de l'association MdE, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

A NOS LECTEURS

Le service CARNET sera ouvert
lundi 5 avril,
de 9 heures à 16 h 30.

Pas de permanence le dimanche.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / DIMANCHE 4 - LUNDI 5 AVRIL 1999

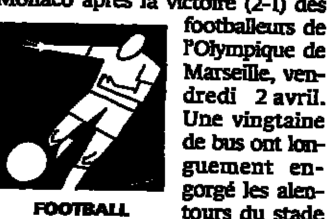
SPORTS **Privé de plusieurs titulaires, l'Olympique de Marseille s'est imposé (2-1) sur le terrain de l'AS Monaco, vendredi 2 avril, en match avancé de la 28e journée du championnat de division 1. Les buts phocéens ont été marqués par le Guinéen Titi Camara (15e) et l'Italien Fabrizio Ravanelli (48e). Le Nigerian Victor Ikpeba avait égalisé pour Monaco (28e).** ● **CETTE VICTOIRE permet à l'OM de repasser provisoirement en tête avec 2 points d'avance sur Bordeaux, qui devait jouer à Toulouse samedi 3 avril. Elle survient quatre jours avant la demi-finale aller de Coupe de l'UEFA, mardi 6 avril, face à Bologne, un objectif prioritaire pour Rolland Courbis, l'entraîneur marseillais.** ● **DEPUIS CETTE SAISON, les footballeurs de l'OM expérimentent une machine mise au point par leur préparateur physique, Jacques Vankersschaver, pour améliorer l'« explosivité » de leurs muscles.**

L'Olympique de Marseille continue de mener, de front, ses deux objectifs

L'OM a préservé ses chances d'enlever le titre de champion de France en s'imposant (2-1) à Monaco. L'entraîneur marseillais, Rolland Courbis, avait pourtant laissé au repos plusieurs titulaires en prévision de la demi-finale de Coupe d'Europe face à Bologne, mardi 6 avril

MONACO
de notre envoyé spécial

Une étrange procession a tenu en éveil la somnolente principauté de Monaco après la victoire (2-1) des footballeurs de l'Olympique de Marseille, vendredi 2 avril. Une vingtaine de bus ont longuement engorgé les alentours du stade Louis-II avant de s'ébrouer dans la nature au rythme des *rengaines* de fin de banquet. Les supporteurs de l'OM ont fêté jusqu'au bout de la nuit ce 18e succès de la saison en championnat, l'un des plus significatifs sans doute. Rolland Courbis, l'entraîneur marseillais, avait annoncé dès le début de la semaine son intention de laisser au repos ses internationaux, retenus pour France-Arménie (2-0) en prévision de la venue de Bologne, son adversaire italien en demi-finale aller de la coupe de l'UEFA, mardi 6 avril. *« C'est de l'intox »*, avait répliqué prestement son collègue monégasque, Claude Puel. Les faits lui ont donné tort.


FOOTBALL

Interdit de casino, Rolland Courbis n'en a pas moins conservé un goût prononcé pour le risque. C'est donc sans son libero fétiche Laurent Blanc, resté à la maison, et sans Robert Pires, entré en jeu à l'entame de la seconde mi-temps, que l'OM est venu défier des Monégasques invaincus en championnat depuis l'intronisation, le 11 janvier, de Claude Puel à la place de Jean Tigana.

Pour déboussoler un peu plus le richissime rival méditerranéen, l'avant-centre Florian Maurice, tout de même meilleur buteur de l'équipe avec 12 réalisations, resta pendant soixante-dix minutes sur le banc des remplaçants, alors que son partenaire habituel Christophe Dugarry purgeait un match de suspension. Ultime défi, Marseille alignait un milieu de terrain sans meneur de jeu puisque Jocelyn Gourvennec, tout désigné pour suppléer l'absence de Robert Pires, est resté sur la touche pendant toute la partie.

Ainsi dépareillé, l'OM semblait parti pour subir sa 4e défaite, alors que la lutte avec les Girondins de Bordeaux pour le titre de champion de France est entrée dans l'ultime ligne droite. C'était mésestimer la motivation des doublures qui ont démontré leur savoir-faire. Aboubacar « Titi » Camara a conclu victorieusement son deuxième déboulé au terme du premier quart d'heure. Juste avant, Pierre Issa, suppléant de Laurent Blanc, a rassuré ses coéquipiers en stoppant une action dangereuse de Victor Ikpeba.

Daniel Bravo, auquel il était demandé de s'inspirer de ses débuts professionnels en ébauchant les séquences offensives, remplit lui aussi sa mission. *« Rolland m'avait prévenu de ses intentions dès mercredi*, a déclaré le joueur. *Je lui suis reconnaissant de la confiance qu'il m'accorde. Je crois avoir disputé mon meilleur match de la saison. »* Si l'égalisation signée Ikpeba (28e) a récompensé une bonne période des Monégasques, la physionomie de la seconde période a confirmé le retour en forme de l'OM, qui retrouve avec les beaux jours l'entrain et l'efficacité qui l'avaient animé avant l'hiver. Symbole de ce retour en force, la performance de Fabrizio Ravanelli, auteur du but de la victoire (48e). L'attaquant italien, qui arborait le brassard du capitaine en l'absence de Laurent Blanc, a impressionné par son volume de jeu et son inhabituelle courtoisie à l'égard du trio arbitral.

« En continuant à évoluer avec le même état d'esprit, nous allons fatalement prendre pas mal de points lors des six dernières journées », a prédit Bravo. Rolland Courbis n'en pensait pas moins, mais préférait afficher un profil bas comme à chacun de ses passages dans la principauté, où il séjourne quand le calendrier du football lui accorde un peu de répit. L'assistance fut donc privée des petites phrases qui égayent opportunément les comptes rendus. Alors qu'un échec lui aurait valu une volée de questions sur sa composition d'équipe, le thème a été expédié en quelques minutes par l'intéressé. *« Le schéma tactique n'est pas toujours à la base du résultat*, a-t-il commenté avec une modestie un peu suspecte. *Les joueurs vivent bien entre eux, cela se ressent forcément sur le terrain, même si je ne m'attendais pas à un match de ce niveau, à quatre jours d'une demi-finale de Coupe d'Europe. »*

La transition était toute trouvée pour se projeter sur ce rendez-vous continental qui passionne l'entraîneur marseillais au point d'y consacrer l'essentiel de sa conférence de presse dans la foulée d'un succès primordial dans la course au titre. *« Maintenant que le deuxième du championnat de France participe, sans passer par un tour préliminaire, à la Ligue des champions, la première place n'a plus tout à fait la même saveur »*, se justifie Rolland Courbis qui préférerait gagner la finale de la coupe de l'UEFA, le 12 mai, plutôt que de devancer Bordeaux en championnat.

L'argumentaire du technicien ne séduit pas tout le monde à l'OM où le président Robert Louis-Dreyfus réclame une forte revalorisation des droits de retransmission du championnat de France détenus par Canal Plus jusqu'en 2001. Or, comment exiger une meilleure rétribution si l'entraîneur d'une des meilleures équipes clame sa préférence pour les compétitions européennes ?

En Italie, où Rolland Courbis aimerait bien exercer si l'opportunité lui était offerte, l'ordre des priorités est orienté à l'inverse : le FC Parme, encore en course pour le titre à l'époque, n'avait pas titularisé à Bordeaux ses meilleurs éléments lors du quart de finale aller de la Coupe de l'UEFA, le 2 mars. Pour remonter le handicap de la défaite (1-2) subie en Gironde, le club italien présenta en revanche, son meilleur profil deux semaines plus tard avec à la clé un triomphe (6-0), mais sans avoir mis au repos auparavant plusieurs de ses vedettes.

« Avec la réussite qui ne quitte pas les Bordelais, nous avons peut-être plus de chances de gagner la coupe de l'UEFA que le championnat », pronostique Rolland Courbis en espérant que la bonne fortune lui restera fidèle.

Elie Barth

Rennes se replace en haut du classement

Le Stade rennais s'est relancé dans la course à la troisième place du championnat de France, qualificative pour le tour préliminaire de la Ligue des champions. Les Bretons se sont facilement imposés à Sochaux (3-0), vendredi 2 avril dans l'autre match avancé de la 28e journée de division 1. Le milieu de terrain Yoann Bigné a ouvert la marque dès la 4e minute. L'avant-centre burundais Shabani Nonda doubla la mise en début de seconde mi-temps (52e), inscrivant son 12e but personnel depuis le début de la saison. Deux minutes plus tard (54e), un penalty de l'ancien Nantais Christophe Le Roux paraphait la victoire des hommes de Paul Le Guen. Avant la suite de cette 28e journée, samedi 3 avril, Rennes pointait à la 4e place, derrière Lyon (qui devait recevoir Metz) et devant Monaco (battu par Marseille). Bon dernier, Sochaux a encore deux matches en retard.

La machine infernale qui affûte les muscles des Phocéens

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Les murs blancs du centre d'entraînement de la Commanderie brillent sous le soleil. Dans un joyeux chahut, les joueurs de l'Olympique de Marseille s'aspergent d'eau en se dirigeant vers le coin d'ombre que leur offre un promontoire. Face à eux, trois machines identiques, disposées le long de la ligne de touche, ont été installées. Une longue fourche leur confère l'allure d'un canon planté dans le sol. Devant chacune d'elles, un parcours jonché d'obstacles sur une cinquantaine de mètres a été mis en place, selon les plans rigoureux de Jacques Vankersschaver, responsable de la préparation physique et adjoint de l'entraîneur, Rolland Courbis. Son inévitable chronomètre calé dans le creux de la main, l'ancien professeur d'éducation physique rappelle les consignes sur un ton paternel : *« L'exercice sur la machine doit se faire en a-ccé-lé-ra-tion ! Vous saisissez les poignées de la fourche, vous fléchissez doucement les jambes puis vous giclez vers le haut ! »*

Tout en arpentant le parcours, il poursuit : *« Après trois explosions, vous trottinez jusqu'au plot, vous slalomez entre les piquets, sautez les haies, montez deux fois sur le banc, bondissez de cerceau en cerceau... et vous accélérez. Jusqu'à la ligne. »* En 1996, alors qu'il officiait à l'AS Monaco, Jacques Vankersschaver a filmé dix joueurs en continu lors de plusieurs rencontres. Un analyseur de mouvements lui a révélé que 85 % des efforts fournis au cours d'un match étaient inférieurs à 5 secondes et que 78 % des temps de repos ne dépassaient pas 7 secondes.

« Quel que soit son poste, l'explosivité, que je définirai comme l'aptitude à propulser son corps le plus rapidement possible, s'affirme comme l'une des principales caractéristiques du joueur de l'an 2000 », prévient le technicien, titulaire d'un doctorat en neurosciences, basé sur la psychologie de l'apprentissage.

ÉLABORÉE AVEC DES ALLEMANDS

La curieuse machine, baptisée VOM (Vankersschaver Olympique de Marseille), est le fruit de cinq mois de réflexion entre le préparateur physique et Günter Kern, un biomécanicien allemand que Robert Louis-Dreyfus, président de l'OM, lui a fait rencontrer. *« Dans le cadre des connaissances actuelles en neurophysiologie, en physiologie de l'effort et en connaissance du muscle, on peut affirmer qu'un travail répété avec des charges, comme les barres d'haltérophilie, comporte d'énormes risques susceptibles de provoquer de graves ruptures des fibres musculaires au cours d'une saison »*, explique Jacques Vankersschaver.

Trois ingénieurs bavarois se sont alors mis à plancher sur les différents moyens d'améliorer l'« explosivité » d'un footballeur. Leur idée : utiliser un système issu de l'aéronautique, où le passage d'une huile dans un circuit serait commandé par des soupapes. En fonction de leur degré d'ouverture, la résistance du liquide viscoélastique interviendrait alors beaucoup, peu, ou pas du tout. Lorsqu'il y a une accélération pendant le mouvement, une résistance s'opère, mais pas si l'effort est lent et continu.

Pour renforcer biceps, abdominaux et dorsaux, une douzaine de machines ont débarqué à La Commanderie. Les joueurs ne tarissent pas d'éloges sur le prototype. Christophe Dugarry insiste sur le fait que la fourche, une fois en l'air, ne retombe pas, *« ce qui permet de fournir un effort maximal lors de l'explosion »*. Daniel Bravo souligne les performances intrinsèques de *« cet engin capable de s'adapter à la forme physique du moment »*. Pour Robert Pires, ce *« travail d'explosivité "à la marseillaise" jouerait une part très importante »* dans ses progrès sous le maillot blanc.

Reste à améliorer la fixation de la machine au sol. Des crochets métalliques ont été expérimentés, mais ils n'ont pas résisté à l'« explosivité » de Titi Camara : l'attaquant guinéen les a faits voler en éclats, en moins de trois séances.

Pierre Lepidi

Richard Krajicek n'a plus peur de la Coupe Davis

Avant le match de double capital, samedi 3 avril, la France et les Pays-Bas étaient à égalité (1-1)

NÎMES
de notre envoyée spéciale

Du soleil de Miami à celui de Nîmes, il vit les premiers beaux jours avec un bel appétit. Après s'être offert le prestigieux tournoi de Key Biscayne, dimanche 28 mars, Richard Krajicek a mangé son démon, vendredi 2 avril, lors du premier tour de la Coupe Davis contre la France. En cinq sets d'un match costaud contre Jérôme Golmard, le Néerlandais, quatrième joueur mondial, a apporté le premier point de la rencontre à son pays alors qu'il avait été mené deux sets à zéro (3-6, 4-6, 7-6 [7/5], 6-4, 6-2). Plus de deux ans après sa précédente apparition en Coupe Davis, il a ainsi montré à son pays qu'il tenait à conquérir le saladier d'argent.


TENNIS

Absent de cette compétition depuis septembre 1996 pour soigner des blessures, alléger son programme ou pour assister à la naissance de sa fille Emma, Richard a été contraint de se justifier auprès de son équipe et de son pays. Il devait aussi prouver qu'il pouvait être un héros en Coupe Davis. Car mise à part une victoire contre Pete Sampras dans un quart de finale – perdu – contre les Etats-Unis en juillet 1994 il n'y avait jamais vraiment brillé, multipliant les défaites : *« Dans ces moments-là, j'ai trop souvent eu les nerfs fragiles et je ne parvenais pas à m'en sortir »*, explique-t-il aujourd'hui. Sur la terre battue des arènes couvertes de Nîmes, le serveur-volleyeur s'est finalement tiré d'un match piège, face à un adversaire résolu. Mené 2 sets à 0 par Jérôme Golmard impassible, Richard Krajicek a réussi à faire tourner le match en resserrant son jeu : en grand danger à 2-4 dans le tie-break du troisième set, le Néerlandais s'est fait plus précis et plus aérien.

Au terme d'une belle bataille de services et de volées, dans la 4e manche, Krajicek s'est envolé dans le set décisif : *« A la fin du troisième set, Richard a mieux anticipé mes coups parce qu'il les lisait mieux. Moi, il m'a manqué une demi-heure de puissance physique »*, a expliqué Jérôme Golmard, très déçu.

Richard Krajicek, lui, est ravi. Oui, c'est sa plus belle victoire en Coupe Davis ; oui, il vit un joli début de saison ; bien sûr, tout va bien, il n'a mal nulle part, et surtout pas à ses genoux, qui l'ont si souvent torturé. Il se sent prêt pour tous les défis. Le circuit l'avait découvert en 1992, il avait 21 ans. Redoutable serveur à la haute stature (1,96 m), il avait connu sa première demi-finale dans un tournoi du Grand Chelem aux Internationaux d'Australie. Quinze mois plus tard, aux Internationaux de France de Roland-Garros, ce serveur-volleyeur naturel n'avait pas eu peur de la terre battue et s'était hissé en demi-finale du tournoi, un exploit qui montre un talent d'attaquant efficace sur toutes les surfaces.

« J'AI MÛRI »

Il a su depuis rendre son jeu plus riche. Ainsi gagne-t-il Wimbledon en 1996. Pour un joueur néerlandais élevé sur le gazon, il vit cette victoire comme un achèvement. C'est trop tôt ! Son moral s'en ressent, son jeu aussi. Puis il est opéré successivement des deux genoux, en 1996 puis en 1998. Sa carrière peut alors repartir, jusqu'à ce beau printemps de 1999. Il dit : *« Je suis plus vieux, j'ai vingt-sept ans et j'ai mûri. J'ai tout simplement appris qu'il fallait que j'aime le tennis pour mieux le jouer. »* Aujourd'hui, ses compatriotes l'aiment aussi. Il existe même un timbre à son effigie, édité début 1999 pour le centenaire de la fédération néerlandaise de tennis.

A Nîmes, Richard Krajicek a réussi à se faire écouter par ses camarades, qui lui ont accordé le privilège de... ne pas être le leader. La position semblait naturelle, puisqu'il est classé, et avec une marge immense, numéro un néerlandais. Mais il se juge trop timide, trop fragile pour le rôle. La tâche incombe donc à Paul Haarhuis, numéro un mondial en double, trente-trois ans, vétéran de la Coupe Davis avec 35 matches disputés lors de quinze tours depuis 1990.

Réputé coriace, il n'a cependant pas résisté vendredi à Cédric Pioline, qui l'a battu en trois sets (6-2, 7-6 [7/0], 6-3). Paul Haarhuis comptait prendre sa revanche en double, samedi, en compagnie de Jan Siemerink, bientôt trente ans. *« C'est le problème de notre équipe*, confie Richard Krajicek. *Nous devenons vieux. »* Les Pays-Bas cherchent désespérément la relève. Un beau parcours en Coupe Davis, prisée par le pays depuis quelque temps, pourrait aider les vocations, mais les Pays-Bas n'ont pas dépassé le stade des quarts de finale depuis leur arrivée dans le groupe mondial en 1989. Aujourd'hui, Richard Krajicek voudrait aller plus loin, avant qu'il ne soit trop tard.

Bénédicte Mathieu

Cédric Pioline en patron

Depuis deux semaines qu'il s'entraîne sur la terre battue, Cédric Pioline s'y sent bien. Le numéro un français et vingt et unième mondial a préféré délaisser le tournoi de Key Biscayne pour apprivoiser au mieux la brique pilée. Il a passé beaucoup de temps dans la poussière, et il est prêt. Pour preuve de sa bonne forme, cette victoire sur Paul Haarhuis, qui a apporté, vendredi, le premier point à la France (6-2, 7-6 [7/0], 6-3) : *« C'était bon, très agréable d'être tout le temps en tête pendant cette partie »*, a expliqué Cédric. A Nîmes, il s'est imposé dans la sélection grâce à son rang, à son expérience mais aussi grâce à ses trois dernières rencontres disputées et gagnées face à Richard Krajicek. Cédric s'est posé en patron, et l'entente avec le capitaine Guy Forget paraît bonne. Pour lui, *« tout va bien »*.

Le Marathon de Paris se met à l'heure de la puce électronique

LA TRADITION n'empêche pas le progrès : les vingt-trois mille coureurs engagés dans le Marathon de Paris, dimanche 4 avril, porteront tous sur eux, solidement accrochée aux lacets d'une chaussure, une puce informatique. Son nom : la « ChampionChip ». Une invention néerlandaise, essayée pour la première fois en 1994, sur les 42,195 kilomètres de l'épreuve de Rotterdam. Et adoptée, depuis, par la plupart des grandes classiques de la course sur route, à Chicago, à Londres ou à Berlin. Jusque-là, Paris n'avait jamais osé.


ATHLÉTISME

Le principe ? Une bande de tartan, la surface synthétique des pistes d'athlétisme, est déroulée sur toute la largeur de la route, en quatre endroits du parcours : au départ, à la mi-course, au 30e kilomètre et à l'arrivée. En y posant le pied, le coureur envoie un signal électronique enregistré par les capteurs contenus dans le tartan. Et traité en temps réel par ordinateur.

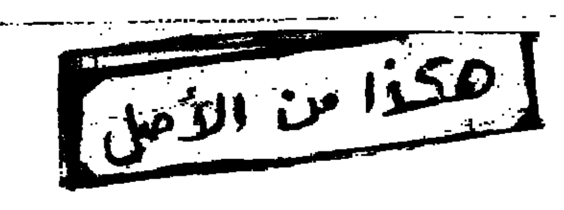
Premier avantage : une mesure précise du temps réalisé par chacun des participants. Par le passé, le chronométrage était déclenché pour tout le monde au coup de pistolet du starter. Il ne tenait pas compte du délai, souvent plusieurs minutes, nécessaire aux moins bon partants pour atteindre la ligne de départ. *« Désormais, les athlètes connaîtront leur véritable performance sur la distance*, explique Hervé Phelippeau, l'ancien champion de France du 1 500 m, dont la société commercialise le procédé. *En plus, les gens pourront obtenir leurs temps de passage. Et il sera même possible, pour leurs proches, de suivre leur progression en direct sur le site Internet de l'épreuve. »*

Pour les organisateurs, la « ChampionChip » supprime l'éternel casse-tête du pointage des arrivants et du traitement des résultats. Finis les couloirs d'arrivée, entre deux barrières. Le passage de la puce sur la ligne d'arrivée suffit à enregistrer l'athlète et établir aussitôt son classement et son temps. Seuls victimes de la puce : les tricheurs, prêts à écourter leur effort en prenant le métro.

UNE AUTRE PREMIÈRE

L'autre nouveauté ne nécessite aucun ordinateur, mais une bonbonne d'air comprimé, des ballons de baudruche et, surtout, trois coureurs réglés comme des horloges. Leur mission : servir de « locomotive » aux bataillons d'anonymes venus chercher un temps de référence. Chacun de ces trois meneurs devra avaler la distance à un rythme de métronome, en traînant au-dessus de lui un ballon de couleur fixé au bout d'une tige, repère visuel pour leurs centaines de suiveurs. Le premier devra courir le marathon en 3 heures, le deuxième en 3 heures et demie, le troisième en quatre heures. Une idée de Dominique Chauvelier, ancien champion de France de la spécialité. *« C'est tout bête, et pourtant*, dit Laurent Bocquillet, l'organisateur de l'épreuve parisienne, *c'est une première mondiale. »*

Alain Mercier



La Smart tombe de haut

Pour rebondir, la petite voiture fabriquée en Lorraine baisse ses prix

RÉSEAU de distribution intégré dans l'organisation des ventes de Mercedes, discours publicitaire recentré et plus modeste, prix revus à la baisse et niveau d'équipement reconsidéré à la hausse, arrivée de nouveaux dirigeants issus de la maison-mère Daimler-Chrysler : celle qui se présentait comme une voiture-phénomène capable de changer en profondeur le rapport entre l'automobile et la ville paie au prix fort son manque d'humilité. Après six mois de carrière commerciale, la situation est devenue suffisamment préoccupante pour que le constructeur américano-allemand, actionnaire principal de la société MCC (Micro Compact Car), qui fabrique ce modèle, ait décidé de reprendre les choses en main.

Ses promoteurs le reconnaissent sans fard ; la petite voiture imaginée par Nicolas Hayek, fondateur de Swatch, et lancée par Mercedes se vend mal. Après un démarrage assez moyen mais point catastrophique en Allemagne, en Suisse et en Autriche, la Smart est entrée dans une spirale négative. Dernier avatar : surprises par d'importantes chutes de neige, quelques Smart de location non équipées de pneus-hiver se sont retrouvés sur le toit, en Suisse. La presse allemande en a fait ses choux gras quelques mois après avoir épinglé la Mercedes Classe A.

MODIFICATIONS TECHNIQUES

Le lancement de cette dernière avait été retardé, et avait contraint les concepteurs de la Smart à durcir les suspensions – entre autres aménagements – afin d'éviter que cette petite voiture de 2,50 mètres ne fasse la culbute. En Europe, MCC espère désormais 80 000 ventes, contre 130 000 initialement prévues pour 1999. Sur le marché français, MCC fait état de 1 800 ventes pour 1998 mais, en février, seules 232 immatriculations ont été enregistrées. C'est peu, même si des petits modèles classiques, tels que la Daewoo Matiz ou la Seat Arosa, font moins bien. En Lorraine, les embauches prévues ont été gelées, les salariés de l'usine de Hambach ont été placés en congé pour quinze jours, jusqu'au 6 avril – il faut bien éponger les stocks –, et des modifications techniques (suspensions adoucies, nouveau train avant, roues avant plus larges) sont prévues.

La Smart souffre de son tarif élevé (malgré la baisse des prix au 1er mars, le modèle de base coûte 53 900 francs) et du manque de densité de son réseau de distribution (dix-sept points de vente franchisés), que Mercedes va tenter de renforcer. Sans oublier ses défauts de jeunesse – suspensions raides, transmission lente, freinage manquant de stabilité (*Le Monde* daté 6-7 septembre 1998) –, liés notamment à la recherche quasi obsessionnelle d'une tenue de route irréprochable. Pourtant, l'échec n'était peut-être pas inéluctable.

« La Smart est une excellente idée compromise par sa mauvaise mise en œuvre, assure Ahmed Benabadji, consultant chez Arthur D. Little. *Initialement, ce projet allait au-delà de l'automobile. Il s'agissait d'un concept de mobilité globale, alliant une voiture et des services : possibilité d'utiliser régulièrement d'autres véhicules, réductions sur les transports collectifs... Très attendus, ces services n'ont pas suivi. »* Les réductions tarifaires négociées avec Avis pour la location de voitures n'ont, semble-t-il, pas convaincu le public, et, en Allemagne comme en Suisse, seuls quelques parkings ont offert des tarifs préférentiels aux propriétaires de Smart.

Si les formules de location-vente proposées restent compétitives, les dispositifs couplant usage d'une Smart et tarifs réduits sur des compagnies aériennes ou ferroviaires sont restés, au moins en France, sans lendemain. *« Le problème,* ajoute Bart Vos chez Arthur D. Little, *est que les gens disposés à souscrire à ce genre de concept ne sont pas forcément des acheteurs de petite voiture. »*

En fait, l'échec de la Smart est de n'avoir pas trouvé assez d'arguments pour que l'on ne la considère pas comme une voiture parmi tant d'autres. Innovante mais incapable de pousser plus avant le concept de voiture urbaine d'un type nouveau, la Smart a été évaluée à l'aune de la culture automobile traditionnelle. Il lui a donc été reproché de n'offrir que deux places, de souffrir d'une transmission trop molle (on s'y habitue pourtant fort bien) et d'un comportement sous-vireur, ce qui, en ville, n'est pas si gênant. Ses qualités urbaines indéniables, le charme décalé de son habitacle et sa modernité n'ont pas été perçues. Pour faire diversion, les promoteurs du projet ont cultivé un discours publicitaire élitiste, voire hermétique. *« Jouer la carte du chic ne suffit pas,* insiste Marianne De Souza, du cabinet NSM. *Il faut aussi des arguments rationnels, qui rassurent l'acheteur, mais la Smart en était dépourvue. Elle est apparue comme un caprice de snob, culpabilisant socialement. »*

VERSION CABRIOLET

La Smart s'est attiré des sympathies auprès de deux types de clientèle. Celle des acheteurs décalés des quartiers chics, lassés de rouler en Mini ou en Clio Baccarat, ainsi qu'une frange d'avant-gardistes. Responsable d'une société parisienne de distribution de matériel bureautique, Thierry, trente-sept ans, est un « smartiste » de la première heure. A ceux qui reprochent à cette voiture son inadaptation aux contraintes courantes, il oppose une autre rationalité. *« Ma Smart,* dit-il, *est un véhicule utilitaire ; je peux y embarquer un traceur grand format pour aller faire des démonstrations auprès des clients. Elle est parfaite pour circuler en ville ; je gagne du temps sur tous mes déplacements par rapport à mon ancienne Twingo, je me gare partout et, grâce au toit en verre, j'ai redécouvert Paris. »* Adepte du train, de l'avion et de la location de voiture pour ses déplacements extra-urbains, Thierry s'est pris d'affection pour sa Smart couleur fraise écrasée. *« Il m'arrive d'aller à la fenêtre, juste pour la regarder dans la rue. Elle est vraiment sympa. »*

A court terme, l'avenir de la Smart passe par une version cabriolet, une motorisation Diesel et, dans trois ou quatre ans, le probable lancement d'une version à quatre places. Chez Daimler-Chrysler, on continue de croire à la validité du concept. Mais, avant d'en faire la démonstration, on s'attend visiblement à quelques années de vaches maigres.

Jean-Michel Normand


DR

Innovante, la Smart n'a pas poussé assez loin le concept de voiture d'un type nouveau.

Equipements en hausse

La baisse des prix décidée par MCC pour relancer les ventes de la Smart concerne les trois niveaux de finition. Le modèle Smart & Pure passe de 57 400 à 53 900 francs (8 217 euros), le modèle Smart & Pulse passe de 60 900 à 59 800 francs (9 116 euros), et le haut de gamme Smart & Passion voit son tarif passer de 68 400 à 65 300 francs (9 955 euros). Par ailleurs, le niveau d'équipement – passablement insuffisant – a été amélioré sur tous les modèles.

Désormais, les Smart disposent toutes en série d'une poignée de maintien pour le passager, de vitres teintées athermiques, d'un prééquipement radio, d'une trappe à essence verrouillable, d'un kit anti-crevaison, de nouvelles garnitures de siège et d'une seconde clé dotée d'une télécommande. Enfin, le « kit fumeur » (un cendrier et un allume-cigare) est proposé... gratuitement, et la Smart & Pulse reçoit l'air conditionné en série.

Brise de printemps chez Peugeot

UN VENT teinté d'euphorie souffle actuellement chez Peugeot, dont les ventes dans les diverses gammes sont soutenues, si l'on met à part les 605 qui attendent la relève, prévue pour la fin de l'année. Seul véritable souci pour la marque au lion : les délais de livraison qui affectent la 206. La petite dernière du groupe vient d'enregistrer sa 310 000e commande, et la production a du mal à suivre. Neuf cents embauches sur le site de Ryton en Grande-Bretagne, mille trois cents autres à Mulhouse et la mise en route d'une chaîne à Poissy à la rentrée devraient améliorer une situation qui peut décourager le candidat à l'achat.

En attendant l'exécution du programme, une nouvelle version de cette voiture destinée, semble-t-il, à connaître un succès au moins comparable à celui, en son temps, de la 205, va être disponible au début du mois de mai. Nettement plus sportive que les précédents modèles et baptisée 206 S 16 (elle s'appellera « GTi » à l'exportation), cette trois-portes veut indiquer d'emblée que la marque n'abandonne pas le créneau de la compétition. La 206 S 16 n'est pas pour autant une bête de course mais une variante « civile » d'une série limitée à venir, encore beaucoup plus musclée.

D'allure, la 206 S 16 reste très proche des autres versions de la gamme. Tout au plus remarquera-t-on, extérieurement, des ailes élargies et, intérieurement, des sièges « sport » et autres habillages en cuir et Alcantara destinés à donner du caractère à l'ensemble. Le pédalier et le pommeau du levier de vitesse sont en aluminium. Sous le capot, un moteur de 1 998 cc à 16 soupapes dont la puissance (137 chevaux) est largement suffisante. L'étagement de la boîte de vitesses et un couple (force du moteur) élevé (19 mkg), situé à haut régime (4 100 t/m), renforcent un tempérament naturel servi par un comportement routier sans faille.

EFFORT D'ACOUSTIQUE

Air conditionné, autoradio à multiples haut-parleurs et – paradoxalement, pour un véhicule de ce type – confort général des suspensions prouvent qu'il n'est pas nécessaire de porter une combinaison de pilote pour tenir le volant de la 206 16 S.

Sur la 406 *new look* (plus longue de 4 centimètres avec un capot des optiques légèrement redessiné), on retrouve la motorisation en 2 litres adoptée sur la 206 S 16. Cette mécanique convient bien à cette berline bougeoise qui connaît un beau succès à l'exportation (70 % de la production). Evidemment, les rapports de boîte sont différents, ce qui entraîne une conduite moins brutale pour des performances quasiment identiques. Et les liaisons au sol (adhérence, confort, maniabilité) de la 406 restent toujours aussi parfaites.

Les nouveaux moteurs à essence qui font leur apparition sur la 206 et la 406 ne freinent pas le déploiement de versions diesel dotées des techniques de l'injection directe et de la rampe commune *(common rail)*, baptisées HDi chez Peugeot et Citroën. Le groupe PSA fait actuellement porter ses efforts sur le confort acoustique, insuffisant lors de l'utilisation intensive du moteur sur des rapports intermédiaires. Sur les 406, deux mécaniques HDi sont disponibles, l'une de 110 chevaux, l'autre de 90 chevaux. Ce deuxième moteur est désormais monté également sur les 306, auxquelles il paraît particulièrement adapté en raison de leur moindre poids. Puissants et surtout dotés d'un couple très élevé et qui se manifeste à bas régime, ces moteurs, outre leurs progrès flagrants dans la chasse à la pollution, ne sont pas loin d'égaler, en vivacité, les mécaniques nourries à l'essence.

Claude Lamotte

★ Peugeot 206 S 16 : 106 900 F (16 297 €). Nouvelle 406, à partir de 108 000 F (16 464 €). 306 HDi : 127 600 F (19 452 €).

DÉPÊCHES

■ **CIRCULATION.** Selon Bison futé, le week-end de Pâques sera chargé sur les routes du 2 au 6 avril en raison, notamment, des départs en vacances de printemps de la zone B. Le lundi 5 avril est classé « orange » en Ile-de-France et « rouge » en province pour les retours.

■ **SÉCURITÉ.** L'Association française des sociétés d'autoroute (ASFA) lance, en mars et avril, une nouvelle opération de sensibilisation des conducteurs sur le thème de la vigilance au volant. Cette campagne se déroule par voie d'affichage et sur les ondes des radios autoroutières (107,7 MHz).

■ **CITROËN.** A partir du 1er avril, toute la gamme Xsara est équipée en série du freinage ABS et enregistre une baisse des prix. Celle-ci varie de 1 900 francs (289 euros) à 21 000 francs (3 200 euros) selon les modèles.

■ **SUZUKI.** Suzuki, qui a dépassé en 1998 les 10 000 véhicules vendus en France, met sur le marché français un Grand Vitara à trois portes et moteur 1,6 litre à essence. Ce 4 × 4, qui entend concurrencer le Toyota Rav 4 et le HR-V de Honda, est d'allure plus masculine que les précédentes versions. Son prix : 107 800 francs (16 434 euros).

■ **SUBARU.** Les nouvelles Legacy (break et Outback), agrémentées d'une ligne plus fluide et d'un équipement amélioré, viennent d'être présentées. Elles accueillent comme d'habitude une transmission intégrale et un moteur de 2,5 litres (quatre cylindres à plat). Prix : à partir de 199 900 francs (30 474 euros).

■ **MITSUBISHI.** La marque aux trois diamants lance trois séries spéciales de sa Carisma afin de célébrer sa victoire en championnat du monde des rallyes. Mieux équipées et d'une présentation plus sportive, ces modèles sont disponibles selon trois motorisations différentes à partir de 104 900 francs (15 991 euros).

■ **INTERNET.** Classic Driver est un nouveau média virtuel destiné aux amateurs de voitures de collection et de luxe. On peut y acheter un véhicule ou prendre contact avec des clubs. Classic Driver : www. classicdriver. com

■ **HONDA.** Moto à vocation urbaine, la FX 650 vient compléter la gamme Honda. Cette machine, animée par un monocylindre de 650 cc, se veut avant tout pratique et citadine, mais tolère quelques escapades hors piste. Son prix : 32 970 francs (5 026 euros).



Gris le matin, soleil l'après-midi

DIMANCHE. Un anticyclone s'installe sur le pays. Les perturbations pluvieuses venues de l'Atlantique sont rejetées sur les îles britanniques et le nord de l'Europe. Avec l'humidité résiduelle, la grisaille sera souvent présente le matin. L'après-midi, le soleil reviendra en force sur la plupart des régions.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages seront présents tout au long de la journée. Néanmoins, de belles éclaircies se développeront l'après-midi, en particulier sur les pays de Loire. Il fera de 15 à 18 degrés.

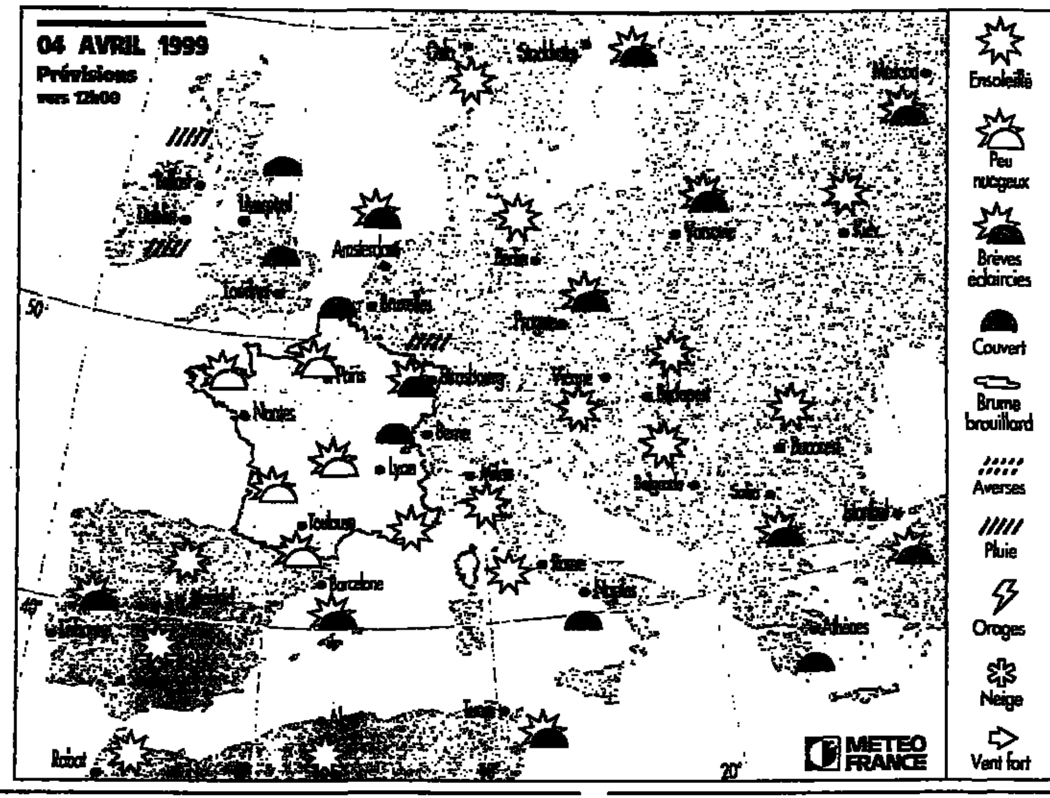
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages bas ou bancs de brouillard présents au lever du jour se dissiperont lentement en cours de matinée. L'après-midi, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Il fera de 14 à 18 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur l'Alsace et le nord de la Lorraine, le ciel sera chargé et des pluies faibles tomberont en début de matinée. Sur les autres régions, la grisaille matinale laissera place à un temps ensoleillé. Il fera de 16 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les bancs de brouillard et nuages bas seront présent au petit matin. Ils se dissiperont dans la matinée et laisseront place à un beau soleil printannier. Il fera de 19 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur les Alpes du nord, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux le matin. Sur les autres régions, la matinée souvent grise laissera place à du solei. Il fera de 17 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur ces régions, le soleil brillera tout au long de la journée. Mistral et tramontane souffleront jusqu'à 60 km/h le matin. Il fera de 19 à 23 degrés.



Ensoleillé — Peu nuageux — Brèves éclaircies — Couvert — Brume brouillard — Averses — Pluie — Orages — Neige — Vent fort

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** La grève des pilotes d'Iberia, qui protestent contre le retard de la compagnie à établir une nouvelle convention collective, devrait perturber jusqu'au 5 avril (excepté le samedi 3) le trafic aérien, à Barcelone et à Madrid, et ce d'autant plus que les effets de la grève se conjuguent avec les restrictions imposées dans l'espace aérien par les opérations militaires menées par l'OTAN en Yougoslavie.

■ **ESPAGNE.** Depuis le 1er avril, Nouvelles frontières propose deux vols Euralair par semaine (jeudi et dimanche) à destination de Séville, à partir de 1 200 F (183 €) A/R, hors taxes, ainsi que quatre vols Air Europa par semaine, à destination de Madrid, à partir du 6 mai et de 1 180 F (180 €) A/R. Renseignements au 0-803-33-33-33 ou Minitel 3615 NF.

■ **ITALIE.** Les services réservation d'Alitalia sont désormais accessibles par un numéro unique pour l'ensemble de la France : 0-802-315-315.

PRÉVISIONS POUR LE 04 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/31 S	KIEV	3/14 S	VENISE	12/20 N	LE CAIRE	15/27 S
				POINTE-A-PIT.	21/29 C	LISBONNE	13/26 N	VIENNE	6/19 S	MARRAKECH	17/31 N
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 N	LIVERPOOL	9/16 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/27 N
				EUROPE		LONDRES	9/17 C	BRASILIA	19/27 N	PRETORIA	16/27 S
				AMSTERDAM	10/14 N	LUXEMBOURG	6/11 C	BUENOS AIR.	17/23 P	RABAT	11/25 S
FRANCE métropole		NANCY	7/15 C	ATHENES	11/15 C	MADRID	11/26 S	CARACAS	23/26 P	TUNIS	10/19 N
AJACCIO	7/19 S	NANTES	7/18 N	BARCELONE	12/21 N	MILAN	9/22 S	CHICAGO	9/21 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/19 S	NICE	12/19 N	BELFAST	9/14 P	MOSCOU	-6/7 N	LIMA	19/25 S	BANGKOK	25/35 N
BORDEAUX	6/20 N	PARIS	7/17 N	BELGRADE	4/18 S	MUNICH	6/14 C	LOS ANGELES	7/13 S	BOMBAY	25/34 S
BOURGES	8/19 N	PAU	5/20 S	BERLIN	8/19 S	NAPLES	8/19 C	MEXICO	11/28 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	10/16 N	PERPIGNAN	13/23 S	BERNE	5/13 C	OSLO	-3/5 S	MONTREAL	0/5 S	DUBAI	25/36 S
CAEN	9/14 N	RENNES	7/19 N	BRUXELLES	9/14 C	PALMA DE M.	9/24 S	NEW YORK	8/15 P	HANOI	20/25 C
CHERBOURG	8/16 N	ST-ETIENNE	8/16 N	BUCAREST	6/18 S	PRAGUE	5/18 N	SAN FRANCIS.	7/14 S	HONGKONG	20/24 N
CLERMONT-F.	7/18 N	STRASBOURG	9/16 C	BUDAPEST	8/19 S	ROME	6/19 S	SANTIAGO/CHI	11/22 S	JERUSALEM	12/24 S
DIJON	7/17 C	TOULOUSE	8/20 S	COPENHAGUE	0/8 N	SEVILLE	15/30 S	TORONTO	3/13 C	NEW DEHLI	16/35 S
GRENOBLE	6/20 N	TOURS	7/17 N	DUBLIN	9/16 P	SOFIA	5/13 N	WASHINGTON	13/31 P	PEKIN	5/15 S
LILLE	8/15 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	9/13 P	ST-PETERSB.	-8/-2 N	**AFRIQUE**		SEOUL	5/15 S
LIMOGES	6/17 N	CAYENNE	24/30 N	GENEVE	6/16 C	STOCKHOLM	-5/6 N	ALGER	10/23 S	SINGAPOUR	25/30 C
LYON	9/17 N	FORT-DE-FR.	24/29 C	HELSINKI	-9/0 S	TENERIFE	10/15 C	DAKAR	18/23 S	SYDNEY	17/22 P
MARSEILLE	11/24 S	NOUMEA	25/30 S	ISTANBUL	8/12 N	VARSOVIE	4/16 N	KINSHASA	23/29 P	TOKYO	6/11 P

Situation le 3 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 5 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Paris ouvre ses jardins secrets aux amateurs de nature

SANS ÊTRE aussi verdoyant que Londres, Paris n'est pas pour autant une ville de pierre. On y recense 400 espaces verts, squares, parcs et jardins, parmi lesquels : le square du Vert-Galant, chargé d'histoire, le moderne Jardin Atlantique sur la dalle de la gare Montparnasse, le jardin Naturel, rue de la Réunion, dans le 20e arrondissement ou le parc André-Citroën et ses 14 hectares en bordure de la Seine.

A partir du 4 avril Parisiens et touristes pourront revoir les jardins connus, ou découvrir les autres, tels l'arboretum et l'école d'horticulture Du Breuil dans le bois de Vincennes, les serres du centre horticole de Rungis : pépinière géante qui produit chaque année plus de trois millions de végétaux servant à la décoration des espaces verts de Paris. Les amateurs d'insolite pousseront jusqu'au « jardin sauvage Saint-Vincent », dans le 18e arrondissement. Son ouverture au public, épisodique, reste limitée aux samedis et lundis de 16 heures à 18 heures, à la belle saison exclusivement. Les 1 700 mètres carrés de cet enclos réaménagé en 1989, après vingt ans d'abandon, abritent des espèces sauvages, inattendues en milieu urbain, installées spontanément par dissémination naturelle grâce au vent et aux insectes.

CHÉLIDOINE ET NOTONECTES

« On y trouve des plantes à vertus médicinales, telle la chélidoine réputée soigner les verrues, ou présentant un intérêt culinaire, comme le pissenlit. Les différents milieux horticoles y sont représentés, notamment la mare, avec ses tritons, larves d'aeschnes, gyrins, notonectes, têtards de crapauds accoucheurs », explique Caroline Dagneau, écoéducatrice à l'association Paris-Nature, qui a pour objectif de sensibiliser les Parisiens à l'environnement et d'intervenir en milieu scolaire.

Les visites guidées permettent aux promeneurs de constater combien l'agencement des parcs a évolué. *« On assiste à un retour du végétal, avec des plates-bandes à l'aspect plus foisonnant qu'autrefois, grâce à l'influence de paysagistes comme Gilles Clément »*, explique Antoine Cassard, de Paris-Nature. Le nouveau programme s'efforce d'atteindre tous les publics, y compris les visiteurs étrangers (commentaires en anglais), et les malentendants (en langage des signes). Les non-voyants pourront toucher les statues des gisants et des inscriptions gravées en relief au cimetière du Père-Lachaise, ou humer plantes et parfums au parc André-Citroën.

A signaler trois nouveaux itinéraires dans les jardins de quartier, au pied de la Bibliothèque nationale, dans les petits jardins du Front-de-Seine, et la longue promenade Bernard-Lafay, qui conduit de la porte d'Asnières à la porte des Ternes. Trois cimetières (Montmartre, les Batignolles et Montparnasse). Enfin, les pouces verts qui se plaisent à retourner la terre pourront s'inscrire aux ateliers de botanique du jardin des serres d'Auteuil.

Michaëla Bobasch

Programme

● **EN AVRIL. Dimanche 4 à** 15 heures : la symbolique et l'art funéraire au Père-Lachaise ; le parc de Bagatelle. **Lundi 5 à** 15 heures : le cimetière du Montparnasse ; le jardin Atlantique. **Jeudi 8 à 14 h 30** : le cimetière des Batignolles. **Samedi 10 à 14 h 30** : les jardins des Champs-Elysées. **Dimanche 11 à 15 heures** : le cimetière de Passy. **Dimanches 11 et 18 à** 15 heures : le parc de Bercy. **Mardi 13 à 14 h 30** : la partie romantique du Père-Lachaise. **Jeudi 15 à 14 h 30** : promenade autour des îles dans les 3e, 4e et 6e arrondissements. **Vendredi 16 à 14 h 30** : le Pré-Catelan et le jardin de Shakespeare. **Samedi 17 à 14 h 30** : le Parc floral de Paris. **Dimanche 18 à 15 heures** : la nature et l'art des jardins au Père-Lachaise ; le cimetière de Montmartre. **Mardi 20 à 14 h 30** : le parc Montsouris. **Mercredi 21 et samedi 24 à 14 h 30** : le jardin et les serres d'Auteuil. **Samedi 24 à 14 h 30** : le parc André-Citroën ; les Buttes-Chaumont. **Dimanche 25 à 15 heures** : les musiciens au Père-Lachaise ; les bulbes et les floraisons de printemps à l'école Du Breuil. **Lundi 26 à 14 h 30** : le parc de Belleville. **Mardi 27 à 14 h 30** : croyances et légendes au Père-Lachaise.

● **Serres du centre horticole de la Mairie de Paris à Rungis** : mercredi 14 et jeudi 15 avril ; inscription au 01-40-71-75-60.

● **Le 1er mai à 15 heures** : le parc Monceau ; la promenade plantée.

● **Le 8 mai à 15 heures** : le canal Saint-Martin ; Cactus et autres plantes succulentes dans le jardin et les serres d'Auteuil.

● **Visites en anglais** : les samedis de juin à septembre ; à 10 h 30 le parc André-Citroën ; à 15 heures, le cimetière du Père-Lachaise. Tarif : 37 F (5,64 €)

● **Visites pour non-voyants** : programme en braille ; renseignements et inscriptions au 01-40-71-75-60.

● **Visites en langue des signes** : le 10 avril à 10 h 30 : parc de Bagatelle ; le 8 mai : les Buttes-Chaumont ; le 5 juin : parc André-Citroën ; le 3 juillet : parc Monceau ; le 18 septembre : parc de Bercy ; le 9 octobre : le Père-Lachaise. Tarif : 26 F (4 €).

● **Ateliers de botanique** : les samedis 10 et 17 avril, 8 et 15 mai, 12 et 19 juin. Forfait : 185 F (28 €) les six séances. Inscriptions au 01-40-71-75-60.

● **Un bol d'air le soir** : sorties sur le terrain pendant l'été, le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 : 37 F (5,64 €).

● **Renseignements** : *Un autre regard sur les jardins de Paris, programme 1999 des visites guidées* : distribué gratuitement à l'Hôtel de ville, dans les mairies d'arrondissements et à l'office de tourisme.

● **Lectures.** *Guide des 400 jardins publics de Paris*, par Jacques Barozzi : histoire et topologie des squares, jardins et parcs parisiens, avec, en tête de chaque chapitre, un plan de l'arrondissement, et de belles photos (Hervas, 300 p., 99 F, 15 €). *Paris jardins*, par Anne Soprani : promenade historique dans 60 parcs et jardins (Paris-Méditerranée, 135 F, 20,5 €).

● **Cartes.** *Découvrir et observer la nature à Paris* : 20 cartes proposent des promenades dans les arrondissements, avec, au verso de chaque plan, des indications sur la faune et la flore du quartier. Edité par Paris-Nature, en vente à la maison de l'Air, 27, rue Piat, 75020 Paris ; 5 F la carte, ou 120 F le coffret.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 99080

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III				■		■						
IV										■		
V					■				■			
VI						■						
VII			■		■							
VIII		■					■			■		
IX				■							■	
X												

HORIZONTALEMENT

I. Spécialiste de la brosse à reluire quand il n'est pas à l'office. – II. Tout près. Point de suspension. – III. Dessert. Observé en s'abstenant. – IV. Permet à l'oeil de franchir les obstacles. Un peu d'argent. – V. Fit un ensemble. Colère passée. Préparation extérieure, avant de prendre place à l'intérieur. – VI. Compte et recompte tous les Français. Fait la haie. – VII. Démonstratif. Prend les faits en comptes. – VIII. Multicoque d'origine malaise. Voyelles. Deux points. – IX. Dans la pensée chinoise. Problème à régler. – X. Plutôt piquante, leur façon de s'attaquer au mal !

VERTICALEMENT

1. Quand un double n'est pas suffisant. – 2. Perdue dans l'effort. Bout d'actualités. – 3. Réduiras. Petite bête en tête. – 4. Participe. Fait le pitre n'importe comment. – 5. Sacré sur le Nil. Métal blanc. – 6. Premier étage de la fusée. Indique la proximité. Protège les coeurs d'artichaut. – 7. Assura la protection rapprochée. Le technétium. – 8. Distingue difficilement. – 9. Désagréable. Monnaie d'échange au cours illégal. – 10. Explosion du passé. Vient juste de partir. Bien attrapé. – 11. Balances quand elles ne font pas de salades. – 12. Peu portées sur la réflexion.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99079

HORIZONTALEMENT

I. Télécommande. – II. Imaginaires. – III. Raire. Drinks. – IV. Ensiler. An. – V. Fa. Vernier. – VI. Ethéré. Ae. Ce. – VII. Siéra. Ti. Bon. – VIII. Sou. Nao. Péri. – IX. Enracinement. – X. Tiers. Usée.

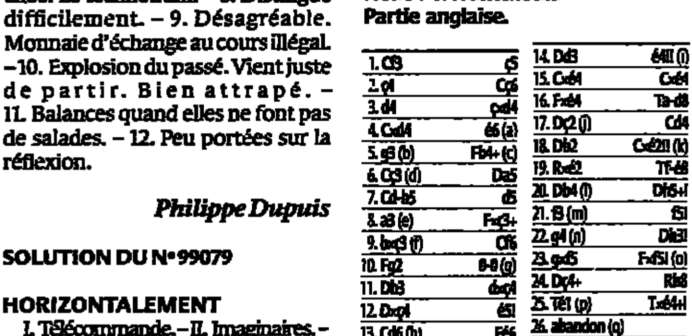
VERTICALEMENT

1. Tire-fesses. – 2. Emanation. – 3. Lais. Heurt. – 4. Egriser. Aï. – 5. Ciel. Rance. – 6. On. Eve. Air. – 7. Madré. Tons. – 8. Mir. Raï. – 9. Ariane. PMU. – 10. Nenni. Bées. – 11. DSK. Ecomé. – 12. Sérénité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS N° 1838

SUPER-TOURNOI DE LINARES (1999)
Blancs : V. Topalov.
Noirs : V. Ivantchouk.
Partie anglaise.



1. Cf3	ç5	14. Dd3	é4!! (i)
2. ç4	Cç6	15. Cxé4	Cxé4
3. d4	çxd4	16. Fxé4	Ta-d8
4. Cxd4	é6 (a)	17. Dç2 (j)	Cd4
5. g3 (b)	Fb4+ (c)	18. Db2	Cxé2!! (k)
6. Cç3 (d)	Da5	19. Rxé2	Tf-é8
7. Cd-b5	d5	20. Db4 (l)	Dh5+!
8. a3 (e)	Fxç3+	21. f3 (m)	f5!
9. bxç3 (f)	Cf6	22. g4 (n)	Dh3!
10. Fg2	0-0 (g)	23. gxf5	Fxf5! (o)
11. Db3	dxç4	24. Dç4+	Rh8
12. Dxç4	é5!	25. Té1 (p)	Txé4+!
13. Cd6 (h)	Fé6	26. abandon (q)	

NOTES

a) Ou 4..., é5 ; 5. Cb5, a6 ; 6. Cb5-ç3, h6 ; 7. g3, Cf6 ; 8. Fg2, Fç5 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Cd5, d6 ; 11. Cb-ç3, Cxd5 ; 12. Cxd5, Fé6 ; 13. Fé3, Fxd5 ; 14. çxd5, Cd4 ; 15. Fd2, a5 avec un jeu peu clair. Ou 4..., Db6 ; 5. Cb3, é6 ; 6. Cç3, Cf6 ; 7. g3 avec égalité.

b) Si 5. Cb5, d6! Mais 5. Cç3 est à envisager : 5..., Fb4 ; 6. Cd-b5, a6 ; 7. Cd6+, Ré7 ; 8. Ff4, Cf6 ; 9. a3!, Fxç3+ ; 10. bxç3, Da5 ; 11. Dd2, Td8 ; 12. é3! avec avantage aux Blancs.

c) 5..., Cf6 ; 6. Cç3 est connu. Et 5..., Db6 conduit à des jeux égaux après 6. Cb3, Cé5 ; 7. Cb1-d2, a5 ; 8. é3, Cf6 ; 9. Fé2, d5 ; 10. 0-0, a4.

d) Après 6. Fd2, Db6 ; 7. Cb3, Cé5 ; 8. Dç2, a5 ; 9. Fg2, a4 ; 10. Cç1, Cf6 ; 11. 0-0, les Blancs sont un peu mieux.

e) 8. Ff4 ne donne rien aux Blancs : 8..., é5 ; 9. Fd2, d4 ; 10. Cd5, Fxd2+ ; 11. Dxd2, Dxd2+ ; 12. Rxd2, Tb8 ; 13. Fg2, Cg-é7.

f) Une erreur. 9. Cxç3 est naturel : si 9..., d4 ; 10. b4, Cxb4 ; 11. axb4, Dxa1 ; 12. Cb5, Cf6 ; 13. Cç7+, Ré7 ; 14. Cxa8, Fd7 avec un petit avantage aux Blancs.

g) Le développement des Noirs est presque terminé. Le pion ç3 est faible.

h) Et non 13. Fxç6?, bxç6 ; 14. Dxç6, Fd7 avec gain.

i) Les Noirs utilisent tout de suite leur avantage et sacrifient un pion pour ouvrir les lignes. 14..., Ta-d8? serait réfuté par 15. Cxb7.

j) Et non 17. Fxh7?, Rh8 ; 18. Dç2, Cd4 avec gain, ni 17. Dé3, Tf-é8 ; 18. 0-0, Fh3.

k) 18..., Fç4 semble fort, mais les Blancs peuvent se défendre par 19. Fé3, Cxé2 ; 20. Db4, alors que le sacrifice du C fait exploser en beauté la position des Blancs.

l) Si 20. f3, f5. Si 20. Fé3, Fg4+! (après 20..., Fç4+ ; 21. Rf3, Txé4! ; 22. Rg2!, les Blancs résistent) ; 21. f3, Txé4 ; 22. fxg4, Dç5 ; 23. Dç1, Td-é8, tout combat est inutile.

m) Si 21. Ré1, Td1 mat.

n) Si 22. Fç2, Fç4+ ; 23. Rf2, Té2+ ; etc.

o) Encore plus fort que 23..., Dg2+ ; 24. Ré3, Dxh1 ; 25. fxé6, Td1. Le R blanc est dans un réseau de mat.

p) Ou 25. Fé3, Dg2+ ; 26. Ff2, Fxé4. Ou 25. Rf2, Fxé4.

q) Si 26. fxé4, Fg4+ ; 27. Rf2, Dxh2+ ; 28. Ré3, Dg3 mat.

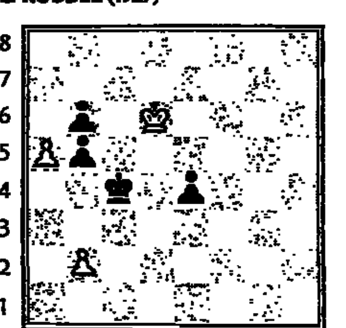
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1837
J. BERGER (1890)

(Blancs : Rh2, Pf3, g2, g4 et h3. Noirs : Rb8, Pa6, g5 et g6. Nulle.)

Après 1. h4?, gxh4 ; 2. f4, Rç7! ; 3. f5, Rd7! ; 4. fxg6, Ré7 ; 5. g7, Rf7, les Noirs gagnent.

1. f4!, Rç7! (et non 1..., gxf4? ; 2. h4 et 3. h5, ni 1..., a5? ; 2. f5!, gxf5 ; 3. h4!, gxh4 ; 4. g5!) ; 2. fxg5, a5 ; **3. Rg3!, a4 ; 4. Rh4!, a3 ; 5. g3!, a2. Pat. Le R blanc s'est enfermé à double tour et ne peut bouger.**

ÉTUDE N° 1838
L. KUBBEL (1927)



Blancs (3) : Rd6, Pa5 et b2.
Noirs (4) : Rç4, Pb5, b6 et é4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

MUSIQUE Avec son disque *Racines*, imprégné de musiques africaines, le collectif Bisso na Bisso marque un tournant capital pour le rap français, s'écartant des Etats-Unis pour opérer un retour aux origines. K-Mel, membre d'Alliance Ethnik, et Freeman, nouvelle recrue d'IAM, évoquent de leur côté leur Algérie d'origine, le premier avec Cheb Mami, le second avec Khaled. ● LE PROPOS de Bisso na Bisso élargit aussi l'angle politique du rap – ghettos, banlieues pourries, flics ennemis – à la guerre et à la complaisance des élites africaines. ● CE COLLECTIF est formé de musiciens appartenant à des formations différentes. Ce fonctionnement collectif (baptisé featuring) est inhérent au rap, dont les musiciens s'invitent les uns les autres à participer à leurs disques. ● À DAKAR, où plus de quatre cents groupes hip-hop sont actifs, certains utilisent aussi des instruments traditionnels.

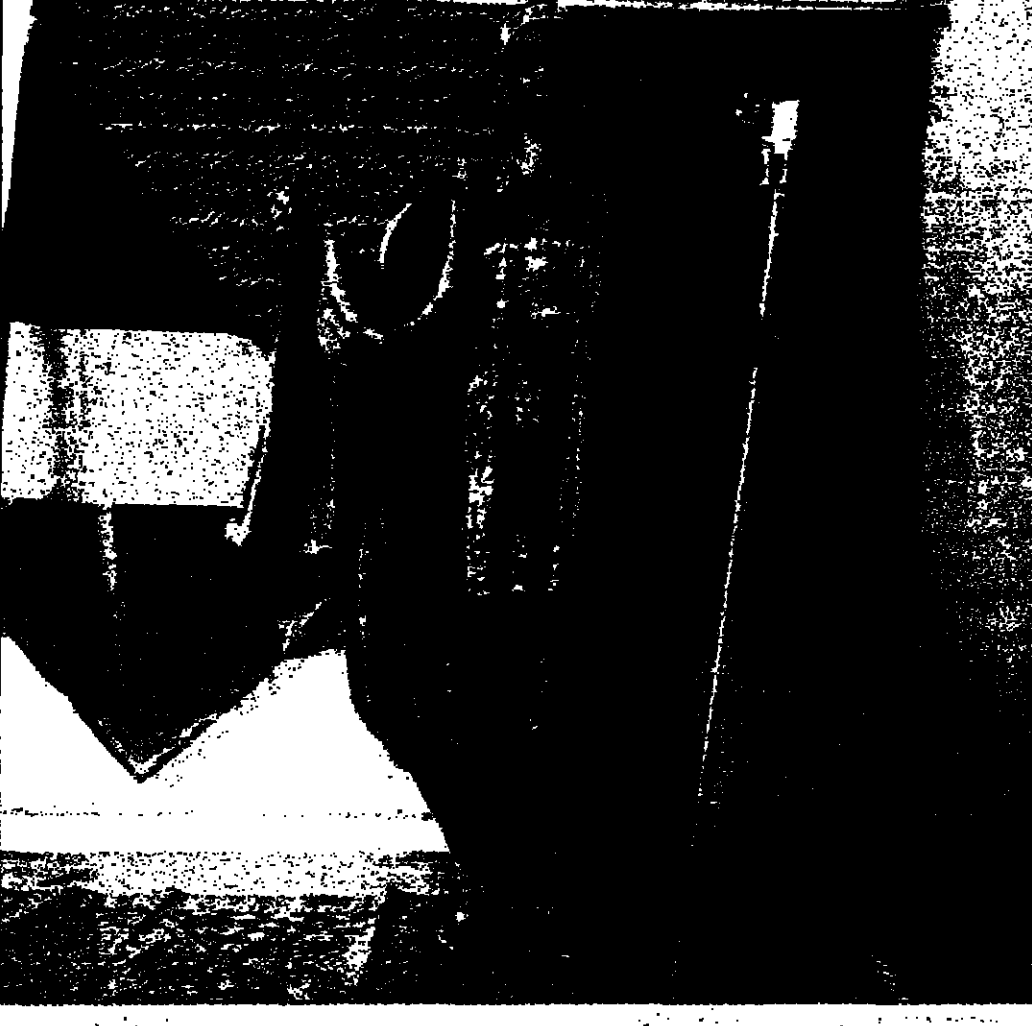
Le rap français boude l'Amérique et aborde aux rives de l'Afrique

Avec « Racines », son dernier album, le collectif de Sarcellois d'origine congolaise Bisso na Bisso opère un retour aux origines et élargit son propos, passant de la banlieue pourrie aux intérêts occultes en œuvre à Brazzaville

« MOI, je viens du Congo, je veux vivre dans l'alliance./je ne veux pas mourir en France./Retrouver la confiance.../me promener sans méfiance » : voici la mélodie singulière chantée par M'Passi, une fille, qui introduit *Racines*, un disque qui marque un tournant capital pour le rap français. Ses auteurs ont pour particularité d'être des rappeurs de Sarcelles tous originaires du Congo-Brazzaville : Passi, en chef de bande, sa cousine M'Passi, membre du groupe Melgroove, les jumeaux D.O.C. et G Kill de 2Bal, Lino et Calbo d'Ärsenik, Ben-J des Nèg'Marrons, Mystik. Largement empreint de musiques d'Afrique centrale, *Racines* fait déjà danser les collèges et lycées de l'Hexagone. Il affirme l'appartenance de ces membres patentés du Secteur Ä sarcellois à la république du tricotage de guitares, des ambianceurs de Kinshasa ou de Brazza et des chants chorales des évangélistes et catholiques blacks de la banlieue de Paris. *« Bisso,* disait Mystik au mensuel *L'Affiche, c'est trop rare, c'est comme un Noir au ski. »*

ALLIANCE AVEC LA RUMBA

La chanson et le clip *Bisso na Bisso* transforment nos jeunes héros en papys-mamies courbaturés repartis au pays pour cultiver les souvenirs. C'est l'alliance du grand Franco, inventeur de la rumba zaïroise, et de la libre parole du rap. On danse, on rit, on chante. C'est aussi divertissant que *Je danse le MIA*, de IAM, qui introduisait en 1994 Marseille dans le hip-hop. Les rebelles du nord parisien se sont souvenus des fêtes familiales, rythmées par Zaïko Longa Longa, Papa Wemba, Koffi Olomidé et autres champions de l'amour et des nuits dansées. *« C'est la première fois que des rappeurs,* explique-t-on chez V2, la maison de disque, *font un disque qui ravisse leurs parents. »*



PHOTOS YOURI LENQUETTE/ETNA

Le rap français s'écarte des Etats-Unis et opère un retour aux origines. Sous la férule d'Imhotep d'IAM, K-Mel, Algérien d'origine et membre d'Alliance Ethnik, a enregistré avec le chanteur de raï oranais Cheb Mami. Freeman, nouvelle recrue d'IAM, remplit son nouvel album, *L'Palais de justice*, d'expressions en arabe, et évoque l'Algérie en duo avec Khaled. En 1993, rappelle l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* du 3 mars, Big Brother Hakim, précurseur du mouvement hip-hop français, avait sorti en compagnie du DJ (Radio Nova) Dee Nasty un morceau auto-produit, *Number One Arbi*, qui commençait par un échantillonage de *Qods (Jérusalem)* de Fayrouz. Un flop commercial. Bisso Na Bisso a été plus radical, plaçant en préambule un extrait d'*Ata Ozali*, un tube de la fin des années 60 *composé par* Franklin Boukala, figure emblématique de la chanson politique au Congo – Manu Dibango était au piano. En février 1972, Franklin Boukala fut abattu dans un terrain vague lors du coup d'Etat avorté du lieutenant Ange Diawara contre le président marxiste Marien Ngouabi.

Le propos de Bisso na Bisso, collectif pluriethnique, change l'angle politique habituel du rap – les ghettos, les banlieues pourries, les flics-ennemis, les filles. Et même si l'idéologie consumériste reste un principe de base, le propos n'en est pas moins cinglant, contre la guerre, et la complaisance des élites africaines. *« Complice est ma famille, tant pis on pille le pays. Le doyen qu'on respecte, ma milice coupe les têtes. Puis je négocie, ce qui vaut 100 je vends 10, je prends le pognon. Garde rapprochée, fétiche, peuple fauché, faute reprochée à ma démocratie à chier »*, scande Passi (*Dans la peau d'un chef*), sur fond de soukouss et de zouk.

« LE BIZZ, MAIS PARTAGÉ »

Passi, grand gaillard calme, auteur à la fin de 1998 de l'album à succès *Les Tentations*, est né à Brazzaville en 1979. Arrivé à Sarcelles à l'âge de sept ans, il y a fondé le Ministère AMER avec l'Antillais Doc Gynéco *et le Cap-Verdien Stomy Bugsy*. Entouré de Mystik, de Lino, de G Kill, Passi s'en prend à Elf, aux puissances d'argent, *« aux magouilles »*. Ensemble, les interviewés évoquent les énormes richesses pétrolières de Pointe-Noire, les affrontements entre *« cobras »*, les milices du président Denis Sassou Nguesso soutenu par l'Angola, et les *« ninjas »*, hommes de main de l'ancien premier ministre Bernard Koléas. Ils dénoncent les intérêts occultes qui commanditent le pillage de Brazzaville, ancienne capitale de la France libre.

« Le Congo est en guerre, dit Passi. *Il y a des ruses, des escroqueries, des passes. Et nous, on perd nos familles, nos frères, nos sœurs. L'Afrique est étranglée. Quand il y a du bizz – les matières premières –, nous on est pas contre, mais il faut partager entre tous. Les Français s'excitent en coulisse, mais attention : les champions, les Number One* [les Etats-Unis] *vont débarquer. »* D'abord copie presque conforme du rap américain, les premiers tubes de rap, *Rapper's Delight's* de Sugarhill Gang en 1979, *The Message* de Grandmaster Flash ou *Planet Rock* d'Afrika Bambabaataa en 1982, transportent les angoisses du ghetto new-yorkais dans les cités où être français ne signifie pas forcément qu'on soit né ici. En dix ans, le rap d'ici s'est forgé à l'étranger une réputation de souplesse verbale et d'agilité musicale (MC Solaar, IAM). Le hip-hop a pris comme feu de paille : la France est habituée à la parole, et pour ce qui est de son sud, très portée sur les improvisations et joutes poétiques. Et puis, il y a l'école républicaine multiraciale, où, dit G Kill, *« tu vois la planète »*. La génération *« cul entre deux chaises »* – c'est un titre de *Racines* – navigue entre la Déclaration des droits de l'homme, la tutélaire mama Africa et le riche Tonton américain.

Trois des huit membres du collectif Bisso na Bisso (« entre nous » en lingala) : Passi, né à Brazzaville, grandi à Sarcelles, fondateur du groupe Ministère AMER ; M'Passi, sa cousine, du groupe Melgroove ; Ben-J, du groupe Les Nèg'marrons.

« La communauté africaine, poursuit Passi, *devrait être aussi influente que les Israéliens, mais on ne pèse pas, on est parqué en banlieue. On fait bac + 5, et on finit par travailler chez ED. Tout ce chemin, c'est à nos avocats, à nos médecins de le faire. A la musique africaine aussi, puisqu'elle est connue dans le monde entier. »* Passi pense à une internationale black – Antilles, Afrique, deuxième génération de tous les pays – depuis longtemps. *« J'avais adapté Mario, le tube de Franco, sur l'album 95200 de Ministère AMER, mais je n'avais pas eu les droits d'édition. »*

La nation africaine se heurte encore à des problèmes *« de bizz »*. Qu'importe ! Bisso Na Bisso raconte en jouant les malaises de la guerre et du déracinement, mais aussi les joies du *2e Bureau* (les maîtresses), celle de l'*Africa By Night* – ses boîtes, ses cha chas, ses zouks, ses makossas, etc. –, et recrute au passage des stars noires (l'Ivoirienne Monique Séka, les Congolais de l'ex-Zaïre Papa Wemba, Koffi Olomidé, les Antillais Jacob Desvarieux, Tania St Val, le Sénégalais Ismaël Lo) pour un appel à la liberté d'être et de circuler.

Véronique Mortaigne

La vitalité et la diversité du hip-hop dakarois

DEPUIS la sortie, en 1990, du premier album de Positive Black Soul (PBS), *Boul falé (T'en fais pas)*, la scène hip-hop sénégalaise est en effervescence. Selon le Centre culturel français de Dakar, qui organise un concours annuel de rap, on répertorie environ quatre cents groupes à Dakar, parmi lesquels une cinquantaine ont figuré dans des compilations sorties en cassettes (vendues 10 francs sur le marché local), telle *Sénérap*, produite par la structure Africa fête de Mamadou Konté.

Ces groupes, dont la plupart résident dans les quartiers périphériques de Pikine, des Parcelles assainies et de Guediawaye (un million d'habitants), écrivent leurs textes en wolof, en anglais et en français. Mais *Maxi Sound*, un groupe basé dans la ville de Kolda en Casamance, toaste dans toutes les langues nationales du Sénégal : halpulaar, diola, socé, sérère et wolof.

DANS LE RESPECT DES TRADITIONS

De plus en plus de formations hip-hop, parmi lesquelles Kanthioli, Daara J et Jant bi, utilisent des instruments *traditionnels, comme* la kora, le xiti (guitare peule), le balafon, le tama (tambour d'aisselle) et le tambour djembé. D'autres, dans l'héritage américain du gangsta rap, préfèrent sampler des morceaux de rap et de funk existant déjà aux Etats-Unis. La cassette des trois gaillards cagoulés *Rapadio*, mise en vente à Dakar en octobre 1998, l'atteste. Mais, même si le discours se radicalise, comme c'est le cas dans *Président d'Afrique*, le morceau de l'album *Paris-New York-Dakar* des PBS composé par Didier Awadi, ou dans les textes du groupe Pee Froiss (le *possee* des froissés), il ne va jamais à l'encontre des valeurs africaines. On y retrouve le respect des aînés, des femmes et des traditions.

A Dakar, les femmes ne sont pas des *Biatch* (de *bitches*, les putes) ! Et l'égyptologue panafricaniste Cheick Anta Diop reste une référence dans les textes de hip-hop. Les jeunes Dakarois, vêtus de tee-shirts à l'effigie de Tupac et chaussés de Nike, portent toujours les paniers des mamans au marché...

Valérie Osouf

Discographie

● **Bisso Na Bisso,** *Racines*... 1 CD V2/Sony. *Les Sessions Première Classe*, 1 CD PC/Hostile records/Virgin. *Chroniques de Mars*, 1 CD Kif Kif/BMG Ariola. *Face cachée de Mars*, 1 CD Déclic/Sony. *L'Univers des lascars*, 1 CD Da L'As Productions/Chrysalis. – **Doc Gynéco,** *Liaisons dangereuses*, 1 CD Virgin Rue/Virgin. – **Kheops,** *Sad Hill*, 1 CD Sad Hill Records/Delabel/Virgin. Bande originale du film *Taxi*, 1 CD Côté Obscur/Small. *Cercle Rouge*, 1 CD Cercle Rouge/PIAS. – **Maxis :** *11'30 contre les lois racistes*, 1 CD Cercle Rouge/PIAS, *16'30 contre la censure*, 1 CD Cercle Rouge/PIAS. *30 rappeurs contre la censure*, 1 CD Plug It 1/Disques Concord. *Le Secteur Ä Live à l'Olympia*, 1 CD Hostile Records/Delabel/Virgin.

● **A lire :** *Rap ta France*, de José-Louis Bocquet et Philippe Pierre-Adolphe, Flammarion, 266 pages, 98 F.

Le « featuring » ou l'esprit de bande

QUAND le rock se limite souvent à un groupe, le rap s'élargit à une bande. C'est en communauté que le tchatcheur apprend son métier. Du Bronx à Saint-Denis, la culture hip-hop s'est nourrie de défis lancés entre potes, à la rime ou à la danse. Dès le début de son histoire phonographique, le rap a reproduit ce fonctionnement collectif. Plus qu'ailleurs, on peut venir « poser ses lyrics » sur les enregistrements des copains. En France, deuxième marché mondial du hip-hop, les rappeurs ont adopté le terme américain qualifiant ce principe de participation : le featuring (du verbe *to feature* : figurer).

Le featuring a plusieurs fonctions. Celle, originelle, de signifier son appartenance à une bande, à une équipe (*crew* ou *posse*). Quand Stomy Bugsy, « play-boy de Sarcelles », cofondateur du groupe Ministère AMER, enregistre son premier album solo, *Le Calibre qu'il te faut*, il invite en featuring d'autres membres du groupe (Passi, Hamed Daye, Doc Gynéco) et de l'entreprise locale baptisée Secteur Ä (Ärsenik, Neg'Marrons, Assia...). De même, les Marseillais d'IAM s'inviteront sur leurs albums solos respectifs et demanderont la participation d'autres Phocéens, souvent parrainés par le label créé par le groupe, Côté Obscur. Le featuring tient alors lieu de tremplin pour de jeunes talents sans contrat.

UN TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT

Avant de vendre 150 000 exemplaires de leur premier album, *Si Dieu veut*, les Marseillais de La Fonky Family se sont fait connaître en apparaissant dans un tube et une vidéo d'Akhenaton (*Bad boys de Marseille*), un des leaders d'IAM. Avant de publier les disques de ses nouveaux poulains, le Secteur Ä les fait débuter aux côtés des plus confirmés. Ce fut le cas de Janik faisant équipe avec Doc Gynéco, ou d'Ärsenik repéré sur l'album de Stomy. Avant de rapper sous le pseudonyme de Freeman, Malek Brahimi était l'un des danseurs d'IAM. En passant derrière le micro, il a trouvé dans les featurings un terrain d'entraînement. *« J'ai commencé,* explique ce Marseillais d'origine algérienne, *en face B d'un maxi avec Akhenaton et Shurik'n ; j'ai fait deux titres sur l'album d'Oxmo Puccino, cinq sur la compilation* Chroniques de Mars. *»*

Aujourd'hui rappeur d'IAM à part entière, Freeman sort son premier album solo, *L'Palais de justice*. Il y a invité un petit nouveau, K-Rhyme Le Roi, a renvoyé l'ascenseur à Oxmo Puccino et demandé la participation de chaque membre d'IAM. Autre exemple : Kool Shen, du duo NTM, a créé un label, IV My People, pour lequel il a produit les premiers albums de Busta Flex et Zoxea. Le camarade de Joey Starr fait une apparition sur ces deux disques. Mais le principe peut aussi déboucher sur des coups plus artificiels comme le duo Doc Gynéco et Bernard Tapie (*C'est beau la vie*).

De Sarcelles à Marseille, de Paris à Strasbourg, les axes d'invitation dans le hip-hop s'élargissent. Le but peut être caritatif, comme pour la compilation *L'Univers des lascars*, qui a regroupé entre autres Shurik'n, Daddy Lord C, Leila Rami ou Spawn au profit de l'Unesco. Il peut être politique, comme pour les maxis produits par le cinéaste Jean-François Richet (réalisateur de *Ma 6-T va crack-er*), *11'30 contre les lois racistes* ou le récent *16'30 contre la censure*. Il peut s'agir de provoquer des rencontres et des étincelles, comme la compilation *Les Sessions Première Classe*. Première Classe est un label créé par trois rappeurs, Jacky et Ben-J, des Neg'Marrons, et Pit Baccardi, et deux jeunes businessmen, Patrick Ebongué et Stéphane Ndjigui, plus ou moins liés au Secteur Ä.

Avant de publier le premier album de Pit Baccardi, la petite bande a organisé des duels verbaux. Cinquante et un guerriers de la rime parmi les meilleurs ont répondu présent. *« Nous voulions créer une compétition pacifique,* explique Jacky, *entre des pointures du genre qui n'avaient souvent jamais travaillé ensemble ; confronter des stars à de jeunes inconnus ; retrouver l'esprit originel du hip-hop, celui du freestyle, de l'improvisation. »* Pour des résultats souvent étonnants : *Animalement Vôtre*, avec Kéry James, Rocca, Shurik'n et Hamed Daye, *L'Art de la guerre*, avec Arsenik, Akhenaton et Pit Baccardi, *Nautilus : Black December*, d'Oxmo Puccino et Passi, *Première Trace*, des inconnus Kazekami & Swan...

L'INDUSTRIE MISE À MAL

La plupart de ces featurings mettent à mal les pratiques de l'industrie phonographique. Comme le constatait Philippe Desindes, directeur artistique chez Sony : *« Normalement, pour enregistrer en dehors de sa propre maison de disques, un artiste a besoin d'une autorisation. Les rappeurs jouent les uns avec les autres dans le mépris total de ces droits contractuels. »* Mais, succès aidant, les artistes finissent souvent par dicter leurs exigences. Si Première Classe a dû négocier avec des avocats, aucun label (IV My people excepté) n'a refusé la participation de ses artistes à la compilation.

Jacky, de toute façon, n'était pas inquiet : *« J'ai grandi avec Passi, Ärsenik, Stomy, Gynéco... Comment une maison de disques pourrait-elle m'interdire de jouer avec eux ? »*

Stéphane Davet

rives de l'Afrique









rit de bande

Le Chaînon manquant, second marché du spectacle

Le Festival de Cahors accueille plus de 250 artistes, débutants ou confirmés, en une semaine

CAHORS
de notre envoyé spécial

Depuis le 31 mars et pendant une semaine, une cinquantaine de spectacles et plus de cent représentations prennent possession des salles et des rues de Cahors. Il faudra attendre juin pour que la ville retrouve cette animation avec le Printemps de la photo.

Pour les habitants, c'est l'occasion de voir en une semaine plus de spectacles que tout ce qui est programmé le reste de l'année à Cahors. Mais la venue sur les bords du Lot de plus de deux cent cinqiante artistes, nouveaux talents ou vieux routiers du spectacle vivant, ne s'explique pas seulement par la boulimie de culture des Cadurciens, ni par le climat pré-estival du printemps quercynois.

UNE BOURSE

Le Chainon manquant est d'abord conçu comme une bourse aux spectacles qui attire des programmateurs de la France entière. Ces festivaliers d'un genre particulier arpentent les rues, badge autour du cou, et courent d'un lieu à l'autre pour faire leur marché en prévision de leur propre saison culturelle. *« J'achète en général quatre à cinq spectacles au festival »*, explique Patrick Ducré, directeur d'une salle de théâtre de la banlieue de Valence (Drôme). Pour établir sa programmation, le responsable du Train Théâtre voit une moyenne de deux cents spectacles par an. *« Cinquante à Cahors, autant à Bourges »*, précise ce spectateur professionnel, qui écume aussi les petits festivals de sa région. Un investissement qui l'oblige parfois à faire plus de trois heures de voiture pour une heure trente de spectacle. *« Ici au moins, je peux voir cinquante spectacles en une seule semaine »*, apprécie Patrick Ducré, qui est devenu un habitué de Cahors.

Comme lui, plus d'une centaine de responsables de salles de spectacles ont inscrit le festival de longue date sur leur agenda. Ils appartiennent au réseau Orques Idées, qui fédère cent vingt salles de spectacles sur tout le territoire. La plupart de ces lieux (63 %) sont situés dans des villes de moins de vingt mille habitants, et une dizaine se trouvent même dans des bourgs de moins de cinq mille habitants. Le réseau intègre aussi quelques petites salles dans des grandes villes, comme Le Bijou à Toulouse. Philippe Pagès, le propriétaire de ce café-concert réputé de la Ville rose, souligne l'importance pour une petite salle comme la sienne d'appartenir à un réseau : *« Un artiste ne fait pas spontanément confiance à une salle de moins de cent places. Tout ce qui a fait la notoriété du Bijou est venu du réseau. »*

L'intérêt du réseau est aussi économique. Les salles ont en effet institué une mutualisation afin que même les petits budgets puissent avoir accès aux spectacles proposés. La fourchette des prix varie de 3 000 à 17 000 francs, selon les spectacles et les catégories de salle. Malgré cela, les petites salles privées comme le Bijou se font rares. *« Nous ne sommes plus que trois avec une jauge inférieure à cent places »*, note Philippe Pagès.

Précieux et cabotin, Calixte de Nigremont n'a pas honte d'affirmer haut et fort qu'il est *« l'artiste le moins cher du Chainon »*. Visage poudré et crâne rasé, il officiait l'an dernier en qualité de maître de cérémonie du festival. Ce jeune artiste en frac revient cette année à Cahors pour présenter son one-man-show, *« qui relègue les productions de Cécil B. de Mille au rang de vulgaires kermesses de fin d'année »*. Il apprecie tout particulièrement l'ambiance détendue du festival et la possibilité d'échanger avec d'autres débutants sur leurs « galères » respectives. *« On tourne beaucoup dans les cafés, mais les salles du réseau apportent indéniablement une autre dimension : on ne nous propose pas seulement un cacheton ou noir sur un coin de comptoir. »*

PREMIÈRE COTE

Musiciens ou acteurs, tous les jeunes talents viennent chercher ici la reconnaissance et un cadre professionnel. Des valeurs sûres, comme Gabriel Yacoub (ex-Malicorne), sont aussi venues y chercher un deuxième souffle après une interruption d'activité. Comme sur le second marché boursier, le Chainon offre l'occasion d'offrir une première cote aux artistes. Même ceux qui n'ont plus besoin de courir le cachet reviennent avec plaisir. Déjà programmé lors de la précédente édition, le groupe breton Matmatah, dont les ventes de disques ont explosé cette année, viendra cette fois pour présenter deux autres groupes amis lors d'une Matmatah session qui s'annonce comme l'un des moments chauds du festival.

Les petites salles de spectacles sont d'incontestables pépinières pour les nouveaux talents. Mais l'ambition du Chainon manquant et de son réseau ne se résume pas à la prospection des vedettes de demain. *« Notre objectif, c'est d'assurer au moins le SMIC aux artistes qui sont sur la route »*, affirme Bernard Guinard, directeur artistique du festival. A la fin d'une semaine d'effervescence, il se chargera de centraliser les demandes des salles et d'organiser lui-même les tournées pour chacun des artistes ou troupes présentées. Pour cent représentations organisées sur la semaine à Cahors, ce sont huit cents autres dates qui s'échelonneront tout au long de la prochaine saison.

Stéphane Thépot

YOURI LENQUETTE/KEINA

Les Bretons de Matmatah présenteront deux formations amies à Cahors.

Une petite entreprise associative

Le Chainon manquant s'est établi à Cahors (Lot) depuis 1996, mais le festival a été créé à Tours (Indre-et-Loire) en 1991. Ce déménagement vers le sud a été provoqué par le départ pour Moissac (Tarn-et-Garonne) de la tête du réseau « Orques Idées », lancé depuis 1987.

Structure permanente dont le festival n'est que la manifestation apparente, le réseau était jusqu'à présent organisé en SARL. Il faisait office de tourneur et d'agent temporaire pour les artistes qui figuraient sur son catalogue. Cette dimension « entrepreneuriale » de ce réseau, qui emploie neuf personnes à temps complet, a cependant été transformée cette année en association *« plus conforme à l'esprit de nos partenaires »*, selon ces initiateurs.

DÉPÊCHES

■ **MUSÉES : à l'appel de plusieurs syndicats, un rassemblement doit avoir lieu jeudi 8 avril** devant le ministère de la culture. La CFDT-Culture, le SNAC-FSU, Sud-Culture, l'USPAC-CGT, entendent ainsi protester contre le licenciement d'une partie du personnel de la société de gardiennage privée Goron, lors de la reprise d'un marché détenu par Eurogard, une autre société de gardiennage. Goron est chargée par l'Etablissement public du Louvre de surveiller les abords de la Pyramide.

■ **THÉÂTRE : le premier numéro de *Théâtre Magazine*** sera en kiosque mercredi 7 avril. Ce trimestriel de 116 pages, vendu 35 F, veut *« mettre en scène toute l'actualité du théâtre »*, à travers des critiques de spectacles, des portraits (Véronique Olmi, Jérôme Deschamps et Macha Makeieff), un dossier (« Quelle place pour le théâtre à l'école ? »), une gazette des spectateurs, un guide, des fiches pratiques détachables (Koltès, Grotowski, *Le Soulier de satin*, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon...). Installé 24, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e, *Théâtre Magazine* est dirigé par Nicolas Marc. La rédaction en chef est assurée par Achmy Halley.

■ **ART : *L'Hommage à Apollinaire*, de Picasso, a été volé** dans la nuit du 30 au 31 mars. Ce buste avait été donné par le peintre en souvenir de l'auteur d'*Alcools* qui fut son ami et installé a l'entrée du square Saint-Germain-des-Prés, à Paris (6e). Dora Maar, qui était la compagne de Picasso au moment où il fit cette sculpture, avait servi de modèle. Ce bronze – tiré à quatre exemplaires – est la seule sculpture de l'artiste installée à Paris dans un lieu public extérieur.

■ ***La Liberté guidant le peuple*, de Delacroix, a attiré 380 000 visiteurs japonais.** Exposée du 25 février au 29 mars au Musée national de Tokyo, dans le cadre de l'Année de la France au Japon, l'œuvre de Delacroix a permis de battre tous les records de fréquentation de l'établissement. Les responsables du Louvre ont indiqué qu'en raison de sa fragilite, la toile avait ainsi accompli son dernier voyage.

La vente aux enchères d'une villa de Mallet-Stevens

ARRIVERA-T-ON à vendre le château de Mézy ? En septembre 1997, cette villa de 1 000 m², située au-dessus des Mureaux (Yvelines), avec son parc de 4,7 hectares, devait être mise en vente par le tribunal de grande instance de Versailles. La mise à prix était de 3 millions de francs. La vente fut différée pour des raisons judiciaires. Aujourd'hui, une ordonnance du tribunal de grande instance de Paris charge la chambre des notaires de Paris de réaliser cette opération, qui aura lieu place du Châtelet, le 6 avril à 17 heures. Mais la mise à prix est encore plus basse : 1,8 million de francs. L'édifice est pourtant signé de l'un des plus grands architectes de la première moitié du XXe siècle, Robert Mallet-Stevens (1886-1945).

Ce château moderne conçu pour le couturier Paul Poiret, en 1924, rompt avec la tradition. Le vocabulaire est strictement géométrique. Les appartements privés et la partie services de cet édifice en U s'articulent autour d'un espace de représentation – patio, vestibule, salons, salle à manger, terrasses, solarium, piscine couverte – largement ouvert sur l'extérieur. Il n'est pas encore achevé, en 1926, quand Poiret fait faillite. Elvire Popesco l'achète en 1938 et fait poursuivre la construction par l'architecte Boyer, qui ne respectera pas les plans de Mallet-Stevens. La comédienne occupera les lieux jusqu'au début des années 70. Le château de Mézy est en très mauvais état quand, en septembre 1989, il est acheté 8,7 millions de francs par un promoteur immobilier. Celui-ci n'arrive pas à lotir le terrain et revend l'ensemble en juin 1993 (10,5 millions de francs) à Sidney Nata. L'homme d'affaires convoque le gratin de l'architecture internationale (dix-sept personnalités, dont Renzo Piano, Tadao Ando, Rem Koolhas, Christian de Portzamparc, Richard Meier, Jean Nouvel, Henri Ciriani) pour construire sur une parcelle de son terrain une villa « idéale ».

Vu de l'entrée du parc, le « paquebot » juché sur son socle a encore très belle allure avec ses volumes géométriques qui s'emboîtent. De plus près, la villa abandonnée accuse ses blessures. Si les espaces de réception gardent encore une partie de leur somptuosité, tout l'intérieur est à reprendre dans le détail. Le tournage d'un film, fin 1997, ne l'a pas arrangé. Le coût de la rénovation sera élevé. Le château de Mézy, qui est inscrit depuis 1985 à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, est, avec la villa Cavrois, près de Lille, la villa Noailles, à Hyères, et une poignée d'immeubles à Paris, ce qui reste des œuvres de Mallet-Stevens. Tous sont en mauvais état ou ont été gravement altérés.

Emmanuel de Roux

Le fils adoptif de Julien Green en conflit avec les éditions Fayard

JEAN-ÉRIC GREEN (l'écrivain Eric Jourdan) vient de demander, par voie de justice, la résiliation de trente-trois contrats signés entre Julien Green et les éditions Fayard. Selon le fils adoptif et légataire universel de l'écrivain (mort le 13 août 1998), Claude Durand, PDG de Fayard, n'a pas respecté les termes des contrats passés entre janvier 1993 et mai 1997. Son avocat, Me Olivier Sers, a notamment plaidé sur trois points : trop de livres mis au pilon, trop de livres envoyés en service de presse et surtout un tirage inférieur au minimum fixe par les contrats.

Me Muriel Brouquet-Canale, avocate de Fayard, a réfuté ces arguments, montrant deux valises pleines de volumes de Julien Green édités en quatre ans par Fayard et estimant qu'il était *« inadmissible de dire qu'on n'a rien fait en attendant sa mort »*. Elle a demandé au tribunal de débouter *« purement et simplement Jean-Eric Green de toutes ses demandes »* et de le condamner en outre à 300 000 F (45 734 €) de dommages-intérêts. Le jugement sera rendu le 26 mai.

L'Amérique du Sud au Festival d'Avignon

LE 53e FESTIVAL d'Avignon, qui se déroulera cette année du 9 au 31 juillet, sera marqué par une forte présence des artistes de théâtre, de danse et de musique venant d'Argentine, du Brésil et du Chili. L'ouverture du Festival se fera avec *Henri V*, de Shakespeare, dans une mise en scène de Jean-Louis Benoit, avec Philippe Torreton (jusqu'au 17 juillet). La Cour d'honneur du Palais des papes accueillera ensuite deux spectacles de danse : *Personne n'épouse les méduses*, d'Angelin Preljocaj (du 21 au 25 juillet) et, en clôture, *Tango, vals y tango*, de la chorégraphe argentine Ana-Maria Stekelman (du 28 au 31 juillet).

Les Argentins seront représentés également par le Periferico de objetos (théâtre d'objets et de marionnettes), par *Le Péché que l'on ne peut nommer*, par le Sportivo Teatral et le cabaret *Glorias Porteñas*. La Troppa de Santiago du Chili donnera *Jumeaux*, d'après *Le Grand cahier* d'Agota Kristof. La carrière de Boulbon sera investie par un spectacle mêlant musique, danse, théâtre, inspiré par les coutumes du Pernambouc d'où vient l'auteur, musicien et danseur de capoiera, Antonio Nobrega (du 13 au 26 juillet). Dans le jardin des Doms, se déroulera un *Mystère de la passion* façon Brésil, par la compagnie Circo Branco. On retrouvera des auteurs sud-américains, cette fois dans des réalisations de metteurs en scène français avec *Toute nudité sera châtiée*, du Brésilien Nelson Rodrigues, par Alain Ollivier, et une adaptation par la marionnettiste Emilie Valantin de textes de Roberto Arlt.

Le volet français réunira habitués et nouveaux venus : Olivier Py, Michel Raskine, Valère Novarina, Michel Didym, Didier Bezace, Yann-Joël Collin, Bruno Boëglin, Wladyslaw Znorko, dans une *Corrida* greco-mexicaine, Geneviève de Kermabon, son cabaret et un *Richard III*, le Royal de Luxe qui déploiera ses *Petits Contes nègres* sur la place du Palais des papes. Les chorégraphes Mathilde Monnier, Joseph Nadj, Jean-Claude Gallotta, Karine Saporta seront présents. Le volet international réunira Giorgio Barberio Corsetti, qui présente *La Tempesta* de Shakespeare, et la Societas Raffaello Sanzio avec un concert inspiré du *Voyage au bout de la nuit*, Groupov (Belgique), Stefan Moskov (Bulgarie), Die Baracke de Berlin et la chorégraphe Sasha Walz (Allemagne) et Wajdi Mouawad (libanais du Québec).

★ **Festival d'Avignon, tél. : 04-90-14-14-26.**

La dégradation du patrimoine nancéien exige des restaurations très coûteuses

Plusieurs statuaires doivent être emballées ou déposées car elles menacent de s'effondrer

NANCY
de notre correspondante

L'église Saint-Epvre, au cœur de la Ville Vieille à Nancy, pointe vers le ciel une flèche qui fait offense au bon Dieu et à ses saints. Cette basilique, que les touristes confondent souvent avec la cathédrale, est l'œuvre de l'architecte municipal Prosper Morey, qui l'a construite de 1864 à 1875. Inscrite à l'Inventaire supplémentaire, Saint-Epvre présente un intérêt incontestable, confirmé par Thierry Algrain, architecte en chef des Monuments historiques : *« C'est un exemple parfaitement homogène du goût néogothique du XIXe siècle. L'édifice est complet. La décoration intérieure, l'ensemble des vitraux et du mobilier sont à l'avenant. »*

« Y compris les burettes, qui sont de l'Ecole de Nancy, ajoute le Père Jacques Bombardier, qui a fini par apprécier les illustrations très originales du déambulatoire, *plus ribliques que sulpiciennes. »* Le seul problème est l'état sanitaire inquiétant de l'édifice. Les gargouilles, éléments de décoration en pierre, menacent de tomber sur les piétons et chaque hiver lorrain dégrade un peu plus le bâti. La pierre se délite, l'eau qui s'infiltre et gèle la fait exploser. Les goujons métalliques rouillent et se désolidarisent des colonnettes en pierre, trop minces pour leur hauteur... La faute à qui ? A Prosper Morey, sans doute, puisque les experts qui se sont penchés à son chevet ont conclu *« à une mauvaise mise en œuvre »*. *« Saint-Epvre, construite en dépit des règles dans une pierre locale venue de la Meuse, pose des problèmes qui sont à l'échelle de l'édifice, c'est-à-dire très grands »*, affirme Thierry Algrain. Dans un premier temps, pour parer au plus pressé, la ville a procédé à des interventions de sécurité, décapitant quelques gargouilles, posant une résille verte sur la flèche en 1996. En 1998, la ville a dépensé 160 000 francs en purges diverses. Une estimation du coût des travaux a été faite : il faudra 60 millions de francs pour restaurer Saint-Epvre, dont la ville réclame le classement et l'aide financière de l'Etat qui l'accompagne. *« Il va falloir en passer par là*, note Denis Grandjean, directeur de l'Ecole d'architecture, adjoint à l'urbanisme chargé du patrimoine. *On étalera les travaux sur douze ans mais ces 60 millions de francs ne concernent que l'extérieur. Un jour ou l'autre, il faudra s'attacher à la décoration intérieure, aux éléments de mobilier liturgique offerts par l'impératrice Sissi ou la reine Victoria. »*

L'exemple de Saint-Epvre est emblématique de la politique nancéienne en matière de préservation et de restauration du patrimoine. La ville, qui possède un vaste secteur sauvegardé, a en ce domaine un lourd retard à rattraper. *« Cela fait dix ans que Nancy s'intéresse à son patrimoine*, explique Thierry Algrain. *Durant les vingt années qui ont précédé, on s'est contenté de travailler sur les grilles de la place Stanislas. Ce qu'on a fait sur Saint-Sébastien, passée à la sableuse sans que l'architecte des Monuments historiques soit intervenu, est insensé ! »*

« LE TEMPS DE L'HISTOIRE »

L'église Saint-Sébastien, sur la place du Marché, voit aujourd'hui sa statuaire emballée ou déposée car elle menace de s'effondrer. Il faudra compter 9 millions de francs pour la façade et les statues gigantesques, et deux fois plus pour l'église du Bon-Secours, baroque à souhait. Sans parler des 138 statues d'angelots et pots à feu qui surmontent les bâtiments de la place Stanislas, eux aussi emmaillotés ou déposés et remplacés par des répliques en trompe-l'œil, réalisées par l'Atelier du Théâtre. Leur étude sanitaire a déjà coûté 450 000 francs et il faudra 80 000 francs pour refaire chaque pièce. A cette addition étourdissante, il faut ajouter 18 millions de francs pour les fresques XVIIIe siècle du salon carré de l'hôtel de ville, les 20 millions des grands salons et les 10 millions pour la réfection du péristyle et du grand escalier.

« C'est cher, certainement. Mais avec les monuments, on n'est pas dans le temps du reel, celui du citoyen, on est dans le temps de l'Histoire, hors des normes habituelles », soupire Denis Grandjean, qui cite encore les 2 millions de francs consacrés au petit aquarium 1900, attribué à Lucien Weissenburger, dans le jardin du musée de l'Ecole de Nancy – un des points forts de l'année du Centenaire. Mais l'image patrimoniale de Nancy est forte, et c'est cette dimension qui attire les touristes et attache les Nancéiens à leur ville. Toutefois, *« l'exigence d'authenticité, émise par les Monuments historiques, n'excuse pas les excès*, ajoute l'élu. *Il y a parfois des doctrines de restauration inflationnistes qui exigent, au nom d'un intégrisme patrimonial, des restaurations à l'identique très coûteuses ! »*. A cet argument, Thierry Algrain rétorque que ces règles *« sont la contrepartie de financements publics élevés, dès lors qu'il y a classement »*.

Monique Raux



La vitalité de Louise Bourgeois, le grand jeu de Tony Cragg

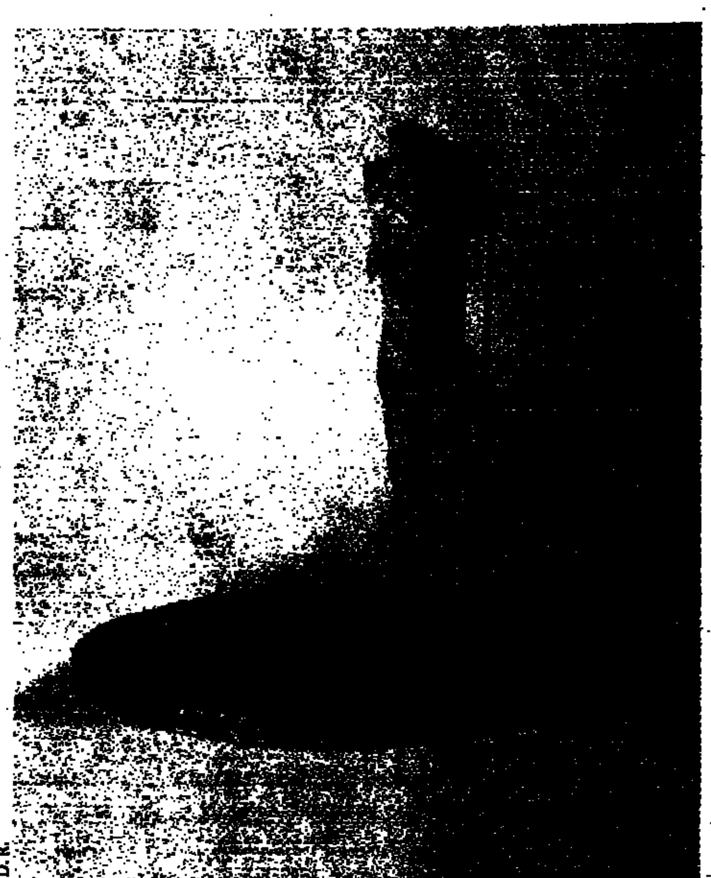
Galeries. Deux sculpteurs de haut vol en représentation à Paris

OUISE BOURGEOIS : « TOPIA-:Y ». Galerie Pièce unique, 4, ue Jacques-Callot, Paris 6ᵉ. ’él. : 01-43-26-54-58. Jusqu'au 2 mai. TONY CRAGG. Galerie ’hantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4ᵉ. Tél. : 01-42-77-8-87. Jusqu'au 30 avril.

Surprise, rue Jacques-Callot, ans la plus petite galerie d'art ontemporain de Paris, où depuis ix ans n'est jamais montrée u'une œuvre à la fois. Celle qui st présentée aujourd'hui n'est pas ien grande, et, bien qu'en vitrine, e se remarque pas d'emblée, protégée qu'elle est, aussi, par sa ropre cage de verre et de bois noir ui la met à distance des choses de a rue et contribue à lui donner son tatut infiniment précieux d'idole u de poupée de sort. C'est une figurine de 50 centimètres de haut. lle est sans bras et amputée à la auteur du genou, mais elle se ent bien, debout sur son plateau e fer, avec sa béquille de fer qui onge son corps de jersey de coton ose, rapiécé de partout, pourtant olide et apparemment capable de 'épanouir. A la place de la tête, le oton festonné forme une grosse eur étouffante.

Louise Bourgeois, à 87 ans, n'a as fini de nous étonner et de nous éranger par ses chauds-froids mêlant la dureté à l'infinie tendresse. lle donne à cette œuvre de 1998 le tre générique de « Topiary », en rançais « topiaire », soit, comme euls le savent les jardiniers, l'art e tailler les arbres et les arbustes elon des formes variées (nous dit e *Petit Robert*). On peut penser au urréalisme et à ses images de métamorphoses, tirées ou non des vieux mythes ; on est cependant beaucoup plus près de la réalité du travail de Louise Bourgeois si on le pose non pas en termes de fantasmes plus ou moins érotiques (à ne pas exclure), mais en images vraies d'agressions et d'amputations occasionnées par le cours de la vie. Celle des femmes surtout. Les corps morcelés, les décervelages comme les possibles béquilles hantent son œuvre depuis toujours. Ses dessins de femmes dont la tête était remplacée par le dessin d'une maison parlaient du statut de la femme isolée, cantonnée au foyer.

« Topiary » représente tout autre chose, peut-être la vitalité de la femme d'aujourd'hui, capable de retourner l'image du « sois belle et tais-toi » que le jardinier voudrait imposer. C'est en tout cas une image fétiche, qui porte en elle toute la thématique que Louise Bourgeois développe actuellement, dans des formats plus grands que nature et qu'on n'a pas encore vus à Paris : des accouplements de personnages de chiffons rembourrés, mutilés, avec leurs prothèses.


D.R.
« Topiary » (1998), de Louise Bourgeois.

GÉRER LE PLEIN, LE VIDE

Tony Cragg nous fait le grand jeu chez Chantal Crousel, où il présente cinq pièces récentes, miracles d'équilibres acrobatiques où hasard et détermination sont à parts égales. Soit l'ordinaire du sculpteur anglais, qui confirme l'étendue des opérations de transformation des matériaux et des objets auxquelles il s'adonne avec bonheur depuis plus de vingt ans. La pièce que l'on remarque d'abord est née de deux statues de porcelaine, de celles qu'on retrouve dans tous les restaurants chinois d'Europe, que l'artiste a passées au jet de sable pour en éliminer les traits et la couleur et retrouver la blancheur immaculée de la porcelaine. A cette première opération de corrosion s'ajoute le minutieux travail de perforation de ce qui est devenu moule fantomatique. Trouées de partout, les deux sculptures placées dos à dos, en « conversation silencieuse » (titre de l'œuvre), sont dotées d'une étrange vie nouvelle.

Les autres pièces de l'exposition ressemblent plus à ce que l'on sait de Cragg et de sa capacité à gérer le plein, le vide, le solide, le fragile, la pesanteur et l'apesanteur. Un échafaudage de verre, bouteilles et flacons juste posés sans le moindre point de colle forme un volume cubique transparent, mais compact, de quelque 2 mètres de haut. Une autre œuvre monumentale, composée de huit éléments de grès rose et gris qui ont des formes de flacons géants vaguement anthropomorphes, traite de son contraire : de l'opacité, de la dispersion, du stable déstabilisé. Vases, outres, alambics et autres creusets sont depuis longtemps les réceptacles où Cragg tourne et retourne les formes de la vie qui habite sa sculpture, vie de la matière, vie organique et mutations biologiques avec leur part de hasard programmé. Ne pas manquer enfin la pièce du sous-sol : trois colonnes de vasques blanches en plâtre industriel qui reprennent des modèles d'usine tout en affirmant plus que jamais l'origine de la sculpture dans la main de l'artisan potier. Et qui tournent en beauté comme des derviches.

Geneviève Breerette

Maxim Vengerov vole la vedette à l'Orchestre national de Lyon

EAN-LOUIS FLORENTZ : L'Anneau de Salomon (création). CAMILLE SAINT-SAËNS : Introduction et Rondo capriccioso. RODION 'HEDRINE : Concerto cantabile. PIERRE-OC'AVE FERROUD : *Foules*. Maxim Vengerov violon), Orchestre national de Lyon, Emmanuel Krivine (direction). THÉÂTRE DES 'HAMPS-ELYSÉES, Paris, le 1ᵉʳ avril.

La soirée d'anniversaire organisée au Théâtre es Champs-Elysées par l'Orchestre national de yon pour célébrer ses trente ans d'existence ura au moins permis de reconnaître une qualité la formation dirigée depuis 1987 par Emmauel Krivine : elle sait recevoir.

Ce n'est pas Jean-Louis Florentz – compositeur en résidence à Lyon de 1995 à 1997 – qui dia le contraire : il s'est vu commander une nouelle œuvre pour les festivités, peu de temps près avoir offert à ses hôtes sans doute le meileur de sa production avec *Les jardins d'Amènta* conte symphonique opus 13). Conçu dans un sprit assez proche, *L'Anneau de Salomon* danse symphonique opus 14a) ne semble pas n cadeau aussi enviable. La partition ne met ue rarement en valeur la cohésion des instrumentistes et la fragilise même à travers les fluctuations d'un style qui se cherche. Première outure de ce qui deviendra un ballet avec hoeurs, *L'Anneau de Salomon* est dédié à Nelon Mandela. Il faut bien tendre l'oreille pour ercevoir les implications musicales d'un tel geste quand le nom de Maurice Ravel (*Daphnis et Chloé*) s'impose presque à chaque instant, quand ce n'est pas celui d'Henri Dutilleux ! La touche personnelle de Florentz, ethnomusicologue patenté, se distingue surtout à l'occasion d'un solo d'alto (qui sonne comme une broderie de thème africain) développé sur fond de bois insolites. Ce très beau passage tranche avec l'orientalisme opulent (comme dans les toiles de Delacroix) qui domine partout ailleurs et invite à méditer sur deux paradoxes. L'un consiste à noter que la perle de cette œuvre orchestrale tient dans un effectif de musique de chambre ; l'autre, à constater que le climat le plus prenant de cette entreprise chorégraphique s'élève d'une plage dépourvue de motorisme rythmique...

ARCHET DÉMONIAQUE

Avec *Introduction et Rondo capriccioso* pour violon et orchestre de Camille Saint-Saëns, l'analyse n'est plus de mise. Tout repose sur l'art du soliste (à l'origine, le légendaire Pablo de Sarasate !), appelé à étoffer une ligne folklorisante avant de la faire voler en éclats virtuoses. Emmanuel Krivine a beau multiplier les amorces de cabotinage pour attirer l'attention sur un orchestre ravalé au rôle de comparse anonyme, le spectacle vient de Maxim Vengerov, de ses doigts enchanteurs et de son archet démoniaque.

Le jeune Russe interprète après l'entracte un tortueux *Concerto cantabile* de son compatriote Rodion Chedrine, qui a longtemps présidé aux destinées de l'association des compositeurs de l'ex-Union soviétique. L'œuvre, récente, lorgne laborieusement en direction de Chostakovitch et indispose par son expression d'une gravité surfaite que n'atténuent ni un soliste aux allures d'écorché vif, ni un orchestre prompt à l'acte tragique. Mais Vengerov pourrait jouer n'importe quoi sur son Stradivarius, le public en redemanderait. Alors pourquoi pas une *Balalaïka* du même Chedrine, dont le souriant Maxim rapporte qu'elle a conquis la semaine dernière de malheureux enfants ougandais (sans doute davantage séduits par les chaleureuses facéties du violoniste que par les exercices de pizzicato du compositeur) ?

Après une « Sarabande » de la *Partita en ré mineur* de Bach – un peu vacillante pour cause de ferveur ostentatoire – donnée en second bis, Vengerov prend congé d'un public massivement venu pour lui et dont une partie s'en retourne d'ailleurs sans attendre la fin du concert. Ceux qui restent applaudiront du bout des doigts une œuvre inégale d'un compositeur oublié mais originaire de la région lyonnaise. Alternant ronronnements discrets et explosions assourdissantes, *Foules* de Pierre-Octave Ferroud (1900-1936) ne présente toujours pas l'Orchestre national de Lyon sous un jour flatteur. Curieux programme pour un anniversaire.

Pierre Gervasoni

Le manège affolé de Matthias Langhoff

'INSPECTEUR GÉNÉRAL, de Nikolaï Gogol. Mise en scène : Matthias Langhoff. Avec Jean-Marc tehlé, Marcial Di Fonzo Bo, Muiel Mayette, Emmanuelle Wion, rançois Wastiaux, Arben Godel, rnaud Saury... 'HÉÂTRE NANTERRE-AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre. RER : Nanterre-Préecture, puis navette. Tél. : 01-46-4-70-00. Du mardi au samedi, à 0 h 30 ; dimanche, à 16 heures. De 55 F à 140 F. Durée : 3 h 30. usqu'au 25 avril.

Après sa création en février au 'héâtre national de Bretagne, à Rennes, *L'Inspecteur général* prend es quartiers à Nanterre-Amandiers. A la manière d'un train qui eut en cacher un autre, cet *Inspecteur général* cache *Le Revizor* ; e metteur en scène Matthias anghoff a voulu changer le titre arce qu'il considère avec raison ue le nom de revizor n'évoque plus grand-chose. Il a donc choisi un équivalent qui annonce, d'une manière certes appuyée mais claire, l'enjeu de la pièce de Gogol, qui est également présentée à la Comédie-Française (*Le Monde* du 5 février), sous son titre original et dans la même traduction (d'André Markowicz) qu'à Nanterre.

Matthias Langhoff met dans sa mise en scène de *L'Inspecteur général* beaucoup de son histoire chahutée d'enfant du demi-siècle. Né en 1941 à Zurich, où sa famille avait émigré, il a grandi à Berlin, où son père Wolfgang Langhoff dirigeait le Deutsches Theater, et il fait ses débuts à deux rues de là, au Berliner Ensemble de Bertolt Brecht. Il en connaît un bout sur le régime soviétique, qu'il a fui dans les années 70 pour mener une carrière en France, RFA, Suisse, Italie. L'Europe d'aujourd'hui ne l'incite pas à l'optimisme. Elle lui paraît décentrée, sans point d'ancrage moral ou politique.

L'Inspecteur général, de Gogol, l'intéresse précisément parce que l'action se situe loin d'un centre – la Moscou tsariste –, dans une ville où le pouvoir local craint la capitale comme un fantasme (le coup de martinet, toujours possible), et se nourrit allégrement de corruptions. L'arrivée d'un jeune homme provoque une onde de panique : il est pris pour un émissaire de Moscou. En fait, c'est un voyageur qui a dépensé tout son argent au jeu et ne sait comment s'en sortir. Il profite de la méprise pour « taxer » les notables, qui finissent par se rendre compte de la manœuvre. Trop tard. Il a fui et on annonce... un revizor.

ENTRE MEYERHOLD ET KAFKA

Matthias Langhoff fait rarement dans la dentelle. Ce n'est ni son goût ni son style. Il aime les machineries, une forme d'outrance qui introduit des distorsions, le cynisme du grotesque. Avec *L'Inspecteur général*, il frappe fort. Le spectacle navigue entre Meyerhold et Kafka. Meyerhold pour le décor : une impressionnante tour constructiviste qui tourne (non sans lourdeur), affichant nombre d'arêtes et de couloirs. Kafka pour l'esprit : les protagonistes collent aux parois, s'enferrent dans les couloirs, se cognent aux arêtes, toujours en déséquilibre, cherchant l'issue, sous le doigt d'un dieu qui les nargue. Cloportes affublés de vêtements criards, criant eux-mêmes sans que pour autant on les entende toujours, ils sont les jouets d'un manège affolé.

Deux comédiens excellent à ce jeu : Jean-Marc Stehlé, le bourgmestre, et Marcial Di Fonzo Bo, le jeune homme. Une sincérité indéniable anime leurs personnages. Elle les sauve, sauvant par-là le spectacle d'une société qui vit en vase clos, et quoi qu'il arrive continuera à le faire. Une révolution n'y changerait rien. Pas plus que l'arrivée d'un revizor.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Le Parc
Le Parc, première commande du Ballet de l'Opéra de Paris à Angelin Preljocaj, est un joli coup de maître, répondant parfaitement aux nécessités : esprit du XVIIᵉ, habile mélange des époques, galanterie et passion. La continuité sans pour autant jouer la carte du néo-classique. Et la pièce se bonifie au fur et à mesure qu'elle est dansée. Une des rares commandes passées à un chorégraphe français qui continue d'être jouée régulièrement. Dans le même temps, la compagnie Preljocaj part à Moscou au Théâtre Stanislavski avec *Roméo et Juliette*, dans les décors d'Enki Bilal. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul : il créera *Personne n'épouse les méduses* au prochain Festival d'Avignon.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11ᵉ. Mº Bastille. Les 3, 6, 7, 9, 10 et 13 avril, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 250 F.

Les épouvantables nuits de cinéma
A l'occasion des deux créations de Geneviève de Kermabon, *Richard III* et *Le Grand Cabaret de la peur*, présentées jusqu'au 25 avril, le parc de La Villette propose « Les épouvantables nuits de cinéma ». Trois nuits blanches avec des longs-métrages, des courts et des bandes-annonces programmées les 3, 17 et 24 avril, de minuit à l'aube. Au programme de la première nuit intitulée « La nuit des damnés » : *Rosemary's baby*, de Roman Polanski, *Christine*, de John Carpenter, *Histoire de fantômes japonais*, de Nobuo Nakagama, *Dellamorte Dellamore*, de Michele Soavi. Chaque soirée se clôturera par un petit déjeuner.
Salle Boris-Vian, Grande Halle de La Villette, Paris 19ᵉ. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75. 50 F et 70 F.

Nuit des psychopathes
Désaxés et sadiques sont les stars inquiétantes de la « Nuit des psychopathes » que propose le Forum des images avec frissons, suspense et sueurs froides à la clé. Le cameraman assassin de Michael Powell, *Le Voyeur*, inaugure cette nuit des longs couteaux, suivi du *Silence des agneaux*, de Jonathan Demme, *Clean, shaven*, de Lodge Kerrigan, et *Seven*, de David Fincher. Pour ceux qui ont l'estomac bien accroché, il y a un petit déjeuner à la clé. Cette nuit d'horreur fait partie du cycle « Névroses », qui se conclut le 6 avril.
Forum des images, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1ᵉʳ. Le 3 avril, à partir de 22 h 30. Tél. : 01-44-76-62-00.

LE MANS

Europa Jazz Festival
Europa, vingtième anniversaire ! Organisé du 30 mars au 2 mai, l'Europa Jazz Festival, surtout concentré sur sa dernière semaine dans la ville du Mans et en particulier à l'abbaye de l'Epau, débute par diverses actions et concerts dans la région. Ainsi Didier Lockwood jouera-t-il en trio au Lude, La Carrerarie de Guy Villerd présentera un *Barbe-Bleue* à Coulain, (le 6 avril) ; La Marmite infernale sera à Bouloire (le 25). Le trio du clarinettiste Louis Sclavis jouera à Laval (le 3 avril), Sité-Le Guillaume (le 7), La Ferté-Bernard (le 8), La Flèche (le 9) et Crannes-en-Champagne (le 10). L'Europa entrera dans sa seconde phase le 24 avril au Mans avec l'ONJ de Didier Levallet et le Vienna Art Orchestra de Mathias Ruegg. Suivront notamment Jan Garbarek, Liebman/Celea/Reisinger, Aldo Romano, Frances-Marie Uitti/Bruno Chevillon, Jean-Pierre Drouet/Pascal Contet, Ernst Reijseger, Portal/Galliano, Barry Guy/Maja Homburger, de nombreux solistes autrichiens, Sophia Domancich, Myra Melford, Daunik Lazro, Gianluigi Trovesi, Claude Barthélémy, Bojan Zulfikarpasic et l'Italian Instabile Orchestra.
Bureau du festival, 9, rue des Frères-Gréban, 72005 Le Mans. Tél. : 02-43-24-81-78. De 20 F à 130 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Chambre des tortures
de Roger Corman. Américain, 1961 (1 h 20).
Reflet Médicis III, 5ᵉ (01-43-54-42-34).
Fermeture de l'usine Renault à Vilvoorde
de Jan Bucquoy. Belge, 1998 (1 h 25).
Studio Galande, 5ᵉ (01-43-26-94-08 +).
Spartacus
de Stanley Kubrick. Américain, 1960 (3 h 15).
Grand Action, 5ᵉ (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Compagnie Montalvo-Hervieu
Le Jardin io io ito ito.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4ᵉ. Mº Châtelet. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.
Ballet de l'Opéra de Paris
George Balanchine : *Concerto barocco*. Jerome Robbins : *A Suite of Dances, In the Night, The Concert.*
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9ᵉ. Mº Opéra. Le 3, à 19 h 30 ; le 4, à 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 405 F.
Kubilaï Khan Investigations
Soy.
Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde. Mº Saint-Denis - Basilique. Les 3 et 4, à 19 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
André Ceccarelli Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1ᵉʳ. Mº Châtelet. Le 3, à 22 heures ; le 4, à 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Jean-Benoît Culot Quintet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1ᵉʳ. Mº Châtelet. Le 3, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Stéphane Belmondo, Philippe Drouillard
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1ᵉʳ. Mº Châtelet. Le 3, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. De 40 F à 80 F.
Avram Fever Band
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11ᵉ. Mº Parmentier. Le 3, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.
Ras Michael
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18ᵉ. Mº Anvers. Le 3, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45.
Les Négropolitains
Théâtre d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14ᵉ. Mº Edgar-Quinet. Le 3, à 20 h 15. Tél. : 01-42-79-97-97. De 70 F à 90 F. Jusqu'au 30 avril.
Rachel des Bois
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2ᵉ. Mº Sentier. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27. 100 F. Jusqu'au 17 avril.
Zazie
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19ᵉ. Mº Porte-de-Pantin. Le 3, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00.
Les Bushmen
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6ᵉ. Mº Saint-Placide. Le 3, à 20 h 30 ; le 4, à 17 heures. Tél. : 01-45-44-72-30. 100 F.
Delia Romanes
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17ᵉ. Mº Place-de-Clichy. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 95 F.

DERNIERS JOURS

3 avril :
Le Misanthrope
de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.
L'Avenir oublié
de Slimane Benaïssa et André Chouraqui, mise en scène de Slimane Benaïssa.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.
Enfer et illuminations
d'après Arthur Rimbaud, mise en scène de Michel de Maulne.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue rue Saint-Martin, Paris 3ᵉ. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.
Gérard Garouste
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11ᵉ. Tél. : 01-48-06-92-23. Entrée libre.
4 avril :
Pour un oui ou pour un non
de Nathalie Sarraute, mise en scène de Simone Benmussa.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8ᵉ. Tél. : 01-53-23-99-19. De 100 F à 200 F.
Duchenne de Boulogne : la mécanique des passions
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6ᵉ. Tél. : 01-47-03-50-00. 15 F et 25 F.
5 avril :
L'Annonciation, de Bernardo Daddi
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1ᵉʳ. Tél. : 01-40-20-51-51. 26 F et 45 F.
7 avril :
Eric Fischl
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3ᵉ. Tél. : 01-42-72-14-10. Entrée libre.

SAMEDI 3 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées. Le Kosovo et la guerre. Invités : Pierre Hassner, Pierre Vidal-Naquet. — LCI
21.30 Danse, la passion d'une vie. — Forum Planète
23.25 Atatürk, père de la Turquie moderne. — Forum Planète

MAGAZINES

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 3 avril 1949 - 1949, don ou commerce du sang ? — Arte
20.40 Planète animal. L'arche, 2000 ans après [12/16]. — TMC
21.05 Thalassa. Le Pays fantôme. — TV 5
21.45 Metropolis. — Arte
21.45 Planète Terre. L'Ouest américain [6/8] : Défaites indiennes [1/2]. — TMC
22.15 Envoyé spécial. Spéciale guerre au Kosovo. Les détectives de l'ADN. Réactions en chaînes. P.-s. : Prisonnières du voile. — TV 5

DOCUMENTAIRES

19.40 Les Grandes Batailles du passé. [22/28]. Solférino. — Planète
20.00 Qu'est-ce qu'on mijote en Israël ! — Odyssée
20.50 Toutes les drogues du monde. Solutions de rechange. — Odyssée
21.20 Inde, naissance d'une nation. La démocratie. — Odyssée
21.50 Le Feu de la Terre. [3/6]. Le triangle de l'Alfar. — Odyssée
21.55 Marlon Brando, l'indompté. — Canal Jimmy
22.05 Bob Denard, corsaire de la République. [2/2]. — Planète
22.30 Atatürk. — Forum Planète
22.35 Tibet, la route de l'espoir. — France 3
23.00 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [1/3]. Les pères. — Planète
23.00 Les Descendants. [8/13]. Lafayette ou l'histoire d'une amitié. — Histoire
23.55 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire. [1/4]. Je demande la parole. — Planète
0.00 Les Chrétiens d'Orient. [3 et 4/4]. — Histoire
0.20 Music Planet. The Beach Boys, Endless Harmony. [1/2]. — Arte

SPORTS EN DIRECT

20.30 Jet ski. Indoor de Bercy. — Paris Première
20.30 Basket. Pro-A (Play-off). Quart de finale retour. Le Mans - Cholet. — Eurosport
22.30 Golf. Bell South Classic. — AB Sport

MUSIQUE

20.00 Beethoven et Chopin. Avec Alexei Sultanov, piano. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Claus Peter Flor. — Muzzik
20.30 The Rake's Progress. Opéra de Stravinski. Par la Camerata Academica et le Chœur de l'opéra de Vienne, dir. Sylvain Cambreling. — Mezzo
21.00 Alcina. Opéra de Haendel. Par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. William Christie. — Muzzik
23.40 Debussy. *Préludes n[os] 6, 7 et 8.* Avec Michel Beroff, piano. — Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Molière pour rire et pour pleurer. Marcel Camus [1/3]. — Festival
20.55 Disparue dans la nuit. Bill L. Norton [1 et 2/2]. ○. — Téva
22.30 Lorna Doone. Andrew Grieve. — Festival
22.45 Dernière alerte. Claudia Prietzel. — Arte
23.10 Alerte rouge. Jerry P. Jacobs. ○. — TF 1
23.20 Futur Immédiat 3. Kenneth Johnson. — TSR
23.50 Les Yeux bandés. Marijan D. Vajda. — Téva

SÉRIES

20.35 Cadfael. La Foire de Saint-Pierre. ○. — Ciné Cinémas
21.00 Cop Rock. Bang the Potts Slowly (v.o.). — Canal Jimmy
22.25 The Practice. Etats d'urgence. Stratégies (v.o.). — Série Club
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Intrusion. — Canal Jimmy
1.35 Friends. Celui qui oublie un bébé dans le bus (v.o.). — France 2

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE-CULTURE

15.00 Françoise Dolto

Françoise Dolto est décédée il y a dix ans. En trois heures et demie, France-Culture redonne voix à cette grande dame. Les archives rappellent la force de ses propos. Des témoignages illustrent son charisme. L'ensemble est passionnant. On en oublie presque combien elle a dû choquer ses contemporains et combien sa thèse, *Psychanalyse et pédiatrie*, soutenue en... 1939, était novatrice.

FRANCE 2

19.50 Politiquement correct

Une adolescente rondelette, un piercing dans le nez : c'est Martine Aubry, telle qu'on la découvre dans « Politiquement correct », diffusé le week-end, avant le journal télévisé. Produit par Philippe Alfonsi, écrit en collaboration avec le psychanalyste Gérard Miller, ce programme entend renouveler le genre de la satire politique. Le résultat n'est, pour le moment, guère convaincant.

CINÉ CINÉMA 3

23.00 Le Cauchemar de Dracula ■ ■

Terence Fisher reconsidère le mythe du vampire. Jonathan Herker vient au château du comte Dracula pour détruire le dernier descendant des vampires. Le comte le mord. Jonathan devient vampire. Pour le délivrer, le docteur Van Helsing lui enfonce un pieu dans le cœur. Puis sa fiancée est, à son tour, vampirisée. Une trouble fascination. En v.o.

FILMS

15.00 La Couronne noire ■ ■ Luis Saslavsky (Espagne, 1952, N., v.o., 95 min) ○. — Ciné Classics



COLLECTION CHRISTOPHE L

23.00 Je n'ai pas tué Lincoln ■ ■ John Ford. Warner Baxter, Gloria Stuart (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min) ○. — Ciné Classics
23.00 Crash ■ ■ David Cronenberg (Canada, 1996, 100 min) ○. — Ciné Cinéma 1
23.00 Vivement dimanche ! ■ ■ François Truffaut (France, 1983, N., 105 min) ○. — Cinétoile
23.00 Le Cauchemar de Dracula ■ ■ Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1958, v.o., 80 min) ○. — Ciné Cinéma 3
23.00 Les Hommes de l'ombre ■ Lee Tamahori (Etats-Unis, 1996, 105 min) ○. — Ciné Cinéma 2
23.00 Leprechaun ■ Mark Jones (Etats-Unis, 1993, 90 min) ○. — Cinéstar 2
0.35 Le Petit Vagabond ■ Antonio Del Amo (Espagne, 1956, N., v.o., 100 min) ○. — Ciné Classics
0.45 Beau-père ■ ■ Bertrand Blier (France, 1981, 125 min) ○. — Ciné Cinéma 2
0.50 L'Œil public ■ ■ Howard Franklin (Etats-Unis, 1992, 100 min) ○. — Cinéstar 1
1.20 Don Juan ■ Jacques Weber (France, 1998, ♦, 100 min) ○. — Canal +
2.15 La Source du feu ■ ■ Irving Pichel et Lansing C. Holden (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min) ○. — Ciné Classics
2.35 La Bible ■ John Huston (Italie, 1966, v.o., 165 min) ○. — Ciné Cinéma 1
3.50 La Marquise d'O ■ ■ Eric Rohmer (France - Allemagne, 1976, 105 min) ○. — Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Melrose Place. ○.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Plein les yeux.
23.10 Hollywood Night. Alerte rouge. Téléfilm. Jerry P. Jacobs. ○.

FRANCE 2

19.14 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Le monde est petit.
19.50 Politiquement correct.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Années Match.
23.40 Tout le monde en parle.
1.15 Journal, Météo.
1.35 Friends. Celui qui oublie un bébé dans le bus. ○.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour. ○.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Le Feuilleton de la vie. [5/8].
20.35 Tout le sport.
20.55 Le Refuge. Entre chien et loup. ○.
22.35 Tibet, la route de l'espoir.
23.30 Météo, L'Euro, Soir 3.
23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.30 Saturnales. Journal des spectacles. 0.40 Un air de famille. [1/2]. 1.10 Les Leçons de ténèbres. Téléfilm. Christian Chaudet. ○.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.05
19.00 T.V. +.
20.04 Jean-Luc et Faipassa. ○.
20.05 Daria. ○.
► En clair jusqu'à 20.35
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie. 20.35 Evamag. Victime de la mode. ○. 20.55 Spin City. Petit redressement. ○. 21.20 A la une. Coupures de presse. ○. 21.40 South Park. Chef Aid. ○.
22.05 Jour de foot.
22.50 Supplément détachable. Portraits de femmes sans tabou. Mères solidaires. M et Mme Gardenia. L'amour, c'est une question de goût.
0.00 Le Journal du hard.
0.10 Une Américaine à Paris. Film. Kris Kramski. ○.

ARTE

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 3 avril 1949 - 1949, don ou commerce du sang ?
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes. Sri Lanka : un conflit sans fin.
20.15 100 % kascher. [1/6]. ○.
20.40 L'Aventure humaine. Palettes : Piero Della Francesca. Le rêve de la diagonale : *La Flagellation*, vers 1460.
21.45 Metropolis.
22.45 Dernière alerte. Téléfilm. Claudia Prietzel. ○.
0.20 Music Planet. The Beach Boys, Endless Harmony. [1/2].
1.15 Grand format. Dans la mêlée avec les Lions.

M 6

19.05 Turbo.
19.45 Warning.
19.50 Mieux vaut prévenir.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Charmed. Mariage diabolique. ○. 21.45 The Sentinel. L'Australienne. ○. 22.40 C-16. Le prix d'un enfant. ○.
23.35 Hantise. Téléfilm. Rod Holcomb. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec Jacques Kraemer ; 20.10 *Le Golem*, de Jacques Kraemer ; 21.40 Denise Gence lit trois textes de Isaac Bashevis Singer.
22.35 Opus. Stations avant l'oubli.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 La Saison des Opéras Euroradios. *Iphigénie en Tauride*. Opéra de Gluck. Par le Chœur et l'Orchestre des Musiciens du Louvre, dir. Mark Minkowski.
23.07 Présentez la facture.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. *Goethe* (n° 1) : Les fêtes romantiques de 1849. Œuvres de Liszt, Gluck, R. Schumann, Liszt, Beethoven.
22.00 Da Capo. Janos Starker, violoncelle. Œuvres de Milhaud, Vivaldi, Boccherini, R. Strauss, etc.

DIMANCHE 4 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 0.10 Le Monde des idées. Le Kosovo et la guerre. Invités : Pierre Hassner, Pierre Vidal-Naquet. — LCI
21.30 Un jardin dans la tête. — Forum Planète
23.25 Quel avenir pour l'Afrique ? — Forum Planète

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Spéciale violence. — La Cinquième
12.30 Arrêt sur images. La guerre au 20 heures. Invité : Patrick Poivre d'Arvor. — La Cinquième
14.05 Planète animal. L'arche, 2000 ans après [11/16]. — TMC
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Alain Gérard-Slama ; Marie-Anne Matard Bonucci ; Pierre Chuvin. — Histoire
15.05 Planète Terre. L'Ouest américain [6/8] : Défaites indiennes [1/2]. — TMC
15.30 Envoyé spécial, les années 90. Reines du rire. — Histoire
16.35 Le Sens de l'Histoire. Metropolitain, un siècle de métro parisien. — La Cinquième
16.45 Sud. — TMC
18.30 Le Gai Savoir. La chanson française d'hier à aujourd'hui. Avec Charles Aznavour ; Faudel ; Richard Cannavo. — Paris Première
19.00 Public. Invité : Hubert Védrine. — TF 1
19.00 Le Club. Christine Gouze-Rénal. — Ciné Classics
20.40 Thema. Alexandre Dumas. — Arte
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : André Zysberg ; Christian Millau ; Maurice Lever. — Histoire
20.50 Capital. La France à vendre ? — M 6
21.05 Faut pas rêver. Espagne : Les statues des Ramblas. France : La messe du diamant noir. Ethiopie : Tchamo et les 40 pêcheurs. Invité : Jean-Marie Bigard. — TV 5
21.45 Envoyé spécial, les années 90. La voiture de l'an 2000. Camp Z30D. — Histoire
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Général, nous voilà. — Histoire
23.45 L'Entretien. Jean-Marie Lustiger. — France 2

DOCUMENTAIRES

17.35 Inde, naissance d'une nation. Les femmes. — Odyssée
18.00 Bob Denard, corsaire de la République. [2/2]. Les années bénies (1975-1977). — Planète
18.05 Vatikan. Pie XII et l'Holocauste. — Odyssée
18.30 Les Descendants. [8/13]. Lafayette ou l'histoire d'une amitié. — Histoire
18.40 A la découverte des bébés animaux. Affaire de singe. — Canal J
18.55 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [1/3]. Les pères. — Planète
19.00 Edward raconte Edward. — Odyssée
19.30 Les Chrétiens d'Orient. [3 et 4/4]. — Histoire
19.50 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire. [1/4]. Je demande la parole. — Planète
19.50 La Bible d'Amiens. — Odyssée
20.00 Paul Meyer. — Mezzo
20.00 Festival de Berlin. — Ciné Cinémas
20.35 Portraits de gangsters. [9/10]. Mickey Cohen. — Planète
21.00 Histoire de l'eau. [1/4]. Une lutte de tous les jours. — Odyssée
21.55 Voyage au pays des dieux. [1/13]. Jérusalem. — Odyssée
22.15 Dumas le romantique. — Arte
22.20 Le Pays des bouddhas d'or. — Odyssée
22.25 Grand document. Algérie, des enfants parlent. — RTBF 1
22.30 Africa. [7/8]. La montée du nationalisme. — Forum Planète
0.00 Les Chemins de l'adoption. — Téva
0.40 Le Peuple de la décharge. Une histoire brésilienne. — Planète
1.00 Belcanto. Enrico Caruso. — Muzzik

SPORTS EN DIRECT

13.45 Cyclisme. Tour des Flandres : Bruges - Meerbeke. — France 3 et Eurosport
17.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans. Allemagne - Paraguay. 20.00 Mexique - Irlande. — Eurosport
23.00 Golf. PGA américaine. Bell South Classic. — AB Sport

MUSIQUE

18.00 Bach. *La Passion selon saint Matthieu.* Par l'orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. — Muzzik
18.10 Rachmaninov. *Vêpres «Nuit de veille»*. Par le Chœur de l'Ensemble de musique de chambre soviétique. — Mezzo
19.00 Maestro. *Les Vêpres vénitiennes*, de Monteverdi. Par Le Gabrieli Consort & Players, dir. Paul McCreesh. — Arte
19.15 Haydn. *Symphonie n° 26 «Les Lamentations»*, par l'Orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. — Mezzo
20.30 Beethoven et Brahms. *Concertos n° 3*, de Beethoven, et *n° 1*, de Brahms. Avec Arthur Rubinstein, piano. — Mezzo
22.00 Schubert, Chopin et Brahms par Rubinstein. Enregistré en 1973. — Mezzo
22.35 Il ballo delle ingrate. Opéra de Monteverdi. Par l'Orchestre de l'Opéra du Kent, dir. Roger Norrington. — Muzzik
22.50 Cycle Blues : Buddy Guy. Jazz à Vienne 1998. — Paris Première
23.35 Mehr Ali et Sher Ali. Fez, mai 1996. — Mezzo
23.50 John McLaughlin & Paco De Lucia. Fribourg, 1987. — Muzzik

TÉLÉFILMS

17.50 La Femme de plume. Chantal Picault. — Festival
20.00 Premier de cordée. Edouard Niermans et Pierre Antoine Hiroz. — TSR
20.35 Tics et musique. Gary Winick. ○. — Canal +
20.45 Billy. Marcel Bluwal. — 13ème Rue
20.55 Papa et rien d'autre. Jacques Cortal. — Téva
22.05 Neige à Capri. Gian Luigi Calderone. — Festival
22.15 Taxi Girl. J.-D. de La Rochefoucauld. — TV 5
0.40 Au-delà du silence. Caroline Link. — Arte

COURTS MÉTRAGES

20.15 La Vieille Dame et les Pigeons. Sylvain Chomet. — Arte

SÉRIES

18.55 Stargate SG-1. Secrets. — M 6
19.30 Voltaire, ce diable d'homme. [1/6]. — Festival
19.45 Ally McBeal. Happy Trails (v.o.). — Téva
20.00 Seinfeld. Pénurie (v.o.). — Canal Jimmy
20.30 Dream On. Partie de poker retourné (v.o.). — Canal Jimmy
20.55 Wycliffe. Au bord de la rivière. Arrêt de jeu. — France 3
21.05 Friends. The One with Joey's Bag (v.o.). — Canal Jimmy
21.30 Absolutely Fabulous. La naissance (v.o.). — Canal Jimmy
22.40 Brooklyn South. Episode pilote. 74e district (v.o.). — Série Club
22.40 New York Police Blues. Cœurs et âmes (v.o.). — Canal Jimmy
0.15 Cop Rock. Bang the Potts Slowly (v.o.). — Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.15 La Vieille Dame et les Pigeons

Dans un jardin public, dans les années 60, un gendarme malingre lorgne sur une vieille dame un peu givrée, occupée à nourrir une volée de pigeons. Affamé, il invente un stratagème pour se faire inviter chez la grand-mère prodigue... Sorti en salles en 1998, ce dessin animé réalisé par Sylvain Chomet se situe entre fantaisie et cruauté. Il a remporté de nombreux prix.

ARTE

20.40 Thema

Cette soirée Alexandre Dumas commence avec Edmond Dantès et s'achève avec Monte-Cristo. Le film de Claude Autant-Lara illustre cette « Thema », ses deux parties étant séparées par la rediffusion de l'excellent documentaire de Mathias Ledoux et Antoine Gallien. Il y paraît bien que la vie de Dumas est à elle seule un roman dont il aurait pu imaginer les épisodes rocambolesques.

FRANCE 3

0.20 Les Onze Fioretti de François d'Assise ■ ■ ■

Rossellini a carrément puisé son inspiration dans la religion catholique. Il ne raconte pas la vie du fils prodigue d'un riche marchand qui se fait soldat de Dieu, il montre, sous forme de petits tableaux et fabliaux, onze actes de François et ses compagnons. Une œuvre admirable de simplicité, de religiosité, de dépouillement. Une audace folle pour l'époque. En v.o.

FILMS

17.05 Le Jour du vin et des roses ■ ■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 115 min) ○. — Ciné Classics
18.00 Le Bon et les Méchants ■ ■ Claude Lelouch (France, 1976, 120 min) ○. — Ciné Cinéma 2
18.05 Dick Tracy ■ ■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 115 min) ○. — Cinéstar 1
19.30 Muriel ■ ■ ■ Alain Resnais (France - Italie, 1963, 120 min) ○. — Cinétoile
20.00 Beau-père ■ ■ Bertrand Blier (France, 1981, 125 min) ○. — Ciné Cinéma 2
20.30 Six destins ■ ■ Julien Duvivier (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 120 min) ○. — Ciné Classics
20.30 Smoking ■ ■ Alain Resnais (France, 1993, 140 min) ○. — Cinéstar 1
20.35 Le Verdict ■ ■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 130 min) ○. — TMC
20.55 Germinal ■ ■ ■ Claude Berri (France, 1993, 165 min) ○. — France 2

LES FILMS ARIANE

21.30 Poil de Carotte ■ ■ ■ Julien Duvivier. Avec Robert Lynen, Catherine Fonteney (France, 1932, N., 90 min) ○. — Cinétoile
22.10 Le Cauchemar de Dracula ■ ■ Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1958, v.o., 80 min) ○. — Ciné Cinéma 1
22.30 La Source du feu ■ ■ Irving Pichel et Lansing C. Holden (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min) ○. — Ciné Classics
22.50 No Smoking ■ ■ Alain Resnais (France, 1993, 150 min) ○. — Cinéstar 1
22.50 La Corde ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1948, 80 min) ○. — 13ème Rue
22.55 Le Bon et les Méchants ■ ■ Claude Lelouch (France, 1976, 120 min) ○. — Ciné Cinéma 3
23.20 Affreux, sales et méchants ■ ■ Ettore Scola (Italie, 1976, 120 min) ○. — M 6

COLLECTION CHRISTOPHE L

0.20 Les Onze Fioretti de François d'Assise ■ ■ ■ Roberto Rossellini. Avec Aldo Fabrizi (Italie, 1950, N., v.o., 90 min) ○. — France 3
0.55 True Romance ■ ■ Tony Scott (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min) ○. — Ciné Cinéma 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Walker, Texas Ranger. ○.
14.15 Les Dessous de Palm Beach. ○.
15.10 Rick Hunter, inspecteur choc. ○.
16.05 Mitch Buchannon. ○.
17.00 Dawson. ○.
17.50 Vidéo gag.
18.25 30 millions d'amis.
18.58 L'Euro en poche.
19.00 Public.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Air America ■ Film. Roger Spottiswoode. ○.
22.45 Ciné dimanche.
22.55 Pétrole ! Pétrole ! Film. Christian Gion. ○.

FRANCE 2

13.35 Paroles de gosses.
14.10 Vivement dimanche.
16.20 Naturellement. [2/4].
17.15 L'Euro.
17.20 Les Cinglés de la télé.
18.00 Parcours olympique.
18.05 Stade 2.
19.10 et 23.40 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Vivement dimanche prochain.
19.50 Politiquement correct.
20.00 et 0.45 Journal, Météo.
20.55 Germinal ■ ■ ■ Film. Claude Berri. ○.
23.45 L'Entretien.

FRANCE 3

13.25 Sports dimanche.
17.10 Hippopotames en terre ennemie.
17.43 L'Euro, mode d'emploi.
17.45 Va savoir.
18.25 Le Mag du dimanche.
18.55 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.20 Le Feuilleton de la vie. Au cœur de la vallée. [6/8].
20.50 Consomag.
20.55 Wycliffe. Au bord de la rivière. ○. Arrêt de jeu. ○.
22.55 Derrick. Le crime est dans l'escalier. ○.
23.55 Météo, L'Euro, Soir 3.
0.20 Les Onze Fioretti de François d'Assise ■ ■ ■ Film. Roberto Rossellini (v.o.). ○.

CANAL +

► En clair jusqu'à 15.00
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 Têtes de listes.
14.35 Du sexe et des animaux. [1/6].
15.00 Tremblement de terre à New York. Téléfilm. Terry Ingram. ○.
16.30 Maguinnis, flic ou voyou. ○.
17.15 Invasion planète Terre. ○.
18.00 L'Amérique sauvage ■ Film. William Dear. ○.
► En clair jusqu'à 20.35
19.50 Ça cartoon.
20.35 Tics et musique. Téléfilm. Gary Winick. ○.
22.00 L'Equipe du dimanche.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Les Carnets de Noé. [4/20].
14.55 Missionnaire chez les Blancs.
16.05 Couples légendaires.
16.35 Le Sens de l'Histoire.
18.05 Daktari. ○.
19.00 Maestro. *Les Vêpres vénitiennes*, de Monteverdi.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vieille Dame et les Pigeons. Court métrage. Sylvain Chomet. ○.
20.40 Thema. Alexandre Dumas. 20.45 Le Comte de Monte-Cristo : La Trahison ■ Film. Claude Autant-Lara [1/2]. ○. 22.15 Dumas le romantique. 23.05 Le Comte de Monte-Cristo : La Vengeance ■ Film. Claude Autant-Lara [2/2]. ○.
0.40 Au-delà du silence. Téléfilm. Caroline Link. ○.

M 6

13.15 Racines II. Téléfilm. John Erman [5 et 6/7]. ○.
16.55 Une journée avec...
17.05 Le Saint. ○.
18.55 Stargate SG-1. Secrets. ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 E = M 6.
20.35 et 1.20 Sport 6.
20.50 Capital. La France à vendre ?
22.50 Culture pub.
23.20 Affreux, sales et méchants ■ ■ Film. Ettore Scola. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Concert. Festival Banlieues Bleues : Espagne, Musique traditionnelle.
21.45 Laissez-Passer.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Radio archives. Georges Ivanovitch Gurdjieff.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Comme de bien entendu. Invité : Pierre Boulez.
20.30 C'était hier. Œuvres de Schubert, Brahms, Franck.
22.00 En musique dans le texte.
23.07 Transversales.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Medea in Corinto.* Opéra de Mayr. Par l'Orchestre Philharmonia, dir. David Parry.
23.20 Soirée lyrique (suite).



SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
- ○ Tous publics
- ○ Accord parental souhaitable
- △ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- □ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans
- ⊗ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
- ■ On peut voir
- ■ ■ A ne pas manquer
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

هكذا من الأصل

Le Monde
DIMANCHE 4 - LUNDI 5 AVRIL 1999

L'Elysée et Matignon restent silencieux après les frappes sur Belgrade

INTERROGÉS samedi 3 avril dans la matinée, après une nuit marquée par des bombardements visant, pour la première fois, le centre de Belgrade *(lire page 2)*, le palais de l'Elysée et l'hôtel Matignon n'ont annoncé aucune communication officielle pour les heures qui allaient suivre. Du côté de Matignon, on rappelle que le président de la République avait indiqué, le 29 mars, dans son allocution radio-télévisée, qu'il « reviendrait » informer les Français du cours de la guerre. A l'Elysée, on indiquait que rien n'était prévu.

Recours des mégrétistes devant le Conseil d'Etat

Jean-Yves Le Gallou, délégué général du FN-Mouvement national (FN-MN) de Bruno Mégret, a déposé au Conseil d'Etat, vendredi 2 avril, une demande de sursis à exécution contre la décision du président de la République et du premier ministre d'engager des troupes françaises dans le conflit des Balkans. Il a donné une conférence de presse dans la cour de cette juridiction, jusqu'à ce que le président de la section du rapport et des études, Jean-François Théry, le prie d'en partir. M. Le Gallou a expliqué que *« la déclaration de guerre à la Yougoslavie est illégale parce qu'aux termes de l'article 35 de la Constitution elle aurait dû être autorisée par le Parlement »*. Or, a-t-il protesté, *« le Parlement n'a pas été consulté »*.

De l'avis général, au Conseil d'Etat, ce recours n'a aucune chance d'aboutir, la déclaration de guerre étant un « acte de gouvernement », c'est-à-dire une décision politique, n'ayant pas à être contrôlée par le juge et à propos de laquelle celui-ci devrait se déclarer incompétent.

Alors que Jacques Chirac est en villégiature à Mégève, Lionel Jospin est à Paris et n'envisage pas de s'éloigner au cours du week-end. Des deux côtés, on indiquait que l'intensifiation de l'action de l'OTAN était prévue et que les cibles frappées à Belgrade étaient inscrites dans les plans de l'Alliance. Selon les responsables français, les « points » psychologiques marqués par Slobodan Milosevic, grâce à son entrevue du 1er avril avec Ibrahim Rugova, dirigeant kosovar modéré, et à la capture de trois soldats américains, renforçaient la probabilité d'une riposte – le bombardement sur Belgrade – destinée à montrer aux opinions serbe et internationale l'état réel des forces président yougoslave.

Le débat interne au gouvernement et à la majorité est l'autre souci principal de M. Jospin. M. Chirac n'envisage pas d'intervenir à ce sujet, considérant que la situation de guerre interdit toute dissonance au sommet de l'Etat. Mettant à profit la liberté d'expression qui lui est, à ce jour, reconnue par le premier ministre, Robert Hue a indiqué, vendredi, sur France-Inter, qu'il avait écrit à M. Jospin pour lui proposer d'inviter à Paris M. Rugova. *« Il y a suspicion sur ses déclarations,* a oberv é le secrétaire national du PCF. *Comment vérifier ? (...) J'ai proposé au premier ministre qu'il invite rapidement en France Rugova, pour qu'on puisse entendre en toute liberté ses propositions. »*

Selon M. Hue, la France est *« en situation de pouvoir intervenir, solliciter le Conseil de sécurité de l'ONU »*, avec ses partenaires européens et les Russes, pour *« la mise en place d'une zone démilitarisée »*, avec *« la présence de forces d'interposition »* européennes et non américaines.

« MON PAYS À LA REMORQUE »

Il a suggéré, aussi, de *« profiter de cette période pascale d'abord pour une trêve »*, hypothèse exclue par le président américain, Bill Clinton. *« Je ne supporte pas que mon pays soit à la remorque des Américains et de Clinton, qui décident en toutes circonstances de ce qu'on peut faire ou ne peut faire »*, a déclaré M. Hue.

Le dirigeant du PCF a réaffirmé que les communistes ne feront pas à la droite *« le plaisir »* de quitter le gouvernement. *« Si les communistes ne participent pas à ce gouvernement, qu'est-ce que se passe ?*, a-t-il demandé. *Le gouvernement n'a plus de majorité, et Lionel Jospin va à Cintegabelle. Et qui va gouverner la France ? Une autre majorité, la droite. Cela signifie qu'il n'y a plus de gouvernement de la gauche plurielle, il n'y a plus de majorité plurielle. Il y a donc une crise politique que nous ne voulons pas, parce que nous ne voulons pas que la droite revienne aux affaires. »*

M. Hue a insisté : *« Faites-moi la démonstration que sans les communistes, il y a une majorité de gauche en France. Il n'y en a pas ! »* Puis il a ajouté : *« On ne nous fera pas taire sur des questions aussi essentielles que la guerre ou la paix, et nous resterons au gouvernement de la France. »*

De son côté, Alain Juppé (RPR), ancien ministre des affaires étrangères et ancien premier ministre, a déclaré, vendredi, à Bordeaux, au sujet d'une action terrestre des forces de l'OTAN : *« Il ne s'agit pas de savoir si les sondages* [y] *sont favorables ou non. Il s'agit de savoir si cette opération, j'allais dire, raisonnable, pouvait être montée avec des chances de succès et sans risque excessif. Je crois qu'il faut y regarder à deux fois avant de s'engager dans un tel processus. »*

La société exploitant le tunnel du Mont-Blanc s'explique sur les premières heures de l'incendie

Vivement attaquée, l'ATMB affirme qu'elle est à l'origine du déclenchement de l'alerte

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

Il aura fallu attendre neuf jours avant que la société des Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB) accepte de livrer sa version complète de l'incendie qui, le 24 mars, a fait 40 victimes, selon un bilan toujours provisoire, dans le tunnel reliant la France à l'Italie. Le feu qui s'était déclaré ce jour-là, en fin de matinée, à bord d'un camion belge transportant de la farine et de la margarine, s'était rapidement propagé à une trentaine de véhicules (voitures particulières et poids lourds).

Concessionnaire de la partie française de l'ouvrage, l'ATMB s'est retrouvée depuis au centre d'une vive polémique sur les conditions d'organisation des secours et sur les mesures de sécurité en vigueur dans le tunnel. Attaqués de toute part, les responsables de l'ATMB ont tenté, vendredi 2 avril, de reprendre la main en répondant point par point aux interrogations soulevées.

Dans un communiqué détaillant minute par minute les premiers instants de la tragédie, la société affirme qu'elle est à l'origine du déclenchement de l'alerte ayant permis l'envoi des secours. Selon les données recueillies sur une main courante informatique remise aux enquêteurs, l'alerte aurait été donnée à 10 h 52 par des opacimètres placés à l'intérieur du tunnel qui auraient décelé *« une augmentation anormale de l'opacité »*.

Comme le prévoit la procédure en cas d'incident de ce type, les écrans vidéo se seraient alors automatiquement centrés sur la zone concernée. Le régulateur – employé de la société chargé de surveiller au poste de commandement les 6 écrans qui retransmettent en boucle les images des 40 caméras installées sur le site – aurait alors *« accusé manuellement réception »* de l'alerte à 10 h 53 avant de rechercher sur son écran l'origine géographique de l'incident. A 10 h 55, il déclenchait l'alarme incendie, les feux étaient mis au rouge côté français, et les barrières de péage fermées, bloquant l'accès au tunnel. Le régulateur aurait alors informé son collègue italien et le péage de l'autre côté du tunnel aurait été fermé à 10 h 56.

Pour précise qu'elle soit, cette version des faits ne permet pas de lever tous les doutes. En effet, à l'issue d'une réunion de la commission intergouvernemantale franco-italienne, mercredi 31 mars à Courmayeur (sur le versant italien du tunnel), Franco Columbo, vice-président de la société concessionnaire italienne, avait indiqué que l'alerte avait été donnée par un automobiliste italien qui avait actionné un bouton d'alerte situé au niveau du garage 22 du tunnel. Surtout, à aucun moment, les responsables italiens de l'ouvrage n'ont fait état d'un appel provenant du PC français.

La société française du tunnel indique, pour sa part, que la main courante informatique ne porte pas trace de l'alerte provenant du garage 22. En revanche, selon la société concessionnaire française, un bouton d'alerte aurait été enclenché et un extincteur décroché de son support au niveau du garage 21. *« Sans doute est-ce le conducteur du poids lourd belge qui a déclenché cette alerte »*, suppose-t-on à l'ATMB. Or, le chauffeur du camion à l'origine du sinistre n'a jamais rien dit en ce sens. Placés face à cette contradiction, les responsables de l'ATMB ont une réponse : *« Il est possible qu'une alerte déclenchée au garage 22 n'aie pas été prise en compte par le système informatique en raison de la destruction rapide des câbles électriques par l'incendie. »*

Sur place, l'enquête des policiers du SRPJ de Lyon est toujours compliquée par les difficultés d'intervention à l'intérieur du tunnel. Les travaux d'identification des victimes ont été provisoirement suspendus dans l'attente d'une sécurisation du site, dont la voûte menace par endroits de s'effondrer. Ils promettent de toute façon d'être longs étant donné l'importance de l'incendie, qui a duré plus de 50 heures et a atteint des températures supérieures à 1 000 degrés, laissant peu d'indices.

Les enquêteurs auront aussi à faire le tri entre toutes les versions des faits, souvent contradictoires ou incohérentes et qui sont à l'image des dysfonctionnements relevés en matière de sécurité entre les deux sociétés concessionnaires du tunnel.

RÉACTIONS DE LA PRÉFECTURE

En 1998, deux rapports rédigés, l'un par le responsable du service départemental incendie et secours (SDIS), l'autre par un sapeur-pompier de Chamonix, pointaient l'absence de coordination entre les services français et italiens et l'archaïsme des systèmes de sécurité (*Le Monde* du 2 avril). Rémy Chardon, le président de l'ATMB, a toujours soutenu n'avoir jamais eu connaissance de ces rapports remis au préfet de Haute-Savoie.

Les autorités préfectorales, également mises en cause après l'incendie du tunnel, affirment de leur côté que ces rapports ne sont pas restés lettre morte. Pour preuve, elles avancent la signature d'une convention, le 19 février, entre le préfet de Haute-Savoie, le président du gouvernement valdôtain (son pendant italien) et le SDIS. Cette *« convention de coopération pour l'amélioration des moyens de secours communs intervenant sous le tunnel du Mont-Blanc et sur ses itinéraires d'accès »* prévoit des investissements *« pour la réalisation d'exercices conjoints »*, inexistants jusque-là, et *« une mise en commun des connaissances techniques »* italiennes et françaises. Elle annonce aussi la mise en place d'*« un groupe de pilotage permanent transfrontalier »* chargé de veiller notamment à la *« compatibilité technique du matériel »* utilisé de part et d'autre du tunnel et à la *« mise au point du fonctionnement du système de secours »*.

La tragédie du 24 mars aura démontré l'urgence d'une action de coordination de ce type pour la sécurisation d'un tunnel inauguré en... juillet 1965.

Acacio Pereira

M. Gayssot prévoit une longue fermeture

La réouverture du tunnel du Mont-Blanc *« ne pourra pas se faire avant de nombreux mois, peut-être un an »*, a affirmé, vendredi 2 avril, le ministre des transports et de l'équipement, Jean-Claude Gayssot, sur France Info. Le ministre a expliqué qu'il faudrait attendre les conclusions de l'enquête technique et administrative lancée après l'incendie qui a endommagé l'ouvrage et causé la mort de quarante personnes. Selon le ministre, les premiers résultats de cette enquête pourraient être connus dès le 9 avril.

***« Nous entendons qu'elle élucide les causes de ce drame terrible et qu'elle fasse des préconisations. C'est à partir de ces éléments-là que (...) nous prendrons les dispositions pour envisager la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, qui ne pourra pas se faire avant de nombreux mois, peut-être un an, et qui ne se fera que lorsque les conditions de sécurité seront établies »*, a ajouté M. Gayssot.**

M. Chirac favorable au développement du ferroutage

CHAMONIX
de notre envoyé spécial

En déplacement à Megève, où il devait passer le week-end pascal, le président Jacques Chirac s'est rendu, accompagné de son épouse, sur la plate-forme du tunnel du mont Blanc à Chamonix (Haute-Savoie), vendredi 2 avril, pour rencontrer les sauveteurs et rendre hommage aux victimes de la catastrophe. Arrivé peu avant midi, M. Chirac s'est entretenu avec chacun des secouristes français, italiens et suisses qui ont participé aux opérations de secours dans le tunnel. Il a en particulier eu une discussion nourrie avec Patrick Devouassoux, patrouilleur de la société des Autoroutes et tunnel du mont Blanc (ATMB), qui a permis de sauver une dizaine de personnes. Il a également échangé une brève poignée de main avec Rémy Chardon, président de l'ATMB, qui fut son directeur de cabinet lorsqu'il était maire de Paris.

LA LIAISON LYON-TURIN

A l'occasion d'une rencontre informelle avec la presse, le président de la République a tenu à apporter son soutien aux habitants de la vallée de Chamonix *« traumatisés »* ces dernières semaines par trois tragédies : l'avalanche, le 9 février, qui a balayé une partie des chalets du hameau de Montroc et fait douze victimes ; l'incendie qui a détruit, une semaine plus tard, un pâté de maisons dans le centre historique de la ville ; et l'accident du tunnel du mont Blanc le 24 mars.

« C'est un grand drame pour la France, qui doit être solidaire », a indiqué Jacques Chirac. Il s'est dit déterminé à répondre, *« dans la mesure des moyens, à la question essentielle de la présence de beaucoup trop de poids lourds »* qui empruntent quotidiennement la vallée et le tunnel pour se rendre en Italie.

Le président s'est déclaré favorable au développement du ferroutage, qui permet de transporter des camions sur des trains. Il a souligné qu'il appuyait la relance du projet de liaison ferroviaire entre Lyon et Turin et a indiqué s'en être entretenu avec les autorités européennes pour en obtenir l'accélération. Ce projet était jusqu'à présent resté dans les tiroirs en raison de son coût. La concrétisation de cette liaison nécessiterait notamment le creusement d'un tunnel de plus de 50 kilomètres de long. Il aurait pour avantage de faire transiter les poids lourds en plaine et d'éviter leur passage par la haute route de la vallée de Chamonix aujourd'hui surfréquentée. *« Les camions ne peuvent plus raisonnablement passer par ce tunnel »*, a insisté M. Chirac.

Il n'a pas voulu faire de commentaire sur l'enquête en cours, mais il a tout de même précisé que *« tous les moyens nécessaires ont été mis en œuvre pour mener une enquête la plus minutieuse et la plus scientifique, de façon aussi rapide que possible »*. *« Il faudra déterminer les causes techniques et humaines* [de l'accident], *trouver toutes les responsabilités et en tirer toutes les conséquences »*, a-t-il conclu.

A. Pe.

DÉPÊCHES

■ **NIGERIA : plus de 250 personnes ont trouvé la mort** dans le naufrage, jeudi 1er avril, de leur embarcation prise dans une tempête tropicale au large de Port-Harcourt, selon les autorités nigérianes. Vendredi en fin de journée, seuls 25 rescapés sur les 300 personnes qui avaient pris place à bord du *MV George* avaient été recensés. Ce ferry en bois à double pont avait appareillé jeudi vers 17 heures avec une centaine de passagers de plus que le maximum autorisé. – *(AFP.)*

■ **ESPACE : une fusée européenne Ariane IV** a décollé, vendredi 2 avril à 22 h 03 GMT, du Centre spatial guyanais de Kourou, pour placer sur orbite le satellite indien de télécommunications et de météorologie INSAT-2E. Celui-ci, construit et exploité par l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO), sera placé sur orbite géostationnaire, au-dessus de l'océan Indien. Conçu pour fonctionner pendant 12 ans, INSAT-2E est le 6e satellite de cette famille confié à Arianespace depuis 1988. Le 7e INSAT-3B doit être lancé cet automne.

■ **DOPAGE : le soigneur italien de l'équipe cycliste Mapei**, Tiziano Morassut, a été placé sous mandat d'arrêt, vendredi 2 avril, par le juge d'instruction Jan Deltour à la demande du parquet de Courtrai (Belgique). Cette interpellation fait suite à la découverte d'un colis contenant cinq ampoules d'amphétamines par la gendarmerie belge qui a interrogé des membres de l'équipe Mapei lors de la course des Trois Jours de La Panne. Ce paquet devait être envoyé à l'ancien coureur italien Gianni Bugno. Dans l'affaire Festina, l'ancien soigneur de la formation française, Willy Voet, a mis en cause une équipe belge : *« Lotto a dépanné Festina en EPO »*, a-t-il déclaré, vendredi 2 avril.

■ **BASKET-BALL : Chalon-sur-Saône s'est imposé** sur le parquet du PSG-Racing (53-51), vendredi 2 avril, lors du quart de finale retour du championnat de France Pro A. Les Parisiens ayant gagné le match aller en Saône-et-Loire (50-64), une belle devra être jouée à Chalon.

Tirage du *Monde* daté samedi 3 avril 1999 : 518 652 exemplaires. -3

Les représentants des avocats critiquent vivement la juge Eva Joly

DÉRAPAGES ou provocation ? Les déclarations à l'encontre des avocats faites, le 1er avril, par le juge d'instruction Eva Joly devant des journalistes anglo-saxons (*Le Monde* du 3 avril) ont provoqué des réactions indignées chez les représentants du barreau. Dans un communiqué diffusé vendredi 2 avril, la conférence des bâtonniers de France et d'outre-mer a qualifié d'*« injurieux et inacceptables »* les propos de la magistrate – qui associaient notamment les avocats dans leur ensemble à la pratique du *« blanchiment d'argent »* – et a souhaité que l'*« autorité judiciaire fasse connaître avec la plus grande clarté les suites qu'elle entend donner à ces propos »*, ce qui pourrait préluder à des actions en diffamation. Le bâtonnier de Paris, Dominique de La Garanderie, s'est déclarée *« consternée »* et a annoncé une réunion exceptionnelle du conseil de l'ordre, prévue le 7 avril, afin d'envisager la *« réaction qui s'impose »*.

Soucieuse d'apaiser les tensions suscitées par son intervention, Mme Joly a adressé une mise au point à l'Agence France-Presse (AFP). Elle y assure que ses déclarations n'avaient *« aucun lien »* avec les dossiers qu'elle instruit et qu'elles ne pouvaient *« viser à aucun titre le barreau français ou le barreau de Paris »*. Elle dénonce une *« tentative de déformation de ses propos, en les sortant de leur contexte »*, destinée selon elle à *« créer un conflit artificiel avec le barreau »*.

L'APPUI À Me TURCON

L'affrontement paraissait toutefois inéluctable depuis que l'ordre des avocats avait décidé d'accorder, mardi 30 mars, son appui à Me Eric Turcon. Ce dernier souhaitait engager des poursuites contre les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, après la perquisition effectuée par elles dans son cabinet, le 26 janvier, et qui portait atteinte, selon lui, au secret professionnel. Aussi les accusations portées par Mme Joly, au cours du déjeuner-débat organisé par l'Association de la presse anglo-américaine de Paris, ont-elles été interprétées comme une réaction anticipée à l'initiative des avocats parisiens.

Evoquant les perquisitions chez les avocats – sans qu'une question lui ait été posée –, la magistrate avait ainsi indiqué qu'elles figuraient parmi les possibilités offertes aux juges d'instruction, et n'étaient nullement interdites par le secret professionnel. *« En France, il n'y a pas de sanctuaires »*, avait-elle lancé. Plusieurs participants à ce débat ont indiqué au *Monde* que c'était bien à ce propos que Mme Joly avait avancé l'idée selon laquelle *« il n'y aurait pas de blanchiment d'argent sans avocats »*, et prétendu que *« 15 % du chiffre d'affaires de la criminalité* [allait] *aux avocats »*.

Dans son texte adressé à l'AFP, Mme Joly indique avoir fondé ses déclarations sur un rapport de l'ONU daté de 1998 et sur le rapport de 1998 du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI), *« qui dénonce le rôle de certains avocats dans le blanchiment des fonds mondiaux »*.

Reste que son propos devant les journalistes anglo-saxons était relatif aux pouvoirs des juges d'instruction en France et non à l'étranger. En outre, comme pour mieux établir – quoi qu'elle en dise aujourd'hui – le lien entre la contre-attaque initiée par M. Turcon et les critiques qu'elle formulait à l'encontre des avocats, Mme Joly avait prédit à son auditoire : *« Vous lirez sans doute quelque chose sur ce sujet dans la presse de demain... »* Vendredi matin, outre l'annonce, par plusieurs journaux, de l'action projetée par l'Ordre des avocats sur le *« dysfonctionnement »* de la justice causé par la perquisition chez Me Turcon, le procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, diffusait, lui aussi, un communiqué pour préciser les textes régissant les perquisitions chez les avocats. Si le Conseil de l'ordre et Me Turcon persistent à vouloir contre-attaquer, plusieurs juridictions, civiles et pénales, pourraient avoir à s'y référer.

Hervé Gattegno

